NEUCHATEL — No 224 (28 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES JEUDI 26 SEPTEMBRE 1968

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

APRÈS 72 HEURES DE COMBATS ININTERROMPUS

SITUATION EXPLOSIVE A MEXICO

ETUDIANTS ET POLICIERS DE NOUVEAU FACE À FACE

MEXICO (AP). — De fortes pluies ont dispersé, l'autre nuit, les émeutiers qui ont mené à Mexico, contre la police, un combat de septante-deux heures, qui a fait au moins quinze morts.

Le décès de quatre personnes durant les heurts a été annoncé, sans être confirmé, mais déjà dans la matinée de mardi, l'Associated Press avait dénombré quinze victimes.

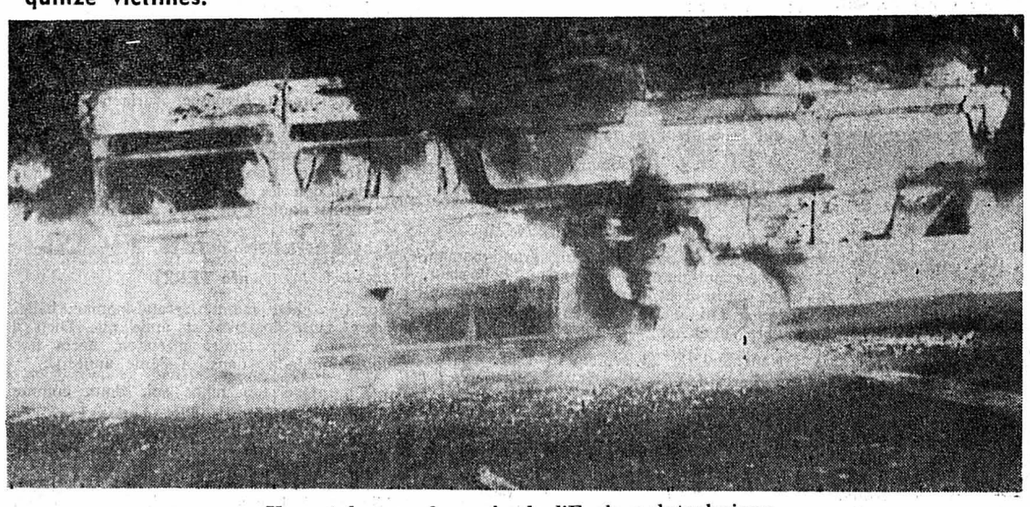

Un autobus en feu près de l'Ecole polytechnique.

(Téléphoto AP)

Ce n'est sans doute qu'un répit, car les étudiants ont décidé d'organiser une grande marche aujourd'hui dans le centre de Mexico, entre le bois de Chapultepec et la grande place du « Zocalo ».

Le général Luis Cueto Ramirez, responsable de la police préventive de Mexico, a répondu à ce projet en interdisant toutes les réunions publiques dans le district fédéral. Le général a déclaré, à ce sujet, qu'il ferait intervenir avec la plus grande énergie les dix mille hommes armés dont il dispose, pour mettre fin aux manifestations.

FRÉNÉSIE

Toute la journée d'hier, le bruit des sirènes et des coups de feu a troublé la capitale. Après une nuit sanglante dans le quartier entourant l'Ecole polytechnique, les tireurs embusqués s'étaient retranchés dans des maisons particulières.

La fusillade s'est faite plus intense peu avant le crépuscule. A ce moment-là, selon un journaliste présent sur les lieux, deux étudiants ont été tués à l'école professionnelle de la Ciudadela, dans le centre de Mexico. L'un d'eux a été atteint par erreur par ses camarades qui défendaient l'accès de l'école aux policiers. L'autre a été touché dans un échange de coups de feu et a succombé, selon le journaliste, dans le car de police qui l'avait recueilli.

(Lire la suite en dernière page)

Carnet bleu chez les tulipes

UTRECHT (ATS-AFP). — La princesse Béatrice des Pays-Bas a donné naissance, hier matin, à un garçon bien portant. C'est son deuxième enfant. Les noms du jeune prince ne seront communiqués qu'ultérieurement.

Comme son frère ainé, le prince Willem-Alexandre, né le 27 avril 1967, le bébé est né à la clinique universitaire d'Utrecht, où la princesse Béatrice avait été transportée. C'est le professeur Willem Plate, éminent gynécologue et médecin de la princesse, qui a procédé à l'accouchement nécessitant une intervention chirurgicale.

L'enfant et la mère se portent bien, a déclaré, immédiatement après la naissance, un porte-parole de la cour.

La princesse Béatrice avait épousé le 10 mars 1966 M. Claus von Amsberg qui, par ce mariage, fut élevé au rang de prince des Pays-Bas. C'est avec un sentiment de joie que le peuple néerlandais a accueilli la nouvelle.

Pour la troisième fois en moins de deux ans, un prince est né au sein de la famille royale néerlandaise, après une période sans naissance mâle de 1850 à 1967 au cours de laquelle le royaume fut gouverné par des reines.

Outre les deux enfants de la princesse Béatrice et du prince Claus, la princesse Marguerite a donné naissance à un fils, le prince Maurice, le 17 avril 1968.

Le nouveau petit prince photographié par son père. (Téléphoto AP)

Horrible DRAME familial à Genève

4 MORTS

De notre correspondant :

Une épouvantable découverte a été faite mercredi, en fin d'après-midi, dans un appartement de l'immeuble No 11 de l'avenue Théodore-Flournoy, dans le quartier des Eaux-Vives.

Des policiers alertés par des voisins qui s'inquiétaient de ne plus revoir les membres de la famille B., ont pénétré dans le logement et se sont trouvés en présence de quatre cadavres. Le spectacle était horrible. Les corps gisaient dans une mare de sang. M. B., sa femme et leurs deux enfants...

D'après les premières constatations, il apparaît que l'on se trouve en présence d'un drame familial.

M. B. a égorgé sa femme et ses enfants avant de se donner la mort en s'empoisonnant. La mort paraît remonter à une quinzaine d'heures. Il n'y a eu aucun écho. Personne, dans l'immeuble, n'a rien entendu de suspect.

R. T.

(Lire la suite en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

Orientation et sélection

Il y a d'autres aspects des problèmes posés par la réforme de l'Université que ceux que nous évoquions hier : autonomie et participation. Ils ont trait à l'orientation durant le cours des études et, par conséquent, à son corollaire, la sélection, ainsi, d'autre part, qu'à la politisation de ou plutôt dans l'Alma mater. Ici encore, M. Edgar Faure a cru bon de jeter du lest pour apaiser les enragés de Nanterre. Il a jugé utile, au surplus, de ne pas faire passer d'examen à l'agitateur Cohn Bendit qui, depuis, a été arrêté en Allemagne, son pays d'origine, et d'exonérer du service militaire Jacques Sauvageot, autre instigateur de la « révolution » de mai. Mais ces concessions n'ont servi de rien si l'on se réfère au récent communiqué de l'U.N.E.F. qui constitue une nouvelle attaque en règle contre le projet gouvernemental et contre la société.

D'autre part, le ministre s'est mis à mal avec certains de ses collègues gaullistes. A la Baule où étaient réunis récemment les députés U.D.R., la réforme a été l'objet de critiques en particulier de M. Robert Poujade, secrétaire général du mouvement. Ce mécontentement au sein d'une majorité jusqu'à présent inconditionnelle est significatif. Il a fallu l'intervention du général De Gaulle en faveur de M. Faure pour que les esprits s'apaisent momentanément. Mais on a l'impression que l'hostilité peut reprendre, précisément sur l'orientation et la politisation, à l'Assemblée où un débat est en cours.

L'orientation, le ministre l'a voulue bien avant l'entrée à l'Université. C'est dans cet esprit qu'il a supprimé notamment l'enseignement du latin en classe de sixième pour le reporter en classe de quatrième seulement. La controverse, dès lors, s'établira entre les tenants de l'humanisme traditionnel et les partisans des disciplines scientifiques accrues (nouvelles mathématiques). On peut se demander effectivement si cette suppression favorisera les méthodes de sélection-orientation. Car le latin, nous l'avons souvent montré ici, est essentiellement formateur de l'esprit et du jugement. L'esprit de géométrie, d'après Pascal, n'est pas exclusif de l'esprit de finesse, tout au contraire.

Quant à la suppression du concours pour l'entrée dans les hautes écoles (qu'il ne faut pas confondre avec la suppression des examens, lesquels sont heureusement maintenus après chaque cycle d'études) et quant à son remplacement par les qualifications scolaires obtenues en cours d'année, nous aurions mauvaise grâce à la contester en Suisse, puisque, en général, de tels concours n'existent pas chez nous.

René BRAICHET

(Lire la suite en dernière page)

Lire aujourd'hui

A Neuchâtel

FILLETTE TUÉE

Deux intoxications

Savagnier en liaison directe avec Neuchâtel

(Pages neuchâteloises)

L'ACTUALITÉ RÉGIONALE : Pages 2, 3, 6, 7, 8, 9 et 18
CHRONIQUE DES ARTS, DES LETTRES ET DES SPECTACLES : page 15
LES SPORTS : page 21 et 23
LE CARNET DU JOUR — LES PROGRAMMES RADIO-TV — LES BOURSES : page 25
L'ACTUALITÉ NATIONALE : page 27

La menace semble se préciser

« Bérets noirs » russes pour le Moyen-Orient ?

AVERTISSEMENT DE MOSCOU À ISRAËL

WASHINGTON (AP). — L'amiral Thomas Moorer, chef des opérations navales américaines, a annoncé que le premier porte-hélicoptères soviétique, la « Moskva », est devenu opérationnel en Méditerranée où il a pénétré, par les Dardanelles, escorté par deux frégates.

C'est un bâtiment de 198 mètres de long, de 23,000 tonnes, armé de canons anti-aériens, d'armes anti-sous-marines et de missiles et qui peut transporter trois douzaines d'hélicoptères.

L'amiral Moorer considère que ce bâtiment « est la preuve visible de l'intention de l'URSS de devenir une importante puissance maritime offensive ».

Les effectifs de la flotte soviétique en Méditerranée ont plus que quadruplé depuis la guerre du Moyen-Orient et comptent maintenant une quarantaine d'unités, contre une soixantaine pour les Etats-Unis.

La « Moskva » permettrait aux Soviétiques de débarquer rapidement, sur le pourtour du bassin méditerranéen, leurs célèbres « bérets noirs », unités d'infanterie créées en 1964 pour répondre aux « marines » américaines. Sa présence en Méditerranée actuellement est considérée comme une manifestation de soutien moral envers l'Egypte, alors que la tension remonte au Moyen-Orient.

« L'Union soviétique estime nécessaire d'avertir de la façon la plus résolue le gouvernement israélien de la sérieuse responsabilité qu'il portera pour les conséquences de ses dangereuses provocations contre la République arabe unie, la Jordanie et la Syrie, a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Zamiatine, directeur des services de presse du ministère des affaires étrangères de l'URSS.

» Le chemin sur lequel Israël et ses protecteurs voudraient pousser l'évolution de la situation actuelle au Moyen-Orient, a dit M. Zamiatine, peut conduire à des conséquences très sérieuses pour la cause de la paix. C'est pourquoi le devoir de toutes les nations éprises de paix est de prendre des mesures efficaces pour empêcher une nouvelle et dangereuse explosion dans cette région.

» Dans la lutte qu'ils mènent pour leur liberté et leur indépendance, a ajouté le porte-parole du gouvernement soviétique, les peuples arabes continueront à recevoir comme par le passé aide et soutien de l'Union soviétique. »

M. Abba Eban, ministre israélien des affaires étrangères, a rejeté l'avertissement adressé par l'Union soviétique à Israël, au cours d'une conférence de presse tenue hier après-midi à Rome.

Le ministre, qui se rend à l'assemblée générale des Nations unies via Rome et Paris, avait fait escale dans la capitale italienne sur l'invitation de M. Giuseppe Medici, son collègue italien.

« La politique soviétique manque d'équilibre, elle encourage la course aux armements et elle s'identifie aux accusations arabes, a notamment déclaré M. Abba Eban.

« Israël n'est pas responsable de la tension sur ses frontières et il est disposé à renforcer le cessez-le-feu à condition que ce dernier soit respecté. Ces avertissements doivent être adressés aux responsables militaires des pays arabes », a encore dit le ministre israelien.

Au sujet du plan de paix qu'il présentera à l'assemblée générale de l'ONU, M. Abba Eban a déclaré que son pays était prêt à rechercher une solution pacifique à la crise du Moyen-Orient. « Pour cela, il faut de nouvelles structures, a-t-il dit, car nous ne voulons pas de ligne de démarcation, pas d'armistice, mais la paix ».

Terrorisme à Belgrade : 13 personnes blessées

BELGRADE (AP). — **Une bombe a explosé dans la consigne de la gare centrale de Belgrade, blessant 13 voyageurs dont deux sont grièvement atteints.**

En mai, deux explosions s'étaient déjà produites au même endroit, faisant 14 blessés. En juillet, une autre bombe a explosé dans un cinéma du centre de Belgrade, blessant 75 personnes.

Le responsable du premier attentat à la gare a été arrêté et condamné à mort. Il a avoué avoir été envoyé par les Oustachis. Devant le parlement, M. Stijacic, ministre de l'intérieur, a déclaré que des terroristes envoyés en Yougoslavie, au cours des deux dernières années appartiennent à deux organisations extrémistes, dont l'une a son siège en France, l'autre en République fédérale allemande. Il a donné à penser que les attentats contre la gare avaient été commis par l'organisation d'Allemagne occidentale.

Notre téléphoto AP : les dégâts occasionnés par l'explosion

DERRIÈRE L'ANARCHIE

L'arrestation de Daniel Cohn-Bendit, l'ex-chef des enragés du mouvement étudiant de Nanterre, par la police de Francfort, dimanche dernier, a de nouveau attiré l'attention sur les menées d'une organisation internationale de terroristes agissant, cette fois, par le truchement du S.D.S., le Syndicat des étudiants socialistes d'Allemagne fédérale.

La tactique de ce groupement, qui a choisi pour théâtre la Foire internationale du livre, à Francfort, mérite que l'on s'y arrête un instant. Elle repose sur un nouveau système de pensée : la philosophie terroriste qui, largement répandue aujourd'hui à travers le monde, s'inspire directement du modèle chinois. Son but est de répandre la terreur partout. Elle considère que la société occidentale dans son ensemble se pourrit, prolétariat compris.

La lutte des classes, progressivement atténuée par l'élévation du niveau de vie des masses, ne constitue plus un cheval de bataille à la dimension des objectifs. Une forme d'agression plus subtile a donc été conçue : la révolution culturelle. Elle vise à la désintégration de l'organisme social, en concentrant l'attaque sur les centres de décision des Etats et en paralysant toute possibilité défensive. L'université a été choisie comme première cible partout : elle constitue le point le plus vulnérable du système social à renverser. Mais l'agression se prolonge jusqu'à l'intérieur de chaque cellule familiale et économique (usines, fabriques, ateliers). La désintégration des structures sociales les plus traditionnelles est l'objectif ultime.

Que l'effervescence ainsi créée en partant du tremplin étudiant se déroule en Allemagne, en France, en Italie, en Suisse ou ailleurs, après les universités, après les écoles et les usines viendront les administrations. L'arme : c'est la provocation, par la violence, des forces de l'ordre sur lesquelles reposent les systèmes démocratiques établis.

Il s'agit d'une technique précise de destruction totale des structures existantes, au bout de laquelle on débouche sur l'anarchie généralisée. Derrière son spectre, la révolution culturelle à la chinoise : discussion permanente et politisation universelle provoquant l'anéantissement des structures mentales et de l'esprit civique, bases de la civilisation occidentale. Le vide ainsi obtenu, la plus effroyable des dictatures idéologiques pourra s'installer, entraînant la déchéance totale de l'individu et l'annihilation de toute notion de liberté et de personnalité. Aussi ferait-on bien de ne pas sous-estimer l'agitation des « groupuscules » d'enragés, si faibles soient leurs effectifs aujourd'hui.

R. A.

Les conférences du Club de publicité

Roger Nordmann parle de son métier

Radio-reporter, conférencier, meneur de débat, Roger Nordmann est avant tout un publicitaire. Il a su, l'autre soir, devant les invités du Club de publicité de Neuchâtel, brosser un tableau intéressant sur le thème « Réflexions d'un publicitaire ». Pour Roger Nordmann, la publicité est avant tout un moyen de communication. Depuis Gutenberg — et même avant lui — le problème de l'information a toujours préoccupé les êtres. L'homme des cavernes s'est déplacé au bord des lacs, parce que des influences extérieures, donc publicitaires, lui démontraient que la chasse et la pêche pouvaient être plus profitables à cet endroit plutôt qu'au cœur d'une forêt. De nos jours, l'homme agit de même. Il a soif d'informations de toutes sortes. De plus, nous nous trouvons dans un cycle dit de consommation. Il faut bien, dès lors, informer le public des nouveautés et de leurs avantages.

Contrairement à ce que pense le grand public, le publicitaire n'est pas un sorcier capable de vendre n'importe quoi à n'importe qui. Certes, comme le démontre Roger Nordmann, il est possible de vendre du café brésilien aux Brésiliens sous un emballage confectionné en Suisse. Mais le publicitaire, même s'il a imaginé les arguments nécessaires, n'est qu'un rouage de la commercialisation. Il doit répondre à un certain nombre de critères, dont le premier réside dans la qualité du produit, dans sa création et dans son objet même.

Avec la fougue qui lui est propre, Roger Nordmann évoqua les mauvais propos qui entourent souvent la publicité. Combien même on peut parfois contester l'efficacité d'une propagande, il convient aussi de se souvenir que beaucoup de gens critiquent la société dans laquelle nous vivons. Le but essentiel de la publicité est de rechercher la compréhension, sans toutefois pêcher par excès de confiance. Pour Roger Nordmann, le progrès est lié à la publicité et vice-versa. L'un ne va pas sans l'autre. Il faut admettre toutefois qu'aujourd'hui, l'homme s'en va explorer les faces de la lune alors qu'il ignore encore les besoins de consommation de ses voisins.

Un débat animé a suivi l'intéressant exposé de Roger Nordmann, qui a démontré avec précision que le publicitaire n'était qu'un haut-parleur, alors que le commerçant représentait le disque. On peut écouter un disque sans haut-parleur, alors qu'il est impossible d'écouter un haut-parleur sans disque. Un publicitaire est utile au commerce : mais il doit admettre qu'il n'est pas le commerce lui-même. La publicité n'est efficace que dans la mesure où elle présente à l'homme le véritable visage d'un produit ou d'un service.

R. Ji.

Des tramelots fêtés

Aujourd'hui, lors d'un déjeuner de circonstance, la Compagnie des trams de Neuchâtel fêtera les jubilaires suivants :

● **Pour 40 ans de service**

MM. Charles Pache, contrôleur-conducteur ligne 5 ; Frédéric Buhler, contrôleur-conducteur ligne 1-2 ; Jean-Louis Oswald, chef du service de l'exploitation et du personnel ; Franz Zahnd, chef peintre aux ateliers de l'Evole.

● **Pour 25 ans de service**

MM. André Grosjean, chef receveur au bureau de la place Pury ; Pierre Ritz, contrôleur-conducteur ligne 4 ; André Robert, chef de dépôt à l'Evole ; Willy Montandon, chef machiniste à Chaumont.

● La compagnie prendra congé des agents suivants, atteints par la limite d'âge : MM. Marcel Rougemont, contrôleur-conducteur ligne 3 ; Adolphe Zeiter, aide cantonnier ligne 5 ; Franz Zahnd, chef peintre aux ateliers de l'Evole ; Arnold Ducommun, sous-contremaître aux ateliers de l'Evole ; René Blum, contrôleur-conducteur au funiculaire Ecluse-Plan ; René Schenk, contrôleur-conducteur ligne 5.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 23 septembre. Medolago, Valérie, fille de Giuseppe-Antonio, déménageur à Neuchâtel, et de Denise-Marie, née Dumanet ; Schweizer, Jean-Richard, fils de Hansueli, mécanicien-horloger à Hauterive, et de Berthe-Nicole, née Hasler.

MARIAGE CÉLÉBRÉ. — 21 septembre. Engelhard, Claude, dessinateur, et Leuchter, Suzanne, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 20 septembre. Reymond, Herbert-Ywan, né en 1896, directeur commercial à Neuchâtel, célibataire. 21. Baldwin, née Lavanchy, Bertha, née en 1879, ménagère à Neuchâtel, veuve d'Herbert. 24. Guillod, Marthe, née en 1887, ménagère à Neuchâtel, célibataire ; Challandes, Paul, né en 1910, colporteur à Neuchâtel, célibataire.

AVIS TARDIFS

Centre coop-loisirs

Cours de puériculture

8 leçons = Fr. 20.—

coop relations publiques

Treille 4 Tél. 4 02 02

ACADÉMIE MAXIMILIEN DE MEURON

Réouverture des ateliers et cours

Aujourd'hui à 18 heures :

HISTOIRE DE L'ART

« Les grandes époques de l'ESPAGNE et du PORTUGAL ».

(12 conférences avec projections) par M. Daniel Vouga. Inscriptions dès 16 h 45 à l'entrée, cour de l'hôtel DuPeyron, Neuchâtel.

Journal humoristique des vendanges

LE VERJUS

EST EN VENTE

Au sommaire :

La pétaudière de Neuchâtel

Bagatelle

Restaurant des Arcades

Semaine de la véritable

Choucroute alsacienne

servie par le chef de la Foire de Colmar

Dès le 27 septembre 1968.

ZIP S.A.

Dernier jour de l'action publicitaire

4 pour 2

Nettoyage à sec 30 % sur votre linge

exceptionnellement ce jour pour vous être agréable.

Ouvert sans interruption de 8 h à 18 h 30.

Les ligues suisses pour la protection du patrimoine et de la nature, grâce à des écoliers dévoués, vendent cette semaine-ci à Neuchâtel-ville,

les écus d'or

au prix de 1 fr. pièce.

Merci de votre accueil.

XAMAX FC

STADE DE SERRIÈRES

Samedi 28 septembre, à 15 h 45.

XAMAX-SOLEURE

Championnat de ligue B

Les Neuchâtelois connaissent bien les vins vaudois

De nombreux Neuchâtelois ont participé au concours de dégustation qui se déroule chaque année durant la période du Comptoir suisse. Ce sont 4724 concurrents qui s'affrontèrent pour obtenir le diplôme de bon dégustateur en réussissant à déterminer la provenance exacte des cinq dorins vaudois soumis à leur perspicacité. Voici la liste de ces lauréats neuchâtelois :

Marcel Bovey, Neuchâtel ; Eugène Chappuis, Cressier ; Paul Cuany, Colombier ; Fernand Delaloye, Bevaix ; Jean Durieu, Neuchâtel ; Fernand Joset, Neuchâtel ; Emile Martin, Auvernier ; Martial Ruedi, Saint-Blaise ; François Ruedin, Cressier ; Jean Robatel, Neuchâtel ; Désiré Veuthey, la Chaux-de-Fonds ; Francis Colin, Corcelles.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 25 septembre 1968. — Température : moyenne : 13,7 ; min. : 9,0 ; max. : 18,3. Baromètre : moyenne : 723,7. Eau tombée : 2,6 mm. Vent dominant : direction : nord-ouest jusqu'à 9 h, ensuite sud, sud-est jusqu'à 19 h 30, ensuite nord ; force : faible. Etat du ciel : nuageux à légèrement nuageux, pluie intermittente jusqu'à 03 h 30 ainsi que vers 7 h 30.

Niveau du lac du 25 septembre à 6 h 30: 429,94

Température de l'eau 16°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons. Le temps sera en bonne partie ensoleillé, malgré quelques passages nuageux, qui pourront devenir assez abondants, surtout dans l'ouest du pays.

Des bancs de brouillards se formeront la nuit sur le Plateau, pour se dissiper dans la matinée.

La température sera comprise entre 4 et 9 degrés la nuit, entre 17 et 22 l'après-midi.

Les vents s'orienteront graduellement au sud-ouest, en se renforçant.

Evolution pour vendredi et samedi. — Tout d'abord ensoleillé et plus doux, puis augmentation de la nébulosité et quelques précipitations samedi.

Naissances

Monsieur et Madame François BÉGUIN et Anne-Catherine, ont la joie d'annoncer la naissance de

Manuelle

25 septembre 1968

Maternité Pourtalès — Favarge 66 Neuchâtel

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.

rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

Direction générale : *Marc Wolfrath*

Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

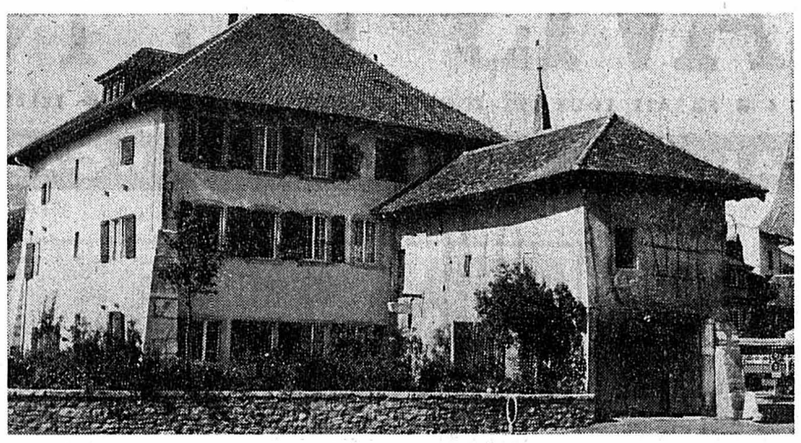

La plus vieille maison du Landeron restaurée grâce au Fonds de l'Ecu d'or

La section neuchâteloise du « Heimatschutz » a contribué, grâce aux fonds de l'Ecu d'or, à la restauration de la plus ancienne bâtisse du Landeron : la maison-forte qui se trouve à l'entrée est du bourg. Son actuel propriétaire a eu la bonne fortune de découvrir dans les archives un acte qui permet de la dater : 1328. Sa construction est donc antérieure à celle de la petite ville. Elle dépendait du monastère de Saint-Jean.

La vente de l'Ecu d'or, pour la protection de la nature eut des monuments, est prévue pour les 26, 27 et 28 septembre dans notre canton.

VAUD

ROCHE

Un ouvrier se tue dans une carrière

(c) Hier, vers 15 h 05, un ouvrier a fait une chute mortelle dans les carrières de l'usine de chaux et ciments de Roche. M. Jacques Buser 40 ans, domicilié à Roche voulut franchir un vide en se tenant à une corde amarrée à un buisson. La corde se rompit et le malheureux tomba d'environ 200 m. Ses camarades de travail qui s'étaient portés aussitôt à son secours ne purent que constater le décès. Un hélicoptère d'Air-glaciers retira le corps.

VALAIS

Inauguration d'une nouvelle cabane du C.A.S.

ZINAL (ATS). — Ce début de semaine a été marqué en Valais par l'inauguration d'une nouvelle cabane du Club alpin suisse, la cabane de Tracuit superbe construction de pierre se dressant au fond du val d'Anniviers sur les hauteurs dominant la station de Zinal. La manifestation s'est déroulée par un temps exécrable. Un prêtre de la vallée a béni la nouvelle cabane tandis que les fifres et tambours anniviards faisaient retentir leurs airs de fête étouffés par la bourrasque de neige.

Une soixantaine de personnes peuvent trouver place dans cette nouvelle cabane dont la responsabilité est confiée au guide André Melly d'Ayer.

Blessée dimanche à Peseux une femme dans un état grave

Mlle Annette Ischer, 76 ans, domiciliée à Peseux, rue des Carrels, avait été renversée par une automobiliste dimanche soir, à Peseux, et transportée à l'hôpital Pourtalès. On l'a transférée à l'hôpital cantonal vaudois. Elle souffre d'une fracture de la colonne vertébrale et d'une autre à une jambe. Son état est grave.

DIESSE

NODS

Nouveau secrétaire-caissier communal

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Nods a nommé le nouveau secrétaire-caissier communal en remplacement de M. Berthold Sunier, qui avait fait valoir ses droits à la retraite, après plus de trente ans d'activité. Trois candidats s'étaient inscrits dans le délai imparti. Le Conseil communal a porté son choix sur M. Jacques Botteron-Fischer, négociant à Nods. M. Botteron, qui est également caissier de la caisse Raiffeisen et président de la commission de vérification des comptes, entrera en fonctions le 1er novembre prochain.

Informations horlogères

Le Mexique exprime sa satisfaction

La première fabrique suisse d'horlogerie à l'étranger est sur son territoire

La première pierre d'une fabrique d'horlogerie, dont la réalisation est due à l'initiative conjointe d'un groupe de 47 entreprises suisses formant la « Société anonyme pour l'industrialisation horlogère au Mexique » (SAPIAM) et de plusieurs importateurs mexicains réunis en une société mexicaine « Industria nacional de relojes suizos SA » (INRESA), a été posée mardi 10 septembre dernier à Cuautitlan, une petite ville située à quelque trente kilomètres de Mexico.

Une cérémonie présidée par le ministre mexicain de l'industrie et du commerce, M. Octaviano Campos Salas, s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités mexicaines et suisses, parmi lesquelles on relevait notamment : M. Jean-Louis Pahud, ambassadeur de Suisse au Mexique, M. Luis F. Uribe, président d'INRESA, MM. Luc Tissot et Georges-A. Matthey, représentants du groupe suisse intéressé SAPIAM, ainsi que de nombreux collaborateurs du ministère de l'industrie et du commerce, de représentants de l'Etat de Mexico et de la municipalité de Cuautitlan.

Les plaques commémoratives mexicaines et locloises indiquent désormais d'une part la volonté du Mexique de s'industrialiser et d'autre part l'origine suisse de l'industrie horlogère qu'accueille ce pays.

HOMMAGE A LA VILLE DU LOCLE

M. Luis Uribe, pour sa part, rendit hommage à la ville du Locle dont provenait la première pierre de la future fabrique. Il brossa par ailleurs un bref tableau des activités de cette dernière : la fabrique en construction débutera son activité par l'emboîtage et le remontage de montres suisses. Sa production doit augmenter progressivement et il est d'ores et déjà prévu qu'en 1972, elle fabriquera 75 % de la montre, boîte comprise, et qu'alors, environ 200,000 pièces devront sortir annuellement de ses ateliers.

Dans la main-d'œuvre qu'elle occupera, un certain nombre d'horlogers auront été formés par le centre de formation technique de l'industrie horlogère suisse à Mexico. A ce propos, M. Uribe souligna l'importance de l'aide et de l'assistance offertes à la société qu'il préside par la société suisse SAPIAM, notamment en matière d'équipement et de formation techniques et le fait que c'est la première fois que l'industrie horlogère suisse met sur pied une fabrique en dehors de ses frontières.

COMMUNIQUÉ

Conférence sur le Compagnonnage

La vraie figure du Compagnonnage est aujourd'hui étrangère au public, qui méconnaît son passé plusieurs fois séculaire, pas plus que son renouveau contemporain. En réalité, le Compagnonnage est resté assez vivant pour s'adapter aux formes actuelles de la promotion sociale puisqu'il les a anticipées et dominées. Il est une des rares institutions ancestrales qui subsiste encore de nos jours.

Vous aimeriez sans doute en savoir plus sur ce mouvement prodigieux qui est à l'origine de la fraternité humaine, en dehors de toutes questions politiques, religieuses et syndicalistes, car il veut rester un organisme non engagé. Si oui, venez assister à la réunion - conférence qui aura lieu à Neuchâtel le vendredi 27 septembre dans les locaux de la loge maçonnique, rue de la Maladière 12.

POMPES FUNÈBRES

EVARD - FLÜHMANN

Seyon 23 Neuchâtel

Tél. 5 36 04 ou 3 17 20

Toutes formalités

Transport Suisse et étranger

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Louis Christen-Javet, à Saint-Martin, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame et Monsieur Charles Risold-Christen, à Chézard, leurs enfants et petit-fils ;

Madame et Monsieur Maurice Ruchti-Christen, à Engollon, et leurs enfants ;

Madame et Monsieur Henri Veuve-Christen, à Chézard, leurs enfants et petite-fille ;

Madame et Monsieur Jean-Rodolphe Rich-Favre et leurs enfants, à Granges SO ;

Madame Frieda Stauffer-Christen ;

Monsieur Alexandre Christen ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ernest CHRISTEN

leur cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 96me année.

Chézard, le 25 septembre 1968.

Jésus dit : Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, vivra, quand même il serait mort.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 27 septembre.

Culte au temple de Saint-Martin, à 13 h 30.

Culte de famille, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Père, mon désir est que là où je vais, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Monsieur Georges Perret-Gentil ;

Monsieur et Madame Henri Perret-Gentil ;

Monsieur Maurice Perret-Gentil ;

Madame et Monsieur Maurice Lozeron ;

Monsieur et Madame Jacky Perret-Gentil et leur fils, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Gaston Weibel-Perret-Gentil et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Bernard Lozeron et leur fille ;

Madame Marguerite Portener-Perret-Gentil, à Lausanne ;

Mademoiselle Bluette Perret-Gentil, à Lausanne ;

et les familles alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Georges PERRET-GENTIL

née Berthe WILLEN

leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 85 ans, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 24 septembre 1968.
(Parcs 55)

L'incinération aura lieu vendredi 27 septembre, à 14 heures.

Culte à l'hôpital des Cadolles, à 13 heures.

On ne touchera pas

Le comité de la **Société de musique « L'Avenir » d'Auvernier,** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame

Georges PERRET-GENTIL

épouse de son membre d'honneur, Monsieur Georges Perret-Gentil.

Les membres sont priés d'assister à l'incinération qui aura lieu vendredi 27 septembre, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Veillez et priez car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Mat. 25 : 13.

Madame Jean Dubois-Volery,
et ses enfants Christian et Corinne ;
Monsieur Edouard Dubois ;
Monsieur René Dubois ;
Madame et Monsieur Maurice Durgniat, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Roger Verdaime, à Paris, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Bernard Rochat, à Bussigny ;
Mademoiselle Claire-Lise Durgniat, à Lausanne ;
Monsieur Marcel Durgniat, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Jules Anex et leurs enfants, à Villy, sur Ollon ;
Monsieur et Madame Louis Repond et leurs enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Ernest Bolle et leurs enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Robert Duruz et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Arthur Volery, à Fétigny ;
Monsieur et Madame Louis Vollery, à Genève ;
Les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau-fils, beau-frère, parrain, oncle, neveu et cousin,

Monsieur Jean DUBOIS

restaurateur

que Dieu a repris à Lui, subitement, dans sa 49me année.

Auvernier, le 24 septembre 1968.
(Hôtel de la Gare)

La cérémonie funèbre aura lieu, vendredi 27 septembre, à 13 heures, à l'église d'Auvernier.

L'incinération aura lieu sans cérémonie, pas de culte au crématoire.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

†

Monsieur et Madame Silvio Figini et leur petite Carmen, à Pully ;
Monsieur et Madame Enrico Figini, à Campione ;
Madame Lina Figini, à Massagno ;
Monsieur et Madame Adriano Figini, à Campione ;
Monsieur et Madame Ferruccio-Figini et leurs enfants, à Losone ;
Monsieur Edoardo Figini, à Gentilino ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Anita FIGINI

née TERZI

leur très chère maman, grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie que Dieu a reprise à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 81me année.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Lugano, le 28 septembre, à 14 h 30.

Messe de requiem en l'église de San-Nicolao, à Lugano-Besso, le 28 septembre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de l'**Association des détaillants, groupement de la Côte, Corcelles-Peseux,** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Jules-Henri SANDOZ

père de son dévoué président, Monsieur Henri Sandoz.

Ce même jour, vers le soir, Jésus lui dit : « Passons sur l'autre bord. »

Marc 4 : 35.

Madame Hélène Widmer-Mettey ;
Monsieur et Madame Serge Widmer-von Gunten et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Marcel Widmer-von Dach et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Cécile METTEY

leur très chère sœur et tante, que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui, dans sa 75me année.

Bienne, le 25 septembre 1968.
(Falbringen 14)

L'incinération aura lieu vendredi 27 septembre.

Culte à 11 heures, au crématoire, où le corps repose.

La direction et le personnel de Suchard Holding Société Anonyme,

ont la douleur de faire part du décès de leur dévoué collaborateur et collègue,

Monsieur Charles JAQUES

ingénieur ETS,

fondé de pouvoir

survenu subitement en mission à l'étranger, le 24 septembre 1968.

Ils garderont du défunt, regretté de tous, un souvenir ému et reconnaissant.

La cérémonie funèbre aura lieu en la Collégiale de Neuchâtel, vendredi 27 septembre, à 10 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Lausanne et Neuchâtel, le 25 septembre 1968.

TOUR DE VILLE

Occupés à réviser une cuve à mazout

Deux ouvriers intoxiqués

Deux ouvriers d'une entreprise de Berne, étaient occupés à des travaux de révision d'une cuve à mazout située dans une cave du faubourg de l'Hôpital au numéro 41, quand l'un d'eux, M. Marcel Philipponna, âgé de trente ans, et domicilié à Liestorf, fut pris d'un malaise et demeura sans connaissance. Revenant à lui quelques instants plus tard, il porta secours à son collègue de travail, M. Walter Witwer, âgé de trente-six ans et domicilié à Flammat, dans le canton de Fribourg. Il venait de subir le même sort. Les gaz accumulés dans la cuve commençaient à produire leur effet néfaste. M. Philipponna essaya alors de remonter son collègue à la surface, mais le seul fait de fournir un effort contribua à le faire s'évanouir à nouveau. Un troisième ouvrier vint à la rescousse et les deux premiers purent être alors conduits à l'hôpital de la Providence d'où M. Philipponna put repartir peu après. Seul, M. Witwer a été hospitalisé.

(Avipress J.-P. Baillod)

Un local en flammes à la rue des Moulins

Les premiers secours de Neuchâtel sont intervenus hier à 17 h 10 à la rue des Moulins où un incendie venait de se déclarer. Des déchets de carton, de chiffons et de papiers étaient en feu dans un local en béton situé dans la cour intérieure du 31 de cette rue.

Alors que les badauds commençaient de s'entasser le long des trottoirs, les pompiers sous la direction du premier-lieutenant Gatolliat ont attqué le feu à la lance fixe du camion tonne pompe. Les déchets ont été évacués. Il n'y a pas de dégâts.

Inattention au guidon : un blessé

Un cyclomotoriste qui circulait hier après-midi à 14 h 05 à proximité de la Rotonde, rue du Faubourg du lac en direction est, M. Pablo Carrasco âgé de 22 ans, garçon de buffet domicilié à Neuchâtel ne prêtait pas suffisamment attention à la circulation. Il est entré en collision avec une voiture arrivant en sens inverse, conduite par M. Marcel Matthey représentant à Hauterive. Blessé, M. Carrasco s'est rendu lui-même à l'hôpital de la Providence. Il souffre d'égratignures à la cuisse et aux mains.

Blessé par un trolleybus

Hier après-midi, vers 14 h 40, un habitant de Cully, M. Jean-Claude Rosselet circulait sur un trottoir rue Saint-Maurice. Au moment où il croisait un autre piéton, il a été heurté par un trolleybus roulant à faible allure. M. Rosselet souffre d'une fracture du pied droit.

Projetée à plus de 20 mètres par une voiture

UNE FILLETTE DE 4 ANS EST TUÉE AUX DRAIZES

Hier, à 18 h 08, un drame rapide s'est joué aux Draizes. Alors qu'elle cheminait sur le trottoir sud de cette rue, en compagnie de sa maman, et de son frère, la petite Patricia Pluchino, âgée de 4 ans, s'élança subitement sur la chaussée pour aller rejoindre son père qu'elle venait d'apercevoir de l'autre côté de la route, à proximité du domicile de la famille, A ce moment-là arrivait la voiture conduite par M. Rémy Maurer, âgé de 29 ans, et domicilié à Neuchâtel, qui se dirigeait vers le centre de la ville. M. Maurer ne put éviter la malheureuse enfant qui fut atteinte par l'avant du véhicule et projetée à une vingtaine de mètres du point de choc. Elle fut immédiatement secourue et transportée dans les bras de son père par un automobiliste de passage, M. Marcel Fatton, de Fenin, à l'hôpital des Cadolles où le médecin ne put que constater le décès.

LES CONFÉRENCES

André Suarès

PAR M. MARCEL DIETSCHY

Mardi soir, au Lycéum, M. Marcel Dietschy a présenté une causerie fort intéressante sur un homme qu'il connaît à fond, l'écrivain et essayiste français André Suarès, un auteur d'une richesse exceptionnelle, dont la pensée va dans tous les sens, et surtout à contre-courant. Comme on le sait, Suarès est l'auteur d'un grand nombre de livres, et il a été lié avec la plupart des grands écrivains de son temps.

Grand cœur et âme admirable, Suarès, comme l'a dit Romain Rolland, a été excessif en tout. D'où la souffrance qui a marqué sa vie ; il a souffert d'être juif, d'être pauvre et d'être laid. Mon visage me dégoûte, disait-il, ma hideur fait mon supplice. Ses débuts, néanmoins, furent très prometteurs : Péguy lui ouvrait **les Cahiers de la quinzaine** ; il était reçu, fêté, adulé dans le milieu de la **Nouvelle Revue française.**

Mais s'il eut l'audience de toute l'Europe, il n'eut pas celle des clans, qui peu à peu se fermèrent devant lui. Lui qui avait reçu les hommages de Wilde, de Rilke, de Gide, de Claudel, de Paulhan, de Montherlant, termina sa vie solitaire. Et puis, sur sa mémoire, ce fut un silence de mort.

Quand le conférencier demanda une préface pour son livre, **Le Cas André Suarès,** Montherlant, puis Arland et Cassou se dérobèrent. Comment expliquer tant de désaffection ? C'est que Suarès n'a jamais consenti à appartenir à quoi ou qui que ce fût, sauf à la vérité. Et cet homme, qui était un sensible, un tendre, avait le génie de la satire ; il adorait éreinter.

Rien de plus vivant que ses portraits, qui donnent dans la rosserie et dans la caricature. Voici d'Annunzio, ce petit homme aux jambes arquées, beau regard et crâne pelé. Henri VI, c'est Barbe-Bleue sur le trône ; sur le portrait de Holbein, c'est le porc-roi. Ses yeux sont deux rats pesteux dans les paupières bouffies. Un énorme ulcère vivant.

Ravel est loué ; c'est un kobold, le petit frère de Baudelaire, l'oiseau de la mort et de la folie. Satie ? Une larve. Proust est atteint d'hémophilie mentale. Sa prose : un radotage sans fin, une petite pluie, et quand elle tombe, il y en a pour six mois. Chopin : le papillon des dames. La bonne grosse George Sand n'a pas eu grand-peine à être l'homme du ménage.

Duhamel : les sottises qu'il prête aux autres sont de lui. Il a le ton paterne. Son bon lui-même est toujours en scène ; il est si bon homme qu'il fait penser à un faux bonhomme. Charlie Chaplin : l'homme des foules, la bassesse sentimentale. Léon Daudet : un gros Tartuffe.

Suarès a parlé de la femme avec cruauté, mais il serait faux de le considérer comme un misogyne. Les femmes, dit-il, n'aiment pas que l'on se fasse une trop haute idée d'elles, sauf si c'est en paroles. Victimes, elles le sont toutes, et leur consolation est de se croire les nôtres, alors qu'elles le sont d'elles-mêmes. Sans pitié pour le grand cœur, elles pardonnent au voluptueux. Et Suarès dénonce le mariage, piège tendu à l'homme.

Mais si Suarès s'entend à fustiger, il sait aussi aimer et compatir. Avec quelle sensibilité navrée il se penche sur un petit garçon de dix ans qui s'est suicidé ! Si Suarès nous rudoie, s'il nous pousse le dos contre le mur, c'est qu'il a décidé de détruire les idoles et les mythes qui nous asservissent. Suarès nous montre les entrailles du monde ; elles sont horribles. Mais il a payé cher sa redoutable indépendance. Respectons-le : il avait un sens magnifique de la dignité humaine.

Tout cela est vrai, et M. Marcel Deitschy a raison, mais il n'empêche que, dans ses jugements, Suarès s'est laissé dominer par le ressentiment personnel. En littérature, il faut toujours séparer l'homme et l'œuvre ; sinon, on est perdu. Gide, « derviche pasteur prieur » de la **Nouvelle Revue française,** Gide avec ses « petits cris de macaque » et ses « contorsions d'ouistiti » pouvait paraître très déplaisant. Ce n'est pas une raison pour lui dénier le génie. De même, Claudel pouvait être actionnaire d'une usine d'avions travaillant pour les Allemands ; il reste quand même le grand Claudel.

C'est sans doute cette fureur de ressentiment qui crée aujourd'hui encore une gêne autour d'André Suarès. Il est vrai que, pour ceux qui, comme M. Marcel Dietschy, l'aiment profondément, c'est une raison de le respecter davantage encore. Suarès est l'homme qui a poussé la sincérité jusqu'au martyre.

P.-L. B.

LE TROLLEYBUS propre en moins de cinq minutes...

Grâce à ce nouveau dispositif mis au point par une entreprise du Wurtemberg, un trolleybus est propre en moins de cinq minutes. L'appareil a été essayé hier par la Compagnie des tramways de Neuchâtel et c'est un autobus des Cadolles qui s'est prêté à la démonstration. Le principe ? Nonante « brosses » amovibles, en polyethylène tournent et lavent le véhicule à l'aide d'un détergent. Le rinçage se fait automatiquement. Plusieurs entreprises de transports suisses ont déjà adopté ce système dont l'un des grand avantages est d'être mobile, les 90 brosses se déplaçant sur un tricycle.

(Avipress J.-P. Baillod)

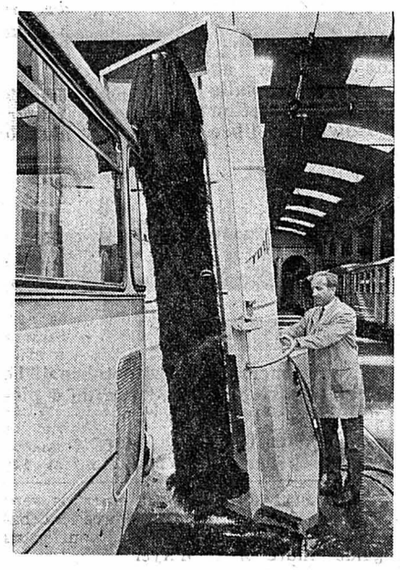

Des plongeurs du C.E.S.S. NE explorent le Ruau de Saint-Blaise

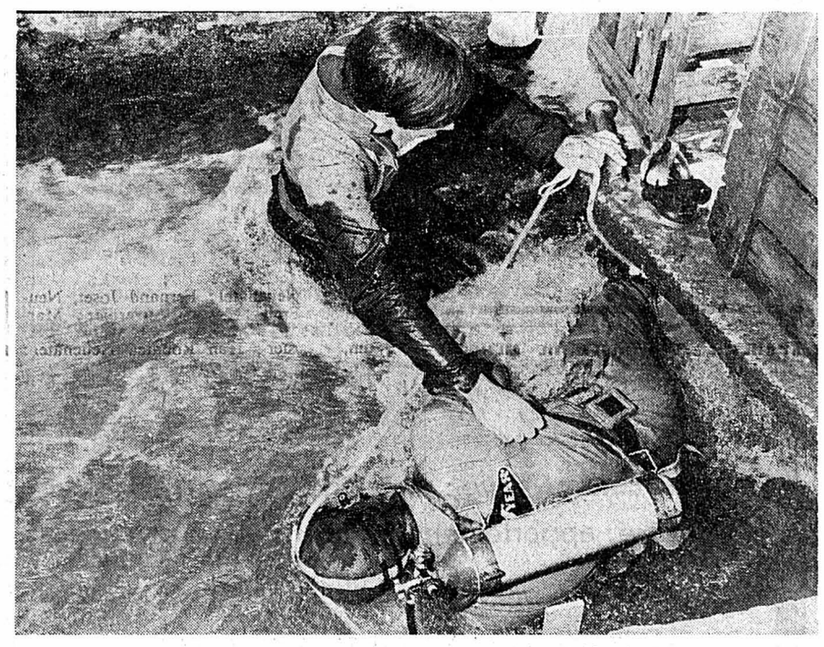

Dans le Ruau, une progression difficile.

(Avipress - J.-P. Baillod)

La commune de Saint-Blaise a mis en soumission récemment, auprès de diverses entreprises de la région, la réfection complète des rues du bas du village et la pose d'un système d'égouts qui sera relié plus tard au collecteur menant à la station d'épuration intercommunale.

Hier et ce matin, une équipe de plongeurs du C.E.S.S. NE a exploré le Ruau, souterrain dans sa plus grande partie, pour relever l'emplacement exact des égouts qui s'y déversent. Leur construction est en effet tellement ancienne qu'on ne possède aucun plan et qu'on ignore même leur nombre exact.

La commune de Saint-Blaise a en outre profité de la présence des hommes-grenouilles pour leur demander de vérifier que les tunnels où coule le Ruau ne soient pas obstrués par des pierres ou des branches qu'auraient pu charrier les orages de samedi. Il importe en effet que le lit du ruisseau soit parfaitement propre pour éviter à tout prix des débordements qui, pendant les travaux de l'an prochain pourraient être catastrophiques. Et Saint-Blaise, à plus longues échéance, ne tient pas à ce que ses rues refaites à neuf soient inondées par des torrents boueux..

PLONGÉES ACROBATIQUES

Les plongeurs qui opéraient hier après-midi n'ont pas eu la tâche facile. Ils travaillaient dans le bas du village, où le Ruau est apparent sur quelques mètres. Il fallut s'assurer avec une corde pour se laisser emporter par le courant mais à un mètre de la bouche du tunnel, un rétrécissement doublé d'une chute interdisait toute progression à la descente. Dans l'autre sens, les hommes-grenouilles s'épuisaient à lutter contre le courant, gênés qu'ils étaient par leur scaphandre. Faire des relevés d'ingénieur sous terre, sous l'eau, en rampant sous une voûte haute de cinquante centimètres à peine, et en poussant sa bouteille d'air devant soit, cela n'a rien d'une sinécure...

Audience du tribunal de police de Boudry

IVRE AU VOLANT, MAIS PAS SEUL!

De notre correspondant :

Le tribunal de police du district de Boudry a tenu audience mercredi matin sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de M. Roger Richard, remplissant les fonctions de greffier.

Signalons tout d'abord uq'une citoyenne française a été jugée lundi afin qu'elle ne reste pas plus longtemps en détention préventive. Par décision de la police fédérale des étrangers, Mlle A. R. était privée du droit d'entrée en Suisse. N'ayant pu résister à la tentation de revenir chez nous, elle est descendue dans un hôtel de Peseux en s'inscrivant sous un faux nom. Elle est condamnée pour faux et rupture de ban à 5 jours d'emprisonnement avec sursis, peine réputée subie par la détention préventive, à 20 fr. d'amende et au paiement de 40 fr. de frais.

FATIDIQUE 0,8

Le 7 juin, H.-J. S., après avoir bu deux bières à la plage de Boudry, est allé manger au restaurant de l'Hippocampe, à Bevaix, avec son ami A. H. Là, J. S. a consommé à lui seul un demi de rouge. A 22 heures environ, ils quittaient le restaurant. A. H. demanda à J. S. de se mettre au volant, lui-même s'asseyant à côté du conducteur et prenant une connaissance sur ses genoux.

Malheureusement, au départ, la demoiselle ayant sursauté, a heurté la jambe droit du conducteur qui a pressé sur l'accélérateur. L'automobile a alors causé des dégâts à une voiture régulièrement parquée dans une case de la place. Le conducteur malchanceux a dû souffler dans le breathalyser à l'arrivée de la police, subir ensuite une prise de sang et un examen médical. Le breathalyser indiqua d'abord le fatidique 0,8 puis une demi-heure plus tard, 1,3 ‰ tandis que la prise de sang décelait un taux d'alcoolémie de 1,5 ‰ et que le médecin concluait à une ivresse discrète. Pour infraction à la L.C.R. et pour ivresse au volant, J. S. est condamné à 500 fr. d'amende et les frais de la cause fixés à 160 fr. sont mis à sa charge.

P. V. avait parqué sa voiture dans une case de la zone bleue sur la place de la Fontaine à Peseux. En s'en allant, il a mal manœuvré et a heurté et endommagé une autre voiture en stationnement. Un témoin ayant vu la chose fit signe à P. V. de s'arrêter en lui montrant les dégâts qu'il avait commis et une demoiselle a précisé que le prévenu avait bien vu les signes qui lui étaient faits, mais n'a réagi qu'en pressant sur l'accélérateur. Le lésé, averti par un des deux témoins, a porté plainte. Pour les dégâts qu'il a causés et sa fuite, P. V. écope de 150 fr. d'amende et de 40 fr. de frais. Sa peine pourra être radiée de son casier judiciaire dans un délai de 1 an.

DROLE DE MENDIANT

R. C. aime mieux boire que travailler. Le 30 juillet, se trouvant en état d'ivresse, il est allé mendier chez diverses personnes à Corcelles et Cormondrèche. L'une d'elles a averti la police qui a conduit ce mandiant, dont personne d'ailleurs n'avait eu pitié, au local d'arrêts à Peseux où il a cuvé son vin jusqu'au lendemain matin. R. C. étant récidiviste, est condamné par défaut à 6 jours d'arrêts et au paiement des frais de la cause par 25 fr.

P. F., qui a disposé arbitrairement des mensualités échues en avril et en mai 1968, par suite d'une saisie sur ressources, écope de 5 jours d'emprisonnement sans sursis et devra payer les frais de la cause s'élevant à 30 francs.

A l'ordre du jour de la même audience une affaire de pêche et deux infractions à la LCR.

Deux prévenus sont libérés, deux jugements sont remis à huitaine et deux affaires sont renvoyées pour preuves.

Consommation d'énergie électrique en 1967: PLUS 7 POUR CENT

La consommation de l'énergie électrique dans le canton de Neuchâtel a augmenté de 7 % par rapport à l'exercice 1966-67. Cette augmentation était de 19 %, l'exercice passé par rapport à 1965-66, lit-on dans le rapport 1967 de l'Electricité neuchâteloise S.A. (ENSA).

Les ventes d'énergie qui étaient de 353,8 millions de kWh durant l'exercice 1966-67, ont atteint 451,5 millions de kWh durant cet exercice. Ce dernier montant comprend, dès cette année, l'énergie des usines de l'Areuse à la différence des exercices précédents.

La production du Châtelot s'est montée à 100,3 millions de kWh, alors qu'elle était de 117,5 millions de kWh en 1966-67. Celle de MUBISA s'est élevée à 89,1 millions de kWh contre 82,8 millions de kWh en 1966-67. Enfin, l'usine thermique de Cornaux a produit 48,0 millions de kWh, compte tenu d'un arrêt de 51 jours pendant le semestre d'hiver.

L'énergie complémentaire continue à être fournie par le groupement EEF - FMB et l'EOS. Ces fournisseurs ont assuré 52,7 % de l'approvisionnement durant cet exercice contre 63,2 % en 1966-67.

La transformation d'une partie du réseau 60 kV en réseau à 130 kV continue. Ces travaux exigent d'importants investissements. L'ENSA a émis du 27 octobre au 3 novembre 1967 un emprunt 5 ½ % de 20 millions qui a été largement souscrit. L'émission s'est faite à 99,40 + 0,60 %, moitié du timbre fédéral = 100 %. La différence de cours et les frais de l'emprunt figurent à l'actif du bilan pour 642,706 fr. dont le Conseil d'administration propose l'amortissement partiel par absorption de la réserve pour frais d'emprunt de 100,000 fr. et par un amortissement complémentaire de 142,706 fr.

Les travaux en cours figurent au bilan au 31 mars 1968 pour plus de 12 millions. Ce poste est en augmentation de 8 millions par rapport à la situation au 31 mars 1967.

Le compte réseau 380 volts a encore augmenté de près de 1 million par suite notamment de l'achat de différents réseaux B.T. communaux.

Les mouvements de capitaux demeurent importants entre les différentes sociétés. Toutefois, les Forces motrices neuchâteloises se substituent à l'Electricité neuchâteloise en ce qui concerne le financement des sociétés de production. Les postes débiteurs et créanciers figurant au bilan sont donc notablement réduits.

Depuis la mise en service de l'usine du Châtelot, le débit moyen du Doubs a été de 18,1 m3/seconde, soit 91 % de la moyenne de 1904 à 1967.

A partir de dimanche

Une ligne d'autobus desservira Savagnier cinq fois par jour

Bonne nouvelle pour les habitants du Val-de-Ruz. D'entente avec les intéressés, il a été décidé de fusionner l'actuel service de transport Neuchâtel-Gare-Fenin-Vilars-Saules et les transports d'écoliers partant de Savagnier en une seule et nouvelle ligne. Elle sera ouverte désormais au public entre Neuchâtel-ville et le Petit-Savagnier. C'est la compagnie des tramways de Neuchâtel qui en assurera l'exploitation au moyen d'autobus de 70 places.

La nouvelle ligne sera ouverte dès dimanche prochain 29 septembre, soit au moment de l'introduction de l'horaire d'hiver. Le premier départ du Petit-Savagnier, à 7 h 20, amènera les voyageurs à Neuchâtel à 7 h 45. Quatre autres courses sont prévues dans la journée avec arrêts au Verger-Rond, à Fenin, à Vilars et au Grand-Savagnier.

Autre avantage, enfin, pour les habitants de Savagnier : ils auront désormais leur courrier du matin ... le matin même, le premier autocar passant à la poste de la gare avant de quitter Neuchâtel.

(Avipress J.-P. Baillod)

LA PROCHAINE SAISON MUSICALE À NEUCHÂTEL

Voici, grâce aux renseignements fournis par l'ADEN et par les diverses agences, le calendrier de la saison 1968-69.

2 octobre. 1er concert d'abonnement : I. Perlman, violoniste, et l'Orchestre symphonique de Berne. Direction Charles Dutoit.

9 octobre : les Compagnons de la chanson.

11 octobre : Récital de piano Alain Bernheim.

13 octobre : Collégiale : Récital d'orgue J. Piccand.

14 octobre (évent. 25). Récital Samson François.

15 octobre. Ensemble folklorique de l'Université de Bratislava.

16 octobre. Récital « Barbara ».

20 octobre. Collégiale : A. Wachsmuth-Lœw et S. Ducommun.

24 octobre. Concert de l'OCN avec Pierre Boulanger, récitant.

27 octobre. Collégiale : l'organiste Albert Leklerck.

5 novembre (évent. 7 ou 8). L'ensemble noir « The Muddy Chicago Blues Band ».

7 novembre. 2me concert d'abonnement : Byron Janis, pianiste, et l'OSR, dir. P. Klecki.

10 novembre. Au Lyceum : violon et piano avec Françoise Siegfried et Urs Vœgelin.

18 novembre. Récital Segovia.

25 novembre. Au Théâtre de poche : guitare classique avec M. Dietrich.

28 novembre. Concert de l'OCN. Soliste : Juliette Bise.

29 novembre. Au théâtre : Orchestre tzigane.

5 décembre : 3me concert d'abonnement : Ayla Erduran, violoniste, et l'OSR, dir. Klecki.

8 décembre. Collégiale : concert de l'Avent par l'Orphéon.

1969 :

19 janvier. Au Lyceum : Juliette Bise, soprano et E. Huber, piano.

23 janvier. 4me concert d'abonnement : le « Nonetto » tchèque.

9 février. Au Lyceum : Récital de piano par Marie-Louise de Marval.

15 février (environ). Carmina Burana, de C. Orff, par les chœurs du gymnase, dir. G.-H. Pantillon.

20 février. Concert de l'OCN. Soliste : H. Datyner.

27 février. Récital de piano Alfred Brendel.

2 mars. Au Lyceum. Violoncelle et piano avec F. Winzap et T. Leonhardt.

5 mars (au lieu du 27 février). 5me concert d'abonnement : le Dartington String Quartet.

7 mars. Le fantaisiste Fernand Raynaud.

8 mars. La petite chorale de « Clos heureux ».

15 et 16 mars. Au Temple du bas. Concert de la Société chorale : le Requiem de Verdi.

23 mars. Au Lyceum B. Buxtorf, P. Wavre, flûtistes, J. Goverts, claveciniste.

27 mars. 6me concert d'abonnement : Isaac Stern et l'OSR, dir. Kelcki.

29 mars. Concert de gala de la Musique militaire.

25 avril. Concert de l'OCN. Soliste : V. Perlemuter.

Du 30 avril au 11 mai. Printemps musical de Neuchâtel (7 concerts).

Un ou deux concerts organisés par le Conservatoire et quelques manifestations de dernière heure compléteront sans doute cette liste, d'ores et déjà assez impressionnante.

En ce qui concerne les concerts d'abonnement, nous avons tout lieu d'être satisfaits. Enfin ! on a songé à secouer la poussière, à mettre à l'heure une pendule dont le retard devenait consternant... Enfin ! une place de choix est réservée à quelques chefs-d'œuvre du dernier demi-siècle : Suite lyrique de Berg, Troisième concerto de Prokofiev, Concerto pour orchestre de Bartok. Sans oublier Britten, Stravinsky, Novak et Martinu. Pourvu que ça dure...

Nul doute que cet alléchant programme sera mis en valeur par des interprétations exceptionnelles. Ne s'est-on pas assuré le concours de quatre illustres virtuoses du clavier et de l'archet : B. Janis, I. Perlman, I. Stern, Ayla Erduran ; celui du jeune et déjà célèbre chef romand Ch. Dutoit, qui dirigera le premier concert ; celui du « Nonetto » tchèque et du Dartington Quartet, nouveaux venus à Neuchâtel ? Là aussi, le vent du renouveau a soufflé...

Si le violon l'emporte nettement dans nos concerts d'abonnement, le piano, partout ailleurs, tient la vedette. Quatre récitals lui sont consacrés : ceux de l'infatigable Alain Bernheim, de Samson François, d'Alfred Brendel et (au Lyceum) de Marie-L. de Marval. Signalons tout particulièrement celui de A. Brendel, jeune pianiste autrichien déjà fort connu à l'étranger, prix du disque 1965 (sonate de Beethoven), qui se présentera dans un programme original où Bartok et Liszt figurent en bonne place.

De son côté, l'OCN, dirigé par E. Brero, nous propose 4 concerts... et 4 solistes : Pierre Boulanger qui sera le récitant dans « Pierre et le loup », de Prokofiev ; Juliette Bise, Harry Datyner et V. Perlemuter. Nous reviendrons très prochainement sur cet ensemble qui, depuis une quinzaine d'années, contribue si efficacement à enrichir notre vie musicale.

On pourrait en dire autant des concerts du Lyceum (cinq cette saison), souvent consacrés à des genres trop négligés chez nous : le lied, le récital de violoncelle, la musique de chambre. Dommage que la salle soit si petite et ne puisse accueillir qu'un auditoire aussi restreint !

L. de Mv.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites de Boudry vendra, par voie d'enchères publiques, **le mercredi 2 octobre 1968, dès 14 heures,** au local des ventes à Boudry, les biens ci-après désignés :

Dès 14h : Agencement et fournitures de tapissier-décorateur

Une machine à coudre électrique Singer ; une machine à carder avec accessoires marque Plüss ; une perceuse électrique Skil avec accessoires ; une machine à recouvrir les boutons ; outils de tapissier ; vis et clous ; 3 paires de chevalets dont une paire réglable ; tabouret de tapissier ; plateaux bois ; une pelle à neige ; une échelle tubulaire ; une vieille machine à écrire Underwood ; passementerie ; déchets de mousse pour coussins ; coupons de tissu ; rouleau de plastique ; toile forte et toile à garnir ; rouleaux de sangles ; ressorts ; 2 fauteuils de jardin, neufs ; une table gigogne hollandaise neuve ; 2 poufs en skai, neufs ; 2 passages de bain, neufs ; un tapis de bain mousse, neuf ; coussins à fleurs, neufs ; un matelas à ressorts, neuf, avec protège-matelas ; 2 sommiers neufs ; 1 coffre à jouets, neuf ; jetés de divan neufs ; un divan ; matelas ; chaises longues ; un ancien canapé ; une commode 4 tiroirs ; un meuble 5 tiroirs ; une petite layette, ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé.

Dès 16 h : Mobilier

Un entourage de lit avec bibliothèque vitrée ; fauteuils divers ; petites tables ; une table avec lampe à pétrole encastrée ; 1 frigo « Sibir » 50 litres ; un sèche-cheveux et un coussin électrique Solis ; lampes ; chaises ; 2 cannes à pêche ; un porte-commission ; 3 jerrycans en plastique ; livres ; disques ; une machine à coudre Bernina Record électrique, avec mallette ; un appareil de télévision Philips ; un radio Biennophone avec pick-up Philips ; une antenne de télévision ; une tente de camping, 5 places ; une mallette avec ustensiles de camping.

Conditions de vente : au comptant, conformément à la L.P. Mise en vente réservée en ce qui concerne la machine à carder.

Pour visiter, le local des ventes sera ouvert le jour des enchères dès 13 h 30.

OFFICE DES POURSUITES
BOUDRY

IMMEUBLES

Particulier cherche à acheter, dans le littoral neuchâtelois, régions Cortaillod, Bôle, Cormondrèche, Saint-Blaise,

ancienne maison ou petit rural à rénover

si possible avec dégagement, jardin.
Etat sans importance. Entrée à convenir. Discrétion assurée.
Adresser offres écrites à JE 5187 au bureau du journal.

CHEXBRES - *Riviera vaudoise*

● appartements à vendre ●

Occasions à saisir :

3 p. **Fr. 99 000.—** et **Fr. 122 000.—**
4 p. **Fr. 136 000.—** et **Fr. 190 000.—**

Facilités de paiement.

Construction soignée de grand standing. Vue imprenable. Plein sud. Isolation maximum. Tranquillité. Proximité magasins.

Renseignements et vente :

Résidence FLEUR DE LYS, 5 bis, ch. des Trois-Rois, 1005 LAUSANNE Téléphone (021) 23 04 51.

Permanence sur places à CHEXBRES, samedi et dimanche de 10 heures à 17 heures.

Lac de Neuchâtel

A vendre à Cheyres, près d'Estavayer-le-Lac, à quelques mètres du lac,

chalet neuf

comprenant : salle de séjour, 3 chambres à coucher, cuisine, W.-C., douche, garage, terrasse couverte.
Prix : 52,000 fr.—.
Terrain communal en location, 600 m2 à 50 c. le m2.
Bail 99 ans.
Pour visiter, s'adresser à **Louis Perrin, constructeur, 1463 Chêne-Pâquier.**
Tél. (024) 5 12 53.

Villa à vendre à Couvet

3 appartements chauffés au mazout, jardin, véranda, salle de bains, 2 garages ; situation tranquille et ensoleillée ; libre tout de suite.
W. Francfort, Couvet, tél. (038) 9 61 72.

A vendre à Misery (Fribourg)

VILLA

7 pièces sur un niveau, construction de 1961, à 7 km de Fribourg - Payerne et Morat (lac-université) 220,000 fr. Régie Jean Bally & Cie, rue de Bourg 17 Lausanne Tél. (021) 22 15 73 (L. Ramel)

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Médecin allemand avec famille (trois enfants) cherche

APPARTEMENT

ou maison de 5 à 6 pièces, avec jardin, à Neuchâtel ou proches environs.
Adresser offres à Dr M. Beck, 28 Bremen, Hastedter Osterdeich 162 / Allemagne.

OFFRES D'EMPLOIS

Maison hospitalière cherche

INFIRMIÈRE DIPLÔMÉE

Entrée : 15 octobre.
Tél. (021) 61 26 12.

Nous cherchons, pour entrée immédiate,

aide-ferblantier en bâtiment

pouvant travailler occasionnellement comme aide-monteur sanitaire.
Candidat suisse ou étranger avec permis C.
Téléphoner ou se présenter chez BAUERMEISTER & Cie, Place-d'Armes 8, Neuchâtel. Tél. 5 17 86.

La Compagnie des Tramways

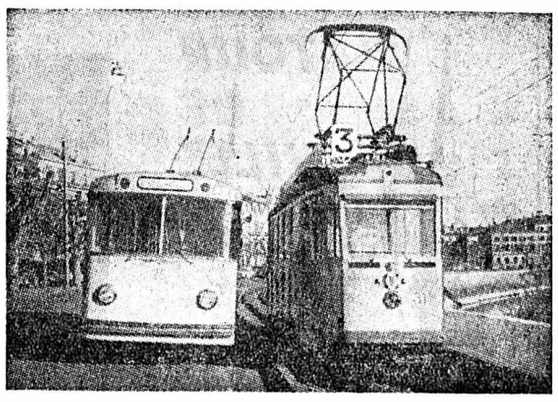

de Neuchâtel engage

des contrôleurs-conducteurs

tramways - trolleybus - autobus - funiculaires.
Formés aux frais de la compagnie.

Les candidats, âgés de 20 à 35 ans, ayant le sens des responsabilités, désirant se créer une situation stable, peuvent se présenter ou écrire à la direction, quai Ph.-Godet 5.

L'Electricité Neuchâteloise cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

un dessinateur copiste

(éventuellement dessinatrice)

pour dessins de schémas d'automatisation.

Place conviendrait également à personne aimant le dessin et désirant se perfectionner.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à la Direction de l'Electricité Neuchâteloise S.A., rue Pourtalès 13, Neuchâtel.

Ω OMEGA

Pour l'entretien des ascenseurs et monte-charges installés dans nos usines, nous engageons un

monteur

possédant une formation de base de mécanicien-électricien ou similaire, assortie d'une spécialisation ultérieure dans la branche des ascenseurs.
Ce poste conviendrait particulièrement à monteur itinérant désireux de se stabiliser.

Prière d'écrire, de téléphoner ou de se présenter à OMEGA, dépt du personnel de fabrication, 2500 Bienne. Tél. (032) 4 35 11.

Le **GARAGE DU ROC A HAUTERIVE (NE)** cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

SERVICEMAN

pour ses stations d'essence

Nous demandons personne de confiance.
Nous offrons :
salaire intéressant, ambiance de travail agréable, installations modernes, avantages sociaux.

Faire offres ou se présenter :
GARAGE DU ROC
Agent officiel Opel - Chevrolet - Buick
Hauterive-Neuchâtel
Tél. (038) 3 11 44

Vente d'appartements

Vu le grand succès des maisons à vente par appartement de l'entreprise Giovannini & Cie, à Tramelan (Jura bernois), cette dernière offre à vendre dans le haut de Saint-Blaise (NE), situation résidentielle, vue imprenable :

magnifiques appartements de 4 ½ pièces, tout confort, avec machine à laver dans chaque appartement, terrain et garage compris.

Prix d'achat : 99,000 fr., tout compris.
Pour traiter : 25,000 fr.

Les plans et détails sont à la disposition des amateurs chez M. Oscar Appiani, Vy-d'Etra 30, Neuchâtel, tél. (038) 3 14 78 ou 3 14 77.

Pour mieux se rendre compte, des visites sont organisées dans les 10 maisons déjà construites.

A LOUER

CORNAUX

A louer, dès le 24 octobre 1968, appartement moderne de 4 pièces. Tout confort.
Loyer 315 fr. + charges.
Tél. gérance, 3 26 57.

A louer jusqu'au printemps

chalet meublé

chauffage à mazout, région Jura neuchâtelois.
Adresser offres écrites à KF 5188 au bureau du journal.

Dem. à louer

Dame seule, solvable, cherche

appartement

chauffé, 1 pièce, 1 cuisine.
Tél. (038) 4 22 96.

ROTARY

cherche, pour une de ses employées,

un logement

studio ou deux pièces

avec confort.
Faire offres à :
FABRIQUE DE MONTRES ROTARY S.A.
Côte 106, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 5 98 01.

Nous engageons

dessinateur ou dessinatrice qualifié(e)

en horlogerie
ou micromécanique

Prière de faire offres sous chiffres D 40,587 U à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Bureau de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

employée débutante

(âgée de 16 à 18 ans)

Semaine de cinq jours. Quatre semaines de vacances annuelles.
Faire offres sous chiffres BT 5157 au bureau du journal.

DERBY *vox electronic*

engage :

HORLOGER-DÉCOTTEUR
CENTREUSE DE SPIRAUX
DAMES ET DEMOISELLES

pour travaux fins d'horlogerie.
Formation rémunérée peut être envisagée.

Téléphoner ou se présenter à Derby S.A., 4, Place de la Gare, 2000 Neuchâtel, Tél. 038 / 5 92 13.

EXPOSITION D'APPARTEMENTS EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGE A CERNIER, rue du Bois-Noir 1

les 28 et 29 septembre, 5 et 6 octobre 1968, de 11 à 21 heures ;
pendant la semaine du 30 septembre au 4 octobre 1968, de 18 à 21 heures
ou sur rendez-vous.

Nous vous invitons à visiter ces appartements de 4 ½ et 5 ½ chambres, très confortables, que nous avons construits à votre intention à des prix avantageux. Situation ensoleillée avec vue sur tout le Val-de-Ruz.

Deux appartements ont été meublés et aménagés avec beaucoup de goût par une architecte d'intérieur, avec le concours des fournisseurs réputés indiqués ci-dessous.

MEUBLES ET RIDEAUX :
Perrenoud Meubles S.A.
Cernier

TAPIS :
Brodbeck & Cie
Bienne

ARTICLES DE QUINCAILLERIE :
A. Rochat
Cernier

ÉCLAIRAGE :
Willy Veuve
Fontainemelon

MAITRE D'OUVRAGE :
IDÉAL POUR TOUS
Coopérative de construction
Cernier

ARCHITECTURE :
Dr Krattiger & Cie
Bienne

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR :
Mme Butschka Graf
de la Sté Dr Krattiger & Cie
Bienne

RENSEIGNEMENTS ET VENTE :
Dr. Krattiger & Cie
résout tous vos problèmes immobiliers
Place de la Gare 9
2500 Bienne
Tél. (032) 2 60 74

CaRnaby

simultanément
à Londres et Paris

présente sa nouvelle collection d'automne

En exclusivité les grands couturiers de Paris et de Londres

Carnaby

habillera la femme IN, IN, in, in,
Mode jeune - relaxe

Pantalons hommes: coupe française
Chemises hommes: Franck-Olivier

Seyon 5b Neuchâtel Tél. (038) 4 32 21

Boutique prêt-à-porter

nous agrandissons pour mieux vous servir!

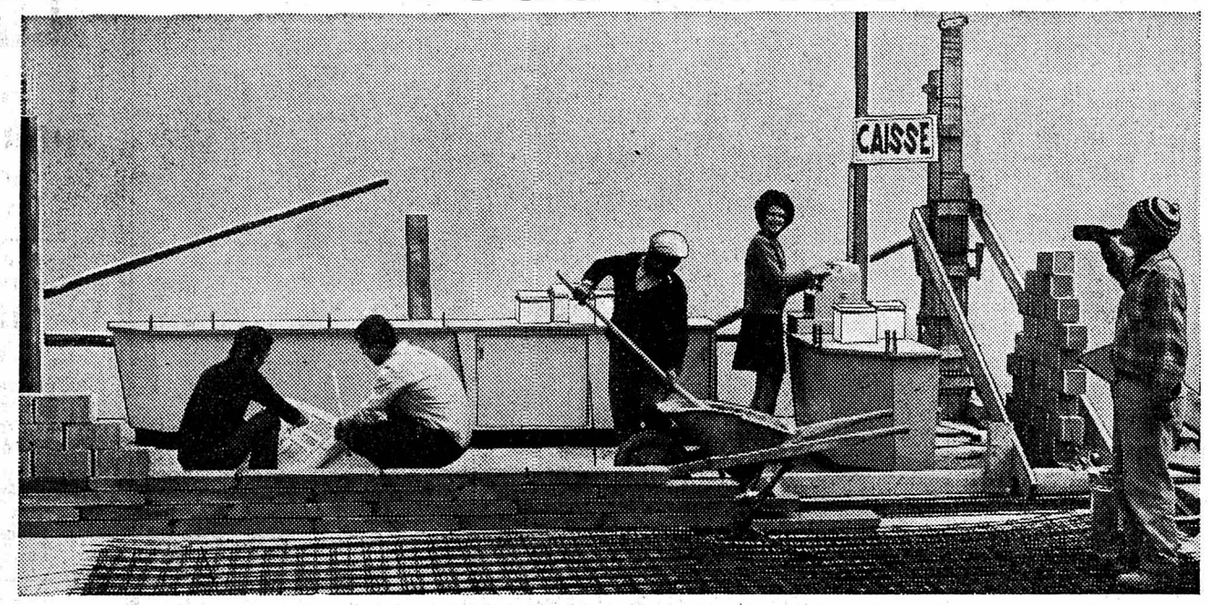

Dès l'automne 1969, notre magasin sera beaucoup plus grand et beaucoup plus moderne. Pendant la durée des travaux nous tenons à conserver un étroit contact avec notre estimée clientèle en mettant en vente chaque semaine nos...

offres transformations

«à vous d'en profiter»

✱ Articles exposés en vitrine et sur table au rayon respectif.

Grand camion en plastic couleur, 6 roues, avec benne basculante, longueur 45 cm **3.95**

Gonset

Nous vous recommandons nos
3 BONNES SPÉCIALITÉS

- Pintadeaux frais
- Canetons du pays
- Jeunes pigeons

Lehnherr frères
le magasin spécialisé
Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 5 30 92

Grand choix de tapis d'Orient anciens

A. MIORINI tapissier - décorateur
Neuchâtel Chavannes 12

Vos manteaux et vestes de CUIR sont transformés chez R. POFFET tailleur, Ecluse 10. Tél. 5 90 17, Neuchâtel

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Nos premières coiffeuses et nos esthéticiennes diplômées sont à votre disposition pour réaliser tous vos désirs

Paris Beauté

BASSIN 8 - ✆ 40909
NEUCHÂTEL

LINGERIE

GRAND CHOIX DE:

DÉSHABILLÉS
CHEMISES DE NUIT
PYJAMAS
LISEUSES
COMBINAISONS
CHEMISES DE JOUR
SPENCERS
SLIPS-CULOTTES
SOUS-PANTALONS

dans les meilleures qualités de laine-coton
JERSEY - SOIE - HÉLANCA - NYLON

Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHATEL

SAUCISSON neuchâtelois **1.75**
La pièce 200 g

CHARCUTERIE assortie **55**
100 g —.

AVEC RISTOURNE
dans tous les magasins
coop

Baisse!

Raisin Gros-Vert de France

le kilo **1.-**

MIGROS

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

114me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

ABSINTHE

Un ancien habitant de Boveresse réussira-t-il à la ressusciter au Canada?

Dans un récent article consacré à la disparition totale de la culture d'absinthe à Boveresse, nous avions parlé du dernier survivant des planteurs, M. Charles-Henri Barrelet, ancien président de commune, et exilé depuis plusieurs années au Canada.

Nous concluions en émettant l'hypothèse selon laquelle M. Barrelet, dans sa nouvelle patrie, devait rêver quelques fois à la « fée verte ».

Or, il ne s'agit pas seulement d'un rêve si l'on en croit la correspondance échangée entre M. Barrelet et un vieil ami fleurisan.

Ce dernier nous dit, d'après de récentes nouvelles, la persévérance de M. Barrelet pour introduire l'absinthe dans le grand pays de l'Amérique du Nord.

L'ex-grenouillard aurait du reste fait construire un alambic et préparé des installations adéquates de façon à fabriquer la fameuse liqueur du Val-de-Travers officiellement prohibée en Suisse.

PAS POUR... AUJOURD'HUI !

Mais malgré des pourparlers menés depuis trois ans avec les autorités, M. Barrelet n'a pas encore eu gain de cause. La raison motivant le refus est la teneur en alcool de « la bleue » dépassant 50 degrés.

A cela viennent paraît-il s'ajouter des considérations d'ordre politique car il n'est point facile de faire tomber les préjugés même si l'absinthe a une réputation faite d'une ceinture dorée...

Peut-être la patience de M. Barrelet finira-t-elle par triompher. Si tel était le cas, piquant serait de voir un jour un Neuchâtelois de bonne souche et de bon nom, vendre sans contrainte l'apéritif soi-disant maudit. Ceci de l'autre côté de l'Atlantique.

Un Butteran a bien réussi son coup avec les parapluies à Madagascar. Pourquoi un Boveressan ne parviendrait-il point à ses fins en un monde où tout est désormais devenu possible — surtout l'impossible ...

G. D.

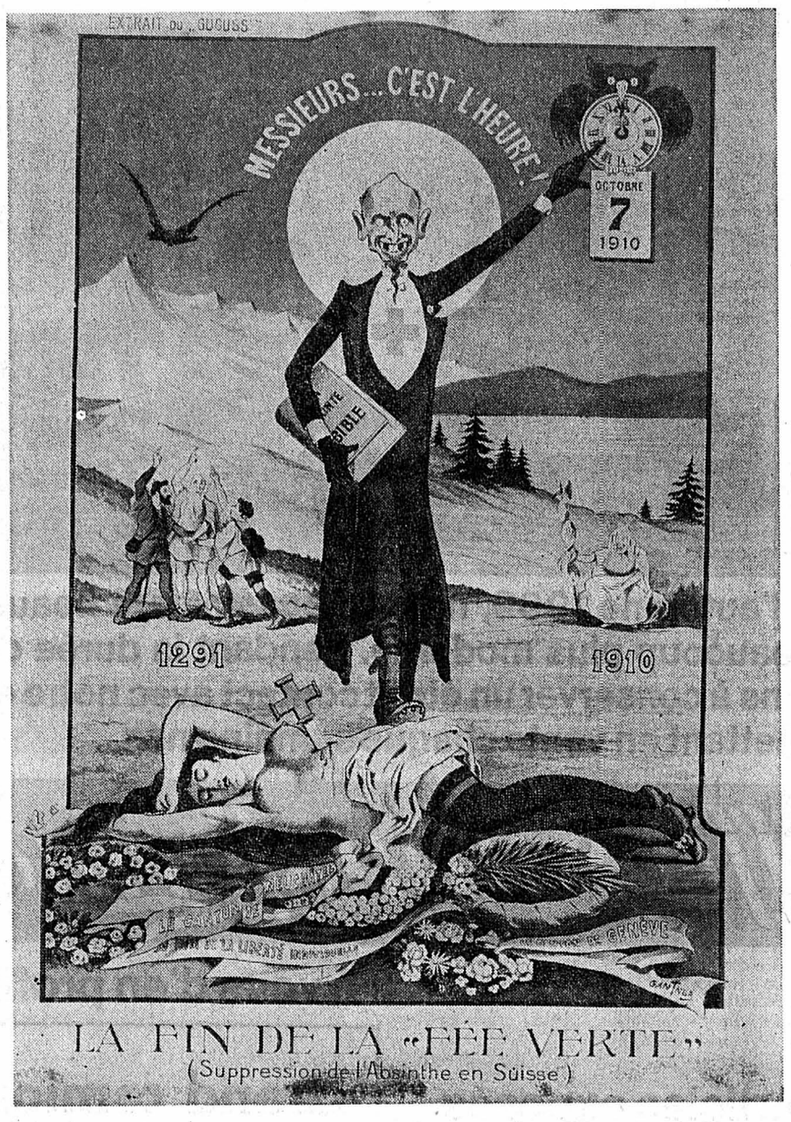

Pour qui sonne le glas... (Extrait du « Guguss ».)
(Avipress - Schelling)

BOVERESSE

Enfin un président

(c) Réunie hier soir, la commission scolaire de Boveresse, qui, jusqu'à présent, n'avait pas pu trouver de président, a formé son bureau de la manière suivante : M. Louis Racine, président ; Mme Jacqueline Rub, vice-présidente ; Mme Léone Bieler, secrétaire.

Après quinze années de tractations entre l'Etat et Travers

L'EAU DU BOIS-DE-CROIX SERA CHLORÉE

ON 1950, la commune de Travers construisait une station de pompage au Bois-de-Croix, entre la route cantonale et la voie ferrée du R.V.T. Les prélèvements faits à l'époque avaient été concluants quant au débit et à la qualité.

Furent ensuite entrepris les travaux de la correction de l'Areuse. Le puits fut asséché et les pompes se désamorçaient. L'Etat refusa d'admettre une relation de cause à effet entre l'abaissement du niveau de la rivière et le puits tari.

La commune resta fermement sur ses positions. Les tractations durèrent une quinzaine d'années...

Finalement, le canton consentit à forer un nouveau puits, sa pompe immergée étant reliée aux installations communales.

CHLORAGE

La qualité de l'eau de ce second puits se révéla inférieure à celle du premier. C'est pourquoi on décida de la chlorer.

Les installations seront payées par l'Etat, la commune ayant à sa charge les frais d'exploitation.

Le chlorage sera mis au point incessamment. Il le serait déjà peut-être si un retard n'était pas survenu à cause des pluies torrentielles de ces dernières semaines et des fortes crues de l'Areuse.

Depuis le Bois-de-Croix, l'eau clhorée — constituant un apport complémentaire — sera pompée dans le réservoir et distribuée dans un certain secteur directement dans les conduites. Une fois dans le réservoir, elle se mélangera à l'eau de source avant d'être redistribuée au village.

La station du Bois-de-Croix a une activité très variable suivant le caprice des saisons plus ou moins pluvieuses. Elle constitue cependant un appoint nécessaire aux besoins de la localité.

G. D.

FLEURIER - FLEURIER

Concours fédéral de tir de sections

(c) La société de tir au petit calibre « L'Arbalète » a participé au concours fédéral de sections décentralisé. Les tireurs du Vallon ont réalisé d'excellents résultats. Voici le palmarès :

1. Frédéric Giroud, Travers, 90 points (maximum) 2. Hermann Otz, Travers, 88 ; 3. Maurice Raboud, Noiraigue, 85 ; 4. Michel Otz, Travers, 83 ; 5. Erwin Rosa, Fleurier, et Philippe Petitpierre, 82 ; 7. Armin Bohren, Couvet, 81 ; 8. André Krugel, Travers, et Oscar Cuany, Couvet, 80 ; 10. Louis Béguin, Fleurier, Waldemar Iten, Fleurier, et Edy Wanner, Couvet, 78.

Tous ces tireurs ont obtenu la mention fédérale et la distinction.

Arthur Courvoisier et Xavier Lampart, de Fleurier, ayant totalisé chacun 76 points, ont obtenu la mention fédérale.

Le Basketball-club fête ses vingt ans d'existence

Après une période d'adolescence qui ne fut pas toujours facile, le Basketball-club Fleurier entre cette année dans sa majorité. L'événement sera marqué ce week-end par une série de manifestations qui réuniront une bonne partie des anciens et des nouveaux clubistes. A cette occasion se déroulera également la 9me édition du tournoi franco-suisse sous la forme dite « charivari ».

Fondé en novembre 1948 par un groupe de jeunes sportifs acquis à la cause de ce jeu venu d'outre-Atlantique, le BBC Fleurier a connu depuis lors des fortunes diverses, aussi bien dans le domaine de la compétition que dans celui des finances. Malgré cela, le bateau est toujours resté à flot et vogue même allègrement depuis quelques années sous la gouverne avisée de son cinquième président en charge, M. François Calame.

UN PEU D'HISTOIRE

Dès les premières années, les résultats sont encourageants puisque l'équipe obtient le droit de jouer en ligue nationale B. Mais dès 1955, le club doit renoncer à la ligue supérieure pour raisons financières et poursuit sa carrière en série cantonale. Entre-temps, l'inauguration d'un terrain de jeu sur la place de Longereuse (1953) donnait un nouvel essor sportif à la société dont la caisse avait néanmoins encore trop tendance à demeurer vide. Il en fallait cependant beaucoup plus pour décourager les quelques fanatiques qui continuent à pratiquer leur sport favori envers et contre tout. A défaut d'un public dont les sautes d'humeur ne constituent pas toujours forcément un avantage, les basketteurs fleurisans entreprennent de sceller des amitiés plus durables et plus solides avec d'autres clubs, et notamment avec des équipes d'outre-Jura où le baskett avait déjà acquis ses lettres de noblesse. C'est ainsi que naît un cycle de rencontres annuelles avec Pontarlier, Cuvier, Audincourt, Arbois ou encore Ambérieux, sans oublier Baulmes-les-Dames dont les anciens se souviennent avec un brin de nostalgie.

Dès la saison 1964-65 enfin, le BBC Fleurier remonte en ligue nationale B pour s'y maintenir trois saisons au prix de grands sacrifices, car il devient difficile de rivaliser avec les clubs de villes qui disposent d'un plus grand réservoir de joueurs. En 1967, la relégation en première ligue n'empêchera cependant pas le club fleurisan de présenter deux équipes seniors et une équipe junior et d'atteindre l'effectif record de 33 membres à la veille de sa majorité !

A. B.

Le Musée régional compte des amis même... au Tennessee !

De notre correspondant :

Le comité du Musée régional du Val-de-Travers (ancienne société du Musée de Fleurier) a reçu une lettre datée de Chattanooga, l'une des plus importantes villes du Tennessee, aux Etats-Unis d'Amérique. L'expéditeur de cette missive ayant appris par la lecture d'une revue hebdomadaire suisse que le musée sis dans le quartier du Pasquier, à Fleurier, était à la veille d'une réorganisation totale, annonçait sa participation à la souscription ouverte à cet effet au lendemain de l'achat de l'atelier du pendulier Bernet.

On sera moins surpris de cet acte de générosité quand on saura que son auteur n'est autre que le petit-fils de Heinrich-Volkmar Andreae (1817-1900), pharmacien à Fleurier pendant près de soixante ans. Nous avons déjà évoqué le souvenir de cette éminente personnalité. Rappelons que l'ancien apothicaire fleurisan — dont le portrait peint est conservé au Musée régional — fut l'un des fondateurs du Club jurassien, de l'hôpital de Fleurier et de la société du Musée, créée en 1859. Aussi n'est-il guère étonnant que son petit-fils, F.V. Andreae, ingénieur-électricien à Chattanooga, ait songé à son grand-père en lisant outre-Atlantique une information relative au Musée. De plus, il mentionne dans sa lettre qu'il possède au Tennessee deux gravures de Charles-Edouard Calame, dont l'une représente un tronçon de la rue du Temple, à Fleurier, en 1840 ; or, on y voit justement l'ancienne pharmacie du village (l'actuel No 16 de ladite rue) devant laquelle Heinrich-Volkmar Andreae est en train de remettre à une cliente un flacon contenant on ne sait quel remède, mais sans doute l'une de ces potions aux herbes médicinales dont il avait le secret. Quant à l'autre gravure de Calame, très recherchée elle aussi comme toutes les œuvres de cet artiste, elle montre deux femmes près de la fontaine des Raisses.

Notons enfin que le Musée régional du Val-de-Travers compte également au nombre de ses souscripteurs d'autres personnalités de marque : le général Hartung, ancien gouverneur militaire de la région de Lyon, et M. Marc Barbey-Clément, ministre plénipotentiaire, ambassadeur de France à Lagos, capitale du Nigeria. Comme l'ingénieur Andreae, ces deux familles conservent des liens étroits avec Fleurier et, plus encore, avec le Pasquier où elles ont pignon sur rue, à deux pas du bâtiment du Musée.

LA CHAUX-DE-FONDS

Trop de cycles et de cyclomoteurs en mauvais état !

(c) Depuis lundi, la police locale de la Chaux-de-Fonds soumet à un examen minutieux les cycles et cyclomoteurs des écoliers chaux-de-fonniers en particulier, mais de tous les usagers en général.

Eh ! bien, vous nous croirez si vous voulez, mais les premières expertises ont révélé de terribles lacunes dans l'état de ces engins. Deux collèges ont été passés au peigne fin, et près du tiers des vélos à moteurs ou non se sont révélés défaillants, soit freins usés, équipement électrique mal réglé ou inexistant.

Côté moteurs, ce sont les « truquages » qui forment le défaut essentiel : en effet, les jeunes gens ont pris la mauvaise habitude de pratiquer diverses manœuvres sur leurs moteurs pour augmenter la vitesse, le bruit, que sais-je ! Cette action de surveillance, intitulée « Quinzaine des cycles et cyclomoteurs », va durer jusqu'au 5 octobre ; elle servira d'avertissement ; mais passé cette date, l'on sera bien obligé de sévir. Pour l'instant, on lance un cri d'alarme : il y a trop, beaucoup trop de cycles et de cyclomoteurs en mauvais état.

Autorisation de garantir un emprunt : rapport du Conseil communal

Dans sa séance de mercredi 2 octobre le Conseil général de la Chaux-de-Fonds aura à se prononcer sur un rapport du Conseil communal. Celui-ci a trait à l'appui de l'autorisation de garantir un emprunt de 150,000 fr. à la Société anonyme en voie de constitution « Téléski du Chapeau Rablé S.A. »

Un groupe de citoyens de la ville s'intéressant à la pratique du ski s'est donné pour tâche de créer puis d'exploiter un téléski dans les environs immédiats de la Chaux-de-Fonds soit au lieu-dit la Recorne.

Constatant le succès remporté les soirs d'hiver, lorsque les conditions d'enneigement favorisent le ski, sur des pistes éclairées ils ont estimé que l'installation d'un monte-pente serait un perfectionnement particulièrement apprécié des adeptes de ce sport.

Le projet exposé a paru digne d'intérêt au Conseil communal qui a encouragé cette initiative et les propositions portant sur la garantie à accorder pour le capital.

La Société de banque suisse a fêté ses 50 ans en musique

(c) Heureuse et élégante façon de marquer son cinquantenaire, la Société de banque suisse des Montagnes neuchâteloises l'a fait en éditant un savoureux et chaleureux ouvrage du préfet Haldimann, « Le Jura neuchâtelois au fil du temps », dont notre chroniqueur littéraire a dit tout le bien. Mais voilà que, pour sa cérémonie chaux-de-fonnière (au Locle, la fête aura lieu en décembre), la S.B.S. avait eu l'excellente idée d'inviter au théâtre une phalange d'artistes de chez nous, Elise, Françoise et Robert Faller, Jeanne Marthaler, Alexandre Rydin, Henri Bouchet, piano, hautbois, cor, flûte, clarinette et basson, pour exécuter trois douces et agréables pages classiques, Melchior Franck, de cette musique renaissance qu'on n'entend jamais, hélas, de Frantz Dansi, et enfin le « Quintette en mi B. K. 452 de Mozart, œuvre maîtresse et qui donna à cette cérémonie racée sa clef de voûte.

Par ailleurs, le directeur du siège de la Chaux-de-Fonds, M. André Favre, et le directeur général H. Strasser, de Bâle, dans un français accompli, nous rappelèrent l'étonnante figure de Léopold Dubois, ce Loclois qui devint un des grands financiers et économistes internationaux du début du siècle, président du comité financier de la SDN, grâce à qui il y eut une S.B.S. dans les Montagnes et à Neuchâtel (1920) trente ans avant Berne. Le chef du gouvernement neuchâtelois, M. Carlos Grosjean, souligna, lui, la confiance que l'institut bancaire jubilaire avait accordée à l'Etat de Neuchâtel au temps où il était tout près de la banqueroute à cause des ravages de la crise et du chômage, ou quand il essayait de rattraper le grave retard dans son équipement énergétique en entrant parmi les producteurs d'électricité afin de pouvoir fixer avec eux les prix.

Prochaine inauguration d'un nouveau service à l'hôpital

C'est jeudi 10 octobre que sera inauguré à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds le service de rhumatologie-physiothérapie. Ce service est placé sous la responsabilité médicale du Dr Henri Ott.

Au tribunal de police

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a tenu audience hier sous la présidence de M. Daniel Blaser, suppléant, assisté de M. Urs Aesbacher, greffier.

Il a condamné :

J.-M. C., actuellement détenu, pour ivresse au volant, infractions à la LCR et à l'OCR, et ruptures de ban, à 20 jours d'emprisonnement, sans sursis, réputés subis par la détenteion préventive et à 260 francs de frais.

M. D., actuellement détenu, pour infraction à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers à 7 jours d'emprisonnement, sans sursis, réputés subis par la préventive et à 70 fr. de frais.

G. B., actuellement détenu pour ruptures de ban à 15 jours d'emprisonnement, sans sursis réputés subis par la préventive et à 100 fr. de frais.

R. O., de la Chaux-de-Fonds, pour ivresse au guidon, à 5 jours d'emprisonnement, sans sursis, à 50 fr. d'amende et 120 fr. de frais.

Mme I. B., et P. S., tous deux de Neuchâtel, pour abus de confiance et détournements de peu d'importance, par défaut, à 100 fr. d'amende et 20 fr. de frais chacun.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 25 septembre

PROMESSE DE MARIAGE. — Philippin, Gérard-Auguste, mathématicien, et Capitaine, Claude-Marcelle.

DÉCÈS. — Sprener, Jean-Dominique, boîtier, né en 1901, époux de Blanche-Henriette, née Vuilleumier, dom. Frênes 2. Petit, née Senn, Olga, veuve de Petit, Marc-François, Hirondelles 2.

Fillette blessée

(c) La petite Janique Pascale, 11 ans, de la Chaux-de-Fonds, roulait à bicyclette hier à 18 heures à la rue du Crêt. Tout à coup, la roue de sa machine se prit dans le rail des Chemins de fer du Jura et la fillette tomba sur lachaussée. Légèrement blessée, elle a pu regagner son domicile après avoir été pansée.

VAUD - VAUD - VAUD

Nombreux accidents mortels : Le Grand conseil s'en préoccupe

(c) Le Grand conseil vaudois a clos sa session extraordinaire de septembre, hier, avec le deuxitme débat des projets de loi modifiant celles sur l'instruction publique secondaire et sur l'orientation et la formation professionnelles. Rien de nouveau n'est sorti du débat. Mme Ménétrey (pop) a remis sur le tapis son amendement tendant à fixer à 20 le nombre d'heures d'enseignement des maîtres au gymnase (le gouvernement en proposait 22). Son amendement fut repoussé à une très forte majorité. Les maîtres auront donc 22 heures de cours. Pour le reste, le Grand conseil s'en est tenu au vote de lundi.

M. Amédée Favre (soc) a développé une motion demandant l'introduction d'un impôt ecclésiastique. Cette motion a été renvoyée au Conseil d'Etat pour être étudiée en même temps que la motion de M. Maurice Rochat, qui demandait le printemps dernier où en était l'étude du statut des catholiques dans le canton.

La prochaine session s'ouvrira le 11 novembre avec la discussion du budget de 1969, dont le déficit a déjà été ramené de 16 à 4 millions.

Signalons encore que M. Ravussin, chef du département des travaux publics, avait répondu, hier, à l'interpellation Agassis et consorts sur les accidents de la circulation (en rapport avec les accidents mortels survenus entre Peney et Vuitebœuf).

On va multiplier les panneaux de signalisation, notamment pour les deux mauvais virages situés entre Peney et Vuitebœuf, sur la route Yverdon - Sainte-Croix. Plus tard, la route sera améliorée. D'autre part, la gendarmerie doit faire l'acquisition d'un deuxième radar pour contrôler la vitesse des véhicules. Enfin, l'amélioration générale du réseau routier est une affaire de longue haleine. Mais tout cela n'empêchera jamais les imprudents et les téméraires d'être ce qu'ils sont !

Un accord entre médecins et caisses maladie

(c) La Société vaudoise de médecine et la Fédération vaudoise des caisses maladie, ont signé un protocole réglant la situation actuelle dans le canton. Aux termes de cet accord, les prestations statutaires sont régulièrement remboursées aux assurés.

Face à la situation très particulière créée par « L'Etat sans convention » entre médecins et caisses maladie, le gouvernement avait chargé l'une de ses délégations de recevoir les parties. Cette séance qui eut lieu le 9 septembre, devait permettre au Conseil d'Etat de prendre des dispositions en conformité de l'article 22 ter Lama.

Un incendiaire arrêté à Lausanne

(c) Il y a une dizaine de jours, un incendie se déclarait au premier étage d'un immeuble sis au milieu de la rue de Bourg à Lausanne. Des personnes travaillant à cet étage aperçurent peu après de la fumée, et les pompiers furent alertés.

Ils parvinrent à éteindre les flammes, qui avaient commencé à consumer la moquette, à l'intérieur d'un commerce dans lequel ils purent s'introduire en brisant une fenêtre. L'incendie avait été allumé avec de l'essence, le caractère criminel ne faisant aucun doute.

Le coupable a pu être identifié et arrêté le surlendemain. Il a passé aux aveux. Il s'agit d'un homme de 45 ans, qui avait été expulsé du canton il y a quelques années, après avoir été condamné pour incendie intentionnel. Ce pyromane a été écroué au Bois-Mermet.

A la mémoire d'Edmond-Henri Crisinel

(c) Il y avait vingt ans, hier, le poète et journaliste Edmond-Henri Crisinel, ne pouvant plus supporter la charge de ses peines, quittait ses amis consternés. Cet anniversaire devait être rappelé. Les Etudes de lettres ont préparé à cette intention un hommage public au disparu, rendu mercredi soir en l'Aula du palais de Rumine, par MM. Marcel Reymond, professeur à Genève, Gustave Roud, le poète de Carrouge, et Rodolphe Ruffy. L'Orchestre de chambre de Lausanne prêtait son concours. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

YVERDON

Au tribunal de police Prise de sang : 3,38 pour mille !

(c) Le tribunal de police d'Yverdon, présidé par M. S. Contini, a condamné un monteur-électricien de Bercher, G. B. à 20 jours de prison ferme, pour ivresse au guidon. L'accusé, habitant Bercher, mais travaillant dans une entreprise d'Yverdon, faisait les trajets à scooter. Au mois de mai dernier, il enfourcha sa machine, partit en direction de Bercher. Entre les localités de Pomy et Ursins, il s'arrêta et but rapidement un litre de vin rouge et deux décis et demi d'eau de vie de pomme. Il continua sa route et après six kilomètres, il fut pris de malaises. Il s'arrêta et s'endormit au bord de la route. On le découvrit à 20 heures, ivre-mort. La prise de sang révéla une alcoolémie de 3,38 ‰. Il avait été condamné en 1962 à Aigle et en 1966 à Vevey pour les mêmes délits. G. B. a présenté un recours à la Cour de cassation du tribunal cantonal.

Noces d'or

(c) M. et Mme Robert Aellen-Perrin, habitant Yverdon, fêtent aujourd'hui leurs noces d'or. Ils habitent la rue du Levant 16.

Deux issues mortelles

(c) M. Olinto Boniti, 23 ans, domicilié à Lausanne, avait été happé par une auto mardi vers 22 heures. On l'avait transporté à l'hôpital cantonal souffrant de très graves blessures, auxquelles, il a succombé dans la nuit d'hier.

Heurtant une voiture alors qu'il roulait à cyclomoteur, le 22 septembre vers 16 h 45, à la Chaux, M. Jules-Lucien Perrin, 45 ans, domicilié à Chevilly, avait été transporté à l'hôpital de Saint-Loup, le crâne fracturé. Il est décédé vers 1 heure du matin, dans la nuit d'hier.

LES BAYARDS

Nonante bêtes

(c) Mardi a eu lieu, aux Bayards, le concours annuel du bétail du Syndicat des Bayards et des Parcs, dont le président est M. Adrien Fatton. Ce sont plus de nonante bêtes qui ont été présentées à la commission d'experts, présidée par M. René Jeanneret, de Boudevilliers. On se plaît à remarquer les beaux résultats obtenus par les éleveurs de la région, autant du point de vue formes extérieures de l'animal, que pour les qualités laitières. De nombreuses cocardes ont récompensé l'effort des agriculteurs.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — **Colisée** (Couvet), 20 h 30 : (D) pour Danger.

PHARMACIE DE SERVICE. — **Perrin** (Fleurier)

COUVET

Forte délégation

(c) Comme nous l'avons relaté, une séance d'information a eu lieu mardi soir, au Club 44 de la Chaux-de-Fonds, organisée par la Commission des études techniques. La délégation covassonne était composée des conseillers communaux Claude Emery, Michel Barraud, Pierre Descombaz et Jean Pianaro, des membres de la commission de l'Ecole de mécanique et d'électricité, de M. Paul Aubert, chef des S.I. de la commune de Fleurier, du directeur de l'EMEC, M. Marcel Monnin et des quatre maîtres de pratique et de théorie de l'Ecole de mécanique et d'électricité.

Avec « L'Union chorale »

(c) Les chanteurs de l'Union chorale de Couvet, au nombre d'une quarantaine, sont allés rendre visite à deux établissements hospitaliers du Haut-Vallon, l'hôpital de Fleurier et le home de Buttes en guise de répétition. Sous la direction de M. Georges Bobillier, ils ont chanté 2 chœurs à chacun des 3 étages de l'hôpital de Fleurier et une dizaine de chants de leur répertoire à la Maison de Possena à Buttes.

LES VERRIERES

Un record

(c) En vingt-quatre heures seulement, soit de samedi matin au jour suivant à 7 heures, il est tombé 72 mm d'eau aux Verrières. C'est un record jamais atteint depuis que M. Duperrex, garde-forestier, fait ses contrôles météorologiques.

Concours de bétail

(c) Aux Verrières, les concours de l'espèce bovine de la race tachetée rouge et blanche viennent d'avoir lieu. Il a été présenté près de septante vaches au village et une quarantaine aux Cernets. La commission d'experts chargée d'apprécier les animaux s'est déclarée fort satisfaite de la qualité du bétail. Selon les directives du Syndicat d'élevage bovin, la commune aménage les emplacements de concours et offre une collation aux officiels.

LE LOCLE

Double collision

(c) Hier à 19 h 10, trois voitures (une locloise et deux chaux-de-fonnières) sont entrées en collision au bas de la route du Crêt-du-Locle, le véhicule de tête ayant dû freiner brusquement. Dégâts importants.

Etat civil du Locle

NAISSANCES. — Lemos, Rita, fille de Luiz-Antonio, médecin, et d'Ermelinda, née Andrade. Garcia, Mari-Matilde, fille de Gerardo, horloger, et de Maria-Josefa, née Sanchez. Comte, Florian, fils de Michel-Pascal, mécanicien, et d'Anita née Passera.

TRAVERS - TRAVERS

Ce que chacun souhaite : plus de cimetières d'autos

De notre correspondant régional :

Nous avons eu l'occasion de signaler, à plusieurs occasions, la très mauvaise impression laissée à chacun par le cimetière d'autos en plein milieu des champs, près de Travers.

Très visible depuis la route internationale Neuchâtel - Pontarlier, il ne contribue guère à rehausser le prestige du Vallon.

Malheureusement, il n'est pas le seul de son espèce dans la contrée où ces carcasses à moitié défoncées sont en parfaite désharmonie avec les sites agrestes de chez nous.

Les communes ont été invitées à mettre au point un règlement d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Or, pour supprimer ces fameux cimetières, elles sont complètement désarmées dès le moment où l'amas de ferraille — c'est presque toujours le cas — se trouve sur des terrains privés.

Mais comme l'a relevé il y a quelques jours M. Armand Fluckiger, député, il incombe à l'Etat d'intervenir. Ce serait un fier service rendu à la communauté.

LE LOCLE - LE LOCLE

Lutte contre la pollution des eaux

Un bassin de rétention de 300 m de longueur (5)

En raison de la suppression de l'étang du Col-des-Roches, la ville du Locle s'est trouvée dans l'obligation d'aménager une nouvelle réserve d'eau de 6000 mètres cubes. En collaboration étroite avec l'ingénieur communal, les services industriels n'ont pas hésité à prévoir un ouvrage solide et durable.

Un bassin de rétention de 300 mètres de longueur et d'une section de 26 mètres carrés a donc été creusé dans les rochers du Col-des-Roches, parallèlement à l'ancienne galerie qui restera en service (celle construite par J.-J. Huguenin). Ce travail a été exécuté au moyen de mines et de perforatrices. Les parois et la voûte ont été gunités (béton projeté par air comprimé).

En général, ce bassin de rétention contiendra en permanence 6 millions de litres d'eau qui pourra être pompée en cas de besoin (pour la protection civile par exemple) et qui servira de réserve à l'usine électrique de la Rançonnière. En cas de surplus provenant des eaux pluviales, des ouvrages d'évacuation (déversoirs d'orages) pourront déverser 30 mètres cubes à la seconde dans le vallon de la Rançonnière.

USINE ÉLECTRIQUE DE LA RANÇONNIÈRE

Un peu en contrebas de la route cantonale Le Locle - Les Brenets, au-dessous de l'éboulement de décembre dernier, les eaux de la galerie souterraine se déverseront dans une conduite forcée de un mètre de diamètre et seront amenées jusqu'à l'usine électrique à raison d'un débit d'un mètre cube à la seconde.

A l'heure actuelle, l'usine de la Rançonnière produit 2 millions de kwh par année. Bien qu'elle ne représente que le 12me de la consommation locloise (environ 25 millions de kwh), cette production rend de grands services. De plus, toutes les installations étant commandées automatiquement depuis les services industriels, cette usine a une rentabilité intéressante.

R. Cy

M. KAROLY FAVRE. — Le chef de l'usine électrique est aussi responsable de la construction du bassin de rétention. (Avipress - R. Cy)

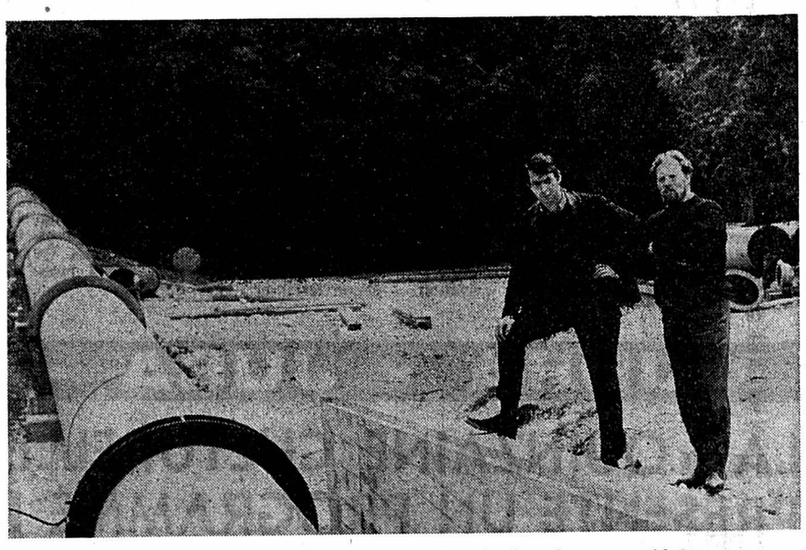

A LA RANÇONNIÈRE. — La conduite forcée est déjà presque terminée.

LA CHAUX-DE-FONDS

Les problèmes des organisations pour la jeunesse

Un gros effort de la brigade d'éclaireurs Vieux-Castel

De notre correspondant :

Depuis bientôt un demi-siècle qu'elle existe, cette belle phalange de louveteaux, scouts et routiers a su s'adapter à toutes les circonstances, se réorganiser en temps et lieux, créer les groupements nouveaux et prendre les dispositions qu'il fallait.

Ce ne fut jamais facile et ça l'est encore moins aujourd'hui. Mais l'on sent bien que toutes les institutions qui se préoccupent des loisirs de l'enfance et de l'adolescence sont aujourd'hui non pas du tout en état de crise, mais à un tournant de leur activité.

C'est de tous ces problèmes que nous entretenaient naguère M. Henri-Louis Schorer et son état-major, le comité de direction de la brigade Vieux-Castel. Après le gros effort de constructions et d'équipement d'il y a quinze et vingt ans, au bois du Couvent, prévu pour une troupe de trois cents jeunes, force est bien de constater qu'avec les techniques d'aujourd'hui, les installations ne suffisent plus pour cent trente et qu'il s'agit de toute urgence de moderniser.

Les « cours à option » des écoles secondaires (qui vont dans toutes les directions, laissant à l'élève le soin de choisir, de la cuisine pour les garçons à la photographie, aux sports, aux décors de théâtre, à la sérigraphie, au cinéma, etc.) ont déjà donné d'utiles indications : c'est dans cette direction que l'on ira, mais pour cela, il faut que chaque patrouille (qui ne négligera nullement la vie des éclaireurs proprement dite) ait son local, son matériel, son instrumentation.

On pense aux véhicules à moteur (d'exercice), à la radio-télévision, avions-modèles réduits, musique, photo, cinéma, etc. Le rêve serait sans doute de pouvoir édifier un chalet neuf. Y arrivera-t-on ? C'est la raison pour laquelle la grande salle de la Croix-Bleue, ce week-end, sera entièrement dévolue à un puissant « marché aux puces » dont les objets ont été recueillis hier.

Cette grande campagne (qui nécessite la mobilisation d'au moins 140 personnes) suffira-t-elle ? Mme Barbezat nous parlait la lippe gourmande du Centre de jeunesse - loisirs qu'elle avait visité à Baden, où la grande usine de cette ville avait littéralement monté un grand nombre de locaux sur les indications et selon les désirs exprès des sociétés de jeunesse, Unions chrétiennes de jeunes gens, éclaireurs, aéro-clubs, échecs, modèles réduits, cinéma, photo, théâtre (mise en scène, décors, interprétation), etc.

Tous les sous-sols de bâtiments immenses sont ainsi offerts aux jeunes qui en disposent librement. Ce qui ne signifie pas du tout qu'eux-mêmes ne fassent rien, ce qui serait contre-indiqué. On leur donne les moyens d'agir et de créer. C'est la raison pour laquelle nous nous demandons si une commission spéciale Jeunesse - loisir ne devrait pas être créée dans nos villes, à la Chaux-de-Fonds en l'occurrence, groupant tous les intéressés. Diverses propositions, en particulier pour l'utilisation d'un immeuble appartenant à la ville et non encore affecté à quelque usage que ce soit, Serre 12, avaient été faites dans l'ancien Conseil général.

J.-M. N.

LE LOCLE - LE LOCLE

Sévir : non - Eduquer : oui

Depuis lundi et jusqu'au 5 octobre, la police locale du Locle organise une campagne d'éducation routière, à l'instar des deux autres villes du canton et de la gendarmerie neuchâteloise. Cette action est essentiellement destinée aux écoliers, apprentis et étudiants possédant une bicyclette ou un cyclomoteur.

Les contrôles, organisés aux entrées, récréations et sorties des classes (collèges et Technicum), portent aussi bien sur la manière de circuler que sur l'état des véhicules. Des fiches techniques sont établies à cet effet par les deux agents préposés à ce travail.

En moyenne, 50 % des cycles contrôlés présentent des défectuosités. Il s'agit surtout des feux, des sonnettes, des pots d'échappement, des pneus, des dispositifs antivol, du garde-chaîne et des freins. Les propriétaires des véhicules faisant l'objet d'un rapport doivent faire réparer leur machine et la présenter au poste de police dans un délai de quelques jours. Au total, plusieurs centaines de bicyclettes et de cyclomoteurs devront être revisés.

Le but de cette campagne n'est pas de sévir contre ceux qui ne sont pas en ordre. Comme le dit le lieutenant Paul Brasey, commandant de la police locale, il s'agit avant tout d'éduquer les enfants et les jeunes. Pour l'instant, les résultats obtenus démontrent que ces contrôles (qui sont effectués chaque printemps au Locle, indépendamment de la campagne cantonale de cette année) sont une nécessité. La sécurité sur les routes n'en sera que plus grande.

NOUVEAUX SIGNAUX

A la fin de cette semaine, ou tout au début de la semaine prochaine, une dizaine de disques « Interdiction de tourner à droite » et « Interdiction de tourner à gauche » seront posés au Locle.

Ces nouveaux signaux sont surtout destinés aux automobilistes étrangers, qui empruntent souvent des rues à sens unique par méconnaissance des lieux.

UNE EXPÉRIENCE AUDACIEUSE

Lors de la Féria de dimanche, la police locale a dû s'occuper du parcage de plusieurs milliers de véhicules. De plus, au cours du week-end, elle a procédé à la cancellation du circuit Pont - Bournot - Andrié - Envers (course de trottinettes dans le cadre de la kermesse en faveur du Louverain), de la rue du Corbusier (course des caisses à savon) et du périmètre de l'hôtel de ville (défilé de voitures et de mannequins).

Par ailleurs, en raison de la fermeture d'une partie de la rue de l'Hôtel-de-Ville, toute la circulation du centre de la ville a dû être détournée dimanche. Les véhicules se dirigeant en direction de la Jaluse (route de la Tourne) ont été déviés par les rues du Temple, de la Banque et des Envers ; ceux allant en direction du Col-des-Roches ont emprunté les rues de la Côte (depuis la place du Premier-Août) et des Billodes (jusqu'à la hauteur du rond-point Klaus) ; enfin, ceux traversant le Locle d'ouest en est ont remonté le sens unique nord de la ville (rues de France et du Temple) jusqu'à la hauteur de la rue de la Banque.

Cette expérience audacieuse, mise sur pied par le lieutenant Brasey, a parfaitement fonctionné et aucun accident n'a été signalé. Les nombreux panneaux posés et la mobilisation de plusieurs agents sont à la base de cette réussite.

R. Cy

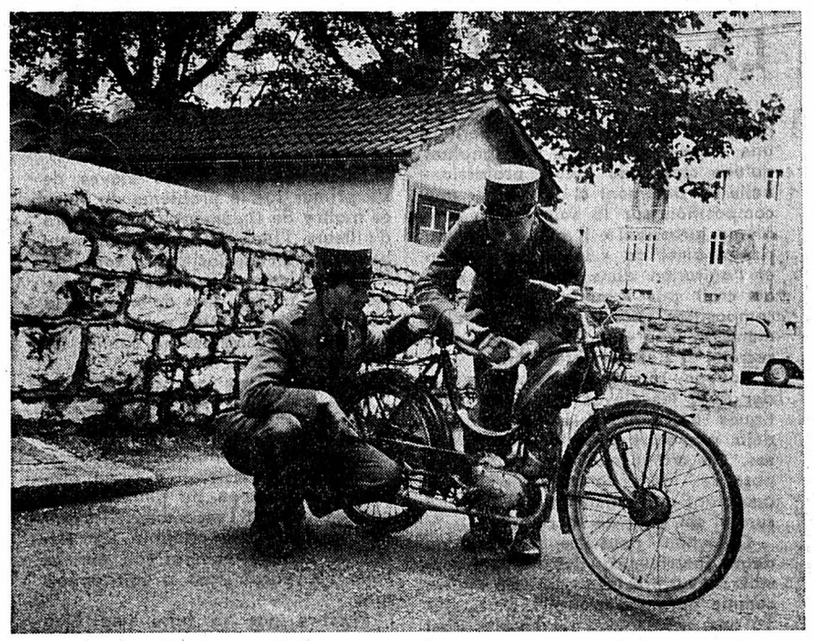

MAQUILLEURS ATTENTION ! — Après avoir été contrôlé, chaque cyclomoteur sera en parfait état de marche. (Avipress - R. Cy)

D'autres informations en page Val-de-Travers

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS

Scala : « Planète des singes ».
Corso : Louis de Funès « Le petit baigneur ».
Ritz « Le petit baigneur ».
Plaza : « Les professionnels ».
Eden : « Dans la chaleur de la nuit ».
Musée des beaux-arts : 50me biennale des amis des arts — Max Billangel Duarte.
Musée d'horlogerie : quatre siècles de recherches horlogères.
Musée d'histoire nat. collections africaines et régionales.
Nouvelle Galerie du Manoir : peintures de Paul Szasz.
Médecin : 2 10 17.
Pharmacie d'office : Henri, L-Robert 68.
Aula du collège de Bellevue, 20 h 15 : films amateurs du groupe chaux-de-fonnier (public).
Salle de musique 20 h 15 : concert de la musique ouvrière « La Persévérante » et de la fanfare « La Lyre ».
Pavillon des sports 20 h 15 : match basket ligue nat. B. : l'Abeille V.

● AU LOCLE

CINÉMA. — **Lux,** 20 h 30 : Les Longs Jours de la vengeance.
Casino : 20 h 30 : **Le bal des vampires.**
Pharmacie d'office. — Mariotti.
Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons

UN RECTIFIEUR

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

Faire offres ou se présenter à Mécanique de précision Henri Klein, Peseux, Guches 4.

Tél. (038) 8 16 17.

Entreprise de la place cherche

jeune employée de bureau

Travail varié, semaine de 5 jours, etc.
Faire offres à Asphalte et Isolation S.A., case postale, Neuchâtel.

Je cherche pour entrée immédiate

EMPLOYÉE

sachant cuisiner (éventuellement pourrait se perfectionner dans la branche). Conditions d'engagement intéressantes.

Pension pour dames âgées Le Clos, Clos-de-Serrières 93, Neuchâtel. Tél. (038) 8 33 21.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche

horloger complet

pour décottage et visitage. Logement à disposition.

Faire offres sous chiffres AS 35,164 N Annonces Suisses S. A., 2001 Neuchâtel.

Chauffeur-vendeur

Entreprise internationale de services cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, jeune livreur consciencieux ayant des aptitudes pour la vente. Tournées fixes sur camionnette Ford dans le canton de Neuchâtel et le Jura bernois.

Situation d'avenir indépendante pour candidat de 25 à 35 ans, domicilié dans la région citée ci-dessus.

Salaire fixe élevé, participation au chiffre d'affaires et gratification de fin d'année.

Offres téléphoniques à Mlle Ambrosi, tél. (021) 22 65 66.

Entreprise de Neuchâtel engagerait

CHAUFFEUR DE TRAX

Tél. 8 19 10.

Fabrique de verres de montres HUGUENIN & FOLLETÊTE cherche

polisseuses

sur matières plastiques.

S'adresser : Portes-Rouges 163, 2000 Neuchâtel. Tél. 5 41 09.

Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise S. A., à Saint-Blaise, cherche :

employée de fabrication
ouvrier et ouvrière

pour montage d'appareils et travaux sur machines,

mécanicien outilleur

Semaine de 5 jours.
Faire offres ou se présenter.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHATEL Tél. 5 55 01

cherche

femme de chambre

(débutante acceptée)

Faire offres ou se présenter à la direction.

Voulez-vous progresser dans la vie ?

Nos nombreuses possibilités nous permettent d'offrir un poste intéressant comme

inspecteur d'acquisition
pour les villes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds

Ce n'est pas tout, nous vous offrons :
— une situation d'avenir
— une activité variée au sein d'une équipe sympathique

Et mieux encore voici votre chance :
— vous bénéficierez d'une formation complète dans notre centre d'étude
— vous développerez votre personnalité
— vous aurez tous les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne

C'est maintenant que vous devez choisir si vous êtes :
— dynamique, ayant le sens des relations humaines (âge idéal entre 25 et 35 ans)
— diplômé de commerce ou formation équivalente
— doté d'une bonne culture générale.

Pour tous renseignements sur ces activités intéressantes, écrivez ou téléphonez à la

Winterthur ACCIDENTS

département de l'organisation, direction générale à Winterthour, 8401 Winterthour, tél. (052) 85 11 11, ou à l'agence générale de Neuchâtel, M. André Berthoud, rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 5 78 21.

Ω OMEGA

Nous avons à repourvoir, à la date la plus rapprochée, le poste de

sous-chef de l'atelier de réglage

Les candidats, de langue maternelle française ou bilingues, devraient si possible avoir déjà rempli avec succès une fonction semblable ou, à défaut, posséder une solide expérience d'horloger - régleur assortie de références de premier ordre.

Prière de faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et photo, à OMEGA, LOUIS BRANDT & FRÈRE S.A., dépt du personnel de fabrication, 2500 Bienne. Tél. (032) 4 35 11. — Discrétion assurée.

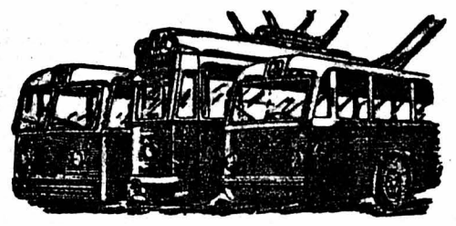

La Compagnie Genevoise des Tramways Electriques

a besoin de vous !

N'hésitez pas à vous engager comme

receveur-conducteur

de cet important service public.

Formation accélérée.
Salaire et sécurité sociale intéressants.

Conditions d'engagement et formules d'inscription disponibles sur demande téléphonique au numéro (022) 25 02 60.

Direction de la C.G.T.E., la Jonction, Genève.

Libres opinions

LA POLITIQUE À L'ÉCOLE

Un député jurassien vient de poser au Conseil exécutif bernois une « question écrite » lui signalant qu'une classe de l'Ecole professionnelle de Delémont a dû rédiger une composition sur le sujet : « Le problème jurassien. » Il pense que l'on risque ainsi de « semer la passion et l'agitation dans nos classes » et ne croit pas « qu'un tel sujet de composition puisse être, actuellement, imposé aux élèves sans une secrète et néfaste intention ».

Peut-on, plus généralement, aborder avec les élèves des sujets politiques d'actualité ? La question a déjà provoqué bien des controverses. On craint que le maître n'impose ses idées personnelles, l'élève acceptant docilement ce qui descend sur lui du haut de la chaire.

Objection peut-être valable au degré inférieur, où les écoliers considèrent encore les propos du maître comme parole d'évangile. Mais, dès 16 ans, même plus tôt encore, c'est la tendance à la contestation qui prédomine, et l'enseignant qui voudrait faire du prosélytisme se heurterait souvent à une opposition résolue.

(De toute façon, une véritable objectivité est impossible et, en dépit de ses efforts, l'enseignant laissera toujours transparaître son point de vue personnel.)

CONNAITRE NOTRE TEMPS

Contrairement à l'interpellateur jurassien, je pense qu'il faudrait faire une place bien plus large encore aux problèmes d'actualité, même d'une actualité aussi brûlante que celui du Jura. L'instruction civique ne se limite pas à apprendre par cœur les noms de nos conseillers fédéraux ou à connaître le nombre de nos députés, mais à placer les élèves devant les problèmes politiques, économiques et sociaux auxquels ils seront confrontés à brève échéance. Avant d'expliquer le mécanisme des institutions politiques d'Athènes, les causes de la révolte de Spartacus, on pourrait dire un mot de l'organisation de sa propre commune, des sujets de mécontentement des vignerons vaudois ou des maraîchers valaisans.

Il est proprement ahurissant que, dans un pays si fier de son régime, on fasse si peu de chose pour la formation du futur citoyen. A Bienne, il est des écoles qui ignorent froidement l'enseignement de l'instruction civique — parce qu'elle ne figure pas au programme.

En demandant à ses élèves de s'exprimer sur le problème du Jura, ce maître de Delémont (dont j'ignore d'ailleurs l'identité) a parfaitement bien fait. En les incitant à formuler leurs opinions, à avancer des arguments, ce maître, loin de « semer la passion et l'agitation », a pu tout au contraire contribuer à calmer les esprits.

UNE ÉTUDE NÉCESSAIRE

Ce qui provoque l'agitation dans le Jura, c'est la surenchère verbale, les propos incendiaires. Mais, derrière cette frénésie, il y a un problème réel, qu'on ne peut pas régler en voulant l'escamoter. Il s'agit de l'étudier, d'en définir les éléments, et une composition sur ce sujet me paraît tout à fait opportune.

N'est-ce pas se faire une bien piètre opinion des jeunes, et notamment des jeunes Jurassiens, que de les estimer incapables de discuter sans se battre, incapables d'un jugement sain et objectif ? Ce n'est pas en gardant bouche close qu'on aboutira à un résultat.

Dans un pays comme le nôtre, resté jusqu'ici à l'abri de toute difficulté majeure (avons-nous mérité cette chance ?), le conflit jurassien est la première question politique d'envergure qui se soit présentée depuis un siècle. N'est-ce pas une raison pour l'étudier, pour la connaître à fond ?

Placés entre l'ancien canton et le Jura, les Biennois devraient, eux aussi, se consacrer à l'examen d'un problème dont la solution les touche au premier chef. Et l'on ne voit pas, par exemple, pourquoi les élèves de nos écoles biennoises ne seraient pas initiés aux données historiques, géographiques, sociales et politiques d'un problème qui constituera une pierre de touche pour la valeur de nos institutions nationales.

C'est en connaissant le problème que nous avons des chances de le résoudre, en cherchant à percer le camouflage de vociférations et d'insultes qui en cache la réalité. Et si cette composition controversée a pu contribuer à clarifier les opinions de quelques élèves, j'en félicite sincèrement le collègue inconnu.

R. WALTER

Distribution des prix aux jeunes cyclistes

(c) Cette année, ce sont 867 écoliers et écolières qui se sont présentés aux examens des jeunes cyclistes ; 13 ont échoué et 140 n'ont fait aucune faute.

Hier après-midi, au cinéma Palace, a eu lieu la distribution des prix. Le sergent Murner, après avoir salué l'assistance, donna la parole à M. Raoul Kohler, directeur de la police, qui, tout en félicitant les gagnants, releva l'excellent travail des instructeurs et des écoliers. Ce fut ensuite la distribution des prix et récompenses.

Assistaient à cette cérémonie les représentants des écoles, du T.C.S. et de l'A.C.S., ainsi que les deux aides de camp, le caporal Stebler et l'appointé Montandon.

Exhibitionnisme et attentat à la pudeur au tribunal de district

De notre correspondant :

Le tribunal de district, sous la présidence de M. Otto Dreier, s'est ccupé dans sa séance hebdomadaire d'hier, de trois cas d'attentat à la pudeur des enfants et d'exhibiitonnisme. Le premier à venir à la barre, marié, né en 1935, passe devant le tribunal pour la quatrième fois pour les mêmes motifs. En effet, G. R. est accusé d'attentat à la pudeur des enfants, outrage public à la pudeur et exhibitionnisme. Les certificats psychiatriques reconnaissent l'entière responsabilité du coupable. Un seul point à sa décharge, le fait qu'il n'a plus le conrôle de ses actes, lorsqu'il est pris de boisson. En plus, il est accusé de faux témoignage lors d'un divorce. G. R. est condamné à 18 mois de réclusion, dont à déduire 40 jours de préventive, privation des droits civiques durant deux ans. Il aura d'autre part à payer les frais de la cause qui se montent à 1300 francs. G. R. se soumettra à une cure de désintoxication.

Le second cas voit passer à la barre deux amis, A. L., né en 1944, et M. Ch., sans profession. Tous deux sont accusés d'attentats à la pudeur des enfants et attentats contre nature. M. Ch. est reconnu de complicité pour avoir mis son appartement à la disposition de son ami afin qu'il puisse y commettre ses actes immoraux. A. L. se voit encore accusé de faux dans les certificats. A. L. est libéré dans un cas d'attentat à la pudeur. Il écope de 15 mois de prison dont à déduire 9 jours de préventive et payera 650 fr. de frais. Quant à M. Ch., il se voit puni par 5 mois de prison ferme et 200 fr. de frais.

Exposition de photographies sur les événements de Tchécoslovaquie

Hier s'est ouverte dans le hall du Palais des Congrès à Bienne, une exposition de photographies prises durant les six premiers jours de l'occupation de Prague. Cette exposition présente probablement l'une des documentations photographiques les plus complètes parvenue à l'Ouest sur les événements de Tchécoslovaquie. Les 150 photographies exposées sont l'œuvre du peintre et photographe Jarosla Benda, ami de M. Svoboda. Ces documents inédits ont été mis à la disposition du radio-reporter Hanspeter Meng de la Radio-suisse. L'exposition a été montée à Bienne par trois Tchécoslovaques.

DELÉMONT

Jeune homme blessé

(c) Hier à 7 h 40, un camion de Bienne qui quittait le garage du Ticle à Delémont et qui obliquait sur la gauche a renversé un jeune cyclomotoriste de 17 ans, Alain Aemisegger, apprenti coiffeur. Le jeune homme a été conduit à l'hôpital de Delémont. Il souffre de contusions internes.

PORRENTRUY

L'Allaine empoisonnée

(c) Un garde-pêche auxiliaire a constaté hier un empoisonnement de l'Allaine en amont de Porrentruy. La police a fait les prélèvements nécessaires. On connaîtra aujourd'hui la nature du poison et l'ampleur des dégâts.

LAUFON

Avec les jeunes tireurs

La deuxième journée jurassienne des jeunes tireurs, qui a eu lieu dernièrement à Laufon, a donné les résultats suivants :

1. Daniel Forchelat, Diesse ; 2. André Jost, Saignelégier 3. Denis Schori, Montignez ; 4. Hens Neyerlin, Brislach ; 5. Daniel Santschi, Saint-Imier ; 6. Joseph Baoux, Delémont ; 7. Marcel Bueche, Malleray ; 8. Henri Bernasconi, Malleray ; 9. René Schmidlin, Wahlen ; 10. Willy Beuchat, Soulce ; 11. Edgar Jeanbourquin, les Bois ; 12. René Amez-Droz, les Bois ; 13. Joseph Franz, Liesberg ; 14. Pierre Sprunger, Lamboing ; 15. Pierre-Alain Jeandupeux, Delémont ; 16. Pierre-André Bessire, Cortébert ; 17. Georges Fürst, Brislach ; 18. Rémy Voyame, Bassecourt ; 19. Kurt Horni, Wahlen.

LA « QUINZAINE CULTURELLE DE MOUTIER » PRÉSENTE UN PROGRAMME RICHE ET VARIÉ

Samedi, la « Quinzaine culturelle de Moutier » commencera et se tiendra jusqu'au 12 octobre.

C'est au fantaisiste Emile Gardaz et l'équipe de Radio-Lausanne qu'il appartiendra d'ouvrir les feux avec « Adieu Berthe », une production qui a déjà fait courir les foules.

« TRÉSORS DU JURA »

Dimanche s'ouvrira l'exposition d'histoire « Trésors du Jura », qui rassemblera les témoins de l'histoire du pays. De l'époque romaine à nos jours, l'histoire jurassienne sera présentée au travers d'innombrables documents et objets de collections privées et de plusieurs musées suisses.

CHEFS-D'ŒUVRE DES COLLECTIONS PRIVÉES DU JURA

Dimanche, également, aura lieu l'ouverture de l'exposition « Chefs-d'œuvres des collections privées du Jura ». Cette exposition rassemblera une maanifique série d'œuvres de Picasso, Derain, Vlaminck, Rouault, van Dongen, Braque, Utrillo, Lurçat, Villon. Des tableaux signés par des peintres de tendances plus actuelles, ainsi que les œuvres de nombreux Jurassiens y figureront aussi.

L'exposition que présente le Photo-club de Moutier est composée en majeure partie des travaux de membres. Bien qu'il n'y ait pas de thème général, les visiteurs pourront s'apercevoir que plusieurs photographies illustrent la vie, l'industrie ou les paysages du Jura.

Les « Vivaldi Players » de Zurich.

(Avipress - adg)

COLLAGES

La « Quinzaine culturelle » a fait une large place aux spectacles et activité réservées à la jeunesse. C'est ainsi que les organisateurs ont lancé un concours de collages ouvert aux écoliers du Jura tout entier.

FILMS DOCUMENTAIRES

Une série de films documentaires passeront sur les écrans de Moutier et à l'école secondaire.

LES « VIVALDI PLAYERS »

Plusieurs grands concerts sont inscrits au programme de cette quinzaine culturelle. Le premier sera donné dimanche soir à la « Salle du Foyer » par l'ensemble « Les Vivaldi Players ». Cet ensemble compte 12 musiciens. Comme son nom l'indique, il interprète uniquement des œuvres de Vivaldi, travaillant sans chef comme au temps de ce compositeur.

Au programme, à part d'autres œuvres « Les Quatre Saisons », avec le soliste Bruno Incerti.

Ces nombreuses manifestations, sur lesquelles nous reviendrons témoignent du désir des organisateurs d'apporter à leurs hôtes de nombreux motifs de satisfaction et d'agrément.

Ad. Guggisberg

Tramelan accepte le projet de piscine

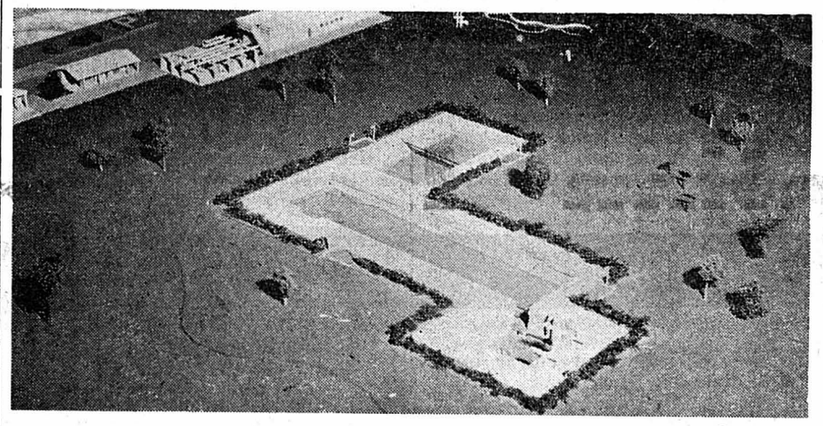

La maquette de la future piscine.

(Avipress - adg)

(c) Mardi soir, le Conseil général a accepté par 40 voix, 2 abstentions et un « non », le projet de la construction d'une piscine à Tramelan.

Comment en aurait-il pu être autrement lorsqu'on sait que cette installation budgetisée à 1 million 100,000 francs ne coûtera à la commune que 150,000 fr. ? En effet, à Tramelan, on a fait un effort extraordinaire. Le maire, M. Willy Jeanneret a trouvé à lui seul 232,000 francs à fonds perdu. Les dons se sont montés à 1500 francs. On recevra 260,000 francs de la protection civile, 250,000 francs du canton, 200,000 francs de fonds propres.

Nos informations fribourgeoises et d'autres nouvelles jurassiennes se trouvent aujourd'hui en page 9 de notre journal.

Informations horlogères

Nouveau directeur général adjoint à la manufacture « Omega »

La manufacture de montres « Omega » annonce qu'elle vient d'engager M. Jean-Jacques Schwarz, qui se joindra prochainement à son état-major en qualité de directeur général adjoint.

Actuellement directeur général du Centre international de l'industrie horlogère suisse à Lausanne, M. Jean-Jacques Schwarz est bien connu dans les milieux horlogers suisses et étrangers.

Fils du colonel-brigadier Jules Schwarz, M. Jean-Jacques Schwarz a travaillé à la direction de la division de l'agriculture du département fédéral de l'économie publique, où il s'est occupé notamment de certains problèmes touchant aux marchés étrangers pouvant s'ouvrir aux produits viticoles suisses. Il a été ensuite directeur du Comptoir de Neuchâtel (« Foga ») avant d'être nommé directeur de l'Office vaudois pour le développement du commerce et de l'industrie, poste qu'il quitta pour devenir en dernier lieu directeur général du Centre international de l'industrie horlogère suisse.

Construction sur l'emplacement de l'ancienne Cité-Marie

(c) Le directeur des travaux publics de Bienne, M. Hans Kern, a tenu une conférence de presse sur l'alignement rue Centrale - rue Alexandre Schoeni - rue d'Argent, concernant les projets de construction de la « Shopping S. A. »

M. Kern et ses collaborateurs ont donné à la presse et à diverses collectivités intéressées un grand nombre de précisions sur ce plan d'alignement.

D'autre part, on a fait état des nombreuses vicissitudes dont ont été l'objet les projets de construction à cet endroit de 1958 jusqu'au 22 août dernier, où le Conseil de ville a approuvé l'alignement qui doit être soumis au scrutin les 27, 28 et 29 septembre.

A la fin de la séance, le directeur du Musée Schwab, M. Bourquin, a fait un long exposé sur l'histoire de la Cité-Marie, dont l'emplacement se trouvait dans la surface dont il est question dans ce projet.

Programme anniversaire du cirque Knie

(c) Hier soir, à Bienne, a eu lieu la grande « première » du cirque Knie. Le programme de l'anniversaire des cinquante ans d'existence du cirque national comprend une partie historique qui a plu à chacun. Chaque numéro de ce spectacle est particulièrement bien présenté et fait une fois de plus honneur à la grande dynastie des Knie qui en sont, ne l'oublions pas, à leur sixième génération.

Aujourd'hui la direction du cirque organise une promenade sur le lac de Bienne en compagnie de quelques artistes, des autorités et de la presse. Dans chaque port, les gens du voyage et leurs invités seront salués par les écoliers.

Les collisions

Hier une collision s'est produite à 9 h 45 au carrefour rue du Marché - quai du Haut, entre deux automobiles.

A 17 h 50, un nouveau choc a eu lieu entre une automobile et un cycliste à la rue de Morat. Dans les deux cas, il n'y a eu que des dégâts.

AUX URNES CITOYENNES !

Les Biennoises vont voter pour la première fois

C'est vendredi, samedi et dimanche que, pour la première fois, les Biennoises pourront aller voter.

A cette occasion il nous paraît utile de rappeler que Bienne fut la première ville du canton de Berne à accorder le droit de vote aux femmes et l'éligibilité en matière communale, cantonale et cela par 4468 oui contre 2387 non.

Comme bien l'on pense, l'introduction du suffrage féminin a donné passablement de travail au personnel chargé des registres de la population. Il a fallu établir quelque 20,797 nouvelles plaquettes d'adresse. Sur ce total, 304 sont revenues en retour pour nouvelles mutations et changements. La police des habitants, d'autre part, a dû s'occuper de 130 recherches de femmes dont les adresses avaient été changées ou étaient incomplètes. Par ailleurs, toutes les mesures ont été prises pour que le personnel des bureaux de vote et de dépouillement soit augmenté.

NE PAS SE TROMPER D'URNE !

Pour leur première apparition dans les bureaux de vote, les Biennoises auront à dire oui ou non à trois projets. Elles ont toutes reçu le matériel nécessaire, carte de vote verte (ce qui permettra au bureau de dépouillement d'indiquer dimanche soir déjà le nombre des femmes qui se sont déplacées), message explicatif, carte de légitimation, etc. Ajoutons-y un conseil : nos compagnes devront veiller à ne pas se tromper d'urne, puisque seuls les hommes se prononceront encore sur deux lois cantonales.

LES TROIS PROJETS COMMUNAUX

Les trois projets communaux qui sont soumis aux électeurs et électrices sont :

) La révision partielle du règlement communal concernant l'achat de propriétés par la caisse d'assurance.

2) Le règlement sur la lutte contre le bruit.

3) Le plan d'alignement et des zones rue Centrale - rue Alexandre-Schöni - rue d'Argent.

Si les deux premiers projets ne donnent lieu à aucune discussion, celui du plan d'alignement fait couler pas mal d'encre. En effet, depuis 10 ans on discute de savoir si oui ou non une société de construction peut ériger sur les lieux de feu la Cité Marie un puissant immeuble.

Reste à savoir dans quelle proportion nos compagnes se rendront aux urnes. Mais en fait, que pensent-elles de leur droit de vote ? Voici l'opinion de quelques-unes d'entre elles :

En tout état de cause nous souhaitons que nombreuses soient les femmes qui vendredi, samedi et dimanche se rendent aux urnes et prouvent aux antiféministes qu'a Bienne, les femmes s'intéressent à la politique. Qui sait, elles pourraient même donner une verte leçon aux hommes qui de plus en plus boudent les bureaux de vote...

A. GUGGISBERG

Je n'irai pas voter, premièrement parce que la politique ne m'intéresse pas du tout et qu'elle n'est pas belle, secondement parce que je laisse ce soin aux hommes et troisièmement parce que de toute façon, les autorités font ce qu'elles veulent.

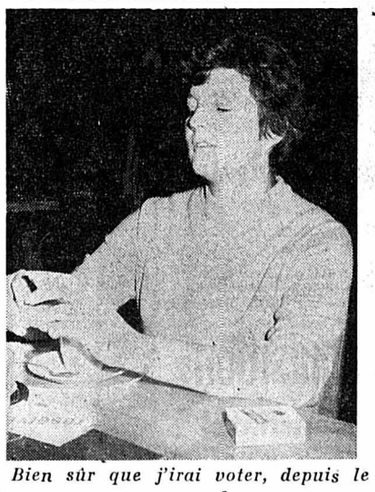

Bien sûr que j'irai voter, depuis le temps que nous nous bagarrons pour obtenir ce droit légitime. Il faut que toutes les électrices biennoises se rendent aux urnes à l'occasion de cette première, afin de mériter la confiance qui nous a été accordée.

Je ne me rendrai pas aux urnes, en fin de semaine. Les sujets proposés ne m'intéressent pas, ils sont pour nos maris. Mais je me rendrai volontiers aux urnes lorsqu'il s'agira de questions qui intéressent plus particulièrement les femmes : œuvres sociales, hôpitaux, assurance vieillesse, etc.

Cinq dimanches de liesse pour célébrer le raisin et le vin

La Fête des vendanges va débuter au bord du lac de Bienne

Les traditionnels « dimanches des vendanges » des bords du lac de Bienne commenceront le 29 septembre, mais la Neuveville sera déjà en fête depuis le vendredi 27 septembre.

La cueillette du raisin a donné lieu, depuis des siècles, à des réjouissances dans toutes les cités qui vont de Bienne à la Neuveville et à Cerlier en passant par l'île de Saint-Pierre. Jean-Jacques Rousseau a parlé de ces fêtes qui, au XVIIIe siècle, étaient devenues célèbres. Cependant, au cours des ans, elles perdirent un peu de leur ampleur. Si elles ne sont plus ce qu'elles étaient dans le bon vieux temps, il faut être reconnaissant aux nombreuses personnes qui, depuis quelques années, ont décidé de les faire revivre durant cinq dimanches. Ces manifestations attirent, en fin de semaine, de nombreux visiteurs dans les villes et les villages du bord du lac. On voit s'ouvrir en même temps des expositions de vieux documents, d'œuvres d'art, de produits industriels et artisanaux. En général, les visites sont commentées ; elles font ainsi mieux connaître notre région, son passé, son présent, ses vins, ses coutumes et ses gens. Les caves sont ouvertes, de celle bourrée d'histoire à la cave du simple vigneron. Dans les établissements, on danse, on s'amuse. On a même rétabli certains cortèges. Partout, c'est la liesse : Vigneules où le passé parle, Alfermée, coin charmant, aimé des artistes, le pittoresque Daucher, Engelberg, qui se cache dans les arbres, Vingras qui offre une image d'une rare unité, Douanne, qui possède une église romane du XIIe siècle et une rue incurvée d'une intéressante perspective, Cerniaux avec son panorama unique, Gléresse dont l'église fut, autrefois, lieu de pèlerinage, Chavannes avec ses belles caves, la Neuveville, cité ravissante aux nombreuses constructions historiques, ville d'études qui sait s'accorder un peu de détente au moment des vendanges, Cerlier et l'île de Saint-Pierre qui savent conserver intact leur cachet médiéval.

Ici, ce seront les productions des sociétés locales, là on vendra les produits du pays, ailleurs ce sera une kermesse, une vedette de la chanson, un corps de musique, une exposition. Et, répétons-le, les caves du vignoble seront ouvertes toutes grandes au public qui aura l'occasion d'y déguster dans les jolis verres spécialement créés à cette occasion, le bouquet d'un Chavannes, d'un Douanne, d'un Gléresse, d'un Neuveville, le Daucher, l'Alfermée, le Vingras... Un admirateur de J.-J. Rousseau, le poète danois Bagessen mettait le vin de l'île « à côté du nectar spiritueux de la Champagne » et Nicolas Manuel Deutsch, le Dante de la Réforme, a comparé, dans une de ses hymnes, le rouge de Cerlier au sang du Seigneur.

Mais voici la liste des manifestations prévues :

A Cerlier, le 29 septembre, répétition du cortège historique qui a eu lieu le 22 septembre et, comme de coutume, vente des produits du pays, visite des caves dont la doyenne, celle du château, propriété de l'Etat de Berne, date de 1100.

A Gléresse : exposition des outils et ustensiles anciens et nouveaux employés par les vignerons. Danse, carnotzets et visite de caves.

Ile de Saint-Pierre : exposition lacustre visite de la cave appartenant à l'Etat de Berne depuis 1395.

A Douanne : durant les cinq dimanches des vendanges, grande animation, visite de caves, de carnozets, attractions foraines.

Dans tous les autres villages sauf à Daucher qui a renoncé à organiser quelque chose, ambiance des plus sympathiques durant ces cinq dimanches.

A la Neuveville une fête qui durera trois jours

La Neuveville a fixé aux vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 septembre les dates de sa fête des vendanges. On sait avec quel soin les différentes manifestations organisées par la Riviera du lac de Bienne sont préparées. Pour l'édition 1968, nous trouvons à l'affiche la vedette de la chanson romande Arlette Zola, le Corps de musique de Saint-Imier, les « Vieilles chansons » de Porrentruy. Il y aura danse dans de nombreux établissements publics, dans les bars et carnozets créés pour l'occasion ; on dansera aussi dans la rue. De belles journées en perspective !

Ad. G.

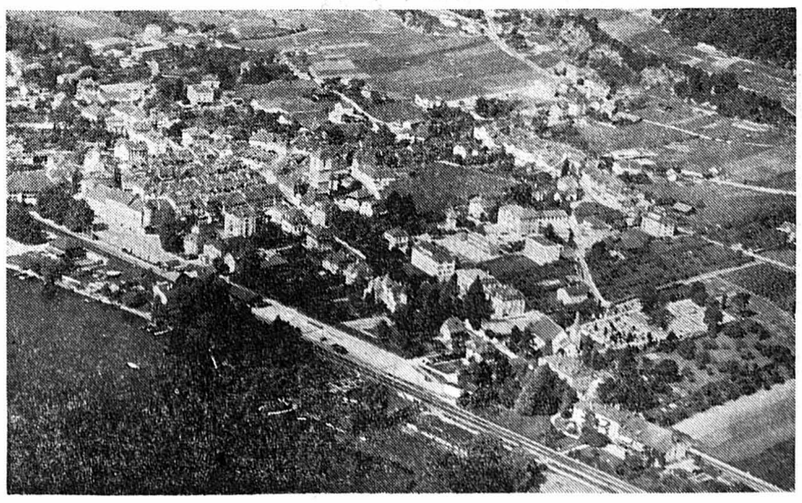

La Neuveville et son vignoble.

Après plusieurs tragédies dues aux projectiles non explosés

Fréquemment, les parents sont responsables de ces accidents

Le 31 juillet dernier, un grave accident se produisait à la plage de Forel où deux jeunes gens d'une colonie de Fribourg avaient découvert des obus de 30 mm non explosés. Ces engins explosèrent dans les mains des imprudents dont l'un demeurera invalide pour le restant de ses jours.

Lundi, à Monnaz, au-dessus de Morges, un enfant de douze ans était mortellement blessé, alors que son camarade, âgé de 10 ans avait deux doigts arrachés. L'enquête a permis de révéler que l'obus non explosé avait été tiré il y a six ou sept ans et qu'il aurait probablement été déterré ces jours derniers par l'explosion d'un autre obus.

A la demande du juge d'instruction de la 2me division, le Conseil communal d'Estavayer-le-Lac va publier une mise en garde qui, souhaitons-le, sera respectée par tous ceux qui s'approprient des projectiles apparemment inoffensifs. Voici d'ailleurs quelques extraits de ce communiqué :

« Tous les avertisssements et mesures de sécurité ne serviront malheureusement à rien, et il y aura toujours de nouvelles tragédies à déplorer aussi longtemps que des parents toléreront dans leur foyer la présence de projectiles ou de fragments de projectiles utilisés comme motifs décoratifs, vases, cendriers, etc. Ils donnent ainsi aux enfants un mauvais exemple et contribuent à créer dans leur esprit un faux sentiment de sécurité en même temps que le désir de posséder à leur tour de tels engins. Parmi les milliers de projectiles parfaitement inoffensifs, il peut toujours s'en trouver un de dangereux qui aura été reconnu trop tard comme tel, d'où l'interdiction générale de ramassage. En conséquence, le Conseil communal invite toutes les personnes qui seraient en possession de tels engins de les apporter au Bureau communal qui les confiera aux services compétents de l'armée pour leur destruction. Les projectiles découverts dans le terrain ne doivent pas être recueillis mais faire l'objet d'une annonce immédiate aux instances militaires en vue de leur enlèvement. »

Un large secteur de la rive du lac de Neuchâtel, entre Estavayer et Chevroux, est utilisé comme on le sait par les avions militaires qui font leurs tirs. Malgré la présence de nombreux panneaux interdisant aux campeurs et baigneurs le ramassage de projectiles, il se trouve régulièrement des gens qui violent plus ou moins consciemment ces recommandations. On veut espérer que celles-ci ne resteront pas lettre morte la saison prochaine.

GROLLEY

Une sexagénaire se tue

(c) Hier matin, Mme Aloysia Faller-Rossier, âgée de 61 ans, circulait à cyclomoteur dans le village de Grolley, lorsqu'elle fit une chute si violente qu'elle se fractura le crâne. Transportée d'urgence à l'hôpital des Bourgeois, elle devait y décéder peu après son admission.

Détail tragique, Mme Faller venait de perdre son mari, qui avait été enseveli lundi. Et c'est en sortant de l'église de Grolley que l'accident mortel est survenu.

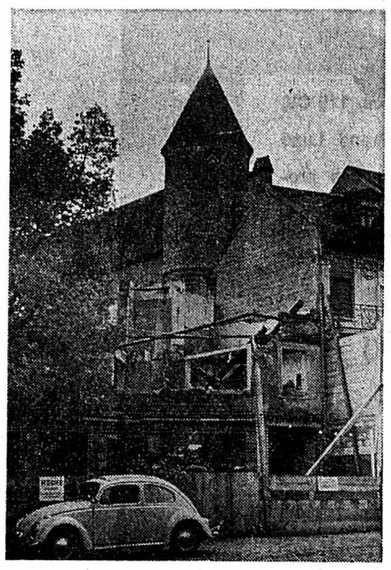

L'Association féminine pour la défense du Jura obtient un succès inespéré au Conseil de l'Europe

Elle apprend le moyen de donner un retentissement international à ses problèmes

Plus personne, dans le Jura et même en Suisse, ne s'étonne depuis quelques années des manifestations intempestives du groupe « Bélier ». Mais les dames de l'« Association féminine pour la défense du Jura » n'avaient jamais, jusqu'à présent, troublé la tranquillité helvétique. Hier pourtant, elles sont sorties de leur réserve pour frapper un grand coup en « exportant » le problème jurassien dans un endroit où elles savaient s'adresser à un large éventail d'hommes politiques de tous les horizons européens.

C'est en effet à Strasbourg, devant le palais de l'Europe, à l'intérieur duquel devait siéger l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe, qu'elles se sont rassemblées hier vers 14 h 30, alors que dix d'entre elles, munies d'invitations dûment sollicitées, prenaient place à la tribune réservée au public. Lorsque le président, sir Geoffrey de Freitas, ouvrit les débats, les dix Jurassiennes des tribunes déployèrent un calicot « Jura libre » et sortirent trois drapeaux jurassiens et un drapeau suisse (destiné à permettre une meilleure situation du problème). Ces emblèmes leur furent confisqués, avec promesse toutefois qu'ils leur seraient remis à la sortie, ce que fit en personne, et le plus gentiment du monde... un Neuchâtelois : M. Georges de Guibert, consul de Suisse à Strasbourg.

Les quelque soixante dames groupées à l'extérieur, accompagnées de dix jeunes gens du groupe « Bélier » déployèrent également des calicots portant les mots « Jura libre » et des drapeaux jurassiens. Elles furent invitées à n'occuper qu'un côté du portail d'entrée et purent distribuer ainsi, sans être incommodées, un tract intitulé « Un peuple de langue française lutte pour sa liberté ».

Ce papier faisait état des principales revendications de la majorité des Jurassiens de langue française : la création d'un Etat jurassien de langue française, la possibilité de choisir librement la place du Jura dans l'Europe nouvelle, en pleine cohésion avec la Communauté française et tous les autres groupes ethniques.

OFFRE DÉCLINÉE

La responsable des manifestantes, Mlle Marianne Devain institutrice à Reconvilier, fut bientôt invitée à rencontrer le chef du protocole qui offrit, pour tout le groupe, la possibilité de pénétrer à l'intérieur du parlement, mais sans drapeaux.

Cette offre fut déclinée. En revanche, Mlle Devain pria son hôte de remettre une lettre au président de l'assemblée consultative, ce qui fut fait. Cette lettre avait la teneur suivante :

LA LETTRE

« A l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Monsieur le président, Messieurs, Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le sort du peuple jurassien qui, depuis 1815, est soumis à une domination politique qu'il n'a jamais approuvée. Il s'est maintenu en état de résistance à l'égard du régime bernois, ce qui lui a valu huit occupations militaires, aux frais des populations.

» Depuis 1847, un puissant mouvement de libération est à l'œuvre. Il parle au nom de la majorité des Jurassiens de langue française et veut mettre fin à la tutelle abusive exercée, à la suite d'une guerre européenne, par un Etat bernois alémanique à 85 %. Cette lutte sera menée à bonne fin, coûte que coûte, en dépit de la mauvaise volonté de la Suisse officielle.

» Certes, nous savons que les minorités ethniques qui ne sont pas reconnues en qualité d'Etats ont peine à se faire entendre au sein des organisations dites internationales. L'affaire du Biafra illustre l'hypocrisie de la fiction étatique et la situation atroce qui peut en résulter. C'est pourquoi nous pensons que, de plus en plus, la voix des minorités opprimées sera entendue malgré les obstacles juridiques.

» Victime d'une guerre en Europe et d'un traité dicté par les puissances, le Jura de langue française mérite l'appui et la sympathie des membres du Conseil de l'Europe. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président et Messieurs, nos salutations distinguées, au nom de l'Association féminine pour la défense du Jura : Marianne Devain. »

Sir Geoffrey de Freitas, après avoir lu ce message, donna l'ordre à son chef de cabinet de recevoir une délégation des manifestantes. Mlle Devain, accompagnée de M. Jean-Claude Montavon, représentant du groupe « Bélier », eurent ainsi l'occasion d'exposer les mobiles de leur visite à Strasbourg. Le représentant du président de Freitas se dit heureux de recevoir des ressortissants d'un pays membre mais précisa — ce que les manifestantes jurassiennes n'ignoraient d'ailleurs pas — que le Conseil de l'Europe n'est pas compétent en ce qui concerne les problèmes internes des pays membres.

Ce fut ensuite le rapporteur général de la commission politique, M. Nessler, qui offrit d'organiser un petit colloque auquel il participerait lui-même avec quelques membres du Conseil de l'Europe. L'offre était trop inespérée pour être refusée. Le colloque eut lieu. Il donna l'occasion aux déléguées et délégués des manifestants séparatistes de se renseigner sur la manière d'obtenir, dans l'avenir, un colloque officieux entre des délégués du Rassemblement jurassien et des membres du Conseil de l'Europe que le problème du Jura intéresserait.

C'est là un moyen de donner à la question jurassienne un retentissement international qui n'est pas fait pour déplaire aux partisans de l'autonomie jurassienne.

TRACTS BIEN ACCUEILLIS

Il faut préciser encore, que les tracts distribués sur les marches du Palais furent accueillis avec bienveillance, avec empressement même lorsque l'on vit qu'il s'agissait d'un problème qui n'était manifestement pas inconnu de la plupart des parlementaires européens. Les manifestantes furent pressées de questions par les journalistes et le public. Il n'y eut guère qu'un des délégués de la Suisse, M. Olivier Reverdin, pour refuser le papier qui lui était tendu. L'opération se fit en présence d'un détachement de C.R.S., débonnaires au point de repartir presque tous avec... un emblème jurassien épinglé à leur uniforme ! Si les « Béliers » chaquent parfois par leurs entreprises hardies, les dames de l'Association féminine pour la défense du Jura mènent une offensive du sourire. L'équilibre est ainsi rétabli.

Bévi.

TENTATIVE DE VIOL À MORMONT: L'AUTOMOBILISTE SE PRÉSENTE

Mais il prétend ne pas avoir voulu violer les fillettes

(sp) Nous avons annoncé, dans notre dernière édition, l'agression, qui passait pour être une tentative de viol, et dont avaient été victimes deux fillettes de Mormont, âgées de 13 et 14 ans, alors qu'elles se rendaient à l'école de Courchavon. Un automobiliste leur avait proposé de les conduire à l'école, et après leur refus, les rattrapa le long de la route et déchira les vêtements de l-une d'entre elles. L'agresseur, qui avait pu être identifié grâce aux renseignements donnés par les écolières, n'avait pas reparu à son domicile.

L'auteur de cette scène s'est présenté hier après-midi au poste de police de Montfaucon. Il s'agit d'un ouvrier d'usine, marié, âgé de 27 ans. Il a spontanément reconnu être l'automobiliste impliqué dans la scène relatée. Mais il prétend ne jamais avoir eu l'intention de violer ces fillettes. Il avait quitté le domicile conjugal après une dispute et, victime de son énervement, il se serait fâché lorsque les fillettes refusèrent de monter à bord de son véhicule. C'est alors qu'il aurait « secoué » les adolescentes. Peu après sa déposition, un mandat d'arrêt était délivré par le juge d'instruction de Porrentruy. Ce dernier avait été informé par l'épouse de « l'agresseur » qui avait établi un rapport entre l'agression et la disparition de son mari.

L'enquête se poursuit afin d'éclaircir les faits.

notre sélection

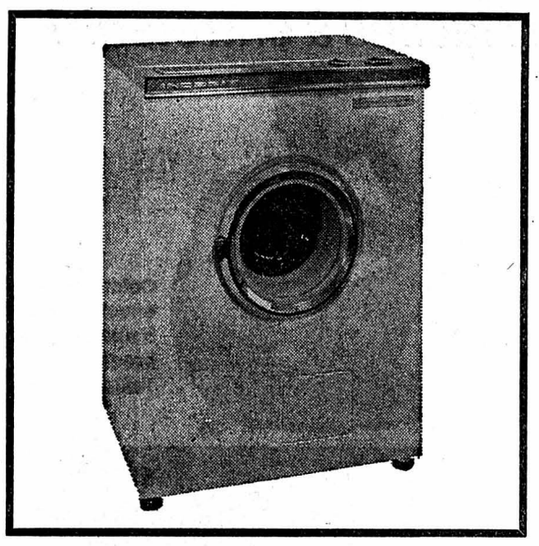

Machine à laver le linge INDESIT à fonctionnement silencieux et entièrement automatique, avec programmes de lavages pour tout genre de linge jusqu'à 5 kg. Modèle très solide ne nécessitant aucune fixation spéciale. Avec garantie d'usine d'un an.

Modèle de luxe Fr. 1290.-
Modèle standard Fr. 790.—

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
NEUCHATEL
Fbg du Lac 43 5 69 21

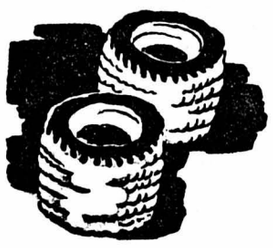

Les coques de vol-au-vent sont faites sur commande par votre boulanger, elles sont donc livrées toutes fraîches

Société des patrons boulangers

LE BON FROMAGE
POUR FONDUE
chez
H. MAIRE
rue Fleury 16

nouveau

Panina, la margarine en plaque

au bon goût de beurre fin

Panina, la margarine prête à servir, à base de matières premières purement végétales et de 10% de beurre

250 g maintenant seulement Fr. 1.-
(au lieu de Fr. 1.50)

PA 2 Lintas

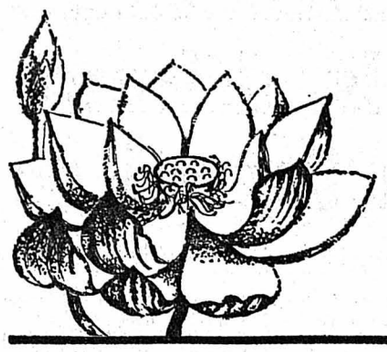

elna lotus

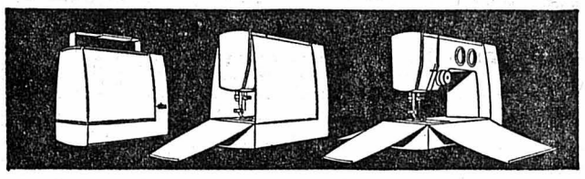

s'ouvre et se referme comme une fleur... nouveau

Premièrement: rabattre les 3 volets! Deuxièmement: coudre! Oui, c'est si simple de coudre avec l'**elna lotus**... et avec quel plaisir! Les volets fermés protègent la machine et remplacent la mallette ou couvercle-cloche; rabattus en quelques secondes, ils forment une table de couture robuste. Tous les accessoires sont logés bien en évidence dans la partie supérieure de l'**elna lotus**; bref, elle est **la première machine à coudre zigzag compacte et sans problème!**

Parmi les nombreux modèles elna, dès Fr. 395.—, vous trouverez vous aussi la machine à coudre qu'il vous faut. Voici deux autres exemples:

-elna supermatic, le modèle le plus complet, à usage pratiquement illimité. Cames incorporées et interchangeables.

-elna special, la machine à coudre pour points utiles, idéale pour toute la couture courante, sans changement de cames.

L. SIMONETTI, NEUCHATEL Rue Saint-Honoré 2 - Tél. (038) 5 58 93

TOYOTA dès maintenant à NEUCHÂTEL aussi

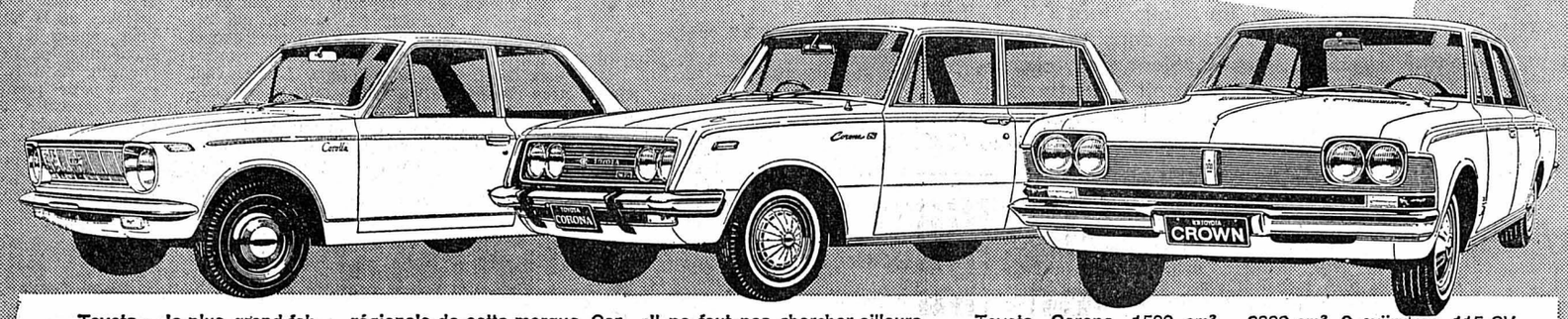

Toyota — le plus grand fabricant d'automobiles du Japon et le septième constructeur à l'échelle mondiale — ne cesse d'étendre son réseau de vente et de service en Suisse.

Nous sommes particulièrement heureux d'avoir réussi à nous assurer la représentation régionale de cette marque. Car nous avons une certitude absolue: en vous présentant les Toyota, nous vous offrons des voitures exceptionnelles.

En Suisse aussi, les Toyota ont fait la preuve de leurs qualités de bienfacture, robustesse et économie quasi légendaires. Il ne faut pas chercher ailleurs la raison de leur rapide succès.

Toyota offre une gamme complète de modèles:

Toyota Corolla, 1100 cm³, 60 CV, Fr. 6975.-
Toyota Corolla Combi, Fr. 7900.-
Toyota Corona, 1500 cm³, 74 CV, Fr. 8950.-
Toyota Corona Combi, Fr. 9675.—
Toyota Corona 1600 S Coupé, 1600 cm³, 95 CV, Fr. 12850.-
Toyota Crown de Luxe, 2300 cm³, 6 cylindres, 115 CV, Fr. 12700.-
Toyota Crown Grand Luxe, 2300 cm³, 6 cylindres, 115 CV, Fr. 13950.-
Toyota Crown Grand Luxe Combi, Fr. 14200.-

Venez nous voir ces prochains jours. Pour regarder ces voitures de près ou, mieux encore, les essayer — vous aussi découvrirez des qualités réellement impressionnantes!

Garage du Val-de-Ruz H. VUARRAZ

Boudevilliers NE
téléphone (038) 6 91 90

ToV 1

Exposition TOYOTA

du 27-29 septembre 1968, de 09.00 à 22.00 heures
devant notre garage

CLAIR ET NET

Nettoyages: villas, appartements, vitrines, café; retouches de meubles par spécialistes. R. et P. Känel, tél. 4 18 70.

Machines à coudre de démonstration

Remise jusqu'à **30 %.**

Garantie 10 ans. Envoi 2 semaines à l'essai. Facilités. Leasing à partir de 19 fr. par mois.

Agence VIGORELLI, Yverdon, tél. (024) 2 85 18.

PRÊTS

EXEL

BANQUE EXEL
NEUCHATEL

Avenue Rousseau 5 Tél. 5 44 04

CISEAUX

CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 - NEUCHATEL

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

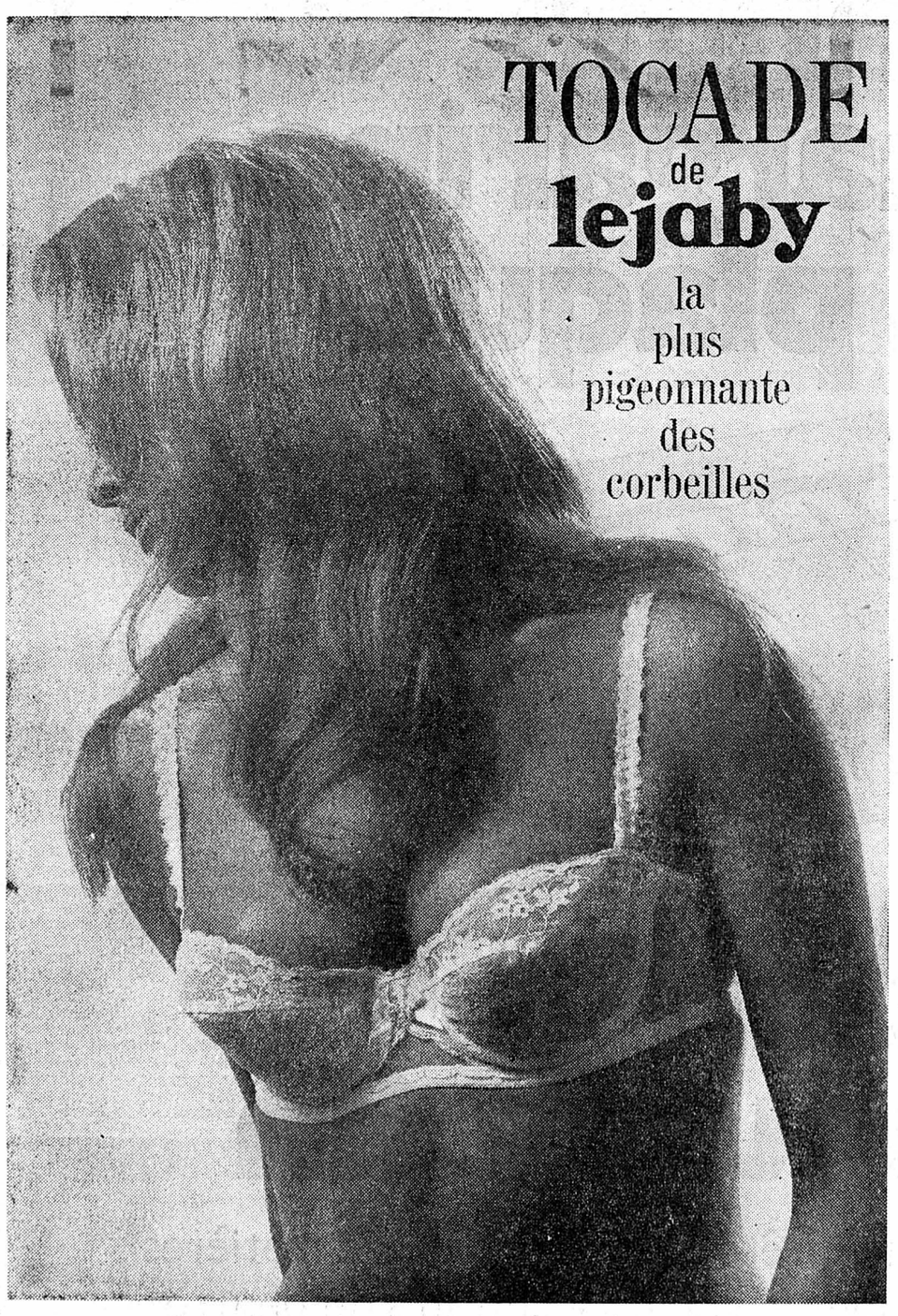

TOCADE de lejaby

la plus pigeonnante des corbeilles

Balconnet dentelle et lycra en blanc, melba, perse
tailles 80 à 95 34.50 le panty assorti 44.50
le jupon assorti 34.- le bikini assorti 16.90

armourins
neuchatel

Radiateur soufflant SOLIS

pour air chaud et air froid (ventilateur), silencieux.

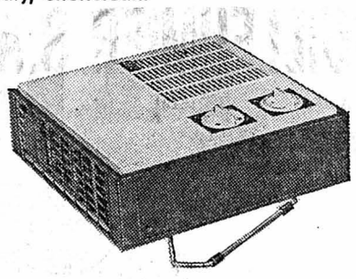

Le thermostat automatique et réglable pour contrôle de la température de l'air ambiant permet un chauffage rationnel et économique.

FR. 78.-

Electricité

Perrot & cie.

Place-d'Armes - Tél. 5 18 36 Neuchâtel
Courtils 1 Tél. 6 40 86 Cortaillod

Confiez

L'HIVERNAGE ET L'ENTRETIEN DE VOTRE BATEAU

au Chantier naval Fischer

2012 Auvernier.
Tél. (038) 8 34 08.

Superflu, le repassage!

voici 2 coquettes chemises de nuit
bien douillettes et bien chaudes, légères
...et si faciles à entretenir!

Coton/polynosic imprimé, **encolure** et patte de **boutonnage** ornées de **broderie.**
Tailles I-II-III 16.-

Velours de nylon, encolure ornée de dentelle et de broderie, petit nœud, divers coloris mode.
Tailles I-III 10.- Tailles IV-V 11.-

MARCHÉS MIGROS
et principaux libres services

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

cherche

pour son siège administratif de Marin
(transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

EMPLOYÉE DE BUREAU-SECRÉTAIRE

au département « articles non alimentaires » de langue maternelle française et ayant de bonnes connaissances d'allemand, capable de rédiger de façon indépendante, aimant aussi le travail de chiffres.

Place stable et bien rémunérée, semaine de 5 jours, cantine d'entreprise et de nombreux autres avantages sociaux.

Adresser offres écrites à la **Société Coopérative MIGROS Neuchâtel,** dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., NEUCHÂTEL

cherche pour son bureau de préparation du travail

employé d'exploitation

connaissant la dactylographie.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel.
Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

FI-CORD INTERNATIONAL SA

cherche pour ses bureaux administratifs à Neuchâtel :

facturière pour l'exportation

ayant une bonne expérience dans le domaine facturation export, établissement de documents douaniers. Langue maternelle : français ou allemand. Entrée immédiate ou à convenir ;

une aide de bureau

pour travaux administratifs courants. Personne sera mise au courant. Langue maternelle : français ou allemand. Entrée immédiate ou à convenir.

Postes intéressants et bien rétribués. Avantages sociaux. Semaine de 5 jours.

Adresser offres à

Fi-Cord International S. A.
Rue des Beaux-Arts 21
2001 Neuchâtel - Tél. (038) 4 02 52

icn

L'EXPRESS *spécial*
VENDANGES 1968

A l'occasion de la Fête des **vendanges de Neuchâtel, l'Imprimerie centrale éditera un numéro spécial de**

L'EXPRESS

richement illustré. Ce journal publiera notamment des photographies du cortège. La vente de cette édition spéciale se fera à Neuchâtel et aux environs immédiats.
Comme ces dernières années, nous cherchons

50 à 60 jeunes vendeuses et jeunes vendeurs

débrouillards et actifs (pas en dessous de 15 ans), domiciliés à Neuchâtel et dans sa banlieue.

GAIN INTÉRESSANT

pour un travail de quelques heures. Dimanche 6 octobre, de 15 h 30 à 20 heures environ.

Pour faciliter notre tâche, nos collaborateurs occasionnels voudront bien remplir le coupon ci-dessous (écriture lisible s.v.pl.!)

L'EXPRESS *spécial*
Vendanges 1968

Je m'inscris comme vendeur (se) de votre journal :

NOM _____

PRÉNOM _____

No et RUE _____

LOCALITÉ _____ Tél. _____

J'ai déjà vendu L'EXPRESS les années précédentes : ★ OUI Nombre d'années ..... ★ NON

Je dispose d'un vélomoteur avec porte-bagages ★ OUI ★ NON

★ Souligner ce qui convient.

Ce bulletin est à remettre au guichet de notre réception, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, ou à envoyer à

L'EXPRESS, Vendanges 1968
Case postale
2001 NEUCHATEL

Ne pas téléphoner ; tous les renseignements seront donnés par circulaire

EUGÈNE VUILLEUMIER S.A.

9, faubourg de l'Hôpital
NEUCHÂTEL

engage :

UN HORLOGER COMPLET DÉCOTTEUR

pour montres de toutes dimensions en qualité améliorée;

UNE DÉCALQUEUSE DE CADRANS

pouvant également s'occuper du visitage.
Personnel étranger, libéré du contrôle, conviendrait aussi.
Se présenter ou téléphoner au (038) 4 33 22.

GARANTI AVANTAGEUX

Très avantageux!

Pullovers

dames en BANLON / Nylsuisse. En divers couleurs

seulement 19.80

Sur table spéciale rez-de-chaussée

AU LOUVRE
La nouveauté S.A.
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

Nous cherchons :

SOMMELIÈRES
FILLES DE BUFFET
EXTRAS POUR LA FÊTE DES VENDANGES

Tél. (038) 5 94 55

MÉCANICIEN sur AUTOMOBILES

est demandé par garage.

Faire offres au (038) 8 23 85.

SHELL

Pour nos installations de mise en bouteilles de gaz liquéfié, à 2072 Saint-Blaise, nous cherchons

opérateur manœuvre

(de nationalité suisse)

Nous offrons : place stable et bien rétribuée, fonds de pensions et autres prestations sociales de premier ordre.

Téléphoner à Shell, Saint-Blaise, (038) 3 14 01, ou écrivez à Shell Switzerland, dépt du personnel, Bederstrasse 66, 8002 Zurich.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

FOLLEMENT ET TOUJOURS

ROMAN

par 2

SAINT-ANGE

— Ecoute-moi bien, papa, je vais te confier une mission. Voici deux lettres. Lorsque je passerai devant une poste, je m'arrêterai quelques secondes, alors tu jailliras hors de la voiture et tu courras les jeter dans la boîte. Ce sont des lettres pour Paris, les invitations à mon anniversaire destinées à Brigitte et au senhor de Vilhena.

— J'essaierai de faire vite et de ne pas me tromper de boîte.

Ils rirent ensemble, et elle lui remit les deux enveloppes.

En s'installant près de sa fille dans la Floride mordorée, garée à quelques mètres de l'immeuble. Jean-Paul Gersaint songeait combien son compagnonnage avec Corinne lui était précieux.

Compagnonnage dont il devrait pourtant se passer un jour. Dans combien de temps ? Quelques mois ? Un an, deux ans ?

Il soupira longuement.

Devant la poste, la voiture stoppa. M. Gersaint ouvrit la portière, franchit quelques mètres sur le trottoir lorsqu'une voix angoissée le retint sur place :

— Papa !

Corinne avait peur brusquement des conséquences de son geste.

M. Gersaint ne vit pas le visage crispé et s'informa :

— Qu'y a-t-il ?

Corinne reprenait ses esprits.

— N'ai-je pas oublié de mettre les timbres ?

— Mais non.

— Alors, fais vite !

Trop tard... Il était trop tard pour reculer. Dans son for intérieur, la jeune fille ne savait plus de quel saint implorer aide et protection. De saint Valentin, sans doute. Avec ferveur, elle l'invoqua :

« Saint Valentin, soyez indulgent pour ma rouerie, faites qu'elle réussisse, qu'Americo de Vilhena — Aymeri pour moi seule — soit enfin convaincu qu'il doit me déclarer qu'il m'aime. Faites, faites que mon beau rêve ne reste pas qu'un rêve... »

Son père, qui ne pouvait jamais s'empêcher de la contempler, l'interrompit :

— Tu sembles sourcilleuse. A quoi songes-tu ?

— L'encombrement est terrible, et j'ai promis que tu arriverais à l'heure.

Le vieil homme reprit :

— A propos, combien as-tu lancé d'invitations pour ton anniversaire ?

— Une trentaine environ.

Et elle conclut, en pensant à Americo de Vilhena :

— Pourvu que tout le monde vienne... Pourvu que la fête soit réussie...

X X X

Au matin, alors que Brigitte Fernel travaillait un cours d'anatomie, sa mère la prévint qu'on la demandait au téléphone.

— Je n'ai pas bien compris le nom. La voix, en tout cas, est étrangère. Après ta conversation avec cet inconnu, sans doute un étudiant qui suit les mêmes cours que toi, viens prendre, je t'en supplie, ton petit déjeuner. Une lettre, d'ailleurs, t'attend à côté de ton couvert.

Brigitte se rendit dans le hall jusqu'au téléphone.

— Allô !

— Ici Americo de Vilhena. Vous souvenez-vous de moi, mademoiselle ?

— Mais oui, monsieur.

— Je vous dérange tôt, mais l'affaire est assez urgente et me tient à cœur. Je suppose que vous allez recevoir une lettre qui m'est destinée. Je viens, moi, d'en ouvrir une qui commence par « Chère Brigitte ». Il n'y a pas d'erreur, elle est pour vous. Mlle Gersaint est une étourdie. Oh ! une charmante étourdie, d'autant plus impardonnable que la missive qui aurait dû vous parvenir parle de moi.

» Mon nom m'a sauté aux yeux. Faites-moi la grâce de croire que je n'ai pas lu ce que vous écrivait votre camarade. J'ai aussitôt plié la feuille, pour la remettre sous enveloppe, elle vous arrivera par pneu. J'espère que vous avez entre les mains le mot qui m'était dévolu.

— Je n'ai pas encore pris possession de mon courrier. Patientez quelques minutes. Maman m'a annoncé une lettre, peut-être est-ce la vôtre ?

Elle se rendit à la salle à manger où, sur la table desservie, ne restait plus qu'une tasse, à côté de la théière, du beurrier et d'un paquet de biscottes.

La lettre de Corinne s'appuyait contre le paquet. Elle la décacheta en hâte.

— C'est bien cela.

Elle riait en reprenant l'appareil.

— Vous avez deviné juste. Si vous me permettez d'être moins discrète que vous, je puis vous lire le texte.

— Je vous écoute, mademoiselle.

Après l'« Amicalement vôtre » de Corinne, le senhor de Vilhena demeura muet quelques secondes, puis il convint :

— Voici une inadvertance réparée. Non, pas tout à fait encore. Je voudrais obtenir de vous une promesse, celle de ne jamais évoquer devant Mlle Gersaint la fâcheuse interversion de ses invitations. Je me persuade qu'elle en serait terriblement gênée. Le peu de mots saisis sur la feuille, qui dans moins de deux heures vous sera remise, me font croire à des confidences que je n'avais pas le droit de surprendre. Vous en serez juge. Comprenez mes scrupules et aussi ma demande... mon exigence, oserais-je dire.

Brigitte acquiesça et renchérit avec sa loyauté ordinaire.

— Je vous comprends fort bien et j'admire votre délicatesse. Je n'ai nulle idée de ce que mon amie me conte, mais je vous donne ma parole qu'elle n'apprendra jamais que son épître a été décachetée par vous avant de me toucher.

— Merci. Me voici désormais rassuré. Veuillez encore m'excuser de vous avoir importunée ce matin, mais il me fallait agir vite. Au revoir, mademoiselle.

— Au revoir, monsieur.

Brigitte ne manqua pas d'être intriguée par le contenu de la lettre.

« Qu'est-ce que Corinne me confiait donc en m'invitant ? En tout cas, ce senhor de Vilhena se révèle d'un tact parfait.

Le pneu lui parvint dans la matinée. Lorsqu'elle parcourut, posée par-dessus ses notes de cours, la double page bleue, elle ne put s'empêcher de rougir pour son amie.

» Mon Dieu, quelle étourdelle ! Bien qu'Americo se soit interdit de lire ces lignes *in extenso*, le peu qu'il en a saisi a dû le renseigner sur les sentiments de la signataire.

» Americo a raison. Jamais Corinne ne doit apprendre qu'elle a commis une telle bévue. Moi, à sa place, j'en mourrais de confusion.

» Pas le temps de lui téléphoner avant ce soir. Pas le temps de lui fixer un rendez-vous avant le 7 juin, cette révision m'absorbe trop et que dirais-je à Corinne ? J'imagine que le beau senhor est fixé désormais. Aime-t-il ? N'aime-t-il pas ? Pour mon compte, je ne présume rien. A lui d'agir. »

Elle s'alanguit un instant, accoudée sur ses bouquins, puis elle repoussa la lettre.

« Cette irruption du romanesque dans mon existence chronométrée m'est néfaste. Corinne suit l'Ecole du Louvre, ce n'est pas incompatible avec les flirts, les aventures sentimentales, les bals, les sorties. Moi, j'ai choisi de faire la médecine. Je ne suis pas fille unique, j'ai trois frères. Mes parents n'ont pas la fortune de M. Gersaint. J'ai un but à atteindre dans les délais les plus courts, rien ne doit compter pour moi que ce but. Plus tard... N'empêche que je trouve aussi ce senhor Americo de Vilhena captivant ! »

X X X

La journée de Corinne avait été trépidante. Elle s'était ruée à ses occupations quotidiennes avec une frénésie devant lui faire oublier que, le matin même, ses aveux indirects avaient atteint Aymeri.

Elle se répétait :

« Il sait ! Il sait ! Que va-t-il advenir ? »

Elle s'étonnait que Brigitte ne lui eût pas téléphoné pour lui dire :

« — Mon petit vieux, j'ai le regret de t'annoncer que ton invitation au séduisant Portugais s'est trompée d'adresse. A qui as-tu envoyé la mienne ? A lui, sans doute ! »

D'autre part, si Aymeri avait été bouleversé par la révélation que Corinne l'aimait et prêt lui-même à ne pas décevoir cet amour, n'aurait-il pas dû se manifester aussitôt ? Elle imaginait un monologue à écouter en défaillant :

« — Allô ! Corinne, je ne puis résister au désir de vous appeler. Est-il possible que vous m'ayez distingué ? Bienheureuse la distraction qui me le révèle... »

(A suivre.)

ÉDITIONS JULES TALLANDIER

Base théorique du jeune

Etat d'Israël

le sionisme est né au début de ce siècle

Jamais pourtant les Juifs n'avaient renoncé à la Terre promise

Il ne se passe pratiquement pas de jour sans que les quotidiens n'annoncent un incident entre Israël et ses voisins arabes. La majorité de l'opinion publique mondiale, qui ne s'est pas encore complètement remise du choc qu'elle a reçu il y a plus de vingt ans en apprenant les atrocités nazies, a toujours accordé ses faveurs au jeune Etat. Il est sorti vainqueur de trois guerres et, malgré les dépenses énormes qu'une vigilance militaire constante implique, il a su asseoir en vingt ans une prospérité qui contraste singulièrement avec les difficultés sans nombre qui ont, de tous temps, été le lot de ses voisins. Mais cette ascension éclatante a été précédée d'une marche d'approche terriblement longue, humiliante, qui a duré près d'un millénaire. Le sionisme a marqué son terme, comme il a annoncé au monde, sans que celui-ci en soit toujours conscient, les prémices d'Israël.

Lorsque, après la captivité de Babylone, le prophète Esdras lança son appel aux Juifs dispersés pour qu'ils se regroupent autour du Temple rebâti, beaucoup restèrent sourds. Ils s'étaient trop intégrés aux nations où leurs malheurs les avaient amenés. Malgré les malédictions de l'homme de Dieu, ils avaient préféré les réalités de leur nouvelle condition aux promesses d'un royaume rénové. Pourtant, de tous les endroits du monde où vivaient des Juifs émigrés, ils affluèrent en nombre et reprirent leur place dans la Terre promise.

En 70 après Jésus-Christ, Titus s'empara de Jérusalem après un long siège. Pour la deuxième fois, le Temple de Salomon s'écroulait sous les coups d'étrangers. Des bandes armées menèrent la vie dure aux Romains pendant plus de soixante ans, employant la tactique de la terre brûlée, commençant la ruine d'un pays que la conquête arabe devait achever au VIIe siècle, mais la nation juive disparaissait pourtant de la carte du monde, ses membres se dispersant dans toutes les directions.

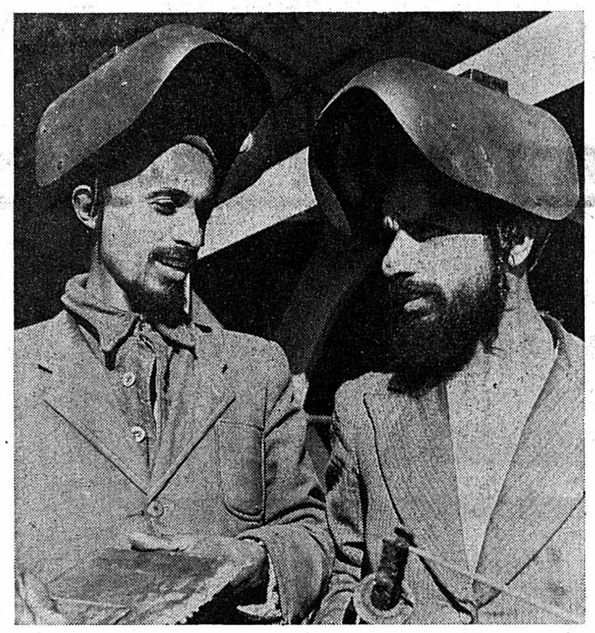

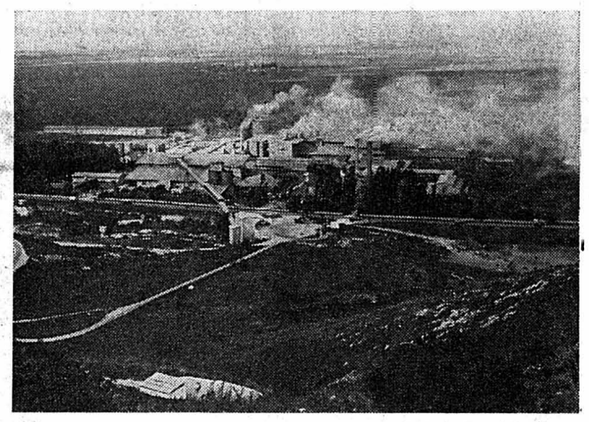

Bataillant à la fois contre les Britanniques et les Arabes, les colons israéliens n'auraient jamais osé imaginer le développement formidable de leur nation. Et pourtant... A droite, une cimenterie ultra-moderne, à proximité d'Haïfa. A gauche, ces deux soudeurs illustrent à eux seuls ce qu'on a appelé « le miracle d'Israël ». Venus du Yémen, ils se sont adaptés en deux ans à l'ère industrielle.

« *L'an prochain à Jérusalem* »

Malgré cette dispersion dans les cinq continents, la foi religieuse se perpétua intacte et d'autant plus vivace que des mesures d'exception — qui existèrent dans certains pays jusqu'à la Seconde Guerre mondiale — imposèrent à toutes les communautés juives une mentalité d'émigrants. Ce sont les Gentils qui ont cimenté l'unité spirituelle du peuple de David à travers les siècles...

Ainsi, jamais les Juifs n'ont-ils cessé de penser à la terre d'Israël et chaque année, en célébrant la Pâque en exil, les croyants exprimaient le vœu rituel : « L'an prochain à Jérusalem ». Ce souhait n'est jamais complètement resté dans le domaine de l'abstraction et, de tous temps, un courant très faible a entraîné vers la Palestine des Juifs isolés, d'une foi ardente, qui allaient y finir leurs jours dans l'espoir de voir le Messie avant de mourir.

L'assimilation, un échec

Le XVIIIe siècle vit surgir des idées généreuses ; en France, les Juifs obtinrent l'égalité politique avec les chrétiens sous la Révolution. L'idée de l'assimilation gagna peu à peu le reste de l'Europe mais les faits firent rapidement douter de son succès, neutralisée qu'elle était par les vagues d'antisémitisme du XIXe. Des crises politiques apparaissaient à propos du rôle des Juifs, comme l'affaire Dreyfus, et les Juifs eux-mêmes étaient souvent réticents : d'aucuns voyaient dans l'assimilation une tentative de la chrétienté pour absorber le judaïsme et le faire disparaître.

Naissance du sionisme

L'idée de reconstituer sous la forme d'un nouvel Etat l'ancien royaume d'Israël se trouva formulée dès le XVIIe siècle, mais elle ne devait prendre corps qu'au XIXe. Napoléon Bonaparte y songea, déclarant en 1806 : « Il nous faut considérer les Juifs comme nation et non comme secte ».

Mais le mouvement sioniste, dans son premier temps tout au moins, prit véritablement naissance en Russie et en Pologne, sous l'effet des persécutions sans cesse renouvelées. Un mouvement d'exode se dessine, des domaines coopératifs naissent en Palestine grâce à la générosité du baron de Rothschild.

Théodore Herzl, le nouveau prophète

En 1897 et en 1902, « L'Etat juif » et « La Nouvelle Vieille Terre », du juif hongrois Théodore Herzl, posent les principes idéologiques de l'Etat juif. Les deux ouvrages ne font mention d'aucune possibilité géographique et l'on a pensé alors à l'Ouganda, à la Guyane. Ce n'est qu'à partir de 1904, devant le succès de la colonisation du baron de Rothschild, que le nationalisme juif se transforma en patriotisme palestinien. Le premier « Congrès sioniste », réuni à Bâle en 1897, devait en poser les principes de base.

Quelques milliers d'immigrants, jusqu'en 1914, vinrent grossir les rangs des 40,000 Juifs qui s'étaient déjà établis en Palestine. C'est à cette époque que sont nées deux œuvres qui devaient avoir par la suite une importance capitale : la fondation à Rehovot d'une école d'agriculture d'avant-garde, qui s'est constamment développée depuis. Mais surtout, il faut signaler la naissance de l'hébreu moderne, œuvre de Ben Yhaouda, qui, partant de l'hébreu biblique, forgea une langue moderne capable d'être utilisée par tous les Juifs du monde lorsqu'ils viendraient en Palestine. Utilisée dès 1911, la nouvelle langue a été le meilleur ciment d'un peuple dont les éléments sont issus de septante pays.

Deux déclarations capitales

En 1917, coïncidant avec la conclusion des accords concernant le partage de l'Empire ottoman, le Premier britannique, lord Balfour, fait la déclaration officielle suivante :

« *Le gouvernement de Sa Majesté considère favorablement l'établissement en Palestine d'un Foyer national pour le peuple juif et fera tout son possible pour faciliter l'exécution de ce projet, étant bien entendu que rien ne sera fait qui puisse nuire aux droits civils et religieux des communautés non juives existant en Palestine ou aux droits et statuts dont jouissent les Juifs dans tout autre pays.* »

Malheureusement, cette promesse aux Juifs s'accompagnait d'autres promesses, contradictoires à la déclaration Balfour, faites au chérif de la Mecque par Mac-Mahon, en faveur de la création d'un vaste Etat arabe unifiant les territoires placés sous la domination des Turcs. De cette contradiction devaient naître des difficultés politiques dont quelques-unes subsistent encore aujourd'hui, avec une terrible acuité.

Premières difficultés

Sitôt la grande guerre terminée, l'immigration reprit à un rythme accru. L'enthousiasme des Juifs ne tarda pas à provoquer l'irritation, puis la jalousie des Arabes ; les premiers raids de Bédouins contre les colons datent de 1921. En 1936, ils dégénèrent en conflit permanent. Les Anglais ramènent — sans grand succès — des divisions basées dans la zone du canal de Suez et, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, on assiste à la publication de plusieurs plans de partage, à la réunion de conférences où Arabes et sionistes ne sont jamais parvenus à s'entendre. En mai 39, le gouvernement britannique publie un « Livre blanc » qui constitue un renversement total de sa politique, jusqu'alors favorable aux Juifs.

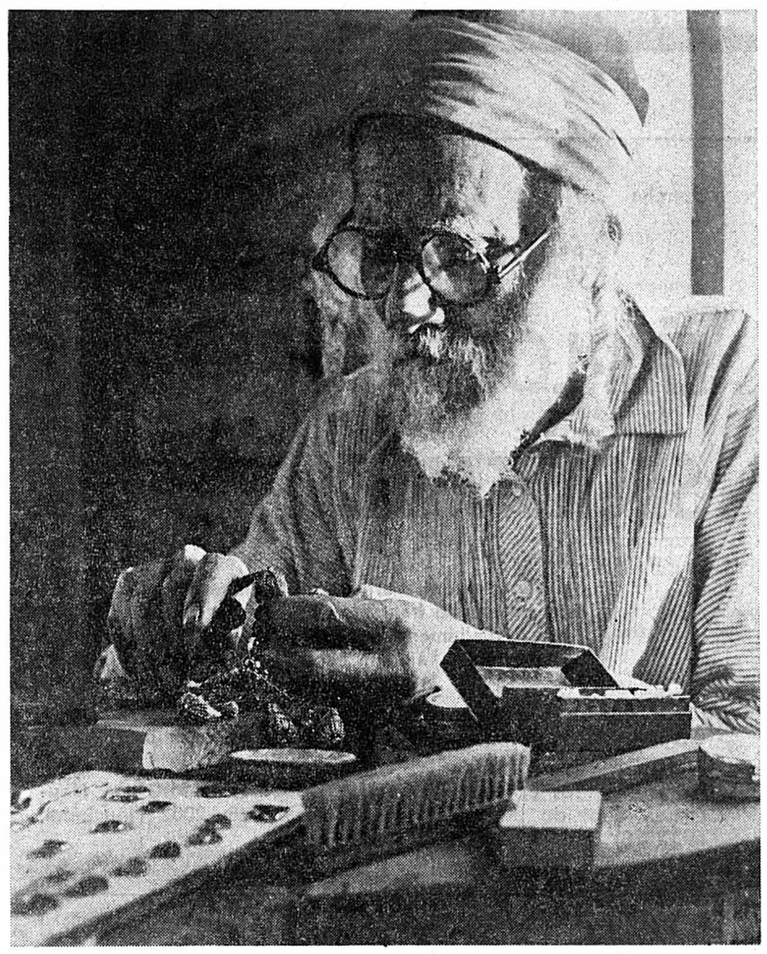

Les orfèvres des petites ruelles de Jérusalem pratiquent un art millénaire. Ils vendent souvent leurs bijoux en or filigrané au poids.

L'époque du terrorisme

La publication du « Livre blanc », où la Grande-Bretagne annonçait son intention de créer non pas un Etat juif, mais au contraire un Etat arabo-juif dans lequel les juifs ne constitueraient qu'une minorité d'un tiers provoqua une réaction farouche en Palestine. Dès 1940, le groupe « Stern » se donna pour mission d'informer le monde sur le sort des Juifs de Palestine au moyen d'actes de terrorisme visant les Anglais. D'autres groupements voient le jour, dont l'Irgun est l'un des plus connus. En 1945, alors que les sionistes cherchent à redonner une patrie aux rescapés des exterminations nazies, les passions sont exacerbées ; les Juifs ont créé une armée clandestine destinée à les défendre contre les attentats arabes, la « Haganah » qui formera plus tard le premier noyau de l'armée israélienne. De son côté, la Ligue arabe, faisant déjà une distinction entre sionistes et Juifs, décide le boycott de tous les produits juifs. La confusion est à son comble, les Britanniques multipliant d'une part les conférences et les plans de partage, envoyant d'autre part en Palestine des divisions blindées pour mater la rébellion tandis que les Etats-Unis, où les milieux juifs font peser toute leur influence, font savoir qu'il sont favorables à la création d'un Etat juif.

Recours à l'ONU

En 1947, après l'échec de la conférence de Londres, M. Bevin, premier ministre, constatant l'échec de son gouvernement devant la Chambre des communes, annonce aux députés son intention de soumettre le cas de la Palestine à l'assemblée des Nations unies, en dernier ressort. Celle-ci devait décider du partage de la Palestine en un Etat Juif et un Etat arabe, mettant fin au mandat britannique pour l'année suivante. Le 14 mai 1948, la Terre promise devenait aux yeux du monde l'Etat d'Israël.

Un essor extraordinaire

Ayant eu à soutenir trois guerres en vingt ans ; devant absorber chaque année des immigrants neufs dont souvent, toute l'éducation reste à faire ; dans l'impossibilité de commercer avec ses voisins directs, le jeune Etat d'Israël a fait preuve depuis sa naissance d'une vitalité exceptionnelle. Elle s'est avant tout exprimée dans la mise en valeur du sol, cette terre aride qui avait symbolisé pour des millions de Juifs le retour aux sources même de leur existence. Cette mystique de la terre s'est appuyée pourtant dès le début sur les données scientifiques les plus solides, dispensées dans les écoles primaires déjà. Elles ont permis très rapidement à Israël de couvrir plus des trois quarts de ses besoins par sa propre production, et d'exporter aujourd'hui des produits de renommée mondiale : agrumes, fleurs, arachides, œufs, etc. Le seul élément restrictif à l'épanouissement de l'agriculture est la sécheresse, qui a imposé d'irriguer plus du quart des terres cultivables. L'Etat s'en préoccupe et ses démêlés avec la Jordanie à propos du Jourdain sont encore dans toutes les mémoires.

Parallèlement, l'esprit d'entreprise des colons seul a permis le développement d'une industrie capable de compenser partiellement le déficit de la balance des paiements propre à tout Etat neuf. En croissance continuelle, les exportations de l'industrie israélienne ont tôt fait de placer le pays au rang d'une puissance commerciale mondialement reconnue, à tel point que Tel-Aviv a posé sa candidature au Marché commun. Une croissance aussi rapide, en vingt ans à peine, est difficilement croyable, et force l'admiration.

«les bas 2000»

notre exclusivité : trois prix, sept qualités dans différents coloris, toutes régulièrement testées et contrôlées

armourins
neuchâtel

Sans couture, talon renforcé
Crêpe mousse 20 d
Nylon mailles lisses ou
nylon micro-mesh, au choix

1.95

Sans couture, bord souple
arrête-mailles à la pointe
Nylon mailles lisses ou
nylon micro-mesh, au choix

2.95

«Helanca» sans couture
arrête-mailles à la pointe ou
«Cantrece» sans couture
au choix

3.95

ISRAËL

A l'occasion du 20e anniversaire d'Israël, les Grands Magasins Armourins organisent une exposition-vente comprenant des articles confection enfants, de la verrerie, des articles de ménage, de la bijouterie, des antiquités, de la céramique, etc. du 25 septembre au 5 octobre, au rez-de-chaussée.

Vases en verre soufflé, toutes formes artistiquement travaillées dans des verres de couleur rose, bleue, verte, orange: **27.80**

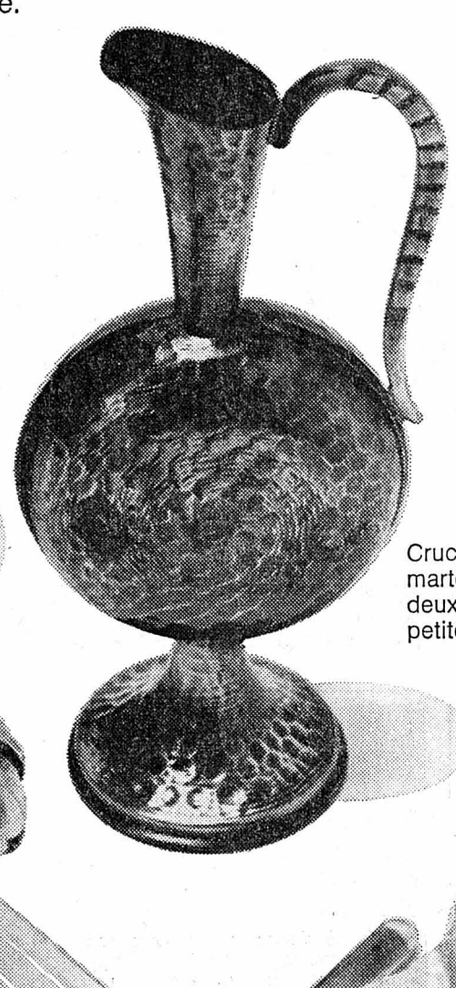

Cruches en cuivre martelé, une anse, deux anses, grandes, petites, dès Fr. **16.80**

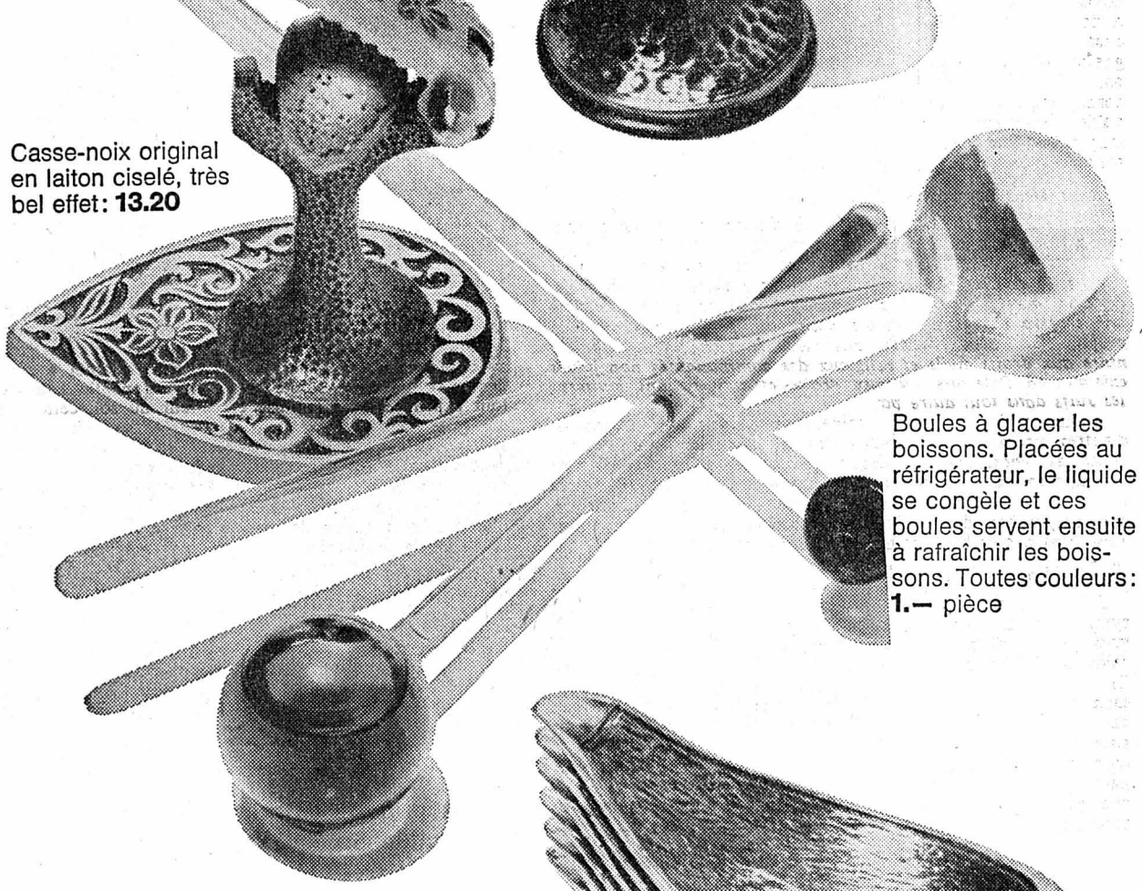

Casse-noix original en laiton ciselé, très bel effet: **13.20**

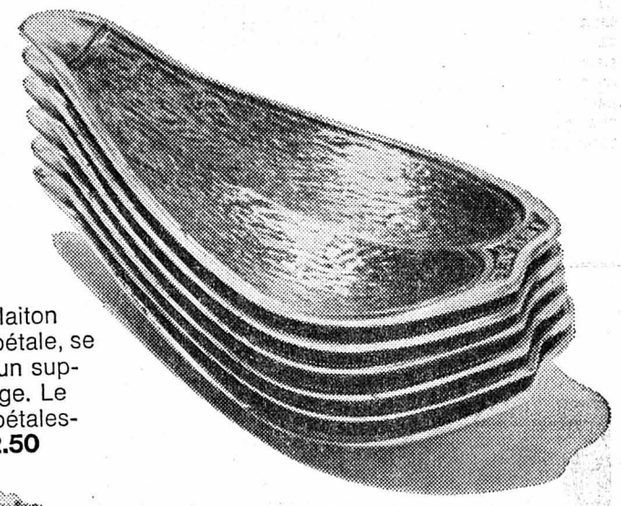

Cendriers en laiton en forme de pétale, se rangeant sur un support qui fait tige. Le support et 6 pétales-cendriers: **42.50**

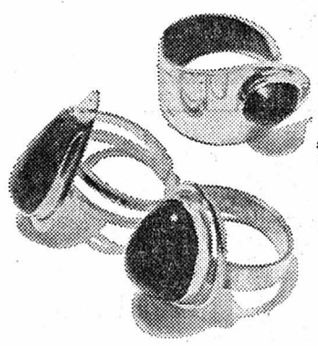

Bagues d'Israël en argent, avec œil de tigre, pierre d'Eilath, onyx, carnéol marbré ou uni, rubis, saphir, quartz fumé, etc. Dès Fr. **12.50**

Pendentifs, très travaillés avec ou sans pierres, dès Fr. **12.80**

armourins
neuchâtel

15 jours de soleil en Israël!

Vol aller-retour en jet Boeing d'El Al compris*

pour moins de 1000 francs

Quatre mers tièdes vous attendent à deux pas
des prestigieux témoins de l'Histoire.
Oubliez le temps sur le sable fin d'une plage sans fin,
ou suivez son cours à Jérusalem,
à Bethléem ou à St-Jean-d'Acre.

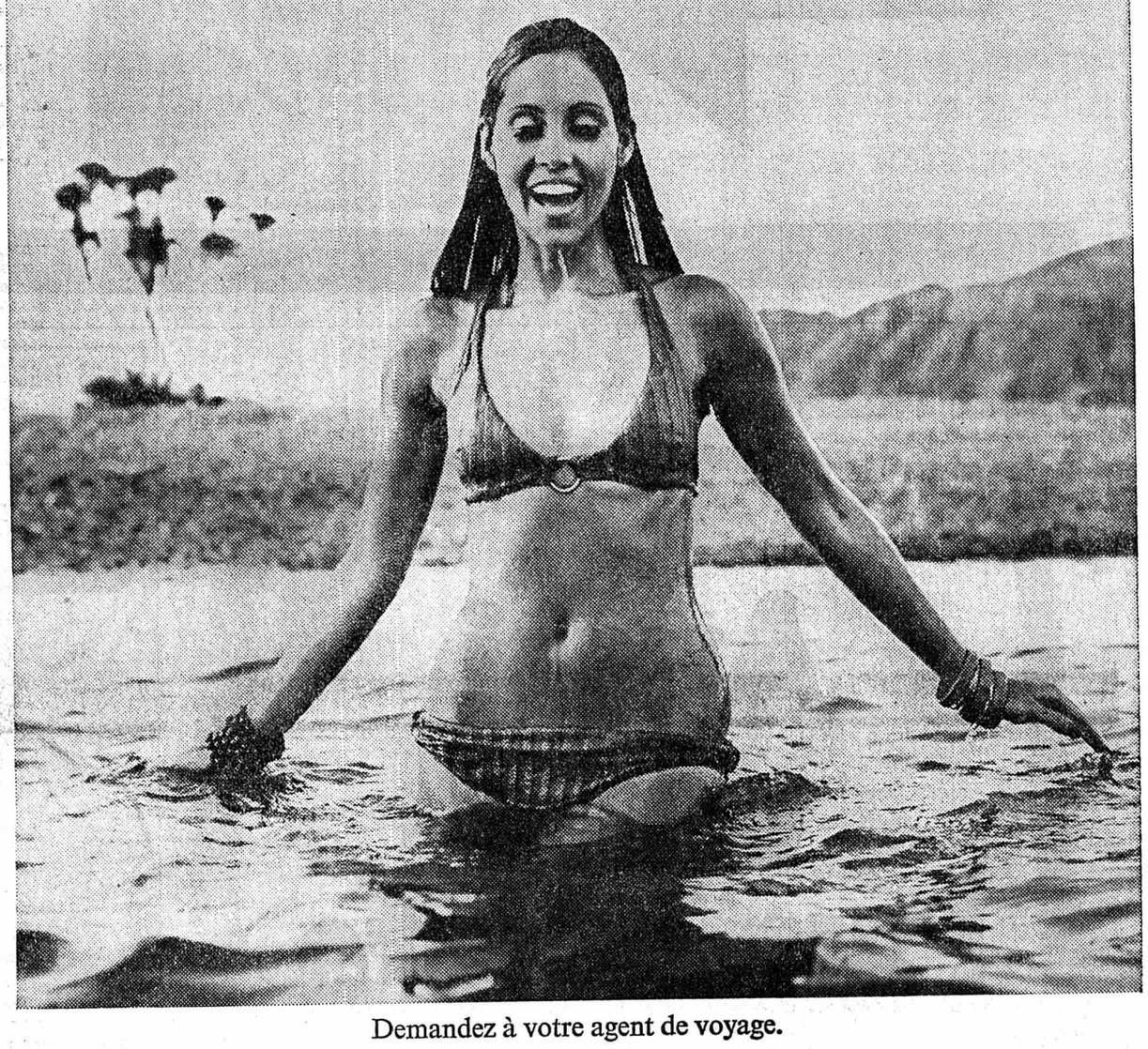

Demandez à votre agent de voyage.

EL AL ISRAEL

El Al Israel Airlines
1200 Genève, 1, place St-Gervais, tél. 022 32 05 50
8022 Zurich, Fraumünsterstrasse 2, tél. 051 27 44 92

Office National Israélien de Tourisme
Talacker 50, 8001 Zurich,
tél. 051 25 23 33 ou 25 49 05

Désirez-vous?

ACHETER	en exclusivité des produits « Made in Israël »
VENDRE	des produits « Made in Israël »
IMPORTER	directement des articles « Made in Israël »
EXPORTER	vos produits en Israël
TROUVER	un agent pour vos produits en Israël
ORGANISER	des « Journées israéliennes » ?

Alors adressez-vous sans tarder à:

GOLDIA S. à r. l.

GENÈVE Tél. (022) 35 12 54 **ZURICH** Tél. (051) 54 10 90

UNION SUISSE-ISRAËL TEL-AVIV (Israël)
Ben Yehoudastr. 32

Nous cherchons:

GROSSISTES et agents
indépendants pour les marchés suisses et français

Domaines: bijouterie - verrerie - articles de ménage + bureau - peintures

Votre café exquis avec

COMMINOT

deux yeux... pour toute une vie! Confiez vos ordonnances au maitre opticien, Hôpital 17

Arrivage de **thon frais**

au magasin spécialisé

Lehnherr frères

Place du Marché Tél. 5 30 92

HCW-6f

Aussi dans l'automate

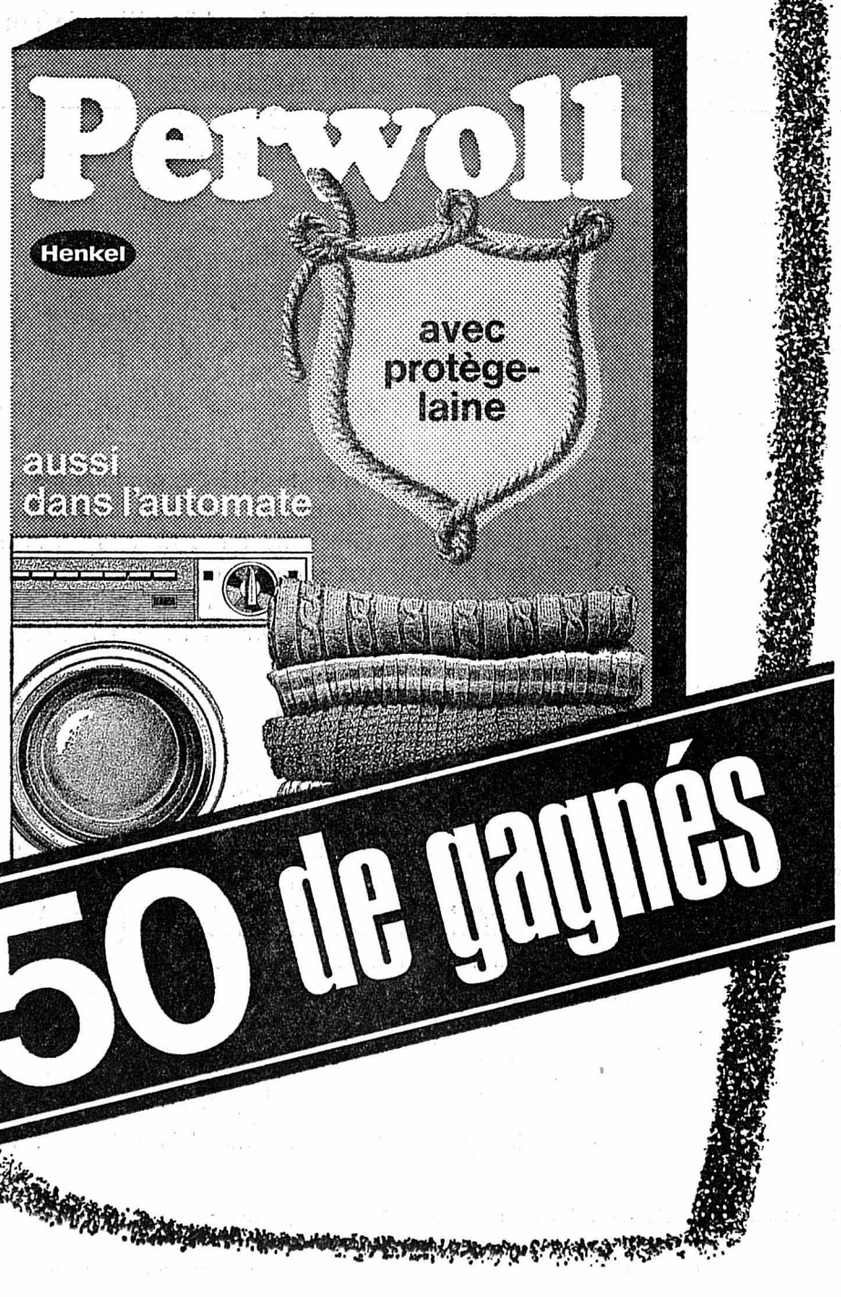

50 de gagnés

Nos machines à coudre
Zigzag, neuves, à **Fr. 398.—**
...un grand succès Garantie 5 ans
Facilités de paiement
Wettstein
Grand-Rue 5
Seyon 16
Neuchâtel
Tél. (038) 5 34 24

pour les courageux

Smart EXPORT

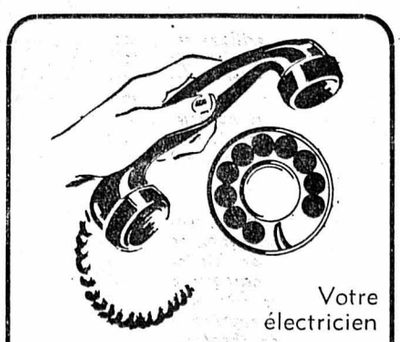

Votre électricien

Vuilliomenet & Cie S.A
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
NEUCHATEL
TÉL. 5 17 12 GRAND-RUE 4

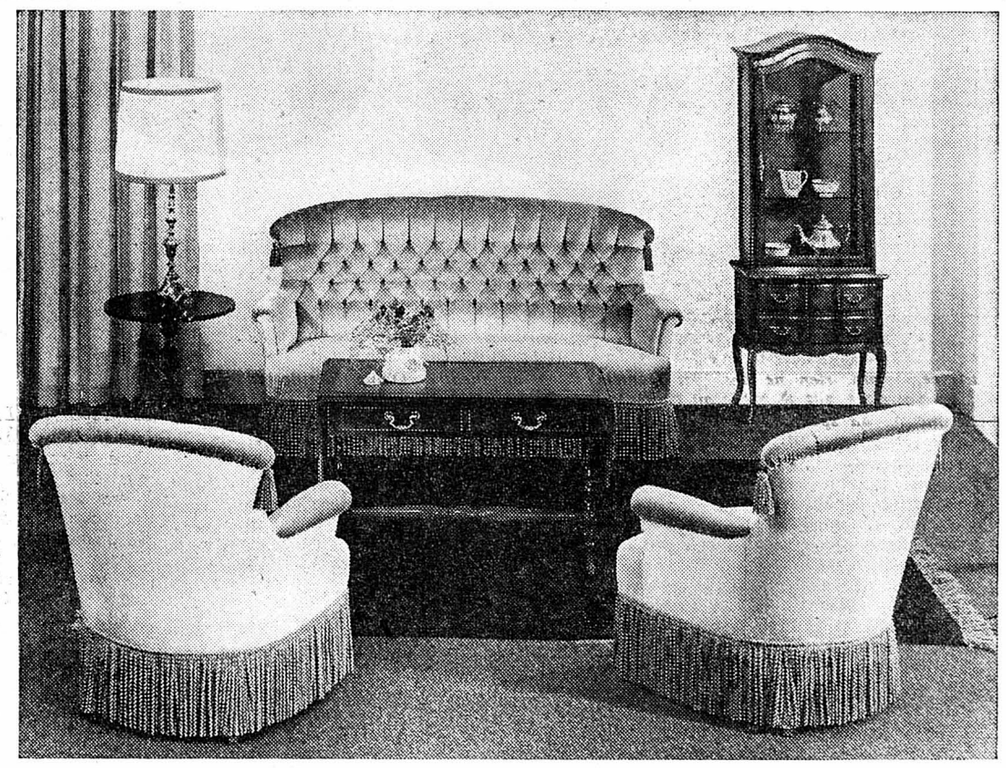

Rossetti

vous propose ce merveilleux salon de style. Ensemble Second Empire d'une grande élégance et très confortable. Il donnera à votre intérieur une distinction toute particulière. C'est un des nombreux modèles que vous pouvez admirer dans notre exposition.

Meubles Rossetti - 2017 Boudry

Tél. (038) 6 40 58

Prêts comptant

Veuillez découper et envoyer l'annonce à la

Centrale Cr. p., BPS
Case postale
3000 Berne 23
ou à n'importe quelle succursale de la

V rapides discrets avantageux

Banque Populaire Suisse

Nom

Adresse

je m'intéresse à un prêt comptant et désire recevoir la documentation

SKODA — qualité de Tchécoslovaquie

SKODA 1000 MB à partir de fr. 6450.- **SKODA 1100 seulement fr. 7150.-**

Compris dans le prix
4 portes, 4 glaces panoramiques, lampe de recul, lave-vitre, sièges couchettes, plafonnier, ceintures de sécurité, sécurité-enfants, antivol au volant, rideau de radiateur, contrôle du liquide de freins, compensateur de freinage automatique etc.

Pièces de rechange
Aucun problème, la maison A.-P. Glättli S. A. dispose pour la Suisse d'un stock considérable. De plus, le camion de l'entreprise va régulièrement chercher lui-même les pièces de rechange à Prague.

A.-P. Glättli S.A.
8305 Dietlinkon, téléphone (051) 93 31 31. 8042 Zurich : Hansa-Garage, Hofwiesenstrasse 10, téléphone (051) 26 17 11. 70 agents en Suisse et dans tous les pays d'Europe, ainsi que leurs représentants :

2006 Neuchâtel, Jules Barbey, Garage des Draizes, tél. (038) 8 38 38 — 2000 Neuchâtel, André Lugon, Garage de la Balance, tél. (038) 5 29 89 — 2300 La Chaux-de-Fonds, Ammann & Baveresco, Garage de la Poste, Tél. (039) 2 31 25.

LETTRES ARTS SPECTACLES

PORTRAIT

Danièle Volle

(du secrétariat à la Comédie-Française)

DANIÈLE VOLLE est l'aimable héroïne de « Vive la vie », un nouveau feuilleton de la TV française. Cette jeune femme, qui avoue la trentaine sans tricher, est passionnée par son métier de comédienne. A ce point qu'elle a hanté, des semaines, le marché aux puces pour savoir comment on vendait des meubles anciens. Elle a appris à monter à cheval pour le cas où lui échoirait, un jour, un film de cape et d'épée. Elle parle l'espagnol et l'anglais, mais apprend l'italien de façon à pouvoir éventuellement aller tourner en Italie...

Et, cependant, rien ne destinait Danièle Volle au théâtre. D'une famille de gens d'affaires, elle se préparait au secrétariat de direction, mais à Londres.

Le monde du spectacle, elle le connut en travaillant chez un imprésario. Finalement, après avoir établi des contrats pour les autres, reçu des vedettes et des apprenties, Danièle entra au Conservatoire, à la grande désapprobation de ses parents.

Danièle était douée : elle obtint deux seconds prix qui l'amenèrent directement à la Comédie-Française. Elle y fut l'Infante du « Cid », Silvia du « Jeu de l'amour et du hasard », Mathilde d'« Un caprice».

C'était très bien. Danièle pourtant s'ennuyait : elle a horreur du solennel. Et la Comédie-Française, ce n'est pas toujours très drôle ! La chance soudain sourit à la jeune femme lorsqu'elle débuta au cinéma dans « La Bonne Soupe » avec Marie Bell, qui, peu après, l'engagea dans son théâtre pour être partenaire de « Phèdre ».

Danièle Volle fut aussi la partenaire de Curd Jurgens dans « Le Fil rouge » puis tâta de la télévision avec « Marceau ou les enfants de la République » en 1961.

Inutile de dire que Danièle, aujourd'hui, souhaite ardemment devenir l'une des vedettes du petit écran, justement à cause de l'éclectisme des pièces qu'on y monte.

Quant au mariage, Mlle Volle affirme n'avoir pas le temps de partir à la chasse au mari. Et comme elle ne veut pas de comédien dans son ménage, le problème s'avère plutôt ardu....

Jubilée

LA CHRONIQUE DES LIVRES DE P.-L. BOREL

PAR MARGARET WALKER

JUBILÉE. (1) ce roman si douloureux et si émouvant, est comme **AUTANT EN EMPORTE LE VENT,** une grande fresque axée sur la guerre de Sécession. Mais entre les passions orgueilleuses et sauvages qui bouillonnent dans l'âme de Scarlett et de Rhett Butler, et celles, plaintives et sourdes, qui remuent l'âme de Viry, de Randall Ware er d'Innis Brown, il y a un abîme. Margaret Mitchell avait dressé devant nous des êtres libres et féroces, maîtres absolus de leur destinée. Margaret Walker dépeint le monde des opprimés, un monde de créatures humbles et douces, qui savent qu'il n'y a d'issue à leur souffrance que dans la paix d'une autre vie.

Comparé à **AUTANT EN EMPORTE LE VENT, JUBILÉE** est un roman en mineur. S'il n'en possède pas la puissance épique, si les caractères n'y ont pas ce relief extraordinaire, il se distingue par d'autres qualités, elles aussi très précieuses. Plus modestes, ces qualités sont plus intérieures ; ce sont celles qui parent la vie obscure et difficile des esclaves dans leur effort pour survivre.

Dans la plantation de John Morris Dutton, en Géorgie, une petite esclave est née. C'est Viry, qui est la fille du maître et d'une esclave noire. Le grand et beau John Morris Rutton a pour femme une puritaine qui considère l'acte physique comme un mal nécessaire à la continuation de l'espèce, et refroidi, il se rattrape avec Netta, son esclave. Le Blanc a tous les droits, pourquoi n'en userait-il pas, puisque les Noirs n'en ont aucun, même pas celui de se plaindre

Aussi, un jour, vend-il Netta, et la petite Viry n'a plus de mère. Elle grandit, puis à seize ou dix-sept ans elle vient demander au maître la permission d'épouser Randall Ware, qui sera le papa de l'enfant qu'elle attend. Mais Randall est un Noir libre ; donc, en l'épousant, Viry deviendrait libre aussi. Colère du maître qui froidement refuse. C'est que Dieu a fait les Blancs pour commander et les Noirs pour demeurer esclaves. Et Viry ne peut que gémir : « Maître, vous trouvez que c'est un péché que je veux être libre ? »

Non, ce n'est pas un péché, et la preuve, c'est que les Blancs du nord vont faire la guerre aux Blancs du sud pour l'émancipation des Noirs. Randall en est fier, il combattra avec le nord, il sait lire et écrire, il exercera son droit de vote, il revendiquera ses droits de citoyen, et ensuite il reviendra chercher Viry avec son enfant pour les installer tous deux chez lui. Mais Viry, la pauvre Viry, n'a pas la force ni le courage d'attendre, et elle se marie avec un esclave noir, Innis Brown, qui est, lui aussi, par bonheur, un excellent homme.

L'émancipation arrive, la famille émigre, cherche à s'établir, mais c'est pour constater que la situation d'un Noir libre est pire encore que celle d'un Noir esclave. Le Ku-Klux-Klan sévit, torture et tue, et les pauvres nègres n'ont qu'une ressource : tenter de se faire oublier. C'est ce qui réussirait assez bien à Innis Brown et à Viry, si soudain Randall ne survenait. Sera-ce le drame ? Non, car les deux hommes sont trop humains l'un et l'autre. Ils causent gentiment, en regrettant que la fatalité ait voulu qu'ils soient les époux de la même femme, mais en se reconnaissant l'un à l'autre le droit de l'entourer de toute leur affection. Ils deviennent bons amis, situation comique et touchante, et tout est bien qui finit bien.

Si savoureuse qu'elle soit, cette fin n'a cependant pas la beauté des scènes cruelles qui jalonnent le roman. A cet égard, rien de plus extraordinaire que la mort de Grandpa Tom, le bon Noir pacifique et doux, brutalement assommé par un contremaître. Aucun pathos dans cette scène atroce qui est racontée avec une simplicité religieuse ; le soir venu, tante Sally prie tout bas, parce que toute révolte est inutile et que si on l'entendait elle partagerait peut-être le sort de Grandpa Tom : « Oh ! Seigneur, quand est-ce que tu nous l'envoies, ce Moïse ? Oh ! Jésus, jusqu'à quand, jusqu'à quand, Jésus, tout ça va durer ?

Cette superbe humanité des Noirs, dont le sort ressemble à celui des Juifs prisonniers des Egyptiens, présente cependant une ou deux taches. Ces Noirs sont trop persuadés qu'eux seuls sont bons et humains, les Blancs étant tous à leurs yeux des êtres égoïstes et orgueilleux, cruels et insensibles. Il y a là un préjugé de race qui ne peut que faire tiquer le lecteur blanc. Autre préjugé : l'auteur étant une femme et le personnage central également, l'optique du livre veut que la femme soit exaltée et l'homme diminué. C'est ce qu'explique tante Sally à la petite Viry devenue nubile : « ... à présent te voilà complètement une femme. Et une femme c'est autrement qu'un homme, parce qu'un homme c'est juste un propre à rien. Et toi, à présent, tu peux avoir des petits, tu peux être une maman... Faut une femme pour faire des petits. Un homme, il a pas la force pour en avoir. Il peut pas. Un homme, c'est rien du tout, il porte la culotte, il fait l'important, mais il vous amène que des ennuis. »

Tels de ces préjugés sont d'ailleurs corrigés et refutés par Viry elle-même à la fin du livre, au cours d'une discussion avec Randall : « Je crois pas que le monde est rempli de gens qui détestent tout le monde... Quand on garde les gens séparés, et quand ils peuvent pas se connaître, alors, oui, ils continuent d'avoir de la haine. Sûr que je sais qu'on en voit beaucoup, des gens mauvais, dans ce monde, des gens qu'on dirait qu'ils sont nés mauvais et que leur meilleur ami c'est le diable. Mais je crois pas que c'est parce qu'ils sont blancs ou noirs. Je crois pas que chaque Blanc est mauvais et que chaque Noir est bon. Ça se passe pas comme ça, Randall Ware, c'est pas tellement facile ! »

On le voit par ces propos charmants, c'est cette simplicité touchante, unie à tant d'humanité, d'intelligence et de bon cœur, qui fait la valeur de ce beau livre, à la fois si naïf et si clairvoyant.

1) Roman traduit de l'américain par Jean-Michel Jasienko. Editions du Seuil.

NOTES DE LECTURE ● NOTES DE LECTURE ● NOTES DE LECTURE ● NOTES DE LECTURE ● NOTES DE LECTURE ● NOTES D

Pierre Galante. « Le Général ». Les siens, les autres et lui-même. (Presses de la Cité.) Portrait du général De Gaulle : ses ancêtres, sa famille, sa femme, sa fille Anne, morte à vingt ans. Ses mots, ses jugements. Il ne pouvait souffrir Hélène de Portes, l'égérie de Paul Reynaud, alors président du Conseil. Le 16 juin 1940, il demande que l'on défende la Bretagne, dos à l'Atlantique ; c'est elle qui répond, à la place de Paul Reynaud ; elle est contre, et pour une raison bien simple : elle n'a jamais pu dormir dans un lit breton. Sur quoi De Gaulle indigné s'écrie : « Je refuse de discuter des intérêts supérieurs de la France dans une atmosphère de volière ! » Ses répliques à Churchill, à Staline et à beaucoup d'autres. Les jugements portés sur lui, entre autres celui de Le Corbusier qui disait gravement : « Avec un nez pareil, De Gaulle est un homme d'avenir. » Parlant du **Figaro** et de ses lecteurs qui n'aiment pas être bousculés, De Gaulle prend le journal et dit : « Saint Figaro, rassurez-vous ! » Le portrait tracé par Pierre Calante semble objectif, mais en définitive, on ne sait pas s'il est favorable ou non à De Gaulle, ni ce que l'auteur pense réellement de lui. Sage diplomatie.

Charles Bonnard. « Le puzzle de mon enfance et le film de mes souvenirs. » (Librairie Bonnard S.A., Lausanne.) La poésie d'une enfance heureuse, dont les petites événements, insignifiants aux yeux des tiers, ont pour l'auteur une importance capitale.

« Une théologie de la révolution » par H. Gollwitzer, J.-M. Lochmann, R. Schaull, Ch.-C. West. (Labor et Fides.) C'est l'écho de la Conférence mondiale d'Eglise et Société qui a siégé à Genève en été 1966. Du moment que c'est l'élément révolutionnaire contenu dans l'Evangile qui a contribué à modeler le monde moderne, qu'est-ce que le monde moderne, en se plaçant dans la ligne de l'Evangile, doit penser de la Révolution ? Réflexions sur l'émancipation de l'homme.

Emil Brunner. « La doctrine chrétienne de la création et de la rédemption. » Dogmatique. Tome II. (Labor et Fides.) Une théologie sérieuse et solide, qui, plus que celle de Barth, fait sa place à la psychologie. Brunner ne récuse pas les problèmes qui se posent à l'homme, il les considère en face et tente de les résoudre. Il y a même dans sa pensée un élément missionnaire, qui l'amène à dire à son lecteur, non pas : voici la vérité révélée, mais : considère ta détresse. Derrière toute la science du théologien, c'est donc le cœur qui parle.

Norbert Hugedé. « L'Epître aux Colossiens. » (Labor et Fides.) Un commentaire qui souligne fortement l'importance de l'apôtre Paul. En face des premiers apôtres, qui s'en tenaient à leur témoignage, Paul comprit qu'il fallait faire face, argumenter, batailler et convaincre. C'est lui qui donna au christianisme sa première armature intellectuelle. Une révolution, un miracle.

« Dieu » Par H. Kleinknecht, G. Quell, E. Stauffer et K.-G. Kuhn. (Labor et Fides.) La réalité de Dieu dans l'Ancien Testament et dans le christianisme primitif. Un premier chapitre, qui n'est pas le moins intéressant, traite de la notion grecque de Dieu. Quand Eschyle s'écrie : « J'ai tout pesé ; je ne reconnais que Zeus propre à me décharger vraiment du poids de ma stérile angoisse ». Est-ce qu'il n'y a pas là comme une préfiguration du christianisme et de la grâce

Georges Simenon. Oeuvres complètes. Tomes XVI et 16. (Editions Rencontre.) Le premier de ces volumes contient quatre Maigret, et le second **Le Fils Cardinaud, La Fenêtre des Rouet, Le Bilan Malétras.** Oeuvres de guerre et d'après-guerre.

C.-F. Ramuz. Oeuvres complètes. Tome 18. (Editions Rencontre.) Contient **Le Voyage en Savoie, Souvenirs sur Igor Stravinsky, Une main, René Auberjonois,** tous textes que l'on serait tenté de dire confidentiels, et qui sont parmi les meilleurs de Ramuz. Enfin les merveilleuses **Remarques,** où Ramuz parle si bien, et de la civilisation, et de l'école, et de la nature, et de l'art.

Jardin des arts. Septembre 1968. Une admirable étude d'Henri Perruchot sur Goya, peintre qui serait probablement resté obscur, si l'angoisse et la maladie ne l'avaient révélé à lui-même. Urbanisme d'hier et d'aujourd'hui. Salons nationaux. Les expositions.

P.-L. B.

Philippe Godet amoureux d'une ombre

EN 1890, PHILIPPE GODET qui fut, en ses dernières années, mon cher vieux maître, avait publié, au sein d'une retentissante polémique avec Virgile Rossel, auteur d'un gros livre sur le même sujet, une *Histoire littéraire de la Suisse française*. Dans son tiroir reposait un dossier qui dut le consoler un peu de ce mécompte. Un dossier que, peu d'années auparavant, lui avait remis Charles Berthoud, un écrivain mineur qu'Eugène Secrétan avait chargé de rédiger, pour sa *Galerie suisse*, une courte biographie de Mme de Charrière. Charles Berthoud avait eu l'intention de reprendre ces douze pages, de les étendre et enrichir, d'en tirer une biographie complète de l'auteur de *Calixte*. Mais il s'était vu arrêté par l'âge. A son jeune ami, il avait alors confié la documentation réunie au long des années, lui proposant d'écrire à sa place, « en Suisse, à Neuchâtel », le livre que Sainte-Beuve avait souhaité.

A peine eut-il jeté les yeux sur ce dossier que Phiilppe Godet sentit s'émouvoir et son esprit et son cœur, tandis que son imagination s'enflammait. Car c'est par l'imagination qu'il s'est épris de Belle de Zuylen, l'imagination qu'il avait vive, prompte à s'éveiller du demi-sommeil auquel la condamnaient son incessant travail de professeur, les préoccupations d'une vie bourgeoise, le souci d'une nombreuse famille à entretenir, des pensionnaires à héberger et chapitrer... Il avait quarante ans. Le temps était venu du démon de midi.

Par des conférences qui lui ouvrirent les archives des familles neuchâteloise, par ses articles parus dans le *Musée neuchâtelois* et dans la *Revue des Deux-Mondes*, par ses voyages en Hollande, il élargit le cercle de ses découvertes. D'année en année, son héroïne, jeune femme brillante et spirituelle, belle ou tout au moins infiniment séduisante, lui semblait plus désirable. De curiosité en curiosité, de découverte en découverte, il voulait tout savoir d'elle. De son enfance trop surveillée, de sa jeunesse révoltés, de ses études, de ses audaces, de ses essais d'écriture, de ses amours, de son amitié amoureuse pour le fluctuant Benjamin, de ses opinions politiques, de son scepticisme et de sa mélancolie dernière.

Philippe Godet (médaille). (a)

« Durant vingt ans, a-t-il avoué, cette biographie a été la préoccupation maîtresse qui a persisté au travers de tous mes autres travaux et au milieu de la vie la plus diversement occupée. Si j'avais eu des loisirs et des rentes, j'aurais poussé plus vivement mes travaux, mais je ne l'aurais pas faite avec plus de soin. » Donc, durant vingt ans, il a vécu, les yeux fixés sur cette ombre charmante, il a eu devant lui ce frais visage étroit, aux yeux un peu globuleux sous le front haut, dégagé par la chevelure claire, de plus en plus foncée jusqu'à la nuque. Telle enfin que La Tour nous l'a conservée. Durant vingt ans, il lui a consacré chaque minute de ses rares loisirs, il l'a portée en lui lorsqu'il se rendait à l'université, il a vécu auprès d'elle, dans son milieu, parmi ses amis. Elle lui était compagne et confidente, comme un double de lui-même, d'autant plus attirante que, par un côté ou l'autre, elle lui laissait toujours quelque chose à deviner. Une ombre à capter, une momie à développer, à débarrasser de ses bandelettes une à une. Vingt ans il a vécu de ce rêve, avec en plus la joie qui n'est pas donnée à chacun de pouvoir le fixer sur le papier.

Ce sont les lettres de Belle surtout qui le ravissaient. « Quelles lettres ! Est-il possible de rencontrer un esprit plus vif, plus indépendant et plus ferme, une distinction plus rare, un charme de naturel plus séduisant ? « Certainement, entre le portraitiste et son modèle, il y avait parenté d'esprit ? Pour nous, Mme de Charrière a bien quelques défauts de susceptibilité, de jugement péremptoire et critique, de langue acérée... ceux-là précisément qu'avait aussi Philippe Godet. Des défauts qui faisaient leur valeur même. Belle était bien la femme un peu sèche, plus intellectuelle que sentimentale, qui pouvait lui convenir. Avec, par ailleurs, un grand fond de bonté dont le professeur a fait preuve, par exemple, en 1914, à l'égard des Belges réfugiés chez nous, comme Mme de Charrière à l'endroit des émigrés de la Révolution française.

En 1906, lors de la publication de l'ouvrage de Philippe Godet, son héroïne n'était jamais sortie du demi-jour de la notoriété. Ce n'était que l'auteur de quelques romans oubliés. Elle lui doit d'avoir pris aujourd'hui une place définitive dans la galerie des femmes célèbres du XVIIIe siècle.

Peut-être avait-il alors conscience de l'emprise qu'elle avait exercée sur lui, dérobant une grande partie de son attention sinon à ses élèves, du moins à ses proches, à sa femme. C'est donc à celle-ci qu'en manière de *mea culpa* et de réparation, il a dédié ses deux gros volumes.

« A toi qui vis, sans en être jalouse,
Pendant vingt ans, grandir jour après jour,
L'œuvre touffue où j'ai mis tant d'amour,
Je t'en devais l'hommage, bonne épouse.

Elle eût aimé, celle que j'aime tant,
Ton esprit droit et ton âme sans feinte ;
Son franc regard, sa cordiale étreinte
Auraient gagné ton cœur en un instant. »

Dorette BERTHOUD

A TRAVERS LA BAVIÈRE

Pays des églises baroques et des «châteaux royaux»

AYANT DÉCIDÉ, au début de l'été, d'aller visiter les églises baroques de Bavière, il m'est arrivé, si j'ose dire, la même aventure qu'à Saül, fils de Cis : j'étais parti à la recherche des « ânesses de mon père » et j'ai trouvé un « royaume. » Je m'explique : J'étais parti résolu à admirer d'abord et avant tout des églises et je suis revenu captivé par les châteaux de Louis II et par la personnalité de ce monarque étrange et énigmatique.

Longtemps décrié, le baroque est aujourd'hui très à la mode. Derrière ces complications, ces excès, ces préciosités, derrière ces apparentes lourdeurs de la décoration, on a compris qu'il y avait une idée sublime ; ce style amphigourique est en réalité un style léger. Les églises baroques sont vastes, lumineuses, extraordinairement harmonieuses ; ce sont de grands complexes puissamment fonctionnels, admirablement organisés pour la contemplation, l'adoration et l'extase. A la base une idée très simple : marier la terre et le ciel.

Le véhicule de la Révélation

Au premier soir de mon voyage, j'arrive au nord du lac de Constance, à Weingarten, je traverse le village et je monte sur la terrasse d'une immense basilique, d'aspect sévère et presque repoussante, tant la façade en est austère et massive. Je pénètre à l'intérieur : une immense nef solidement équilibrée, aux lignes douces et superbement arrondies, toute baignée de paix et de lumière. Au fond, l'autel surmonté d'une trouée lumineuse par où surgit la colombe du Saint-Esprit. Au plafond, des peintures... mais non, on ne devrait pas s'exprimer ainsi, car le plafond, c'est le ciel, d'où descend de degré en degré, en une cascade éblouissante et vertigineuse, de Dieu le Père sur la Vierge de la Vierge sur l'Enfant Jésus, et de là sur les prophètes, les saints, les élus et les damnés, l'effusion de la Prodigalité divine. L'église baroque est une allégorie, une image, un symbole ; c'est le véhicule de la Révélation.

Un théâtre

Pourquoi donc une sensibilité protestante a-t-elle quelque peine à s'incliner sans réserve devant ce genre d'architecture ? C'est qu'elle comporte une part considérable de décor et de mise en scène ; plus encore qu'une église, c'est un théâtre. La foi s'y trouve certes puissamment exprimée, mais elle y est extériorisée de manière terriblement voyante ; il n'y a plus nulle part de mystère, d'obscurité, de lieu où l'âme puisse adorer en secret : elle est ouverte de force à la marée gigantesque qui déferle du haut des cieux pour envahir la terre entière. Le baroque est un art impérial.

Certes les détails sont souvent exquis. Ainsi, à Weingarten, cette idée de faire épauler la chaire par des anges, si bien que portée par eux, elle perd son poids et paraît flotter dans l'espace. D'ailleurs rien ici ne pèse, ni les grands piliers de la nef, ni les arcs qui les couronnent ; tout est conçu en fonction d'un envol. Superbe aussi la grande grille dorée, dont le grillage représente le chœur flanqué de deux portes, traités selon les lois de la perspective et créant par là une profondeur illusoire. C'est là le fort et le faible de toutes les églises baroques : toujours le « truc » apparaît, mais il est utilisé de manière si ouverte, si aimable et si généreuse qu'on aurait tort de protester. Il faut se laisser gagner, et si l'on ne peut, mieux vaut alors s'en aller.

Malaise

Peut-être en définitive est-ce ce mariage du terrestre et du religieux qui a causé en moi un certain malaise. C'est pourquoi, ce que j'ai admiré sans réserve, ce sont les « salles de bibliothèque » qui ornent les couvents. Car là, le style baroque a une grâce toute profane, légère et exquise, toujours très pure et telle exactement qu'on l'attend du XVIIIe. On se représente sans peine les moines délaissant les gros traités de théologie pour lire les classiques grecs et latins, sacrifiant aux muses dans ces salles cernées par de ravissantes colonnades au galbe élégant et racé. Piège de la sensualité réintroduisant les blandices du monde dans ces immenses édifices, qui, à vrai dire, avec leur salles de réception, salons impériaux, etc., ressemblent plus à des palais qu'à des couvents.

Néanmoins, dans les plus belles de ces églises, il est impossible de faire la moindre réserve. C'est le cas pour l'église de Vierzehnheiligen, au nord de Bamberg ; avec la rotonde qui en son centre dresse sa corolle exquise, par la justesse aérienne de ses proportions, la finesse de ses colonnes et la légèreté de ses ondulations, elle rayonne d'une grâce souveraine. Quant à l'église de Wies — la plus visitée de toutes — c'est un petit bijou, tant les proportions en sont justes et délicates, tant l'ornementation en est innocente et raffinée. L'architecte, Dominikus Zimmermann, après l'avoir terminée, ne put s'en séparer ; il finit ses jours dans le petit hôtel qui modestement la borde en contrebas.

Plaisir

Si cette partie de mon voyage représentait en quelque sorte le devoir — un devoir un peu austère à remplir — tout le reste fut plaisir. Il y eut en particulier la découverte de Blaubeuren, petite ville blottie au pied de collines boisées : une surprise totale. Dans la partie la plus resserrée et qui est comme protégée par la masse de la montagne, il y a une ravissante petite église gothique, avec une vie de Jean-Baptiste datant du XVe, où l'on voit le bourreau, qui vient de trancher la tête du saint, essuyer sa lame avec autant de conscience que de plaisir : rien de plus important pour lui que la netteté de son glaive. Et dans un angle de la forêt, un petit lac encaissé, dominé par d'épais feuillages amoureux de son eau — un petit lac étrangement bleu, très mystérieux, très profond, d'où jaillit une onde miraculeusement transparente. Cela m'a fait comprendre que la pureté, valeur répudiée par le monde moderne, est une chose bien réelle, et non pas un rêve, une chimère ou une vue de l'esprit.

(à suivre)

P.-L. BOREL

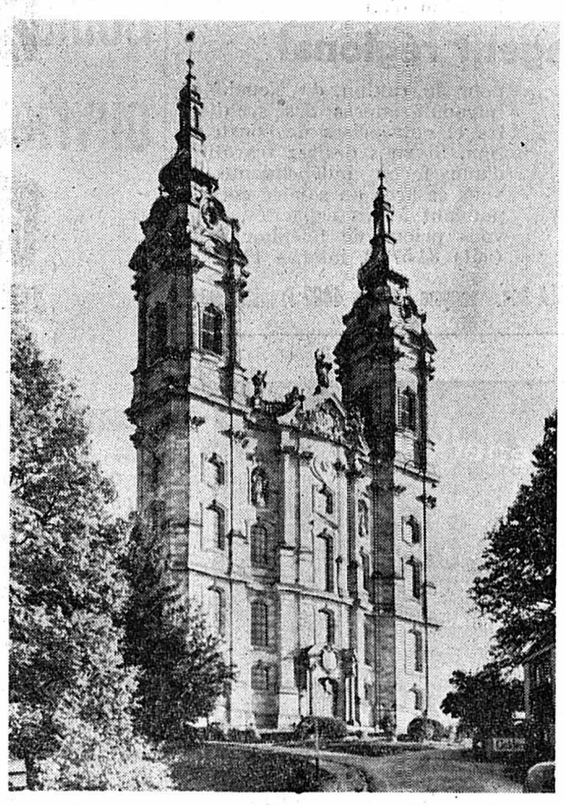

L'église de Vierzehnheiligen rayonne d'une grâce souveraine.

Formidable - la télé avec des Chips Zweifel

... car on n'est jamais seul avec des Z-Chips

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE TANA
2749 PONTENET

TANA

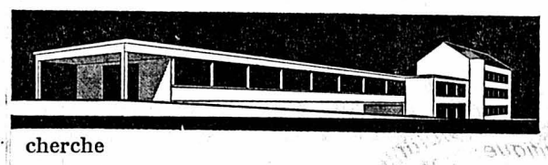

cherche

2 décolleteurs

sur machines Pétermann ou Tornos ;

2 mécaniciens de précision

pour l'entretien des machines et la confection d'outillages.

Semaine de 5 jours.
Prestations sociales.

AXHOR SA

engagerait :

UN TAILLEUR DE PIGNONS

connaissant les machines Wahli à tailler dent par dent et par génération ;

UN RÉGLEUR DE MACHINES

pour le roulage d'appareillage.

Faire offres à la succursale AXHOR S.A., dépt pignons, 2054 Chézard. Tél. (038) 7 12 75.

Monsieur Louis Carbonnier, fbg de l'Hôpital 22, Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, une

gouvernante

soigneuse et de toute confiance, sachant cuisiner, pour tenir son ménage. Logement confortable, également pour un

couple

sans enfants dont la femme serait à son service. Téléphoner au No 4 16 88.

Surchargé?

ADIA vous délègue rapidement le personnel d'appoint qualifié qui vous manque. Pour quelques jours, semaines, ou mois. Pour le bureau, le commerce ou l'industrie. A des conditions très avantageuses. Appelez-nous...

adia interim
Avenue Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds, Tél. 2 53 51

Notre département construction désire s'assurer la collaboration d'un

agent régional

pour le canton de Neuchâtel, introduit auprès des architectes et entreprises de construction. Si vous désirez travailler d'une façon indépendante et vous assurer un salaire correspondant à vos capacités, nous vous prions de téléphoner au (061) 84 57 22, interne 14.

ALA Soc. Anonyme Liestal, 4402 Frenkendorf.

MÉTAUX PRÉCIEUX S. A., Neuchâtel,

cherche

une employée de bureau

qualifiée pour un de ses services de facturation.

Entrée à convenir. Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

VOUMARD

Voumard Machines Co S.A., Hauterive-Neuchâtel
cherche, pour son bureau des méthodes,

DESSINATEUR D'OUTILLAGE

de formation mécanique, pour la réparation, la calculation des travaux d'usinage et l'amélioration des postes de travail.

Travail intéressant et varié. Situation d'avenir pour candidat capable faisant preuve d'initiative.

Faire offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae, ou se présenter à notre usine d'Hauterive, le lundi, le mercredi ou le vendredi après-midi, dès 15 heures.

VOUMARD

L'Imprimerie Centrale et la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A.

engage tout de suite ou pour date à convenir

AUXILIAIRE MASCULIN

pour son département composition journal.
Semaine de cinq jours (44 heures).
Place stable. Ambiance agréable.

Veuillez vous annoncer au **bureau de réception** de notre journal, rue Saint-Maurice 4, **ou écrire au chef technique de l'Imprimerie.**

JOWA SA

engage :

boulangers
boulangers-pâtissiers
ouvriers pour l'expédition

Prestations sociales d'une entreprise moderne. Cantine à disposition.

Les intéressés sont priés de se présenter au bureau de la boulangerie Jowa S. A., avenue des Pâquiers 3, Saint-Blaise.

Caravane La Colombe à Boudry cherche

ouvrier

de nationalité suisse ou étranger avec permis C.
Tél. (038) 6 45 05

Meystre & Cie S.A.
Plâtrerie-peinture
engagerait immédiatement

un peintre qualifié

Rue du Coq-d'Inde 18
Tél. 5 14 26.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande,
à Yverdon
dans un ménage soigné de 4 adultes

EMPLOYÉE DE MAISON

capable de s'occuper seule du ménage.
Gages 400 fr.
Horaire de travail et congés réguliers.
Adresser offres sous chiffres P 2267 E à Publicitas, 1401 Yverdon.

L'annonce reflet vivant du marché

«DRAIZE S.A.»

Fabrique de remorques, ateliers de mécanique, et serrurerie, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

2 mécaniciens-tourneurs
4 serruriers

(permis poids lourds)

Semaine de 5 jours, avantages sociaux, logement à disposition.

Adresser offres ou se présenter au bureau du personnel, rue des Draizes 51, 2006 Neuchâtel.

Téléphone 8 24 15.

Mme E. de Coulon, Evole 10, Neuchâtel, cherche une

personne

connaissant le service de maison et sachant faire une bonne cuisine courante. Entrée : 1er novembre 1968.

On cherche

VENDEUSE

ou aide-vendeuse. Semaine de cinq jours. S'adresser à la Laiterie de la Treille, W. Bill, tél. 5 26 36, Neuchâtel.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHATEL Tél. 5 55 01

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

COMMIS DE CUISINE
AIDES DE CUISINE

Faire offres ou se présenter à la direction.

Bureau d'architecture cherche

jeunes dessinateurs-architectes

où leur formation leur permettra de jouer un rôle indépendant au sein d'une équipe jeune et dynamique.
Ils auront l'occasion de participer à d'importants ouvrages à l'étranger.

Faire offres écrites ou téléphoniques à Ph. Vasserot & R. Widmer, architectes, 4, place de la Gare, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 5 04 06.

Secrétaire de direction

de langue maternelle française, connaissance parfaite de l'allemand et si possible de l'anglais, serait engagée par entreprise de moyenne importance à l'ouest de la ville. Place bien rétribuée, avantages sociaux, ambiance agréable.

Faire offres à Movomatic, av. de Beauregard 16, Peseux.

DEMANDES A ACHETER

IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHATEL

achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales :
30 cm × 30 cm, propres, blancs et couleurs.

DEMANDES D'EMPLOIS

Bachelière de 19 ans, maturité type D,
cherche place en qualité de comptable

dans une entreprise commerciale, de préférence société fiduciaire.
Charlotte Odermatt, Hermesbühlstrasse 27, 4500 **Soleure,** tél. (065) 2 59 12.

Employé de bureau

connaissant tous travaux, cherche place, éventuellement à la demi-journée.
Adresser offres écrites à FY 5161 au bureau du journal.

Je cherche, pour début janvier, travail dans fiduciaire de Neuchâtel ou environ en qualité de

comptable

Adresser offres écrites à **269-0609 au bureau du journal.**

Jeune fille
de 15 ½ ans

cherche place dans famille agréable, pour une demi-année (jusqu'à Pâques).

Prière de prendre contact avec M. Emil Leuppi, 5612 Villmergen. Tél. (057) 6 21 27.

Couturière

cherche travail à domicile pour particuliers ou pour magasins.

Adresser offres écrites à ID 5186 au bureau du journal.

Emballeur-magasinier

d'expédition, 10 ans de connaissance dans la branche, cherche place stable, région de Neuchâtel.

Adresser offres écrites à CX 5180 au bureau du journal.

Je cherche

changement de situation

avec responsabilité, dans le domaine commercial.

Adresser offres écrites à 259 - 0604 au bureau du journal.

Tous les matins

dame cherche à travailler comme vendeuse - caissière (réception) dans un commerce de la ville.

Faire offres détaillées sous chiffres LG 5189 au bureau du journal.

Jeune fille

de 16 ans cherche place dans un magasin, éventuellement droguerie.
Adresser offres écrites à HC 5185 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés

Perdu

UNE CHATTE

tigré noir.
Tél. 5 32 67.

Prof. médicales auxiliaires

Mlle FRANÇOISE GIRARD
PÉDICURE DIPLÔMÉE
Reçoit sur rendez-vous
Fbg du Lac 2 Tél. 5 25 15
Domicile tél. 5 75 62

COMMERCES

TABACS - JOURNAUX

A remettre, pour raison d'âge, bonne petite affaire pour date à convenir.
Adresser offres écrites à OJ 5192 au bureau du journal.

Jeunesse – dynamisme

la police, un métier pour vous

Si vous avez terminé votre école de recrues à fin 1968 et moins de 28 ans, téléphonez au N° (021) 23 76 74 ou utilisez le coupon ci-dessous.

Au commandant de la Police municipale, avenue Florimont 1, 1006 Lausanne.

Veuillez me documenter au sujet de l'emploi proposé.

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____

La Ville de Lausanne engage pour fin janvier 1969 **20 agents de police.**

Vous trouverez chez nous:
– une police de conception moderne et nouvelle
– une excellente formation personnelle et professionnelle bien rétribuée
– des conditions de travail et de sécurité sociale très favorables
– la possibilité de développer vos qualités et connaissances professionnelles dans des domaines très variés.

Direction de Police, Lausanne

APPRENTISSAGES

APPRENTIE

Maison de la place, parfaitement équipée, ayant 15 employés travaillant dans une ambiance moderne et agréable, engage jeune fille pour un apprentissage de bureau.
Entrée immédiate ou à convenir. Préférence sera donnée à candidate ayant fréquenté l'école secondaire.
Ecrire à case postale 561, 2000 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 5 44 04.

Cesam

Le grand rangement et les bibliothèques de haute décoration.

BIBLIOTHÈQUE DE STYLE LOUIS-XVI

Cesam

Crée, pour chacun, des meubles et des ensembles de rangement "sur mesures" et toujours personnels. 8 modèles de styles différents : MODERNE - CLASSIQUE LOUIS-XV - LOUIS-XVI DIRECTOIRE - EMPIRE ANGLAIS

Les ensembles Cesam sont exposés en nos magasins
(Catalogue et devis gratuits sur demande)

EN EXCLUSIVITÉ

FRÉDY BOURQUIN

Décorateur - Ensemblier

Place du Marché La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 2 38 16.

bien voir... sans lunettes
verres de contact
Rabus
NEUCHATEL SOUS-LES-ARCADES

lisez la Bible

PROFITEZ DE NOTRE GRANDE VENTE À PRIX AVANTAGEUX

pour exécuter, cet automne encore, vos travaux de peinture

Ultra dispersion pour extérieur
Ultra dispersion pour intérieur
Ultra blanc fixe pour l'intérieur
Ultra vernis pour sols

Pour votre avantage, voyez notre vitrine spéciale

VERNIS ENAMELOID
à prix très avantageux

Nous vous conseillerons judicieusement

Color Center
Ecluse 15 Neuchâtel Tél. 5 17 80

Samedi, ouvert jusqu'à 17 heures. Lundi fermé toute la journée

PORTES À VENDRE

en bloc ou par pièce

1.	87 × 205 cm	9.	89 × 248 cm
2.	93 × 220 cm	10.	89 × 248 cm
3.	89 × 230 cm	11.	80 × 200 cm
4.	105 × 220 cm (vitre)	12.	92 × 219 cm
5.	82 × 230 cm	13.	82 × 217 cm
6.	86 × 254 cm	14.	89 × 249 cm
7.	92 × 220 cm	15.	92 × 220 cm
8.	162 × 220 cm		

Prix intéressants. Matériel en bon état, provenant de transformation de nos bâtiments.

Prière de s'adresser au chef technique de l'Imprimerie Centrale et Feuille d'avis de Neuchâtel, Saint-Maurice 4, Neuchâtel. Tél. 5 65 01 (interne 253).

Portes en noyer et chêne - Prix à discuter

Pourquoi le Crédit Renco est-il si intéressant?

Parce que rapidement, discrètement et avantageusement, vous avez la possibilité de disposer

d'argent comptant

que vous pouvez utiliser à chaque moment. Si vous devez acquérir un bien, si vous devez remplir certaines obligations inattendues et momentanées, vous n'avez plus qu'à passer à nos bureaux.
N'hésitez donc pas à bénéficier, comme nos milliers de clients, des avantages du

Crédit Renco S.A.

1211 Genève, Place Longemalle 16
Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 45.

Nom
Rue
Lieu IV /344

Attention!
Utilisez le service express:
Téléphone 022 24 63 53

Triplex68MAA9

Muratti Ambassador vous offre le maximum de filtration et de plaisir!
(grâce au Charcoal Multifilter®)*

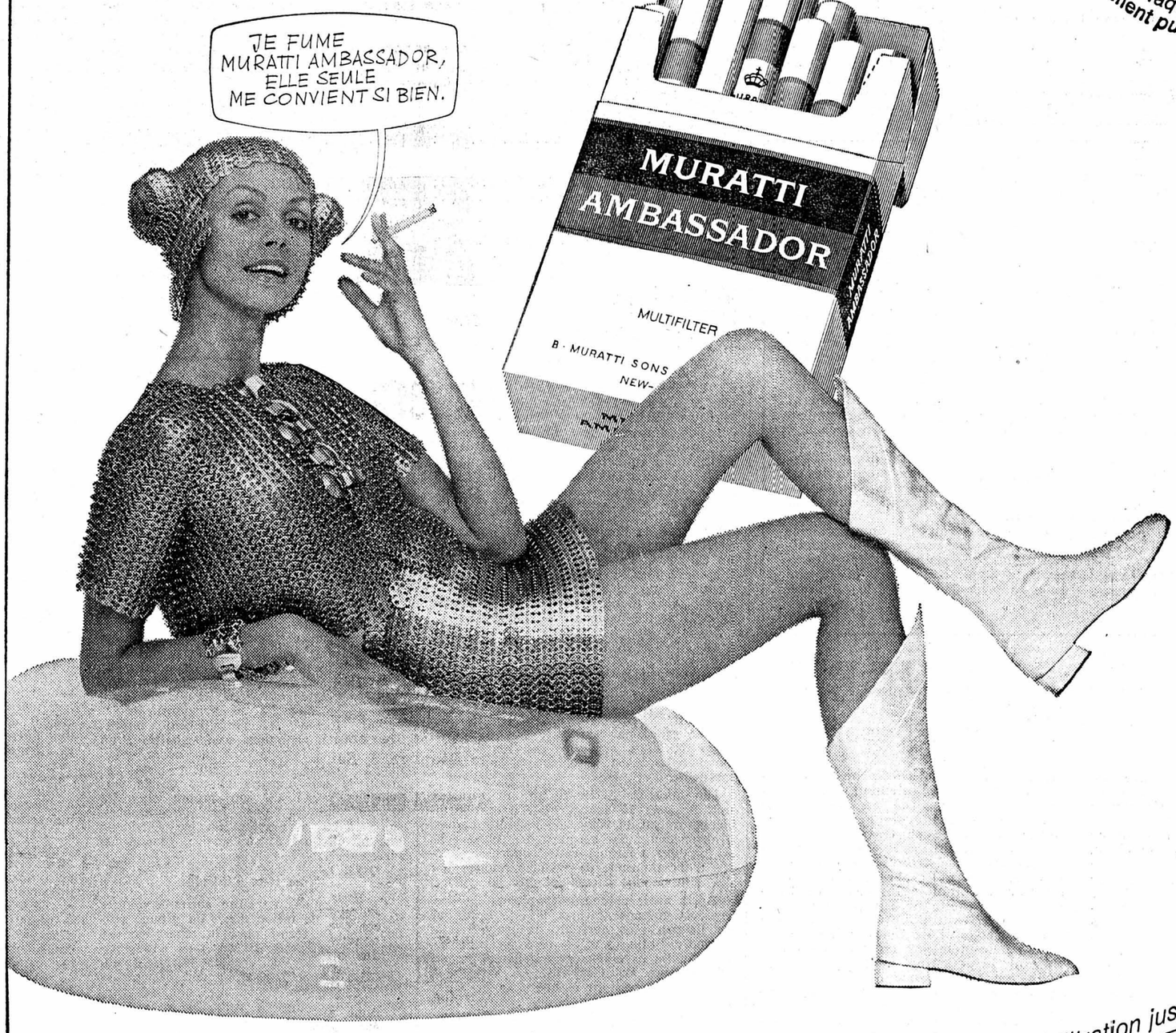

Le mélange choisi avec précaution et le Multifilter® s'équilibrent parfaitement pour vous offrir le maximum de plaisir.

* Le Charcoal Multifilter® est la solution scientifiquement juste. Dans le filtre intérieur, les granules de charbon actif sont répartis et fixés dans un réseau compact de fibres Estron; c'est pourquoi toute la fumée est purifiée en passant obligatoirement par le réseau de charbon actif.
Le filtre extérieur, d'un blanc pur, exerce une seconde action; c'est la raison pour laquelle la Muratti Ambassador est parfaitement pure et légère.

Seule l'Ambassador est si légère, grâce au Charcoal Multifilter®, le système de filtration juste!

VIGNOBLE - VIGNOBLE

Séance laborieuse du Conseil général d'Hauterive

Les projets sont nombreux et audacieux

Le Conseil général d'Hauterive a tenu récemment une séance extraordinaire. Il s'est réuni sous la présidence de M. Rodolphe Staempfli dans la salle du rez-de-chaussée de l'ancienne école.

Répondant à la demande de M. Jean-Pierre Forney, formulée au début de la législature, le Conseil communal présente un exposé détaillé des tâches présentes et futures des autorités. Mais, comme devait le déclarer M. Yan Richter, président de commune, cet exposé n'est qu'une introduction au prochain programme de développement que l'exécutif souhaite soumettre cette année encore au Conseil général.

Le Conseil communal précise qu'il entend continuer à s'opposer, par principe, à toute demande contraire aux dispositions réglementaires en vigueur en matière d'urbanisme. Toutes les demandes seront soumises à la commission d'urbanisme qui pourra, si elle le juge opportun, formuler des propositions qui seront alors tranchées par le Conseil général. Cette procédure a fait ses preuves, car c'est le seul moyen qui permette au corps électoral de se prononcer, la voie du référendum lui restant ouverte.

M. André Lugeon, directeur des services de l'eau et de l'électricité, annonce que le nouveau réservoir est terminé. Sa mise en service débute ces jours, par des essais de mise sous pression du réseau supérieur du village. Au chapitre de l'électricité, des stations complémentaires seront construites à Rouges-Terres et aux Dazelets.

M. Paul Rossel, directeur des travaux publics, annonce que les études du Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle, dont la commune d'Hauterive fait partie aux côtés de celles de Saint-Blaise et Marin, avancent. Un projet définitif sera bientôt présenté, si bien que les travaux de construction pourront débuter cette année encore.

PROJETS...

Plusieurs routes sont maintenant refaites. C'est le cas de celle de Beaumont, de la Chaussée du Brel, du chemin des Dazelets, des rues de la Croix-d'Or et du Collège. La boucle terminale du trolleybus sera achevée sous peu. Le chemin des Prises est entièrement refait. La réfection de la place du village et de la rue de la Rebatte interviendront prochainement. La commission des travaux publics devra encore se prononcer sur les divers projets d'élargissements et de réfections routiers. Il s'agira de déterminer des priorités.

M. Gilles Attinger, directeur de ces services, précise que le Conseil communal entend faire un effort tout particulier dans ces secteurs au cours de la législature. La liste des projets annoncés est éloquente : créer un nouveau port d'Hauterive, où quelque 200 bateaux de plaisance pourraient être amarrés, à l'intérieur d'une digue en éléments préfabriqués qui partirait de l'angle sud-est de l'actuelle place du Port en direction sud, pour s'incurver ensuite vers l'est et se terminer parallèlement à la rive. En outre, il est prévu de construire au début de l'année prochaine une halle de gymnastique à l'est du terrain de football et d'y construire en sous-sol un plan d'eau couvert et chauffé. Ce bassin compléterait le programme d'éducation physique de la jeunesse et offrirait durant toute l'année aux habitants de la localité une modeste piscine, en attendant la réalisation en plein-air, lorsque les finances l'autoriseront, d'une piscine olympique.

M. Attinger, poursuivant son exposé, souligne la nécessité de construire un nouveau hangar pour le matériel communal et l'intention du Conseil communal de supprimer l'actuel stand de tir, une solution de rechange étant recherchée avec les communes de Saint-Blaise et Marin. Enfin, relevons le projet d'aménager la place des Anciennes-Carrières, en place de jeux pour enfants et parc à voitures.

FINANCES

M. Georges Kaltenrieder, directeur des finances, confirme avec chiffres à l'appui que les finances communales sont saines. Cependant, une attention très suivie sera vouée à leur évolution. Il s'agira, avec la permission financière, d'arrêter l'importance de la future tranche d'investissements possibles, sans pour autant compromettre l'équilibre actuel. M. Kaltenrieder rappelle en outre l'importance qu'il y aura à vouer une attention toute spéciale à l'imposition des contribuables à revenus modestes. Les normes d'imposition pour cette catégorie de contribuables devraient être revues.

A l'unanimité, Mme Percy Haussmann, présidente de la commission scolaire, est désignée comme déléguée du Conseil général à l'ACES (école secondaire régionale). MM. André Hahn, Bernard Cattin, Roger Cuche, André Stumpf, Francis Kern, Maurice Ledermann, Henri Sermoud, Fritz Dreyer et Bruno Vuilleumier sont nommés membres de la commission de police, dont l'institution a été admise par 20 voix contre 8. Enfin, il est décidé à l'unanimité de créer une commission pour l'aménagement du centre du village, qui sera chargée d'étudier les problèmes posés par divers aménagements dans le secteur place du village, place des Anciennes-Carrières, terrain des Jardillets et zone des collèges. Cette commission sera composée des bureaux et de délégués de différentes commissions déjà instituées.

Les vergers de l'Ecuyer étaient autrefois classés en zone d'habitation d'ordre non contigu haut, dans sa totalité. Ensuite de la vente de ces terrains, la commune a été saisie de demandes de constructions qui auraient eu pour conséquence, si le règlement de la zone ONCH avait été appliqué, de créer une véritable cité satellite, pouvant abriter près de 1000 habitants. Après de longues discussions avec les intéressés, il fut décidé de diviser cette zone en deux secteurs, au nord celui de la zone maintenue en ONCH, avec possibilité de construire 110 logements et au sud une zone dite « Réservée » où le Conseil général aurait à dire son dernier mot.

Deux projets sont présentés : d'une part l'implantation d'un centre commercial dans la zone réservée, en sa partie sud ; d'autre part, l'implantation d'une maison de quelque 20 m de haut en la zone ONCH. Le premier projet est accepté par 29 voix. Quant au second, il devait soulever une interminable discussion : la « maison-tour » n'étant naturellement pas du goût de chacun. Il y eut même une interruption de séance pour permettre au Conseil communal de reprendre contact avec le propriétaire ! Finalement la solution proposée, soit un immeuble de 25,20 m de large sur 20,84 m de haut est approuvée par 25 voix contre 4.

Reconnaissons que cette solution est malheureuse, mais il faut bien convenir que personne n'en a proposé de meilleure et que les engagements pris en son temps, lors du déclassement de la zone en question, doivent être tenus. Consolons-nous donc en admettant que la solution du Conseil général est, sinon la meilleure, du moins la moins mauvaise !

Cette laborieuse séance est levée à 23 heures.

Pour une meilleure formation civique des jeunes gens de Thielle-Wavre

De notre correspondant :

Le Conseil général de Thielle-Wavre a été convoqué vendredi 20 septembre, à 20 h, à l'école de Wavre. A l'ordre du jour : ● Procès-verbal ● Adoption d'un arrêté pour l'incinération des ordures ménagères ● Nomination d'un délégué du Conseil général à l'ACES ● Demande d'un crédit pour l'éclairage public à Thielle ● Divers.

La séance est ouverte par M. Gustave Perregaux, président et doyen de l'assemblée. La lecture du procès-verbal suit immédiatement et il est adopté à l'unanimité. L'arrêté concernant l'usine d'incinération de Cottendart est lu, mais il avait été précédé d'un rapport du Conseil communal au Conseil général dans lequel on précisait la nature de l'association et la participation financière des communes en général. Le Conseil général adopte à l'unanimité l'arrêté qui fixait à quatre actions de 1000 fr. la souscription de la commune.

Comme délégué du Conseil général à l'ACES, M. Pierre Suter accepte d'être réélu.

Pour l'obtention du crédit dont il avait besoin pour les travaux de terrassement et la pose de vingt-deux socles pour lampadaires en profitant de la construction des nouvelles routes, le Conseil communal, par l'intermédiaire de M. J.-P. Droz, responsable des travaux publics, présente un plan où sont clairement indiqués les emplacements des futures lampes et précise que ce travail préliminaire terminé, on pourra éclairer convenablement le village en plusieurs étapes. Le crédit de 7000 fr. est accordé avec les encouragements de M. Max Schafroth, qui invite le Conseil communal à poursuivre ces améliorations qui ne sont pas un luxe.

Dans les divers, il est question de l'éclairage du nouveau pont qui enjambera la Thielle et de la signalisation qui sera posée par les services de l'Etat.

Le président du Conseil communal, M. Bruno Röthlisberger, informe le Conseil général de son désir d'inviter les jeunes gens et les jeunes filles qui entrent dans leur vingtième année à la prochaine séance du Conseil, afin qu'ils prennent contact avec leurs aînés et s'initient à la vie civique. M. Röthlisberger rend attentifs les conseillers généraux à certains articles du règlement communal afin que les interpellations et les motions... foisonnent.

MARIN-ÉPAGNIER

Beau succès de la fête villageoise

(c) Mise sur pied en un temps record par le comité pour un temple à Marin, sous la direction de M. Ernest Gfeller, la fête villageoise s'est déroulée samedi et dimanche dans une cantine montée à l'aide de grandes feuilles de plastique dans le préau couvert du nouveau collège. La population a largement répondu à l'appel des organisateurs et samedi matin, malgré la pluie, le marché des fruits, fleurs et légumes connut une belle animation. Le soir, on se donna rendez-vous pour se régaler de raclettes ou de saucisses grillées tandis que le chœur mixte de la paroisse catholique se taillait un beau succès en interprétant plusieurs chants de son répertoire. Ce fut ensuite la danse aux sons d'un orchestre que les jeunes auraient voulu plus « yé-yé. »

Dimanche, le soleil étant revenu, la participation ne fit qu'augmenter. Après un culte à la maison de commune, plus de 200 repas furent servis dans la cantine puis la fête se poursuivit par les différents jeux, tombolas, roue aux millions, cependant que la fanfare « L'Helvétia » donnait un concert fort apprécié.

Après la clôture de cette journée, M. Gfeller remercia tous ceux dont le dévouement avait contribué à la réussite de cette manifestation, occasion d'un contact bienfaisant entre les anciens et les nouveaux habitants.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Avec les gymnastes

(c) Au cours d'une récente assemblée générale d'automne, les « gyms-actifs » ont pu prendre quelques intéressantes décisions, grâce à un ordre du jour copieux, préparé par le président Marcel Gerster. Effectivement, le moniteur des pupilles — M. Daniel Farine — qui se consacrera entièrement aux « actifs » a pu être remplacé par M. Bernard Aellen, avec M. Gilbert Jeanneret comme sous-moniteur. Puis ce fut la création reconnue fort opportune d'une commission technique, composée de Mme Licette Vuilliomenet et MM. Henri Ramseyer, Francis Dothaux, Charles Jordi et Charles Arm, qui auront comme tâches de seconder les moniteurs dans le choix des exercices, dans l'activité gymnique. Le président a encore rappelé le succès de la course obligatoire, à l'île de Saint-Pierre.

VAL-DE-RUZ

MONTMOLLIN

Tir de clôture

(c) Le tir de clôture à Montmollin a particulièrement bien réussi, une quarantaine de tireurs ayant pris part à celui-ci. Les résultats dont les suivants :

Cible Société : F. Stubi, 29 pts ; H. Steinemann P. 28 pts ; J.-Ls Glauser 28 ; E. Badertscher 28 ; P. Gerber 27.

Cible vitesse : A. Badertscher 54 pts ; G. Glauser, 52 ; G. Lersch, 52 ; J.-M. Henchoz, 50.

Cible Art : J.-M. Bron, 446 pts ; F. Stubi, 430 ; G. Glauser, 420 ; P. Bellenot, 420 ; P. Gacond, 420 ; A. Badertscher, 419.

Cible Montmollin : H. Steinemann jr, 54 pts ; F. Stubi, 54 ; G. Glauser, 52 ; F. Stauffer, 52 ; O. Barfuss, 52 ; M. Glauser, 52.

La Rochette (rachats) total des 3 meilleures passes : F. Stubi, 573 pts ; M. Glauser, 571.

DIESSE

Roi des jeunes tireurs du Jura

(c) Le jeune Daniel Forchelet, de Diesse, fils de Gaston Forchelet, agriculteur, qui participait à Laufon à la finale jurassienne des jeunes tireurs s'est brillamment classé au 1er rang avec 35 pts sur un total de 36. Pour ce fin guidon en herbe, la valeur n'a point attendu le nombre des années.

Tir de coupe 1968

(c) C'est à la Société de tir « Campagne » qu'il appartient d'organiser en cette fin de saison des tirs, le Tir amical du Plateau de Diesse, dénommé également Tir de Coupe. Cette ultime manifestation de tir à 300 m se déroulera samedi et dimanche 28 et 29 septembre au stand de Diesse.

NODS

Excursion des personnes âgées

(c) La troisième randonnée des personnes âgées de Nods, organisée par les autorités communales, s'est déroulée par un temps maussade.

Peu après midi, ils furent trente-quatre, tous âgés de 70 ans et plus, à se rassembler au milieu du village où plusieurs parents avaient tenu à les accompagner. C'est dans la joie que s'ébranla cette cohorte composée d'une douzaine de voitures pilotées par des automobilistes complaisants du village.

Après avoir parcouru les plaines du Seeland, la colonne traversa la cité historique de Laupen puis parcouru la Singine pour atteindre Fribourg. C'est sous un beau soleil que les excursionnistes visitèrent le cité moyenâgeuse de Gruyères. Le voyage se poursuivit en suivant le cours de la Sarine par Bulle, le Bry, Fribourg, Morat, Anet et le Landeron. C'est dans l'auberge du Raisin que fut servi le souper.

A l'heure du café, M. Fernand Rollier, maire de Nods, se fit l'interprète des autorités et de la population pour adresser des paroles pleines de réconfort. M. Roger Chevalier, pasteur de Nods, complimenta également les vénérables citoyens. Au nom des participants, M. Emile Stauffer remercia les initiateurs de cette randonnée.

Après 17 ans d'enseignement à l'école catholique enfantine

SOEUR BASILE quitte le Landeron

(c) Dimanche, à la salle du cinéma, la paroisse catholique du Landeron a organisé une petite fête en l'honneur de Sœur Basile qui va partir du Landeron pour reprendre une nouvelle tâche dans la région de Besançon. A partir du printemps 1951, c'est-à-dire depuis plus de 17 ans, cette religieuse de la charité a tenu la classe de première année primaire fréquentée par les enfants de confession catholique.

Durant son séjour dans la paroisse, Sœur Basile s'est dévouée sans compter, usant sans relâche de ses nombreux talents pour le bien des enfants. Avec beaucoup d'à propos, elle s'est également dépensée comme animatrice des mouvements des « Cœurs vaillants » et « Ames vaillantes », des colonies de vacances, de l'orphelinat et du jardin d'enfants.

Au nom du comité de l'œuvre des sœurs, M. Georges Schaller, président, a souligné le rôle important de cette institutrice. A ces paroles de reconnaissance se sont jointes également celles du curé Vogt et de M. Casimir Girard, président de paroisse, qui s'exprimèrent au nom des nombreux parents présents.

Tandis que fleurs et cadeaux témoignaient des sentiments de chacun, la manifestation empreinte de simplicité était animée par de joyeuses productions du chœur mixte et des enfants.

Dès cette semaine, Sœur Marie-Bernadette, chaleureusement accueillie dimanche, reprendra la succession de Sœur Basile qui obéit une fois de plus à la règle de son ordre.

FANFARE DE BOUDRY

Après le feu à Metz, l'eau à Besançon

Dimanche dernier, la Fanfare de Boudry a participé, en travestis et pour la deuxième fois, à la Cavalcade de Besançon, où elle a obtenu son succès habituel devant environ 40,000 spectateurs. Aussitôt arrivés sur place, les musiciens ont été pris en charge par M. Maître, commissaire, lui-même directeur d'une importante société de musique de la ville. Au cours du repas, le président Pierre Pizzera lui a remis en souvenir un exemplaire du dernier microsillon enregistré par la fanfare. D'excellents contacts ont été pris entre les deux sociétés et M. Maître a d'ores et déjà annoncé qu'il participerait en tant que spectateur avec tous ses musiciens au cortège des vendanges de Neuchâtel.

Il est dit que les fanfaristes de Boudry devront passer une épreuve à chacun de leurs déplacements. Après un début d'incendie de leur hôtel il y a trois semaines à Metz, ils ont passé par l'épreuve de l'eau à Besançon. Ils avaient en effet établi leur cantonnement à l'hôtel du Globe où le tenancier avait mis aimablement à leur disposition le bar situé au sous-sol de l'établissement, pour leur permettre de se grimer et de se travestir pour le grand cortège de l'après-midi. Tous les habits civils se trouvaient dans ledit local et pendant le défilé, la forte crue du Doubs a inondé les caves de l'immeuble et quelle ne fut pas leur surprise en arivant pour se rechanger en fin d'après-midi de trouver leurs vêtements pêle-mêle sur les tables du restaurant, le personnel de l'établissement ayant eu la présence d'esprit de tout évacuer à part quelques paires de souliers qui flottaient encore. Chacun a pris la chose avec sa bonne humeur habituelle et finalement tout le monde a retrouvé son bien. L'ambiance du retour n'en a pas été altérée puisque tout le monde s'est encore arrêté pour le coup de l'étrier à l'hôtel du Moulin à la Chaux-de-Fonds, permettant de passer quelques agréables instants avec le tenancier, membre de l'Amicale de la fanfare.

A la journée des patrons boulangers-pâtissiers de Suisse romande

Blé et pain suisses
un intéressant forum

Depuis de nombreuses années, les patrons boulangers-pâtissiers de la Suisse romande ont l'habitude de se retrouver pendant le Comptoir suisse, afin d'examiner en commun les problèmes de l'heure touchant leur profession. Ces journées étaient d'inégales valeurs et n'ont pas toujours obtenu le succès qu'elles méritaient.

Il faut d'emblée reconnaître que la journée de 1968 a obtenu un éclatant succès sur toute la ligne. Le comité romand avait eu l'excellente idée de sortir des chemins battus, en mettant sur pied un forum consacré au problème du blé suisse et du pain suisse. Ce forum réunissait un certain nombre de personnes intéressées au premier chef à la culture du blé dans notre pays, à la fabrication et la comsommation du pain. C'est ainsi que M. Edouard Pouly, secrétaire romand et conseiller technique de la boulangerie, qui remplaçait M. Léonce Baud, empêché, put saluer Mme S. Chavan, député, présidente des consommatrices de Lausanne, MM. Keller, directeur de l'administration fédérale des blés, à Berne, Jean Revaclier, agriculteur, Genève, M. Ingold, de stations fédérales d'essais agricoles, MM. A. Bachmann, président de la Société des meuniers de la Suisse romande (SMSR), R. Veuve, boulanger, Genève (farine industrielle), J. Locatelli, boulanger, Chavornay (farine à façon). Ainsi, à peu près tous les milieux intéressés au ravitaillement en pain de notre pays se trouvaient autour de la table ronde, pour discuter en toute liberté de cet important problème.

PRODUCTION INDIGÈNE

Après avoir souligné la collaboration très étroite existant entre l'Association suisse des patrons boulangers et l'administration fédérale des blés, M. Keller, directeur, affirma que l'administration qu'il dirige ne sait pas encore s'il faudra admettre que la production de blé indigène atteigne 100 % du ravitaillement du pays. Du point de vue technique, ce n'est pas une chose impossible, a-t-il affirmé, grâce aux capacités professionnelles aussi bien des boulangers que des meuniers. On doit distinguer le cas d'approvisionnement impératif (guerre), où la réponse peut être affirmative. Mais en temps de paix, le problème se présente tout différemment. Lors de la guerre de 1914-1918, le blé indigène n'assurait que 10 à 15 % du ravitaillement total en pain de la population. C'est la raison pour laquelle, après la Première Guerre mondiale, on a cherché à développer la production indigène.

A CAUSE DU MAUVAIS TEMPS

En 1967, l'agriculture suisse a fourni quelque 40,000 vagons de céréales, représentant théoriquement 85 % des besoins du pays. Mais les récoltes se suivent et ne se ressemblent pas. La preuve en est cette année, où la récolte de blé sera de moitié inférieure à celle de l'année dernière. Et cela à cause du mauvais temps. Une des tâches de la Confédération est de stabiliser la situation, afin d'avoir toujours des réserves en suffisance pour faire le pont d'une récolte à l'autre. Si les récoltes du pays varient énormément en quantité, la qualité n'est pas non plus toujours égale. Et puis, on ne peut pas imposer aux meuniers n'importe quelle qualité de blé indigène, a encore affirmé M. Keller, le blé étranger jouant un rôle important dans les mélanges.

Pour M. Bachmann, président des meuniers, la meunerie a l'obligation de s'approvisionner et d'avoir constamment une réserve de base. En 1967, les blés achetés à l'étranger (Canada, Etats-Unis, France ou Argentine) n'ont représenté que 21 % du total des achats. Mais si on n'avait à disposition que du blé indigène, le meunier moudrait ce blé.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU PAIN

Le souci du boulanger, a déclaré M. Veuve, c'est qu'en recevant de la farine, on espère qu'elle sera régulière et de qualité. L'Association suisse des boulangers a demandé à la Confédération de diminuer la quantité de seigle dans la farine, mais en vain, jusqu'à maintenant. M. Veuve a encore relevé que conseiller technique et chevaliers du bon pain ont contribué certainement à l'amélioration de la qualité du pain en Suisse romande.

La mission de l'agriculture, en Suisse, est de ravitailler dans tous les domaines la population, a affirmé M. Revaclier, agriculteur, qui ne pense pourtant pas que l'agriculture ait intérêt à produire 100 % du blé nécessaire. Après avoir parlé des différentes sortes de blés cultivés en Suisse, il releva que depuis quelques années, un sérieux effort a été fait sur le plan de la qualité.

Quant à M. Ingold, des stations fédérales d'essais agricoles, il est persuadé qu'une production indigène atteignant la totalité des besoins du pays est possible d'ici peu d'années, car la productivité a énormément augmenté. Un nouveau bond sera fait avec les blés hybrides, qu'on commence à introduire. Il faut donner aux agriculteurs des qualités de blés résistant aux variations atmosphériques, qui soient également de qualité pour les boulangers. La nouvelle a couru que les Canadiens auraient lancé une nouvelle variété de blé d'un rendement extraordinaire. Mais après renseignemnts pris à bonne source, le fait s'est révélé fortement exagéré.

ENTIÈRE SATISFACTION

M. Locatelli, boulanger, travaille presque essentiellement avec de la farine provenant des blés du pays, qui lui donnent entière satisfaction et contredisent la mauvaise réputation qu'ils avaient il n'y a pas longtemps encore. Il donna d'intéressants renseignements sur sa manière de mélanger les différentes farines.

Le pain est le complément indispensable d'un repas, a déclaré Mme Chavan, présidente des consommatrices lausannoises, qui apprécie les variétés de pains qu'on trouve dans les boulangeries. Mais attention ! le pain doit être croustillant et convenir à notre mentalité, au goût de notre population.

Pour terminer cet intéressant forum, M. Keller parla encore des livraisons de blé que faisait la Suisse pour les pays en voie de développement, dans le cadre du programme alimentaire mondial, tandis que M. Bachmann expliquait comment se préparait une mouture, en tenant compte de nombreux critères pour mélanger les blés indigènes et étrangers. Au cas où les meuniers devraient utiliser 100 % de blés indigènes, ils se verraient dans l'obligation d'exiger des conditions de livraisons encore plus sévères.

En guise de conclusion à un débat d'une haute tenue, M. Pouly fit encore remarquer que du producteur à l'administration fédérale des blés, on avait le souci de faire du pain un aliment de base et qu'il fallait donner aux consommateurs un grand choix de pains de toutes catégories.

R. P.

VAUD

Lucens va monter deux comédies du dramaturge vaudois R. Morax

Avec ses 2000 habitants seulement, le bourg de Lucens s'est acquis bien des mérites depuis un certain nombre d'années, en montant des spectacles de qualité et parfois inédits. C'est ainsi que lors de l'inauguration de la grande salle, en 1962, des extraits de la Fête des vignerons de 1955 avaient été donnés avec succès, devant un public enthousiaste. En 1965, à l'occasion des fêtes du millénaire de Lucens, c'était la création de la cantate « Chante soleil », de Géo Blanc pour le texte, et de Robert Mermoud pour la musique.

Continuant sur cette lancée, qui va de trois ans en trois ans, semble-t-il, les gens de Lucens mettent la dernière main au spectacle qu'ils présenteront les 4, 5, 11 et 12 octobre, pour honorer la mémoire du grand dramaturge vaudois René Morax, mort en janvier 1963.

A L'OMBRE DU CHATEAU

Au cours d'une conférence de presse, présidée par M. Jeanneret, d'intéressants renseignements ont été donnés sur la manifestation artistique qui se déroulera le mois prochain, à l'ombre de l'ancien château des évêques de Lausanne. Le spectacle débutera par « Le choix d'une déesse », comédie en un acte créée à Vevey en 1905. Il est à relever que dans la distribution de l'époque on trouve les noms de personnalités bien connues, entre autres Paul Budry, Arnold Cérésole et Ernest Ansermet. Pour la reprise de Lucens, l'abbé Pierre Kaelin a harmonisé une pièce musicale extraite de la Fête des vignerons de 1797.

La seconde œuvre inscrite au programme, « Isidore », est une comédie avec chœur, qui n'a encore jamais été jouée. Elle a été découverte par M. Pierre Meylan, rédacteur en chef de la « Revue musicale de la Suisse romande » et mandataire des héritiers de René Morax. La musique est de Pierre Kaelin, alors que Géo Blanc a écrit un prologue destiné à situer la pièce, qui est au fond une suite de la « Belle de Moudon », représentée au Théâtre du Jorat, à Mézières.

LE SPECTACLE

La mise en scène du spectacle sera assurée par Jacques Béranger, tandis que Jean Thoos en brossera les décors. Les deux pièces seront interprétées par d'excellents amateurs, renforcés par quelques comédiens professionnels. C'est M. Daniel Buffat, président du comité d'organisation, qui dirigera les chœurs formés par le chœur de dames « La Bruyère » et le chœur d'hommes « L'Union », de Lucens.

Au cours de la conférence de presse, M. Pierre Meylan a parlé des inédits qu'il a découverts dans les papiers de René Morax. L'abbé Kaelin a, de son côté, souligné le rôle de la musique dans l'art dramatique, affirmant qu'une chorale du pays joue un rôle d'une importance capitale dans un tel spectacle. Quant à M. Jacques Béranger, vieux connaisseur des œuvres de Morax, il rappela de savoureux souvenirs de théâtre, soulignant le courage des habitants de Lucens qui osent se lancer dans cette grande aventure théâtrale.

R. P.

Debout : M. Jacques Béranger, qui mettra en scène les deux pièces de Morax. Assis : M. Daniel Buffat, président du comité d'organisation et directeur des chœurs.

(Avipress - Pache)

Le service de secours des tramways zuricois

De notre correspondant de Zurich :

Au cours d'une conférence à laquelle ont notamment assisté de nombreux gens de plume, le directeur de la Compagnie des tramways a donné d'intéressants renseignements sur un service de secours destiné à réduire au strict minimum les ennuis et les retards occasionnés par une perturbation quelconque se produisant dans l'exploitation des lignes. Pendant les heures normales de travail, les travaux de réparation sont affaire des services habituels, qui interviennent aussitôt après avoir été alarmés, mais qui ne réussissent pas toujours à remettre les choses au point avec la célérité désirée par les usagers ; aux autres moments du jour et de la nuit, cette tâche incombe au personnel spécialement formé et parfaitement outillé. Toutes les interruptions sont signalées à un poste central installé dans un dépôt déterminé ; lorsque le dérangement n'est pas grave, le fonctionnaire chargé de la surveillance prend de son propre chef les mesures dictées par les circonstances, sinon il y a mobilisation de l'artillerie lourde, c'est-à-dire du service général de surveillance.

Nombreux véhicules

Ce service dispose entre autres de voitures de secours, de même que d'un groupe particulièrement formé pour la réparation des conduites aériennes et des rails endommagés. Le service de secours intervient notamment lorsqu'il y a eu déraillement ou rupture d'essieu, accidents qui se produisent de temps à autre, il se sert en particulier d'une voiture spéciale contenant un outillage complet et des appareils devant permettre de faire face aux situations les plus compliquées. D'autres voitures sont destinées à la remise en état des aiguilles faussées, quatre « trams-tours » facilitent la réparation des conduites aériennes, il y a même un véhicule à articulations récemment acquis et dont on se sert lorsque le dommage est très grave.

200 millions de voyageurs

A l'occasion de cette conférence de presse, un réprésentant du Conseil communal a rappelé que jour après jour les tramways circulent pendant une vingtaine d'heures, ils transportent d'un bout de l'année à l'autre quelque 200 millions de voyageurs... bagatelle comme vous voyez ! Il faut donc qu'une organisation de cette importance fonctionne avec le moins d'accrocs possible, et pourtant il ne se passe guère de journée sans qu'un rapport annonce une perturbation ou un dérangement quelconques. A noter également que le groupe des voitures de secours est appelé à la rescousse presque quatre-vingts fois par année. Les collisions ne sont pas chose rare, surtout lorsque certains automobilistes croient devoir forcer le passage alors que tout devrait les engager à la prudence et à la... lenteur, une fois n'est pas coutume !

« Pro Biafra »

L'organisation qui s'intitule « Pro Biafra » a l'intention de poursuivre son œuvre humanitaire envers et contre tous. Le secrétaire de ce groupement, M. U. Emmenegger, vient de revenir du Biafra après avoir séjourné une quinzaine dans ce pays martyrisé. Dans une conférence rapidement préparée, il a fait part de ses impressions et déclaré sans hésitation qu'une victoire immédiate du Nigeria est impensable. Il a insisté sur le fait que le Nigeria doit se contenter d'occuper les routes principales et de s'installer dans les agglomérations les plus importantes, et cela sur de vastes étendues. Dans ces circonstances, a-t-il ajouté, la ligne du front ne permet pas de se faire une idée exacte de la situation, parce que même au milieu de la zone conquise il y a des îlots dans lesquels la vie suit son cours normal. Pour l'avenir, « Pro Biafra » désire, à côté de son action humanitaire, fournir des renseignements plus complets sur le pays et les gens, de manière à faire contrepoids à la propagande nigérienne, qui s'en donne à cœur joie.

J. Ld

VALAIS

La route cantonale Simplon - Vernayaz à nouveau ouverte

La police cantonale de Sion communique que la route cantonale du Simplon à Vernayaz est à nouveau ouverte à la circulation. Un sens unique a été établi au moyen de signaux lumineux. Les travaux de réfection de la chaussée se poursuivent avec célérité.

CONFÉDÉRATION

Hécatombe de poissons dans les lacs alpestres

Rien ne permet d'accuser l'armée

BERNE (ATS). — Le 15 juin, un député saint-gallois, M. Vetsch, avait interrogé le Conseil fédéral au sujet d'informations disant que l'on aurait récemment lancé des grenades de guerre de types HG 43 dans deux lacs de montagne connus pour être des lacs à truites dans les terrains militaires de l'Hongrin (Vaud). « Les dommages qui en sont résultés pour le poisson sont estimés à quelque 30,000 francs. La nouvelle a, à juste titre, indigné de larges milieux de la population.

Voici la réponse du Conseil fédéral : « Les faits soulevés ont été examinés très attentivement par les organes d'instruction de la justice militaire. Aucun indice sérieux n'a été retenu qui eût permis de penser que la destruction de poissons des lacs alpestres de la région de l'Hongrin pouvait être imputée à l'armée.

Pour cette raison, le département militaire n'a donné aucune suite à cette affaire. Il n'est pas nécessaire non plus d'édicter des directives spéciales, car, conformément aux prescriptions sur les mesures de sécurité à prendre pour les tirs de combat, il est strictement interdit de tirer dans les eaux avec des obus explosifs. »

Tomates italiennes

CHIASSO (ATS). — Les 21 et 22 septembre sont arrivés en Suisse, provenant des Pouilles et de la Romagne, deux trains chargés de tomates italiennes. Ces importations ont été autorisées et combleront la lacune qui se produira sur le marché suisse entre le 23 et le 28 de ce mois. Le total net autorisé est de 200 tonnes.

BREVES

★ Deux hôpitaux zuricois — ceux de Bombach et Kaeferberg — ont reçu la visite des quelque 220 membres de la Fédération internationale des hôpitaux qui sont arrivés dans notre pays le 16 septembre. Leur voyage d'étude comprend un riche programme touristique ainsi que la visite de 24 hôpitaux et écoles d'infirmières modernes.

★ Un porte-parole du ministère des affaires étrangères français a annoncé, à Paris, qu'un accord franco-suisse, concernant la construction d'une station d'épuration pour l'entretien des eaux usées des régions de Bâle et de Saint-Louis - Huningue, a été signé.

★ Le ministre des finances du Mexique, M. Antonio Ortiz Mena, a fait savoir que le Mexique allait contracter, sous peu, en Suisse, un emprunt de 50 millions de francs suisses. Récemment, le Mexique a aussi contracté un emprunt en marks de l'Allemagne fédérale, le premier qui n'ait pas été négocié en dollars des Etats-Unis.

BEURRE FLORALP
à la crème pasteurisée

BEURRE FLORALP
le beurre de qualité supérieure,
pur, fin, naturel, sain
Centrale du beurre Neuchâtel

Pour l'achat ou la réfection de
LITERIE
MEUBLES
REMBOURRÉS
RIDEAUX
TAPIS
adressez-vous à l'artisan tapissier-décorateur qui seul est à même de bien vous conseiller et de vous satisfaire.
A. MAIRE
Serrières - Tél. 5 47 15

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evole 69 - Tél. 5 12 67

PRÊTS
● Sans caution
● Formalités simplifiées
● Discrétion absolue
BANQUE
COURVOISIER + CIE
21, FBG HOPITAL NEUCHATEL
T. (038) 5 12 07

FAN
Réception centrale :
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.
Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité :

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

Tarif des abonnements
SUISSE :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
52.—	26.50	13.50	5.—

ÉTRANGER :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Tarif de la publicité
ANNONCES : 37 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 28 c., min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 1.75 — Réclames Fr. 1.25. Mortuaires, naissances 60 c. — Petites annonces non commerciales à tarif réduit 20 c. le mot, min. 10 mots.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S.A., « ASSA » agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich
L'EXPRESS

NOUVEAU
2 LITRES
B 20

Plus souple pour les uns...
Plus sportive
pour les autres! (à votre gré)

NOUVEAU Davantage de puissance, moins de changements de vitesse: idéale en ville.

NOUVEAU Alternateur assurant la charge de la batterie, même au ralenti.

ET toujours... sièges réputés, colonne de direction déboîtable.

NOUVEAU Epuration des gaz d'échappement (Volvo dépasse ainsi les fameuses normes de sécurité imposées en Amérique).

NOUVEAU Sièges recouverts de tissu acrylique, chauds en hiver, frais en été.

ET toujours... ceintures de sécurité à trois points d'attache, serrures de sécurité.

NOUVEAU Préchauffage de l'air d'admission, pas d'à-coups à froid et consommation réduite.

ET toujours... carrosserie de sécurité d'une robustesse proverbiale, protection contre la rouille connue pour la meilleure du monde.

ET toujours... système de freinage à double circuit unique en son genre, garantissant au moins 80% d'efficacité dans n'importe quelle situation, avec répartiteurs de pression.

121 2-portes 90 CV 10 800.—
122 S 2-portes 118 CV 11 800.—
123 GT 2-portes 118 CV 13 200.—

221 Combi 5-portes 85 CV 12 300.—
223 Combi 5-portes 115 CV 13 300.—
(n'est provisoirement livré qu'avec un moteur de 1800 cc)

1800 S 2-portes 118 CV 18 950.—

142 2-portes 90 CV 13 500.—
142 Automatique 2-portes 90 CV 14 700.—
142 S 2-portes 118 CV 14 500.—
142 S Overdrive 2-portes 118 CV 15 300.—

144 4-portes 90 CV 13 700.—
144 Automatique 4-portes 90 CV 14 900.—
144 S 4-portes 118 CV 14 700.—
144 S Overdrive 4-portes 118 CV 15 500.—

145 Combi 5-portes 90 CV 15 200.—
145 S Combi 5-portes 118 CV 16 200.—
145 Combi Automatique 5-portes 90 CV 16 400.—
Lave-glace et essuie-glace sur la fenêtre arrière en équipement de série

De plus en plus la voiture pour la Suisse!

VOLVO

Garage M. Schenker, 2001 Hauterive
Neuchâtel, tél. 038 313 45

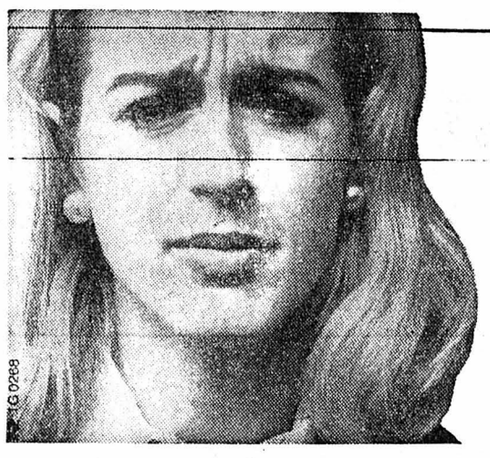

Pourquoi froncer ainsi? Pour mieux voir? Vous verriez tellement mieux avec de bonnes lunettes. Des lunettes à la mode. Et quel sentiment de sécurité vous éprouveriez! Dans la rue, au travail, au volant, partout!

Les lunettes chez le bon opticien

VOYAGES

aux quatre coins du monde

ILES CANARIES 15 jours dès **Fr. 675.—** tcp

Séjour enchanteur aux îles du printemps éternel. Départs chaque semaine par avion « Coronado ou DC 8 ».

MAROC - circuit de 14 jours

Casablanca - Rabat - Meknès - Fès - Erfoud - Rissani - Tinerhir - Marrakech - Casablanca. Départs chaque semaine **Fr. 1475.—** tcp

AFRIQUE ORIENTALE 16 jours dès **Fr. 1250.—**

Un nouveau monde où les rêves deviennent réalité. **Départs chaque semaine par avion à réaction. Un très grand choix de possibilités : Séjour balnéaire à Malindi ou PHOTO-SAFARIS dans les grands parcs nationaux et les réserves Amboséli - Tsavo - Murchison - Queen Elizabeth - Massaï - Mara Sérengéti - Cratère du Ngorongoro, etc.**

EXTRÊME-ORIENT

Des pays fascinants, des sites inoubliables, des aspects secrets et insolites vous y attendent. Envols chaque semaine. Un très grand choix d'arrangements vous sont offerts de 9 jours à 17 jours. **Bangkok - Hong-Kong,** circuits à travers **les Indes - le Japon, etc. dès Fr. 1580.—**

Ainsi que :

● BRÉSIL - RIO-DE-JANEIRO ● AFRIQUE DU SUD ● MEXIQUE ● TOUR DU MONDE ● LIBAN ● ISRAEL ● ALGARVE

Choisissez votre croisière... à bord de merveilleux transatlantiques

« ANNA C » croisière de 14 jours

Gênes - Cannes - Palma - Malaga - Casablanca Iles Canaries - Madère - Cadix - Palerme - Naples - Gênes.
Possibilité de prolongation par séjours intermédiaires aux escales. De **Fr. 795.—** à **Fr. 2465.—** selon la cabine. Départs réguliers de janvier à avril.

« ANCERVILLE » - Cap sur Dakar - 15 jours

Marseille - Casablanca - Madère - Ténériffe - Dakar - Las Palmas - Casablanca - Marseille. Un navire prestigieux, un service de renommée mondiale. De **Fr. 1050.— à Fr. 3200.—** selon la cabine. Départs réguliers d'octobre à avril.

CROISIÈRES DE NOUVEL-AN

« ANNA C » du 29. 12. 1968 au 08. 01. 1969
Gênes - Naples - Le Pirée - Istanbul - Malte - Tunis - Naples - Gênes. De **Fr. 700.—** à **Fr. 1940.—** selon cabine.

« EUGENIO C » du 27. 12. 1968 au 07. 01. 1969
Gênes - Lisbonne - Madère - Iles Canaries - Casablanca - Cadix - Gênes. De **Fr. 1205.—** à **Fr. 4100.—** selon cabine.

N'hésitez pas à nous consulter et à demander nos programmes détaillés.
Casino 7 1400 YVERDON Tél. (024) 2 34 50

AVY
Agence Voyages Yverdonnoise
Casino 7 1400 YVERDON Tél. (024) 2 34 50

FAN

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis **6 jours ouvrables avant la parution.**

YVAN MOSCATELLI
EXPOSE
AU CAFIGNON - MARIN

WITTWER

FESTIVAL D'OPÉRAS ITALIENS
Théâtre de Beaulieu à Lausanne

SAMEDI 12 OCTOBRE
LE TROUVÈRE
Opéra en 4 actes de G. Verdi

MERCREDI 16 OCTOBRE
LA BOHÈME
Opéra en 4 actes de Puccini

SAMEDI 19 OCTOBRE
MOSÉ
Opéra en 4 actes de Rossini

Départs du quai du Port à 18 h
Prix du car 11 fr.
Billets d'entrée à disposition de 19 fr. à 24 fr.
Nombre de places très limité
Réservez vos billets sans attendre
(038) 58282
St-HONORÉ 2 NEUCHATEL

La batterie
qu'il vous faut, vous la trouverez à des conditions encore jamais vues chez Accus Borel, Peseux, Meuniers 7a. Bevaix, Chenevières, tél. 6 61 30 ou 8 15 96.

PIANO
à vendre, en bon état de fonctionnement. Prix raisonnable. A débarrasser tout de suite. Tél. (039) 2 75 68.

A vendre
JEUNES TECKELS
pure race, avec pedigree, vaccinés, à partir de 200 francs. Pour renseignements, téléphoner au (021) 24 22 15 ou de 18 h à 20 h, au (021) 34 59 42.

Apprenez cet automne à taper à
la machine à écrire
en louant une machine à raison de 20 fr. par mois, chez Reymond, fbg du Lac 11 à Neuchâtel.

A vendre
machine à laver
semi-automatique. Marque Elan, à l'état de neuf. Tél. 9 12 40, Buttes, entre 18 et 20 heures.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
Ford Zephyr
Peugeot 404
Chevrolet Corvair
Tél. 6 45 97, heures des repas.

Particulier vend
Corvair Monza spider coupé
1963. Moteur 1967, 36,000 km. Parfait état. Tél. 9 71 12.

A vendre
GIULIA Super
modèle 1967, couleur rouge, bon état. Tél. 3 12 45, dès 19 heures.

A vendre
Florett
5 vitesses. Tél. (038) 6 72 14.

A vendre
Fiat 125
modèle 1967, grise, comme neuve. Prix intéressant. Tél. (038) 6 91 90.

A vendre
Ami 6 Breack
modèle 1967, prix intéressant. Tél. 8 72 50.

Belle
Citroën
2 CV, modèle 1964, 70,000 km. Garage Mario Bardo. Tél. (038) 4 18 44.

Occasion
Simca 1000 L
Modèle 1962, expertisée. Garage Mario Bardo. Tél. (038) 4 18 44.

Particulier vend
ALFA super
état impeccable, modèle 1966, 32,000 km. Tél. 4 21 88, heures des repas.

A vendre
MORRIS 1100
modèle 1964, expertisée, prix avantageux. Tél. (038) 3 17 39.

A vendre
Taunus 17 M
station-wagon, 1961, 74,000 km, en parfait état mécanique. Tél. (038) 5 32 52.

A vendre
OPEL RECORD
1700, modèle 1965. 55,000 km, blanche. Prix à discuter. Adresser offres écrites à DW 5159 au bureau du journal.

TRÈS BELLE
Alfa Romeo
Giulietta Sprint, entièrement remise à neuf - mécanique et carrosserie - peinture jaune moutarde. Garage Mario Bardo. Tél. (038) 4 18 44.

A vendre
Morris 1100
Limousine
5 places, très soignée, expertisée, moteur révisé, garantie 3 mois. 4200 fr.
Grandes facilités de paiement.
Garage R. WASER
rue du Seyon 34
2000 Neuchâtel
Tél. 5 16 28

A vendre
Vauxhall Cresta
modèle 1961, expertisée, en parfait état. Prix à discuter. **Tél. 6 13 89.**

A vendre
Simca Montlhéry
1962, expertisée. Tél. (038) 3 20 94, entre 12 et 12 heures.

Datsun 1600 Luxe
modèle 1968, 3000 km. Garantie d'usine. Garage Mario Bardo. Tél. (038) 4 18 44.

Belle occasion
ROVER 2000 1966
impeccable
GARAGE HUBERT PATTHEY
Pierre-à-Mazel 1
Tél. 5 30 16

A vendre
ALFA ROMEO 1750
berline, 2900 km, blanche. Mise en circulation au mois de juillet 1968, 4 mois encore sous garantie d'usine.
Faire offres écrites à M. E. Hürzeler, droguerie du Marché, 2000 Neuchâtel.

OCCASION
RENAULT R 4 L 1963
expertisée, bas prix
GARAGE HUBERT PATTHEY
Pierre-à-Mazel 1
Tél. 5 30 16

Belles occasions
SUNBEAM CHAMOIS 1967
SUNBEAM IMP SPORT 1967
Occasions expertisées
GARAGE HUBERT PATTHEY
Pierre-à-Mazel 1
Tél. 5 30 16

PRESSANT
A vendre
RENAULT 4 L
Modèle 1968, 18,000 km, en parfait état.
Faire offres sous chiffres P 22,065 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

OCCASIONS AVANTAGEUSES
CITROËN 2 CV 1966, grise, 4 portes, intérieur drap.
CITROËN AMI 1964 3 CV, grise, 4 portes, intérieur drap.
RENAULT MAJOR 1965 6 CV, bleue, 4 portes, intérieur drap, accessoires.
DKW JUNIOR 1960 4 CV, rouge, 2 portes, intérieur simili.
DAF 750 1962 4 CV, beige, 2 portes, intérieur simili.
SKODA 1000 B 1967 6 CV, beige, 4 portes, intérieur simili.
Facilités de paiement.
Essais sans engagement.
Les modèles récents ou révisés sont garantis.
GARAGE DU LITTORAL
SEGESSEMANN & FILS
Pierre-à-Mazel 51 - NEUCHATEL - Tél. 5 99 91
A la sortie de la ville, route de Bienne - Berne

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de **20 c.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Demandes d'emplois

MAMAN garderait un enfant à la journée (quartier Vauseyon). Tél. 5 75 72.

TRAVAIL A DOMICILE : je ferais montage de tricots pour un magasin. Tél. 9 04 18.

SOMMELIÈRE cherche place le soir, ou éventuellement remplacement. Tél. 6 45 97.

MAMAN garderait enfants à la journée ou à la semaine. Bons soins. Tél. 8 31 14.

MAÇON ENTREPRENDRAIT tout genre de bricolages. Ecrire sous chiffres BW 5179 au bureau du journal.

VENDEUSE QUALIFIÉE cherche place dans commerce d'alimentation. Adresser offres écrites à GB 5184 au bureau du journal.

CHAUFFEUR POIDS LOURDS cherche place. Libre immédiatement. Adresser offres écrites à EZ 5182 au bureau du journal.

EMPLOYÉE DÉBUTANTE sortant de l'école Bénédict cherche place dans bureau de la ville ou région Béroche. Adresser offres écrites à DY 5181 au bureau du journal.

ORCHESTRE, 3 musiciens, bonne ambiance, se recommande aux sociétés et tenanciers ; encore libre pour la Fête des vendanges. Tél. (038) 7 66 79.

JEUNE MANNEQUIN cherche place dans boutique ou magasin de moyenne importance. Entrée début décembre. Adresser offres écrites à 209 - 0595 au bureau du journal.

DAME VENDEUSE cherche emploi pour le mercredi matin et le samedi toute la journée. Adresser offres écrites à 239 - 0599 au bureau du journal.

JEUNE DAME tous travaux de bureau, facturation, désirant améliorer sa situation, cherche place stable à Neuchâtel. Adresser offres écrites à AS 5156 au bureau du journal.

Divers

ÉCHANGE d'un garage à Champréveyres contre un garage plus près du centre. Tél. 4 28 02 le soir.

DEUX JEUNES FEMMES cherchent jeunes hommes présentant bien pour sorties amicales, et si possible pour la Fête des vendanges. Adresser offres écrites sous chiffres AV 5178 au bureau du journal.

A.A. ALCOOLIQUES ANONYMES. Séances vendredi 20 h 15, escaliers des Bercles 10, Neuchâtel.

MODÈLES sont cherchés pour permanentes et teintures. Tél. 5 57 52,

PETITS TRANSPORTS, tél. (038) 3 39 92, aux heures des repas.

Demandes à acheter

TIMBRES-POSTE. J'achète collections, lots, lettres. Paiement comptant. Tél. 6 21 44.

A vendre

MONTRE AUTOMATIQUE Zénith, 100 fr. ; rasoir électrique Braun, 50 fr. Tél. (038) 5 32 63.

LIT D'ENFANT 70 x 140, avec literie ; 2 blazers et divers habits pour garçons de 2 et 4 ans. Prix avantageux. Tél. 3 23 90.

MACHINES A LAVER LES BOUTEILLES, hydraulique, à boucher Gloria ; un égouttoir ; un couteau pour la choucroute. Tél. 3 19 46.

STUDIO couleur rouge comprenant : 1 canapé 3 places, 2 fauteuils, 1 guéridon, prix 240 fr. Clerc, Saint-Aubin. Tél. (038) 6 73 61.

BUFFET DE SERVICE, bon état, bas prix. Tél. 7 02 35, entre 12 et 13 heures et dès 18 heures.

1 LIT D'ENFANT ; 1 pousse-pousse Sécurial ; 1 parc et claie de porte. Tél. 9 04 18.

SALON : divan transformable, 2 fauteuils, très soigné. Payé 1650 fr., cédé à 180 fr. Tél. 8 49 87, Cormondrèche.

MACHINE A TRICOTER Strigo, double fonture, neuve, valeur 860 fr., cédée à 550 fr. Tél. (038) 6 27 69.

TABLE DE CUISINE avec tabourets, dessus linoléum, bon état. Tél. 5 97 16.

COFFRE-FORT Securitas, modèle C2, neuf, dans son emballage. Valeur 1576 fr., cédé à 700 fr. Tél. (038) 9 64 81.

MATÉRIEL POUR COIFFEUR, 2 fauteuils Lift, état de neuf, prix d'achat 1600 fr., cédés à 700 fr. les deux pièces, ainsi que tondeuse, rasoir, bigoudis à permanente, etc., à prix intéressant ; boiler Thermidor automatique, 10 litres, valeur 395 fr., cédé à 100 fr. Tél. (038) 9 64 81.

4 ROUES avec pneus à neige, montées, pour Ford Cortina. Tél. 6 45 97.

6 DÉCOLLETEUSES Petermann ; cireuse Tornado ; appareil à agrandir les photos ; machine à étirer le fil avec filière ; essoreuse industrielle ; scie à métaux mécanique. Tél. 6 45 97, heures des repas.

JOLIE VITRINE DE MAGASIN, 190 x 60 cm, 150 fr. Tél. 5 03 43.

POUSSETTE en bon état, 70 fr., pour cause de double emploi. Tél. 8 31 14.

SECRÉTAIRE ANCIEN trois corps ; frigo Sibir 150 litres ; potager à bois, deux plaques ; fourneau catelles combustible ; portebagages Anglia. Tél. 3 12 70, heures des repas.

ENREGISTREUR à cassettes, Siemens, Trabant R 91, très peu utilisé. Prix 350 fr. Appareil photo Polaroïd, jamais utilisé, 50 fr. Tél. 8 17 86.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE 3 plaques, parfait état. Tél. 6 47 79.

BELLE CARAVANE, 4 places, toilettes et chauffage. Tél. 3 10 30.

SPLENDIDES MONTRES dames et hommes, grand choix, prix formidables. Garanties ; également réparations. Tél. 3 14 49.

A louer

BELLES CHAMBRES INDÉPENDANTES à deux lits, part à la cuisine. Tél. 5 06 35.

CHAMBRE chauffée, -à -monsieur sérieux ; dès 18 heures : Trois-Portes 37, 1er étage gauche.

APPARTEMENT de 3 pièces, sans confort, de préférence à personne pouvant travailler 3 heures par jour comme vendeuse en alimentation. Tél. (038) 5 12 15.

CHAMBRE chauffée, pour demoiselle, part cuisine et bains. Tél. 5 34 47.

JOLIE PETITE CHAMBRE à jeune homme, 80 fr. Tél. 5 35 54.

BELLE CHAMBRE à 2 lits, avec ou sans pension ; bains. Tél. 5 97 22.

A DEUX EMPLOYÉES, appartement meublé, 2 pièces, tout confort, vue, quartier Suchiez. Prix : 400 fr., y compris chauffage, eau chaude, électricité. Tél. 5 89 71.

CHAMBRE pour jeune employé, part à la salle de bains. S'adresser dès 19 heures : J.-J.-L'Allemand 1, 3me étage à droite.

CHAMBRE, part à la cuisine, quartier Favag. Tél. 4 27 64.

A CORCELLES, appartement de 3 pièces, prix 145 fr. plus charges. Tél. 8 36 29.

GRAND STUDIO MEUBLÉ, près de la gare, à Colombier, jouissance de la cuisine, bains, chauffage, à couple soigneux, minimum 6 mois. Tél. 6 34 56.

STUDIO à louer au centre, tout confort, 200 fr. Tél. 3 26 57.

BELLE CHAMBRE pour demoiselle, part à la cuisine et à la salle de bains. Tél. 5 77 50.

JOLIE PETITE CHAMBRE pour demoiselle, part à la cuisine et à la salle de bains. Tél. 5 77 50.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES, prix 220 fr. Tél. 7 85 36.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, part à la cuisine. Tél. 5 57 37.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, au centre, libre dès le 15 octobre. Adresser offres écrites à NI 5191 au bureau du journal.

APPARTEMENT MEUBLÉ, 3 pièces, cuisine, bains, au Val-de-Ruz. Tél. 7 17 53, aux heures des repas.

STUDIO avec cuisine et bains, pour le 24 octobre, à Areuse. Tél. 6 13 69.

CHAMBRE à 2 lits, cuisine à disposition, confort. Tivoli 10, Serrières.

Demandes à louer

FONCTIONNAIRE stable, ménage tranquille de 2 personnes, dans la soixantaine, cherche 3 à 4 pièces, confort ou mi-confort, Neuchâtel ou environs. Jardinage bienvenu. Tél. 4 24 01.

STUDIO ou chambre, meublés, avec possibilité de cuisiner, prix modéré. Adresser offres écrites à 279-0608 au bureau du journal.

COLOMBIER-PESEUX, monsieur suisse, soigneux et tranquille, cherche chambre indépendante meublée, avec confort. Tél. 6 37 35, heures de bureau.

STUDIO, de préférence quartier Monruz, entrée immédiate. Tél. 5 25 78.

ÉTUDIANTE cherche chambre chauffée, meublée ou non, au centre ou à l'est. Tél. 9 65 44, dès 19 heures.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES est cherché par jeune couple sans enfants, immédiatement ou date à convenir. Tél. 5 30 31.

CHAMBRE INDÉPENDANTE avec confort est demandée pour quelques mois, à partir du 1er octobre 1968 (absent chaque week-end). Prière de téléphoner au 5 72 31, interne 13.

APPARTEMENT 4 PIÈCES, région Serrières-Auvernier-Peseux. Tél. 5 89 89.

ÉTUDIANTE allemande cherche chambre agréable en ville pour le mois d'octobre. Adresser offres écrites à FA 5183 au bureau du journal.

MANSARDE ou chambre indépendante est cherchée par jeune homme propre et sérieux. Adresser offres écrites à 249 - 601 au bureau du journal.

STUDIO MEUBLÉ, pour la fin octobre, en ville. Adresser offres écrites à KD 5166 au bureau du journal.

APPARTEMENT de 1 ½ ou 2 pièces, non meublé, même sans confort, entre Bevaix et Marin, pour novembre par universitaire. Ecrire à JC 5165 au bureau du journal.

APPARTEMENT de 2 pièces et cuisine, salle de bains. Tél. 3 33 15.

APPARTEMENT de 5 à 6 pièces, urgent, confort, Neuchâtel ou environs. Tél. 7 75 21, interne 245.

Offres d'emplois

FEMME DE MÉNAGE est cherchée 2 heures par semaine, région Hauterive. Tél. 3 29 96.

FEMME DE MÉNAGE est cherchée pour quelques heures par semaine, à Colombier. Tél. 6 23 47.

ON CHERCHE pour dame âgée, personne de confiance pour entretenir le ménage, 1 à 2 heures chaque jour. Quartier des Beaux-Arts. Tél. 3 11 33.

URGENT, JEUNE FILLE (si possible Suissesse allemande) est cherchée, uniquement pour garder deux enfants, nourrie, logée. Tél. (024) 4 54 61, le matin.

SOMMELIÈRE sérieuse et agréable. Bons gains assurés. Vie de famille, débutante acceptée. Tél. (038) 9 64 81.

PERSONNE pour s'occuper d'une dame âgée et faire les repas, éventuellement à la demi-journée. Adresser offres écrites à 269-0610 au bureau du journal.

BAR PAM-PAM cherche garçon ou serveuse suisses. Tél. 4 20 20.

RETRAITÉ OU PERSONNE sachant s'occuper de l'entretien d'un jardin privé est cherché pour quelques heures par semaine. Emploi régulier. Adresser offres écrites à MH-5190 au bureau du journal.

OUVRIERS consciencieux pour travail sur machine semi-automatique. Tél. 5 77 34.

MISES EN MARCHE. Importantes séries à sortir à domicile. Cal. 8 ¾. Tél. (038) 7 81 51.

SNACK-BAR de la ville cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, jeune fille ou dame de buffet. Horaire de travail : de 6 h 30 à 14 heures. Congés réguliers. Salaire intéressant. Débutante serait mise au courant. Tél. (038) 4 09 12, de 9 à 22 heures.

JEUNE FILLE pour le service de notre tea-room. Tél. (038) 6 63 96.

PERSONNE capable de tenir un bar est demandée de 6 h 30 à 10 heures, débutante acceptée. Tél. 5 36 67.

SOMMELIÈRE pour bar à café, à Neuchâtel. Tél. 5 36 67.

VENDEUSE est cherchée dans boulangerie-alimentation, à Colombier. Tél. 6 33 69.

VENDEUSE serait engagée 3 heures par jour, dans commerce d'alimentation, éventuellement logement à disposition. Tél. (038) 5 12 15.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de
Monsieur Giuseppe LEPORI
remercie toutes les personnes qui l'ont entourée en ces jours de tristesse.
Massagno et Dombresson, septembre 1968.

A tous ceux qui ont honoré la mémoire de notre chère sœur
Madame
Emma BERNEY-GUINCHARD
nous adressons notre reconnaissance émue.
Roncinier, septembre 1968.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de
Monsieur Martial Hirschi
remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.
Peseux, septembre 1968.

Pour tous les goûts, pour toutes les bourses... meubles Meyer

olympisme

A Mexico, les «Dieux du stade» attirent l'attention des curieux

L'espoir de Ron Clarke: renouveler le triomphe de Zatopek

La délégation tchécoslovaque a reçu une ovation particulière à son arrivée

Quelques « dieux du stade » attirent désormais l'attention, au village olympique de Mexico, des journalistes et curieux qui suivent de près les activités, chaque jour plus intenses, des futurs participants aux Jeux.

Sur la piste en tartan est apparu un homme très connu au Mexique depuis les semaines préolympiques, le Belge Gaston Rœlants, l'un des grands favoris du 300 mètres steeple tandis qu'un peu plus loin s'exerçait le perchiste grec Papanicolau qui, en franchissant régulièrement 5 m 25, s'annonce comme l'un des plus dangereux adversaires de l'« intouchable » Américain Bob Seagren. Les Soviétiques s'entrainent ferme également et le détenteur du record du monde du javelot, Janis Lusis, réussit sans forcer des jets de 80 mères tandis que son compatriote Valentin Gavrilov, que l'on dit être le successeur de Valeri Brumel, l'infortuné « recordman » du monde, multiplie les sauts en hauteur.

AUSTRALIE - ANGLETERRE 9-7

Dans la salle d'armes du centre olympique, l'Angleterre et l'Australie se sont affrontées à l'épée, l'Australie remportant la « victoire » par 9-7. Mais, l'événement du jour a été sans conteste l'arrivée d'un homme au visage grave de statue aztèque, le lieutenant de la garde impériale de l'empereur Haïlé Sélassié, Abebe Bikila, considéré comme le plus grand marathonien de tous les temps. Vainqueur de cette épreuve aux Jeux de Rome (1960) et à ceux de Tokio (1964), Abebe Bikila a déclaré simplement à son arrivée qu'il venait pour gagner une troisième médaille d'or consécutive.

RENOUVELER UN TRIOMPHE

Face à ce champion se profile également le non moins fameux Australien Ron Clarke, qui voudrait, selon certains, renouveler le triomphe du Tchécoslovaque Emile Zatopek, qui, en 1952, lors des Jeux d'Helsinki, avait enlevé trois médailles d'or (5000, 10,000 et marathon).

ÉVÉNEMENT

L'autre événement de début de semaine, à Mexico, a été l'arrivée de la délégation tchécoslovaque, qui a provoqué beaucoup de curiosité, Si personne n'oublie la tragédie tchécoslovaque, personne, non plus, ne veut mêler la politique au sport. A leur arrivée à l'aéroport de Mexico, les Tchécoslovaques ont reçu cependant une ovation particulièrement chaleureuse qui avait sa signification. Rien de semblable au village olympique mais on a noté que leurs contacts avec les sportifs soviétiques, polonais, bulgares, hongrois ou allemands de l'Est, sont extrêmement réservés.

La gymnaste Vera Caslavska, grande triomphatrice des Jeux de Tokio, n'était pas parmi les arrivants. Elle n'arrivera que le 30 de ce mois, avec un nouveau contingent de sportifs de Tchécoslovaquie.

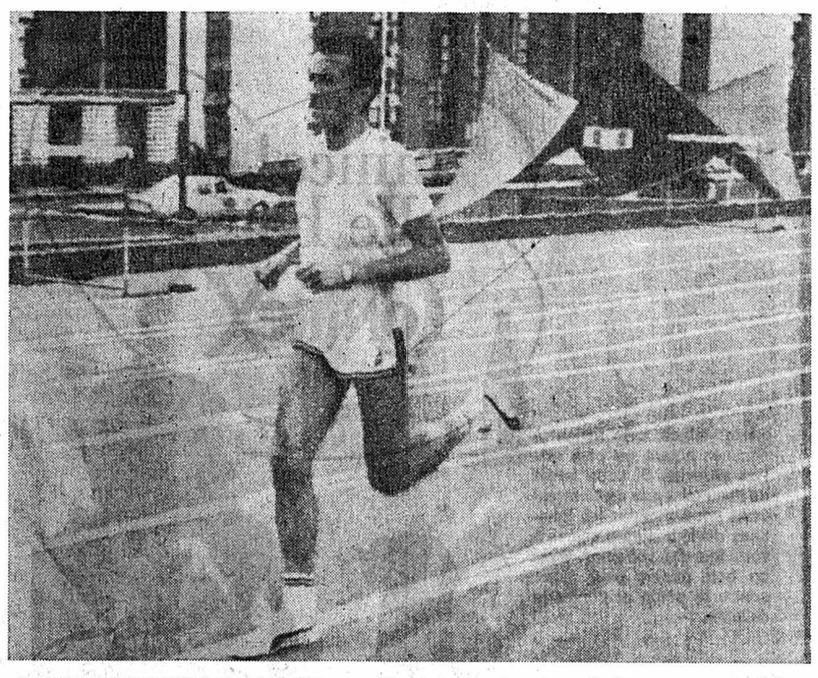

UN HOMME TRÈS CONNU. — Gaston Rœlants a fait son apparition sur la piste en tartan de Mexico

(Téléphoto AP)

21 athlètes noirs demandent la démission de M. Brundage

« La démission de M. Avery Brundage, président du Comité international olympique, est devenue une nécessité, déclarèrent les 21 athlètes de couleur de l'équipe d'athlétisme des Etats-Unis et leur entraîneur adjoint Stan Wright dans une pétition rendue publique à South Lake Tahoe.

« Les athlètes ont été choqués par les déclarations de M. Brundage », a déclaré M. Stan Wright. Le président du C.I.O. avait notamment déclaré dans une interview accordée à une chaîne de télévision américaine que tout athlète qui provoquerait des troubles serait renvoyé chez lui.

« M. Brundage n'a pas tenu compte du fait que nous avons décidé à l'unanimité de ne pas boycotter les Jeux olympiques », souligne la pétition dont un exemplaire a été remis au président du C.I.O.

» Je n'ai proféré aucune menace et je n'ai lancé aucune mise en garde. J'ai simplement voulu réaffirmer les principes fondamentaux des Jeux olympiques qui excluent toute discrimination raciale, religieuse ou politique », a déclaré en réponse à Chicago M. Avery Brundage. Il a ensuite réaffirmé que les Jeux ne devaient pas être le théâtre de manifestations ou de protestations. Le président du C.I.O. a enfin déclaré que le vice-président du C.I.O., le général Jose Jesus Clark Flores, l'avait assuré que les Jeux auraient lieu comme prévu malgré la situation sérieuse qui règne au Mexique.

LE SPORT ET LES HOMMES

Tribulations olympiques

Les Jeux olympiques de Mexico, seizièmes de l'ère moderne, auront été marqués, bien avant leur ouverture (si elle a lieu), par des tribulations aussi nombreuses que diverses.

Il y eut, tout d'abord, une longue période de discussion après que la décision de confier l'organisation des Jeux d'été ait été confiée à Mexico. L'opportunité de rassembler l'élite mondiale des sportifs à une altitude dépassant 2000 mètres fut, en effet, sérieusement contestée, puis, la science aidant, le problème s'est estompé. Les Semaines pré-olympiques de l'an dernier et les récents exploits réalisés par les Américains à South-Lake-Tahoe ont prouvé qu'en prenant les précautions nécessaires, les Jeux n'auraient aucune conséquence grave sur l'organisme des concurrents.

A peine le problème médical était-il oublié que la « politique » menaçait non seulement les Jeux d'été, mais l'olympisme dans son fondement. L'affaire sud-africaine, compliquée par la menace de boycottage des Noirs américains, faisait craindre le pire. L'institution qui ne doit pas périr fut, toutefois, sauvée in extremis par un tour de passe-passe.

Mais l'été réservait encore une mauvaise surprise : l'envahissement de la Tchécoslovaquie par ses « frères ». La situation a cependant évolué de telle sorte qu'on... n'en parle plus.

Chacun croyait donc que les Jeux d'été pourraient se dérouler dans des conditions normales, dans un monde stabilisé, quand Mexico s'est mis en furie. Les nouvelles qui nous parviennent de là-bas ne sont guère réjouissantes et, à une quinzaine de jours de l'ouverture des Jeux, il est permis d'être inquiet au sujet du sort réservé à ceux-ci (sans parler de celui qui attend les auteurs des émeutes). Le Mexique se trouve aujourd'hui dans la situation d'une famille dont les membres seraient partagés par un grave désaccord à la veille d'accueillir des invités. Cela peut avoir de lourdes conséquences et, plus que jamais, il faut espérer que les hommes en cause sauront mettre en pratique la parole : « Si tu es mal avec ton frère, va d'abord te réconcilier avec lui. » Elle est bien plus ancienne que l'olympisme.

François PAHUD

GOLF

Le championnat suisse des professionnels

Le championnat de l'Association suisse des professionnels s'est terminé, sur les links du Golf-club de Montreux à Aigle, par la victoire de l'Allemand Hans Bessner, qui a réussi à combler le retard de trois points sur l'Italien Schiroli, au cours des deux derniers parcours. Hans Bessner succède ainsi à H. Hoerenz. La dernière journée s'est déroulée dans de bonnes conditions, malgré le terrain un peu lourd et elle a surtout été marquée par une défaillance de Cordonnier, qui, avant de dernier parcours, occupait la première place à égalité avec Schiroli.

1. Hans Bessner (Iederbueren) 293 (77-71 pour les deux derniers parcours) ; 2. F. Schiroli (Blumisberg) 294 (77-75) ; 3. H. Hoerenz (Bad Ragaz) 295 (76-71) ; 4. B. Cordonnier (Lugano) 296

UN OBJECTIF POUR LES SOVIÉTIQUES AUX JEUX :

Terminer premiers au total des médailles

Terminer à la première place au total des médailles, tout comme à Tokio, sera l'objectif principal de l'URSS, qui alignera aux Jeux 400 sportifs environ. Toutefois, cet objectif sera difficile à atteindre étant donné la suprématie qu'afficheront les Etats-Unis dans les grandes disciplines comme l'athlétisme et la natation alors que l'URSS n'a pas progressé notablement. Néanmoins, avec l'apport de points que ne manqueront pas de fournir la délégation féminine et les autres sports (la boxe, le tir, la gymnastique et l'escrime notamment), l'URSS, si elle ne peut devancer son grand rival américain, espère s'adjuger une centaine de médailles.

UNE ASSURANCE

La formation soviétique, dont on a annoncé un renouvellement de 75 % par rapport aux derniers Jeux, se présente un peu comme une inconnue — en athlétisme principalement. Les Soviétiques ont réalisé des résultats qui restent à confirmer. Actuellement, en l'absence de Valeri Brumel, écarté des compétitions après son accident de la route, seul le détenteur du record du monde du javelot Janis Lusis, paraît assuré de remporter une médaille d'or. Mais Romuald Klim (champion olympique du marteau), l'ancien détenteur du record du monde du saut en longueur Igot Ter-Ovanessian, Valeri Skvortzov (2 m 21 en hauteur), peuvent prétendre également à la première marche du podium. Le perchiste Guennadi Blitznetsov (5 m 24), le décathlonien Rein Aun, médaille d'argent à Tokio, et un sauteur en hauteur, Valentin Gavrilov (2 m 20) seront aussi des atouts sérieux.

Dans les courses, les chances soviétiques sont beaucoup plus réduites. En sprint, où les Américains doivent pratiquement empocher toutes les médailles, les Soviétiques viseront les places de finalistes avec Sapeja (10" et 20"5) et Evgueni Siniaev (10"1) sur 100 et 200 m. Sur les longues distances, les valeurs les plus sûres seront Léonid Mikitenko (13'36"5 sur 5000 et 28'12"4 sur 10,000 m), Nicolas Viridov (28'09" sur 10,000 m) et Victor Kudinski (13'34"5 sur 5000 m), ce dernier participant également au 3000 m steeple.

ABSENCE

L'équipe féminine, où l'absence des sœurs Tamara et Irina Presse se fera lourdement sentir, aura pour chefs de file la codétentrice du record du monde du 100 m Ludmilla Samotesova (11"1), qui est finaliste quasi certaine, et Nadejda Tchijoa — avec son jet-record de 18 m 67 elle semblait pratiquement imbattable au poids il y a quelques jours encore — risque de devoir se contenter de la médaille d'argent au profit de l'Allemande de l'Est Margitta Guemmel, qui a pulvérisé son record en l'améliorant de 20 cm.

UNE MÉDAILLE (EN BRASSE)

En natation, après la « démonstration » américaine lors des épreuves de sélection de Long Beach, les chances des Soviétiques sont encore plus rares. Elles résident principalement en brasse où Nicolas Pankine, « recordman » du monde en 1'06"2, et Vladimir Kosinski, ex-détenteur du record du monde (1'06"7) chez les hommes, et Galina Prozumenchikova (2'40"5) sont des médailles d'or possibles. Viennent ensuite Victor Mazanov — il a détenu le record d'Europe des 100 et 200 m dos — Léonid Illitchev sur 100 et 200 m libre et Semen Belitz-Geiman sur 1500 m, qui doivent se qualifier pour les finales.

PLUSIEURS SUCCÈS

La gymnastique, avec Mikhail Voronine, champion du monde, et ses coéquipiers Victor Klimenko, Serge Diamidov et Valeri Illine côté masculin, avec la jeune Natacha Koutschinskaye et Zinaida Voronina côté féminin, doit rapporter plusieurs médailles à l'URSS. Il en va de même de l'haltérophilie, avec son superchampion Léonid Jabotinski, l'homme le plus fort du monde, médaille d'or à Tokio, qui espère franchir le cap des 600 kilos à Mexico, ainsi que Yan Talts en lourds-légers, et Victor Kourentzov en moyens.

DISCIPLINES FAVORABLES

La boxe, avec une sélection de onze pugilistes emmenée par le champion olympique Boris Lagutin, l'escrime, la lutte libre et la lutte gréco-romaine, seront également des disciplines favorables aux sportifs soviétiques, tout comme le pentathlon moderne, le cyclisme, le basketball (où ils sont champions du monde), le volleyball, le tir et, à un degré moindre, le yachting et les sports équestres.

COMME A TOKIO

Ainsi donc, avec l'apport appréciable que constitueront les médailles enlevées dans toutes ces disciplines, l'URSS espère combler au maximum le retard pris en athlétisme et en natation sur le « géant » américain et s'adjuger, sinon la victoire au total des médailles, du moins une centaine de médailles, soit sensiblement le même nombre qu'à Tokio (96), dont environ trente d'or.

athlétisme

Troisième course d'orientation des Montagnes

Succès de Moesch et des frères Cuche

Parfaitement organisée par le groupe sportif de l'ASSO de la Chaux-de-Fonds, la troisième édition de la course d'orientation des Montagnes s'est déroulée dans la région de Mont-Soleil sur Saint-Imier. Si les hommes chargés de tracer le parcours ont affronté la pluie diluvienne, les quelque 110 concurrents ont, pour leur part, eu plus de chance. Dimanche le temps était frais et le ciel couvert mais, heureusement, la pluie ne fut pas de la fête !

Les différents parcours demandaient une trsè bonne condition physique et une grande précision dans les environs du poste. Plusieurs coureurs en ont fait l'expérience. Sur ces tracés sélectifs, les mieux préparés se sont imposés. En élite, Hugo Mœsch remporte la victoire devant des coureurs chevronnés d'outre-Sarine. En seniors, J.-F. Mathez en fait de même. Mais c'est en juniors que la différence de classe a été la plus frappante. Cuche (Virus Le Pâquier) et Guyot (les Caballeros Boudevilliers), ont montré qu'ils faisaient figure d'espoir de la course d'orientation en Suisse. Leur persévérance sera certainement récompensée un jour... En cadets, Henri Cuche (Virus Le Pâquier), malgré une erreur de huit minutes à mi-parcours, gagna avec deux minutes d'avance.

Les vainqueurs des catégories par équipes de deux concurrents (actifs, EPGS, écoliers et dames) dominèrent nettement leurs rivaux. En EPGS, l'équipe Strautmann-Nussbaum des Guépards de Neuchâtel, prit plus de cinquante minutes aux Yacks de Fontainemelon.

En écoliers, Alain Juan confirma ses réelles dispositions, alors qu'en catégorie « dames », on enregistrait une nouvelle victoire des Caballeros.

La plupart de ces concurrents se retrouveront dimanche prochain quelque part dans le Jura neuchâtelois où se déroulera le 12me championnat cantonal individuel.

J.-F. M.

RÉSULTATS

Elite : 1. Mœsch Hugo (les Caballeros) 1 h 47'57" ; 2. Brand Hans-Rudolf (O.L.G. Berne) 1 h 48'25" ; 3. Bucher Eric (Lausanne) 1 h 56'09". — **Seniors** : 1. Mathez Jean-Francis (les Caballeros Fenin) 1 h 16'13" ; 2. Meier Ernest (C.A. Ornans - France) 1 h 20'21" ; 3. Baumgartner Max (Munchenbuchsee - BE) 1 h 24'53". — **Juniors** : 1. Cuche Léo (Virus Le Pâquier) 1 h 11' 06" ; 2. Guyot Jean-Claude (les Caballeros) 1 h 14'52" ; 3. Kocher Ruedi (CAC Fribourg) 1 h 24'07". — **Cadets** : 1. Cuche Henri (Virus Le Pâquier) 1 h 08'25" ; 2. Kocher Josef (CAC Fribourg) 1 h 10'09" ; 3. Wenger Willy (OLV Baselland) 1 h 11' 48". — **Dames** (ind.) : 1. Von Vincenz Corina (Bâle) 1 h 51'41". — **Actifs** : 1. Wenger - Bangart (Bienne) 1 h 27'35" ; 2. Pesenti - Furrer (SFG Boudry) 1 h 54' 31" ; 3. Wenger - Haussener (la Côtière) 2 h 09'54". — **EPGS** : 1. Strautmann - Nussbaum (les Guépards) 1 h 10'27" ; 2. Egger - Kurt (les Yacks Fontainemelon) 2 h 00' 37" ; 3. Liengme - Guyot (les Yacks Fontainemelon) 2 h 25' 21". — **Ecoliers** : 1. Juan - Emery (UC La Coudre) 49'20" ; 2. Maridor - Kägi (les Caballeros) 1 h 04'43" ; 3. Pieren - Nicolet (SFG Hauts-Geneveys) 1 h 11'14". — **Dames** (équipes) : 1. Kessler - Clottu (les Caballeros) 1 h 27'34" ; 2. Renggli - Grandjean (les Yacks Fontainemelon) 1 h 47'05" ; 3. Perret - Schiocchetto (les Caballeros) 2 h 50'50".

La délégation suisse sous la loupe (3)

AVIRON

Nous poursuivons aujourd'hui la publication des biographies des concurrents suisses aux Jeux olympiques de Mexico :

Hans RUCKSTUHL (Lucerne), né le 26 janvier 1943. 1 m 81 pour 74 kg. Etudiant. Quatre fois champion suisse en huit, quatre et deux (aucun titre en skiff). A participé aux championnats d'Europe 1965 à Amsterdam et 1967 à Duisbourg. S'alignera en skiff à Mexico.

Melchior BURGIN (Kusnacht), né le 17 octobre 1943. 1 m 89 pour 78 kg. Etudiant, Plusieurs fois champion suisse dans différentes catégories, deux fois champion d'Europe (1965 et 1967), une fois champion du monde (1966) en double scull. A participé aux Jeux olympiques de Tokio (4me). S'alignera en double scull.

Martin STUDACH (Kusnacht), né le 17 mai 1944. 1 m 83 pour 83 kg. Etudiant. Plusieurs fois champion suisse dans différentes catégories. Deux fois champion d'Europe (1965 et 1967), une fois champion du monde (1966) en double scull. A participé aux Jeux olympiques de Tokio (4me). S'alignera en double scull.

Fred RUSSLI (Zollikerberg), né le 3 juin 1942. 1 m 87 pour 81 kg. Ingénieur. Champion suisse en deux sans barreur de 1966 à 1968. S'alignera en deux sans barreur.

Werner ZWIMPFER (Lucerne), né le 21 avril 1944. 1 m 82 pour 80 kg. Employé. Champion suisse 1967 et 1968 en deux sans barreur. S'alignera en deux sans barreur.

Urs FANKHAUSER (Stansstad), né le 3 août 1943. 1 m 90 pour 90 kg. Employé de commerce. Champion suisse en deux avec barreur en 1968. S'alignera en deux avec barreur.

Urs BITTERLI (Kriens), né le 19 mai 1944. 1 m 89 pour 91 kg. Mécanicien. Trois fois champion suisse en 1964 (quatre sans et huit) et 1968 (deux avec). S'alignera en deux avec barreur.

Beat WIRZ (Lucerne), né le 30 janvier 1953. 1 m 65 pour 50 kg. Ecolier. Barreur.

Roland ALTENBURGER (Schaffhouse), né le 22 septembre 1948. 1 m 89 pour 92 kg. Etudiant. Victoire au match des cinq Nations pour juniors en 1966, victoire dans les petites finales des championnats d'Europe 1967 en deux avec barreur, deux fois champion suisse 1968 (quatre avec et sans). S'alignera en quatre sans barreur.

Nicolas GOBET (Thalwil), né le 28 décembre 1938. 1 m 92 pour 98 kg. Commerçant. Quinze fois champion suisse dans différentes catégories. Troisième des championnats d'Europe 1965 en quatre sans barreur, finaliste des championnats du monde 1962 en quatre sans. A participé aux Jeux olympiques de Tokio (7me). S'alignera en quatre sans barreur.

Alfred MEISTER (Neuhausen), né le 26 septembre 1942. 1 m 85 pour 81 kg. Etudiant. Plusieurs fois champion suisse. Vainqueur dans les petites finales des championnats d'Europe 1965 et des championnats du monde 1966 en skiff. S'alignera en quatre sans barreur.

Franz RENTSCH (Herrliberg), né le 11 janvier 1943. 1 m 95 pour 94 kg. Ingénieur. Cinq fois champion suisse dans différentes catégories. S'alignera en quatre sans barreur.

Peter BOLLIGER (Riehen), né le 18 mai 1937. 1 m 91 pour 88 kg. Contremaître. 5me aux championnats du monde 1962, 7me aux championnats d'Europe 1963, 7me aux J.O., 1964, 3me aux championnats d'Europe 1965, finaliste aux championnats d'Europe 1967, plus de 60 victoires dans des courses en élite. Plusieurs fois champion suisse. S'alignera en quatre avec barreur.

Jakob GROB (Riehen), né le 28 mars 1939. 1 m 91 pour 85 kg. Employé technique. Plusieurs fois champion suisse. Finaliste des championnats d'Europe 1967. S'alignera en quatre avec barreur.

Denis OSWALD (Neuchâtel), né le 9 mai 1947. 1 m 81 pour 77 kg. Etudiant. Champion suisse 1968 (huit). S'alignera en quatre avec barreur.

Hugo WASER (Stansstad), né le 9 août 1936. 1 m 90 pour 90 kg. Juriste. Neuf fois champion suisse dans différentes catégories. A participé à huit championnats de la FISA et deux fois aux J.O. 5me aux championnats d'Europe 1961, 3me aux championnats du monde 1962, finaliste aux championnats d'Europe 1967. S'alignera en quatre avec barreur.

Gottlieb FREOHLICH (Zollikon), né le 13 août 1948. 1 m 76 pour 52 kg. Typographe. Barreur.

Pierre-André WESSNER (Neuchâtel), né le 2 juin 1945. 1 m 85 pour 75 kg. Etudiant. Champion suisse 1968 (huit). Remplaçant.

(A suivre — Lire nos éditions des 24 et 25 septembre.)

football

L'ancien Loclois Dietlin dans une situation curieuse

Transféré à la fin de la saison dernière du Locle à Etoile Carouge, Louis Dietlin a demandé à ses nouveaux dirigeants de le laisser libre, ce qui a été accepté. L'attaquant, âgé de 27 ans, ne fait donc plus partie du club genevois. Pourquoi cette rupture ? Tout simplement parce que, venu à Genève pour travailler, Dietlin s'est bien vite rendu compte qu'il ne lui était pas possible de concilier la tenue de son commerce et les efforts demandés, chaque jour, à la Fontenette. C'est donc à l'amiable qu'on s'est quitté : l'une et l'autre des parties ne trouvait pas son compte.

DÉCISION SPÉCIALE

Que va faire maintenant Dietlin ? La loi sur les transferts dit qu'il est interdit de changer deux fois de club d'une saison. Pourtant, une demande a été faite par Chênois, qui serait disposé à l'engager, car il est possible — paraît-il — de détourner le règlement : pour les amateurs, le domicile qui change obligatoirement pour des raisons professionnelles peut permettre une décision spéciale de l'A.S.F. Or, Chênois est un club vraiment amateur et Dietlin est venu à Genève pour reprendre un commerce avant de signer à Carouge. Si la transaction était possible, il n'y aurait plus aucun souci d'entraînement pour le nouveau membre : à Chêne, on s'entraîne deux fois par semaine après les heures de travail et l'on n'a pas de longs deplacements à accomplir.

S. Dournow

Vinko Cuzzi la nouvelle acquisition lausannoise

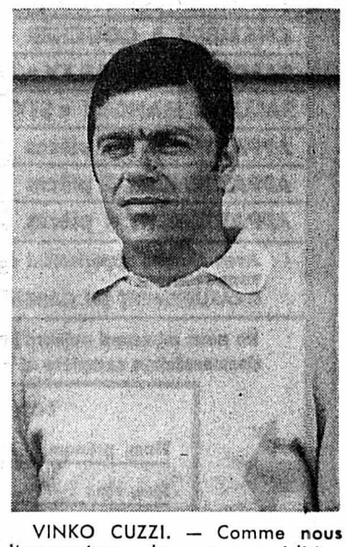

VINKO CUZZI. — Comme nous l'annoncions dans notre édition de mercredi, l'international yougoslave Cuzzi est (enfin !) arrivé à Lausanne. Il lui faudra encore quelque temps pour s'acclimater et se mettre en forme ; il sort d'une longue période militaire. Né en 1940, le 11 juillet, il est avant tout un défenseur ; toutefois, le cas échéant, il peut également occuper un poste d'ailier. Voilà les Vaudois de la capitale sérieusement renforcés... au dire des spécialistes ! (A.S.L.)

Il y a trois semaines...

Un record du monde égalé

On apprend maintenant seulement que le sprinter américain Willie Davenport a égalé, il y a trois semaines sur la piste en tartan de Knoxville (Tennessee) le record du monde du 120 yards haies conjointement détenu, en 13"2, par l'Allemand Martin Lauer et les Américains Lee Calhoun et Earl Mccullough. Davenport s'était imposé en 13"2 devant Richmond Flowers (13"4). Davenport avait déjà égalé ce record le 9 avril 1966 à Baton Rouge mais son temps n'avait pas pu être homologué.

● Le Kenyan Naftali Temu a couru un 5000 m dans le très bon temps de 14,11" au camp d'entraînement de Thompson Falls, à 2438 m d'altitude. A Mexico même, l'Australien Ron Clarke avait récemment réalisé neuf secondes de plus sur la distance.

dernière — SPORTS — dernière

FOOTBALL

COUPE DU MONDE : (tour préliminaire) Yougoslavie - Finlande 9-1 (2-0) ; Danemark - Tchécoslovaquie 0-3 (0-2).

COUPE DES VILLES DE FOIRE : (match aller) Daring Bruxelles - Panathinaikos Athènes 2-1 (1-0).

RENCONTRES AMICALES : Grasshoppers - Sparta Prague 2-2 (1-0) ; Bellinzone - Stovan Bratislava 3-4 (1-2) ; France - Allemagne 1-1 (0-0).

ATHLÉTISME

● Deux Allemands de l'Est, le coureur de demi-fond Manfred Matuschewski, l'un des meilleurs spécialistes mondiaux du 800 m et le lanceur de poids Dieter Prollius, ne pourront participer aux Jeux de Mexico pour cause de maladie. Matuschewski souffre d'un calcul rénal tandis que Prollius est en traitement spécial pour une blessure au genou.

TENNIS DE TABLE

A la demande des Hollandais, le match international de tennis de table Suisse-Hollande prévu pour samedi à Genève a été repoussé au jeudi 7 novembre. Il aura lieu dans la salle du Silver Star à Genève.

OLYMPISME

● La « Communication satellite corporation » (CONSAT), qui avait compté utiliser « Intelsat III » pour la retransmission télévisée des Jeux de Mexico, a décidé d'avoir recours aux services du satellite « A.T.S. III », lancé le 3 novembre dernier.

La « CONSAT » a annoncé que pour répondre à une forte demande européenne, elle avait pris des dispositions pour rembourser la N.A.S.A. en échange de l'utilisation d'une partie de la capacité d'« A.T.S. III », qui est placé sur une orbite synchrone, à 35,000 km au-dessus de l'Atlantique, à la hauteur de l'Equateur.

Les requêtes des télévisions européennes, pour des retransmissions, lors des Jeux, par satellites, totalisent, à ce jour, plus de 120 heures.

escrime

Suissesses plus ou moins heureuses en Belgique

Durant le week-end, une sélection suisse a participé au tournoi international féminin au fleuret d'Arlon, en Belgique, compétition qui réunissait des concurrentes de six nations (Belgique, France, Hollande, Luxembourg, Allemagne et Suisse). Dans l'épreuve réservée aux juniors, les deux Suissesses F. Regamey et B. Jucker furent éliminées, la première en quarts de finale et la seconde en demi-finales. Dans l'épreuve seniors, les représentantes helvétiques ne purent accéder aux quarts de finale.

RÉSULTATS

Juniors (40 concurrentes) : 1. Lecomte (Be) ; 2. Armbrust (Al) ; 3. Oertel (Al) ; 4. Jucker (S) ; 5. Keene (Fr) ; 6. Lamy (Fr) ; 7. F. Regamey (S). **Seniors** (60 concurrentes) : 1. Mohr (Al) ; 2. Armbrust (Al) ; 3. Flesch (Lux). Puis : 9. Grobet (S) ; 14. Heitz (S) ; 16. Regamey (S).

mince!... elle boit CONTREX

Rester mince, cela revient à éliminer autant ou plus que l'on absorbe. Si vous buvez de l'eau minérale de Contrexéville vous stimulez les fonctions d'élimination confiées à votre foie et à vos reins. C'est un bon départ pour lutter contre le poids et contre la cellulite.

Contrex contrepoids

Eau minérale naturelle sulfatée calcique

La bouteille Fr. 1.– net par caisse/ verre 30 cts.

68/14

De Paris
les dernières coiffures
et nuances
Automne-hiver 1968-69

Lundi fermé toute la journée

Tél. 5 34 25

Rue de l'Hôpital 11 Immeuble Bally

Bernina présente des avantages exclusifs qu'aucune autre machine à coudre ne peut vous offrir.

BERNINA

CENTRE DE COUTURE BERNINA: **L. CARRARD**

EPANCHEURS 9 **NEUCHÂTEL** TÉL. 5 20 25

HOTEL - RESTAURANT DES PLATANES
2025 Chez-le-Bart
Tél. (038) 6 79 96
Grandes et petites salles pour banquets noces et séminaires

CIVET DE CHEVREUIL
au restaurant-boucherie du Raisin
à Cortaillod
Tél. 6 44 51.

L'APÉRITIF
AU BAR
DU TERMINUS

C'est à l'annonce, entre tous les moyens et toutes les méthodes publicitaires, que vont la préférence et la sympathie du consommateur. Parce que l'annonce renseigne, documente et offre un panorama complet du marché.

INSTALLATION SANITAIRE
NAGEL
NEUCHATEL - Téléphone 5 35 81

COURS DU SOIR A L'UNION COMMERCIALE

LANGUES
STENO-DACTYLO
ARITHMETIQUE
COMPTABILITE
DROIT

DERNIER JOUR

Renseignements et inscriptions

du mardi 17 au jeudi 26 septembre 1968, de 8 à 20 h au local Coq-d'Inde 24. Tél. (038) 5 32 39.

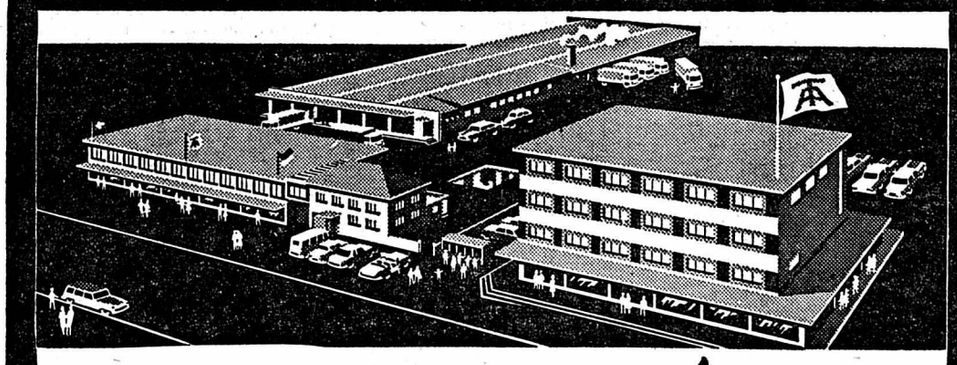

romand

Le CENTRE SUISSE du MEUBLE A CRÉDIT

vous offre maintenant, y compris intérêt, assur. invalidité totale et décès son crédit de 36 mois sans réserve de propriété et reprend en paiement vos anciens meubles au meilleur prix par Polissa Bulle.

ARTICLES dès	PRIX	CRÉDIT	1er VERS.	p. MOIS
SALLE A MANGER, 6 pièces	560.—	641.—	112.—	14.-
SALON TRANSFORMABLE	695.—	796.—	139.—	18.-
CHAMBRE A COUCHER mod.	795.—	910.—	159.—	21.-
PAROI-VAISSELIER avec BAR, BIBL.	895.—	1.024.—	179.—	23.-
STUDIO COMPLET	995.—	1.139.—	199.—	26.-
SALON RELAX TV, 3 pièces	1.645.—	1.882.—	329.—	43.-
CHAMBRE A COUCHER « St. Regency »	2.065.—	2.362.—	413.—	54.-
SALON « STYLE LS XV »	2.225.—	2.546.—	445.—	58.-
SALLE A MANGER « STYLE »	2.275.—	2.603.—	455.—	59.-
APPARTEMENT 2 pièces	2.487.—	2.846.—	498.—	65.-
APPARTEMENT 3 pièces	2.912.—	3.332.—	583.—	76.-
APPARTEMENT 4 pièces	3.517.—	4.024.—	704.—	92.-

Avec chaque appartement complet vous recevrez GRATUITEMENT EN CADEAU: **LA CUISINE**

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom :

Rue, No :

Localité : FN

Tinguely AMEUBLEMENTS SA BULLE

TÉL. (029) 2 66 66 ROUTE DE RIAZ - (sortie de ville direct. FRIBOURG)

BANQUE ORCA
un nom sûr pour vos prêts
Genève - 13, quai de l'Ile
Filiales: Berne - Zurich

Veuillez me faire parvenir votre documentation.

Nom: Prénom:

Rue:

Localité:

16

La bonne friture au PAVILLON

28.-

pour une montre chez

ROGER RUPRECHT

Rue du Seyon, pl. Pury et Grand-Rue à Neuchâtel

La file d'attente

Elle caractérise de nombreux bureaux lorsque le personnel veut faire des photocopies.

C'est spécialement dans les grandes entreprises que le phénomène prend d'inquiétantes proportions. La file d'attente commence déjà plusieurs dizaines de mètres avant la machine à photocopier. Elle cancane, papote et sa «mauvaise langue» peut envenimer l'atmosphère de toute une entreprise.

Rencontrez-vous ce fléau dans votre établissement? Alors, règlez-lui vite son compte sinon votre bonne humeur pourrait s'en ressentir.

Dans la plupart des entreprises, il est plus avantageux d'avoir plusieures petites machines à photocopier qu'une seule installation et le coût des copies s'en ressent. Les postes décentralisés éliminent les files d'attente et font gagner des minutes, voire même des heures.

Quelques secondes et vous obtenez le nombre voulu de copies SCM, impeccables, du format désiré.

Demandez notre documentation complète sur les automates à copier SCM, leur rendement et leur rentabilité vous étonneront. Bien mieux, essayez-les gratuitement, pendant une semaine — cela ne vous coûte qu'un appel téléphonique à:

022/32 51 30

SCM
Smith-Corona Marchant

SCM (Switzerland) S.A.

1211 Genève 1	15, rue du Cendrier	Tél. 022 32 51 30
8039 Zürich	Gartenstrasse 32	Tel. 051 33 47 21
4000 Basel 10	Aeschenvorstadt 36	Tel. 061 23 00 18

Une étude hebdomadaire sur le football de ligue nationale

LE CHAMPIONNAT SOUS LA LOUPE

Les points commencent déjà à peser lourd

La loi des nombres, adversaire supplémentaire des Lausannois

La dernière semaine de septembre réserve un charmant programme, en tête comme en fin de classement. Les points, en plus ou en moins, commencent à peser lourd. Entre Suisse - Autriche et Suisse - Grèce, deux occasions pour préciser ses intentions, bonnes ou mauvaises.

Young Boys - Lausanne (2-4, 2-2)

Avec un premier sans avoir semé un seul point, il ne peut s'agir que du match du jour. Dès maintenant, Lausanne lutte aussi contre la loi des nombres. A chaque match, il peut laisser un ou deux points, sans qu'on puisse parler de surprise. Les Bernois sont donc aptes à freiner Vonlanthen, car ils sont invaincus au Wankdorf, après avoir reçu Lucerne, Lugano et La Chaux-de-Fonds.

Servette - Bâle (3-0, 0-1)

Si Lausanne devait gagner à Berne, cette partie aurait un sens particulier, le perdant se retrouvant à cinq ou six points du premier. Servette a bredouillé à la Pontaise, mais Bâle n'a pas eu de sorties bien fameuses, puisque battu à Bellinzone et tenu en échec à Sion. Je crois les Genevois capables de se ressaisir assez vite pour ne pas perdre contact.

Zurich - La Chaux-de-Fonds (3-1, 1-1)

On remarque que ces trois équipes romandes sont engagées dans des rencontres difficiles, surtout la neuchâteloise. Elle cherche réconfort dans les deux partages obtenus à Saint-Gall et à Berne, mais la première défaite hors de la Charrière pourrait bien ne pas être trop éloignée. Au Letziground, Zurich en trois matches n'a même pas encore reçu un but: 4-0, 3-0, 6-0 contre Saint-Gall, Young Boys et Lucerne. Aux gens de Vincent de forcer le blocus, mais la victoire...

Saint-Gall - Bienne

Pas de rencontre la saison passée. On va s'occuper sérieusement de bas problèmes, Saint-Gall étant particulièrement visé par la chute. Il en est si conscient qu'il a remercié son entraîneur Brodmann. L'opération survie a donc commencé. Bienne a perdu à Bâle, à Lucerne, contre Grasshoppers. Comme ce sera déjà sa quatrième sortie, il importerait de rectifier le tir, surtout contre Saint-Gall.

Lucerne - Grasshoppers (2-1, 1-2)

Grande explication entre deux équipes loin de la forme de l'an passé. Trois points chacun dans la caisse, il va falloir vivre de la charité publique. Battu à Winterthour et Bellinzone, on se demande comment Grasshoppers a sauvé un point à Bâle, Lucerne chez lui, a battu Bienne et partagé avec Bellinzone, ce qui n'est pas une référence assez bonne pour lui offrir deux points sur un plateau aux motifs de sauterelles.

Sion - Bellinzone (2-0, 0-1)

Les Sédunois doivent se méfier d'un Bellinzone apparaissant toujours plus menaçant. Sa défense est assez serrée pour ne concéder qu'un but en moyenne. En voyage, elle se contente volontiers d'assurer le résultat. A moins d'un miracle, le zéro à zéro ne devrait pas manquer son rendez-vous.

Lugano - Winterthour

Pas de rencontre la saison passée, si ce n'est la finale de coupe gagnée péniblement par Lugano. Au Cornaredo, les choses risquent de changer, car Winterthour, vaillant chez lui, ne vaut pas pipette au dehors: 4-0 à Sion, 4-1 à Servette, que voilà de lourdes déconvenues dont il risque de s'habituer. Lugano ne peut se permettre de vilipender son capital de points maison, ainsi qu'un certain Zurich vient de s'en apercevoir. Qui peut le plus, peut le moins, est-il dit quelque part.

A. E.-M.

PIERRE DE BASE. — Le système de Lausanne repose sur Tacchella. Or, l'international, qui, dans une très belle attitude, contrarie ici l'action de l'Autrichien Fritsch, est en excellente forme. (A.S.L.)

Xamax attend un Soleure dont il doit se méfier

Baden-Chiasso tête d'affiche en ligue B

La tête d'affiche de la sixième journée du championnat de ligue B peut être accordée au match **Baden - Chiasso,** qui oppose le troisième du classement (club visiteur) au quatrième. C'est un match qui a toujours été très équilibré: il s'est terminé surtout par des résultats nuls et deux autres rencontres de ces équipes se soldèrent une fois par un succès tessinois, une autre fois par une victoire argovienne, l'un et l'autre acquis avec un but d'écart. Il semble donc que le débat restera une fois de plus très équilibré.

Aarau, chef de file, imbattu à ce jour (il est le seul, avec Lausanne à conserver encore cette espèce de « virginité » dans les deux catégories supérieures du championnat suisse) aura la visite de **Thoune,** que son avant-dernière place ne satisfait guère, on s'en doute, et qui guette toute proie possible. Les Argoviens auraient donc grand tort de sous-estimer ce visiteur, qui, pourtant, fut nettement défait (0-5) au Bruggli-feld, la saison dernière...

DERBY ROMAND

Un derby romand figure au tableau: **Fribourg** (5me) recevra **Carouge** (11me) devant lequel il partira légèrement favori. Mais le néo-promu, qui a tenu Xamax en respect avant la pause de la semaine dernière, est toujours en mesure de créer une surprise. La rencontre du stade Saint-Léonard s'annonce donc intéressante.

Xamax (2me) recevra **Soleure** (9me) contre lequel il s'imposa facilement la saison dernière (4-0). Mais il devra se méfier, comme Aarau, de tout excès de confiance, car l'équipe de la Cité des ambassadeurs a récemment prouvé, en battant Baden, qu'elle est capable de jouer les rôles de trouble-fête.

RÉVEIL DE GRANGES ?

Urania Genève (12me) se débarrassera dimanche d'un pensum redoutable: l'équipe eau-vivienne se rendra, en effet, à **Granges,** où l'attend un adversaire qui, descendu de division supérieure, n'a pas beaucoup brillé jusqu'ici (une victoire, une défaite, trois matches nuls) et qui est d'autant plus décidé à mieux faire désormais. Or, Granges reste l'une des équipes capables de s'imposer sur la longueur d'un championnat de ligue B. Chez lui, il partira favori de cette rencontre.

A **Young Fellows** (10me), il tarde aussi de sortir au plus vite des rôles obscurs et c'est en recevant **Wettingen** (6me) qu'il va chercher à frapper son premier grand coup. Voilà un match dont l'issue est bien difficile à prévoir.

Enfin, dernière rencontre en liste, le néo-promu **Mendrisiostar,** lanterne rouge du classement, aura la visite de **Bruhl** (8me) et tentera d'obtenir là, enfin, son premier succès. Mais ce sera difficile.

Sr.

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. 4me. Six points. Réussit son premier penalty. Retour de Kiefer. Troisième absence de Hauser. Deux buts pour Rufli. Invaincu chez lui.

BELLINZONE. 4me. Six points. Réussit son premier prenalty. Deux buts pour Frigerio. Sangiorgio a manqué un mois durant lequel mois Bellinzone est demeuré invaincu.

BIENNE. 10me. Trois points. Première victoire. Coup de chapeau de Peters. Retour de Quattropani. Renfer I obtient son premier but.

LA CHAUX-DE-Fonds. 4me. Six points. A joué les deux derniers matches dans la même formation. Pour la première fois de la saison, n'a pas reçu de buts.

GRASSHOPPERS. 10me. Trois points. Bilan de buts déficitaire. Première absence d'Aerni et premier match entier de Cina. Encaisse son premier penalty.

LAUSANNE. Premier. Dix points. La meilleure ligne d'avants. Brillant retour de Tacchella. Weibel obtient son deuxième but.

LUCERNE. 10me. Trois points. La plus faible ligne d'avants! A pareille époque, l'an dernier, possédait dix buts de plus. Première absence de Bertschi. Encaisse son premier penalty.

LUGANO. 9me. Quatre points. Seule équipe, avec Lausanne, à n'avoir jamais partagé. Egli n'a joué que le match d'ouverture. Gottardi les trois premiers, Simonetti les deux premiers.

SAINT-GALL. Dernier. Un point. Seule équipe sans victoire. Encaisse son premier penalty. Deux buts pour Frei.

SERVETTE. 2me. Sept points. Première défaite. A joué les trois dernières rencontres dans la même formation. La ligue d'avants est en deuxième position, derrière Grasshoppers et Bienne.

SION. 10me. Trois points. Possède la défense la moins hermétique. Premier but de Sixt, première absence de Georgy, deuxième de Savary.

WINTERTHOUR. 8me. Cinq points. Seule équipe à avoir commencé les cinq rencontres dans la même formation. Encaisse son premier penalty. A obtenu les cinq points chez lui.

YOUNG BOYS. 4me. Six points. Première absence de Thomann. Retour de Brulls qui en est resté à son but de début. Baumgartner manque depuis un mois. Réussit son premier penalty.

ZURICH. 2me. Sept points. La meilleure défense. Manque son premier penalty. A joué les cinq matches avec une seule modification (Meyer pour Stierli I), contre Young Boys. Sur ces cinq matches, trois se sont terminés sans encaissement de buts.

A. E.-M.

Rappel de Katchaline en URSS

Gavril Katchaline a été désigné par la fédération soviétique comme entraîneur de la sélection nationale. Il aura pour adjoint l'Ukrainien Efim Gorianski. Katchaline remplacera au poste d'entraîneur national Michel Yakouchine, jugé responsable d'une série d'insuccès aussi bien dans le tournoi préolympique que dans la coupe d'Europe des Nations, où l'URSS a terminé quatrième.

« L'expérience Yakouchine » d'une sélection nationale permanente et qui consistait à retirer complètement de leur club les joueurs sélectionnés a donc fait faillite. Katchaline aura la lourde tâche de reprendre en main l'équipe nationale, laquelle aura comme ossature l'équipe championne d'URSS, Dynamo Kiev. Avec Katchaline, la sélection soviétique avait remporté le titre olympique à Melbourne, en 1956, et la coupe d'Europe des Nations à Paris, en 1960.

Ces chiffres vous intéressent

Classement après la cinquième journée

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Lausanne	5	5	—	—	21-	7	10
2. Zurich	5	3	1	1	15-	4	7
3. Servette	5	3	1	1	11-	9	7
4. Chx-de-Fds	5	2	2	1	13-	8	6
5. Bâle	5	2	2	1	10-	8	6
6. Bellinzone	5	2	2	1	7-	5	6
7. Young Boys	5	2	2	1	7-	6	6
8. Winterthour	5	2	1	2	7-10		5
9. Lugano	5	2	—	3	7-	6	4
10. Grasshoppers	5	1	1	3	12-13		3
11. Bienne	5	1	1	3	12-17		3
12. Lucerne	5	1	1	3	4-13		3
13. Sion	5	1	1	3	10-20		3
14. Saint-Gall	5	—	1	4	5-15		1

La saison dernière

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Grasshoppers	5	5	—	—	11	1	10
2. Lugano	5	3	1	1	11	7	7
3. Bienne	5	3	1	1	9	6	7
4. Young Boys	5	3	1	1	11	8	7
5. Lucerne	5	2	2	1	14	10	6
6. Servette	5	2	1	2	10	7	5
7. Lausanne	5	2	1	2	11	11	5
8. Bâle	5	2	1	2	8	9	5
9. La Chx-de-Fds	5	1	2	2	5	6	4
10. Sion	5	1	2	2	3	4	4
11. Zurich	5	1	2	2	3	7	4
12. Bellinzone	5	1	1	3	3	7	3
13. Granges	5	1	—	4	5	13	2
14. Young Fellows	5	—	1	4	3	11	1

Notre classement

Nous attribuons les points de la façon suivante pour établir notre classement:
Victoire = 2 points
Egalité = 1 point
Défaite = 0 point
Trois buts marqués et plus = 1 point supplémentaire.
Aucun but marqué = 1 point en moins.
Match nul 0-0 = moins 1 point

	Résultats	Points	Total
1. Lausanne	4-0	3	14
2. Zurich	6-0	3	10
3. La Chx-de-Fds	1-0	2	8
Bâle	3-2	3	8
Servette	0-4	— 1	8
6. Young Boys	1-1	1	6
7. Winterthour	1-1	1	5
Grasshoppers	1-3	0	5
9. Bienne	5-2	3	4
Sion	2-5	0	4
Bellinzone	3-1	3	4
Lugano	0-1	— 1	— 4
13. Lucerne	0-6	— 1	— 1
Saint-Gall	2-3	0	— 1

Autobuts

Contre

Bienne	1
La Chaux-de Fonds	1
Lausanne	1
Sion	1
Grasshoppers	1

Pour

Bâle	2
La Chaux-de-Fonds	1
Grasshoppers	1
Saint-Gall	1

Joueurs utilisés		Douzième homme	
Zurich	12	Zurich	0
Lausanne	13	La Chx-de-Fds	2
La Chx-de-Fds	14	Lausanne	2
Servette	14	Sion	2
Winterthour	14	Winterthour	2
Young Boys	14	Young Boys	2
Bâle	15	Servette	3
Bellinzone	15	Bâle	4
Lugano	15	Bellinzone	4
Lucerne	16	Bienne	4
Sion	16	Grasshoppers	4
Saint-Gall	17	Lucerne	4
Grasshoppers	18	Lugano	4
Bienne	19	Saint-Gall	5

Penalties

Pour	Total	Réussis
Bâle	2	1
Bellinzone	2	1
Lausanne	1	1
Saint-Gall	1	0
Servette	1	1
Young Boys	1	1
Zurich	1	1

Contre

Bâle	1	0
Bellinzone	1	1
Grasshoppers	2	1
Lucerne	1	1
Saint-Gall	1	1
Winterthour	2	1
Zurich	1	1

Etapes américaines

Jack-K. Cooke apôtre millionnaire du «soccer»

Même pas un millier de spectateurs pour un match professionnels — Il y en avait environ 2000 pour Los-Angeles - San-Diego, mais...! — j'ai demandé à un journaliste comment l'entreprise tournait:

— Les Wolves appartiennent à Jack-K. Cooke.

Apparemment, ça devait suffire.

Cooke est le propriétaire des Wolves. Je ne sais pas d'où il a sa fortune, mais je sais ce qu'il en fait. Il a construit la plus fantastique halle de sport des Etats-Unis: le Forum de Los-Angeles. Le mot d'un ami: « it's terrific! »

68 MILLIONS DE FRANCS

Avec le terrain sur lequel il est bâti, le Forum vaut 16 millions de dollars = 68 millions de francs suisses — et il est possible d'y parquer 3500 véhicules. Il peut contenir de 15,000 à 20,000 spectateurs, selon qu'il s'agit d'une réunion d'athlétisme, d'un match de hockey sur glace, d'une revue de patinage, d'un cirque, d'un match de basketball, d'un tournoi de tennis, d'une revue théâtrale, d'un congrès politique, d'un rodéo...

Jack-K. Cooke a formé une équipe de hockey sur glace — The Kings — qui, depuis l'année passée, joue en ligue supérieure canadienne, dans le groupe Ouest. Il possède également une équipe de basket — The Lakers — qui compte parmi les trois ou quatre meilleures des Etats-Unis.

Tout ça donne une raison d'être au Forum et, lorsque ces compétitions cessent, la boxe, le patinage, le tennis, l'athlétisme, le cirque lui en donnent d'autres.

PASSION ONÉREUSE

Bref, Jack-K. Cooke fait de bonnes affaires, dans la tradition américaine. Cependant, il a une passion — onéreuse pour le moment: le football (soccer). Il a découvert le football au Canada, alors qu'il était encore un enfant; il l'a pratiqué lui-même en tant que junior et puis, devenu grand et riche, il s'est mis dans la tête de faire partager sa passion par la population de Los-Angeles: il a donc créé le club des Wolves. L'année passée, les Wolves ont gagné le championnat en battant les Washington Whips par 6-5, en prolongation.

Une très grande satisfaction pour Jack-K. Cooke. Mais, l'événement n'a vraisemblablement pas remué la population de Los-Angeles.

Cooke tient bon: il a les reins solides et il ne doute pas qu'à la longue, il connaîtra avec son « soccer » le même succès qu'avec son hockey, son basket, son Forum.

AUCUNE CONNAISSANCE

Comme il ne peut pas être partout à la fois, il a engagé, en tant que « manager » général, un avocat de 29 ans, Alan I. Rothenberg, qui, depuis un voyage en Angleterre, prétend fort et ferme que le football est le sport le plus spectaculaire du monde.

Le Hollandais — président de club — que j'ai vu au stade du Rose Bowl ne prend pas ça pour de la bonne monnaie:

— Rothenberg, que vous voyez là-bas, n'y connaît absolument rien du tout. Son premier match de football date de six mois...

C'est cependant lui qui dirige l'équipe, avec Ray Wood qui fut gardien à Manchester United (première équipe), puis entraîneur à Barnsley. On affirme qu'avec de l'argent tout est possible. Surtout aux Etats-Unis.

On verra si l'on parviendra à y implanter le football à coups de dollars. Pour le moment, les spectateurs ne semblent pas faire crouler les stades. Mais leur désintéressement est, en quelque sorte, bénéfique au vrai football. Des matches comme ceux de maintenant, ils font mieux de les ignorer: c'est à peu près comme si on envoyait notre première ligue à la conquête du public américain.

Guy CURDY

(A suivre)

(Voir aussi nos éditions des 5, 6, 10, 11, 12, 19 et 20 septembre).

basketball

Martigny remporte le tournoi de Saint-Imier

L'UCJG de Saint-Imier, qui évolue en première ligue et qui, la saison dernière, a joué les finales pour l'ascension en division B, organisait dimanche son traditionnel tournoi, tournoi promu au rang d'international, puisque l'équipe française de Dannemarie y participait. La victoire allait sourire aux Valaisans de Martigny qui battaient successivement Dannemarie par 39-26, puis le club organisateur 39-25 et, enfin, la formation vaudoise de Payerne, par un très net 42-14. Abeille de la Chaux-de-Fonds, équipe de ligue B, prenait la seconde place, alors que les autres clubs se classaient dans l'ordre suivant: 3me Dannemarie, 4me Saint-Imier et 5me Payerne.

Résultats: Saint-Imier - Payerne 25-24; Dannemarie - Martigny 26-39; Saint-Imier - Martigny 25-39; Saint-Imier - Abeille 25-28 après prolongations; Saint-Imier - Dannemarie 22-26; Abeille-Dannemarie 37-22; Payerne - Abeille 16-35; Payerne - Dannemarie 20-23; Martigny - Payerne 42-14 et Abeille - Martigny 14-30.

F.-A. B.

tennis

Championnats romands perturbés par la pluie

Finales dimanche après-midi aux Cadolles

Les championnats romands, qui devaient avoir lieu le week-end dernier sur les courts du T. C. Neuchâtel, au verger des Cadolles, et qui réunissaient les finalistes des catégories B, C et D des cinq cantons romands, ont été perturbés par la pluie samedi. Dimanche, cependant, les parties se sont déroulées normalement, si bien que seules les finales n'ont pas été jouées. Elles ont été reportées à dimanche prochain, dès 14 heures. Nous y convions d'ores et déjà tous les amateurs de tennis.

PARTIE ACHARNÉE

Chez les messieurs, il faut signaler, en série B, la très belle prestation du Neuchâtelois Messerli, qui, après avoir brillamment éliminé le champion fribourgeois, rata de justesse sa qualification pour la finale, pris de crampes alors qu'il menait par 5-3 30-0 au troisième set devant le Genevois Mino. C'est donc ce dernier qui jouera la finale contre le Valaisan Duc.

En série C, le tenant du titre neuchâtelois Sandoz rata le coche puisqu'il eut 8 balles de match en sa faveur avant de s'incliner devant le champion genevois Kammacher, qui, ensuite, se qualifia aisément pour la finale. Par contre, le deuxième Neuchâtelois engagé, Denis Perrenoud, vengea son camarade en disposant d'abord aisément du champion fribourgeois, puis en se qualifiant pour la finale au terme d'une partie acharnée et riche en rebondissements contre le second Genevois, Roth.

En série D, bonnes performances des deux Neuchâtelois engagés, Steiniger et Pittet, qui, tous deux, se qualifièrent pour les demi-finales mais durent s'incliner à ce stade de la compétition.

Chez les dames, deux satisfactions: en série B, Margaret Zinder battit la championne valaisanne et ne céda sa place en finale à Mlle Cottier, de Genève, qu'au terme d'une partie très belle et très serrée, et en série D, Mme Jungen se qualifia elle aussi pour les demi-finales.

Y. S.

RÉSULTATS 7

Messieurs: série B: Turrian (Vd) - Cattin (Ne) 6-3 7-5; Messerli (Ne) - Esseiva (Fr) 6-4 9-7; Mino (Ge) - Berney (Vd) w-o; Duc (Vs) - Meyer de Stadelhofen (Ge) 6-2 6-1. Demi-finales: Mino-Messerli 6-3 5-7 7-5; Duc-Turrian 6-4 6-3. **Série C:** Kammacher (Ge) - Sandoz (Ne) 5-7 9-7 6-3; Perrenoud (Ne) - Gicot (Fr) 6-3 6-1; Pichon (Vd) - Fantoni (Vs) 4-6 6-4 6-0; Roth (Ge) - Gramegna (Vd) 6-4 6-3. Demi-finales: Perrenoud-Roth 5-7 9-7 6-4; Kammacher-Pichon 6-3 6-3. **Série D:** Steiniger (Ne) - Garatti (Fr) 8-6 5-7 6-3; Pittet (Ne) - Briquet (Ge) 7-5 6-3; Gueniat (Ge) - Kunzli (Vd) 6-3 6-3; Passerini (Vs) - Guerne (Vd) 1-6 6-3 6-4. Demi-finales: Passerini-Pittet 12-10 6-3; Gueniat-Steiniger 6-4 1-6 6-3.

Dames: série B: Zinder (Ne) - Burgener (Vs) 6-3 4-6 7-5; Wyer (Vs) - Messerli (Ne) 6-1 6-2. Demi-finales: Cottier (Ge) - Zinder (Ne) 6-3 10-8; Wyer - Sigel (Ge) 6-8 6-1 6-3. **Série C:** Basset (Ge) - Messerli (Ne) 6-2 4-6 6-4; Diem (Vd) - Schordet (Fr) 6-2 6-4; Donzé (Ge) - Mathis (Vd) 10-8 6-2; Joris (Fr) - Gygax (Ne) 6-1 6-3. Demi-finales: Basset-Diem 6-4 5-7 6-0; Donzé-Joris 8-6 6-3. **Série D:** Meichtry (Vs) - Glauser (Fr) 6-3 6-8 15-13; Bolay (Vd) - Jeanneret (Ne) 6-1 10-8; Fantoni (Vs) - Thuet (Vd) 6-4 8-6; Jungen (Ne) - Burt (Ge) 6-2 5-7 6-4. **Demi-finales: Fantoni-Jungen 6-3 6-3; seconde demi-finale dimanche prochain.**

La saison est terminée pour Billie-Jean King

La championne américaine Billie-Jean King a été opérée lundi au genou gauche. Les chirurgiens du « Pacific Hospital » de Long Beach ont procédé à l'excision de tissus tuméfiés et de ce qu'ils décrivent comme « une grosseur ». Billie-Jean King, qui a remporté cette année, pour la troisième fois consécutive, le championnat de Wimbledon, quittera probablement l'hôpital vers la fin de la semaine. Elle ne pourra toutefois pas retourner sur un court avant trois mois.

motocross

Feu vert pour les 14mes épreuves internationales de Saint-Blaise

Réuni dernièrement en assemblée générale, le Moto-club de Saint-Blaise a pris la décision d'organiser à nouveau l'an prochain son traditionnel motocross international, 14me du nom.

Cette décision réjouira tous les sportifs attachés de près ou de loin aux épreuves de Saint-Blaise, qui, au fil des années, ont acquis de plein droit une place en vue dans la compétition suisse et internationale. A l'heure du choix, où quelquefois tout ne tient qu'à un fil, le Moto-club de Saint-Blaise, unanime a choisi cette voie qui va de l'avant.

C'est bien là le signe de la fructueuse activité dont chacun des membres a marqué cette manifestation internationale de son empreinte. Car, dans celle-ci, c'est d'abord le travail d'équipe qu'il faut saluer.

Jusqu'ici, aucune date n'a été retenue. Mais on croit savoir que le Moto-club de Saint-Blaise, au cours de l'assemblée de la Fédération motocycliste suisse, se réserverait pour ce 14me motocross international, un dimanche du début ou de la fin juin 1969. Pour le moins, le succès remporté cette année ne saurait lui donner tort quant à la date...

Ed. SZ.

L'annonce
reflet vivant du marché

L'annonce dans
LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

SPORT-TOTO

PRONOSTICS du

Dix experts vous proposent...

	1	x	2
1. Lugano - Winterthour	8	1	1
2. Lucerne - Grasshoppers	3	6	1
3. Saint-Gall - Bienne	4	5	1
4. Servette - Bâle	5	4	1
5. Sion - Bellinzone	6	3	1
6. Young Boys - Lausanne	1	1	8
7. Zurich - La Chaux-de-Fonds	8	1	1
8. Aarau - Thoune	8	1	1
9. Baden - Chiasso	2	5	3
10. Fribourg - Carouge	8	1	1
11. Granges - Urania	5	4	1
12. Xamax - Soleure	8	1	1
13. Young Fellows - Wettingen	3	6	1

APOLLO
Tél. 5 21 12

DÈS AUJOURD'HUI

Tous les jours à 15 h et 20 h 30
Samedi et dimanche à 14 h 45

1re vision

Dès 18 ans

GEORGE PEPPARD
dans
SYNDICAT DU MEURTRE
P.J.
TECHNICOLOR®

GAYLE HUNNICUTT · RAYMOND BURR
WILFRID HYDE-WHITE · BROCK PETERS
SUSAN SAINT-JAMES

Un grand film policier

d'après un récit de
PHILIP REISMAN Jr.
et
EDWARD-J. MONTAGNE

Mise en scène de
JOHN GUILLERMIN

En 5 à 7
SAMEDI DIMANCHE
à 17 h 30

Un film d'aventures

LE DERNIER DES MOHICANS

avec
Jack TAYLOR
Dean MARTIN

ENFANTS ADMIS

Récital
Barbara

accompagnée par Roland Romanelli, Michel Gaudry et Henry Giordano

Neuchâtel Grande salle des conférences
Mercredi 16 octobre, 20 h 30

Prix des places : 16.—, 12.—, 8.—

Avec bon coop Nº 14 : 12.- 8.- 4.-

Location : Grands magasins La Cité

Organisation coop Neuchâtel

dans 2 jours
?
DU NOUVEAU À NEUCHATEL

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

BEVAIX

Avis

Mme Berthe Margairaz, ancienne porteuse de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, avise sa fidèle clientèle de Bevaix que pour raison d'âge elle renonce à s'occuper de la vente des almanachs et des horaires. Ces publications sont désormais en vente dans les dépôts de journaux de la localité.

A cette occasion, Mme Margairaz profite de remercier toutes les personnes qui lui réservaient un accueil aimable.

Monsieur
d'un certain âge, vivant seul,
cherche dame
dans la même situation pour rompre solitude.
Tél. 5 61 57.

Maurice GUILLOD
Antiquités - Occasions
Rue Fleury 10
NEUCHATEL
Tél. 5 43 90

ACHAT et VENTE
de meubles, bibelots, livres, vaisselle, etc.

Cinéma-Royal

Saint-Blaise P ruelle du Lac place gare B.N. Tél. 3 38 38

Ce soir à 20 h 30 - Parlato italiano - 16 ans
IL BUONO, IL BRUTTO E IL CATTIVO

De vendredi à dimanche, 20h 30 - Parlé français
Un nouveau Billy Wilder's avec Jack Lemmon
LA GRANDE COMBINE

Cinéma du Landeron tél. 7 92 92 P

Vendredi à dimanche 20 h 30 - Parlé français
L'AMOUR EN 4me VITESSE

Dimanche à 15 h - Parlato italiano - 16 ans
IL BUONO, IL BRUTTO E IL CATTIVO

POUSSINES
Nouvelles souches
SCHAWER-STARCROSS
et HUBBARD brune ainsi que croisée Leghorn-Hampshire
de 2 ½, 3, 4, 5 et 6 mois en ponte.
Santé garantie. A vendre chaque semaine. Livraison à domicile.

S. MATTHEY, parc avicole, XIII-CANTONS, Henniez (VD)
Tél. (037) 64 11 68

la ROTONDE
BAR - DANCING - ATTRACTIONS

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit, avec armes d'infanterie sans lance-mine :

1. Régions : **la Grande et la Petite-Sagneule** (carte au 1 : 50,000, vallon de Saint-Imier, feuille 232).

Mercredi	9.10.68	de 0600 à 2200
Jeudi	10.10.68	de 0600 à 2200
Vendredi	11.10.68	de 0600 à 1600
Lundi	14.10.68	de 0600 à 2200
Mardi	**15.10.68**	de 0600 à 2000
Mercredi	16.10.68	de 0600 à 2000
Jeudi	17.10.68	de 0600 à 2200
Vendredi	18.10.68	de 0600 à 2200

Zones dangereuses :
Limitées par le Mont-Racine - pt 1277 - pt 1336.4 - Petite-Sagneule - crête est la Sagneule - pt 1390 - pt 1401 - la Motte.

AVIS AU PUBLIC

Le commandant de troupe informe le public que les accès au Mont-Racine et aux Pradières seront libres durant les tirs se déroulant à la Petite-Sagneule et à la Grande-Sagneule durant la période du 9.10. au 11.10.68.
Pour des raisons de sécurité, quelques itinéraires de détournement balisés ont été établis. Le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes et aux abords des places de tir et de se renseigner auprès des sentinelles.
Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du cdt de troupe, dès le 9.10.68, tél. (038) 7 10 60 et à l'office de coordination de la place de tir des Pradières, cp Gardes-Fortifications 2, tél. (038) 5 49 15 à Neuchâtel.

2. Régions : **les Pradières** (carte au 1 : 50,000, vallon de Saint-Imier, feuille 232)

Lundi	14.10.68	de 0600 à 2200
Mardi	15.10.68	de 0600 à 2000
Mercredi	16.10.68	de 0600 à 2000
Jeudi	17.10.68	de 0600 à 2200
Vendredi	18.10.68	de 0600 à 2000

Zones dangereuses :
Limitées par les régions les Petits-Pradières - pt 1430 - crête jusqu'au Mont-Racine - la Motte - lisière forêts est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.
No de tél. du poste de cmdt pendant les tirs : (038) 7 10 60.

Mise en garde :

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
3. **PROJECTILES NON ÉCLATÉS :**
   — En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
   — La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
   — Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés.
4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés : Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15.

Le commandant de troupe : Tél. (033) 2 42 42.
Office de coordination de la place de tir des Pradières, cp Gardes-Fortifications 2, 2006 NEUCHATEL.
Lieu et date : Neuchâtel, le 18 septembre 1968.

PALACE

DÈS AUJOURD'HUI A 15 H
UNE GRANDIOSE ET SOMPTUEUSE SUPERPRODUCTION

EASTMANCOLOR

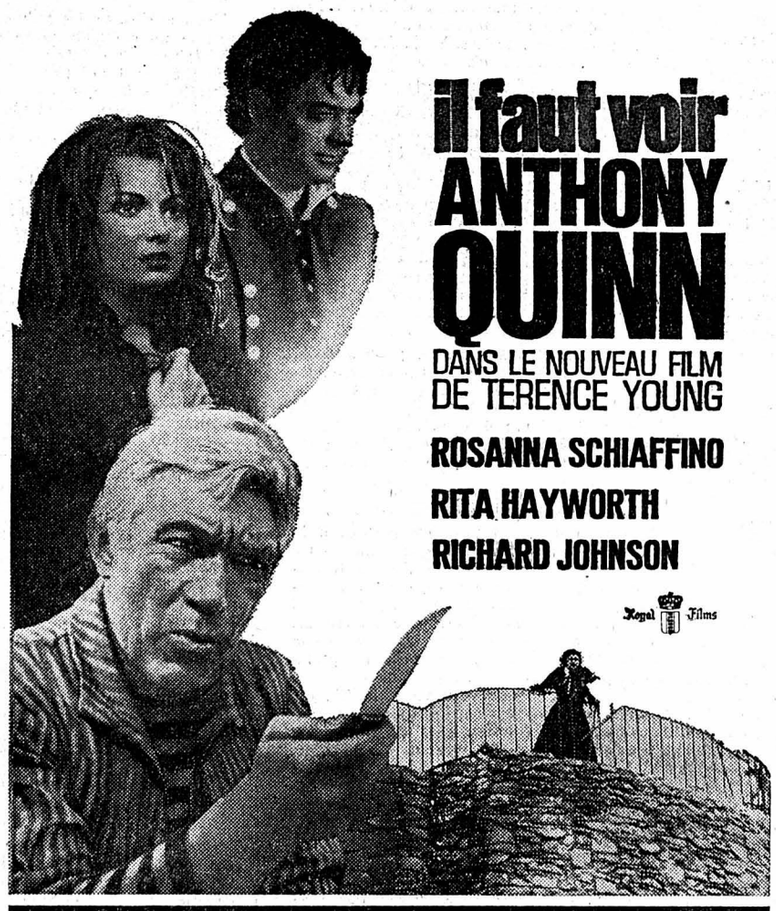

il faut voir ANTHONY QUINN
DANS LE NOUVEAU FILM DE TERENCE YOUNG
ROSANNA SCHIAFFINO
RITA HAYWORTH
RICHARD JOHNSON
Royal Films

EASTMANCOLOR

PEYROL LE BOUCANIER

ANTHONY QUINN EST ABSOLUMENT EXTRAORDINAIRE
dans un rôle à la mesure de son immense talent

TÉRENCE YOUNG (le réalisateur des meilleurs James Bond)
a créé pour vous ce film

DONT LA BEAUTÉ NE PEUT S'EXPRIMER PAR DES MOTS
IL FAUT VOIR...

SÉANCES NUMÉROTÉES : SAMEDI, DIMANCHE EN SOIRÉE - TÉL. 5 56 66

Tous les soirs à 20 h 30	JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI MATINÉE A 15 h	16 ans	Parlé français

PROLONGÉ

l'œuvre maîtresse de
BUNUEL
d'après le plus beau roman de
KESSEL

BELLE DE JOUR

Catherine Deneuve

REX ★ CINÉMA ★ Ø 5.55.55

PARISCOPE
Le sujet n'est pas la prostitution mais l'érotisme. Un érotisme très somptueux, essentiel, grave, même si l'humour le rehausse.

PARIS-MATCH
★★ Excellent!
Le sujet le plus osé qui soit, un film dynamite qui contient une belle charge de défi et de scandale.

PARIS PRESSE
Une des œuvres les plus fascinantes et les plus achevées de Bunuel.

CANDIDE
Le film le plus violent sur l'enfer des corps.

chaque jour à 20 h 30 et 15 h
jeudi - samedi - dimanche et mercredi 18 ans

REX
CINÉMA Ø 5.55.55

MOTS CROISES

Problème No 601

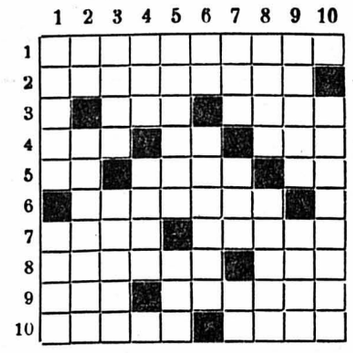

HORIZONTALEMENT

1. Inné. 2. Met sous clef. 3. L'hégire en est une. — Emule d'Homère. 4. On en prend tout les jours. — Divinité. — Régale parfois. 5. Sorti. — Imitation économique du marbre. — Avant Jésus-Christ. 6. Battras excessivement. 7. On y est à couvert. — Homme d'Etat espagnol. 8. Boire. — Il n'en est de bon que de Paris. 9. Cheville surélevant la balle au golf. — Il s'oppose au nadir. 10. Au-dessus de l'Enfer. — Elle tire son nom de sa forme.

VERTICALEMENT

1. La mare aux harengs. — Qui est propre. 2. Se fait par roulement. — Grosse meule faite de bottes de céréales. 3. Ce qu'on s'est mis en tête. — Embellie. 4. Pic des Pyrénées. — Trotte derrière la tête. 5. Sans mouvement. — Dans les Alpes-Maritimes. 6. Emission familière aux jeunes. — Ses pleurs, c'est la rosée. 7. Roi de Juda. — Circonstance. — Adverbe. 8. Orateur grec. — Supportés. 9. Ouvrage de fortifications. — Sans bavures. 10. Couteau grossier.

Solution du No 600

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	T	R	O	G	R	A	D	A
2	E	M	I	A	■	A	U	N	E	S
3	N	E	■	Z	E	L	E	E	■	S
4	D	U	M	■	T	E	■	A	S	A
5	■	T	O	L	E	R	A	N	T	S
6	J	E	T	E	■	E	N	T	E	■
7	A	S	■	R	C	■	C	I	R	E
8	N	■	C	O	H	E	R	E	N	T
9	T	R	I	T	U	R	E	■	E	R
10	E	U	E	■	E	G	R	I	S	E

HOROSCOPE

JEUDI 26 SEPTEMBRE 1968

L'après-midi sera placé sous de très bonnes configurations. La soirée sera calme et favorisera les réunions.

Naissances : Les enfants de ce jour seront complaisants, bienveillants mais parfois impulsifs.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé : Couvrez-vous chaudement le soir. **Amour :** On abuse souvent de votre amabilité. **Affaires :** Votre adversaire est à ménager.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé : Consommez plus de fruits. **Amour :** Consolidez les liens. **Affaires :** Vous êtes certain de réussir.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé : Faites une cure d'eau minérale. **Amour :** Essayez de voir clair en vous. **Affaires :** Adaptez-vous aux événements.

CANCER (22/6-22/7)

Santé : Stimulez vos fonctions digestives. **Amour :** Ecoutez les suggestions de l'être aimé. **Affaires :** Certaines circonstances vous serviront.

LION (23/7-23/8)

Santé : Vous vous tenez très mal. **Amour :** Soyez chaleureux avec vos proches. **Affaires:** Sachez vous montrer compréhensif.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé : Soignez votre vésicule biliaire. **Amour :** Ne faites surtout pas de complexes. **Affaires :** Expliquez clairement vos intentions.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé : Craignez l'humudité pour vos rhumatismes. **Amour :** Maintenez la bonne entente actuelle. **Affaires :** Dosez vos efforts et organisez-vous.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé : Voyez un ophtalmologiste. **Amour :** Voyez la réalité telle qu'elle est. **Affaires :** Laissez les affaires peu viables.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé : Marchez plus souvent. **Amour :** Expliquez franchement votre attitude. **Affaires :** Il vaut mieux ne rien entreprendre.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé : Articulations douloureuses. **Amour :** Ne cachez pas plus longtemps la vérité. **Affaires :** Tenez-vous sur vos gardes.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé : Supprimez les pâtisseries pour maigrir. **Amour :** Ne donnez pas une fausse idée de vous. **Affaires :** N'attendez pas pour agir efficacement.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé : Des massages soulageraient vos douleurs. **Amour :** L'être aimé vous accorde sa confiance. **Affaires :** Vous obitendrez des soutiens inattendus.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

(COURS DE CLOTURE)

OBLIGATIONS	24 sept.	25 sept.
3 % Fédéral 1949	94.—	94.25
2 ¾ % Féd. 1954, mars	95.85 d	95.85 d
3 % Féd. 1955, juin	92.75 d	92.85
4 ¼ % Fédéral 1965	99.50 d	99.50 d
4 ½ % Fédéral 1966	99.75 d	100.—
5% Fédéral 1967	104.10	104.25
ACTIONS		
Swissair nom.	762.—	765.—
Union Bques Suisses	5240.—	5235.—
Société Bque Suisse	3350.—	3345.—
Crédit Suisse	3520.—	3515.—
Bque Pop. Suisse	2350.—	2345.—
Bailly	1335.—	1325.—
Electro Watt	1790.—	1790.—
Indelec	1310.—	1315.—
Motor Colombus	1385.—	1380.—
Italo-Suisse	210.— d	211.—
Réassurances Zurich	2180.—	2185.—
Winterthour Accid.	970.—	972.—
Zurich Assurances	5410.—	5425.—
Alu. Suisse nom.	3120.—	3110.—
Brown Boveri	2775.—	2780.—
Saurer	1445.—	1430.—
Fischer	1260.—	1255.—
Lonza	1655.—	1650.—
Nestlé porteur	3290.—	3285.—
Nestlé nom.	2015.—	2010.—
Sulzer	4475.—	4475.—
Oursina	6610.—	6615.—
Alcan-Aluminium	111.—	111.—
American Tel & Tel	228.—	227 ½
Canadian Pacific	262 ½	264 ½
Chesapeake & Ohio	300.— d	304.—
Du Pont de Nemours	729.—	749.—
Eastman Kodak	340.—	347.—
Ford Motor	235.—	240.—
General Electric	368.—	372.—
General Motors	366.—	365.—
IBM	1460.—	1459.—
International Nickel	166.—	167.—
Kennecott	176.—	174 ½
Montgomery Ward	166 ½	164.—
Std Oil New-Jersey	331.—	333.—
Union Carbide	192 ½	193.—
U. States Steel	184.—	183 ½
Machines Bull	79.—	81.—
Italo-Argentina	31 ¼	33.—
Philips	174.—	174 ½
Royal Dutch Cy	226 ½	228 ½
Sodec	276.—	276.—
A. E. G.	570.—	571.—
Farbenfabr. Bayer AG	226.—	224 ½
Farbw. Hoechst AG	290.—	291.—
Mannesmann	176 ½	175.—
Siemens	343.—	341.—

BALE

ACTIONS		
Ciba, porteur	8700.—	8710.—
Ciba, nom.	6625.— d	6650.—
Sandoz	7975.—	7915.—
Geigy, porteur	16300.—	16300.—
Geigy nom.	6850.—	6875.—
Hoff.-La Roche (bj)	140000.-	139500.-

LAUSANNE

ACTIONS		
B. C. Vaudoise	1120.—	1110.—
Crédit Fonc. Vaudois	920.—	925.—
Innovation S.A.	305.—	310.—
Rom. d'électricité	410.— d	420.—
Ateliers constr. Vevey	620.—	620.— d
La Suisse-Vie	2950.—	2925.—

par la Banque Cantonale Neuchâteloise
Cours communiqués sans engagement

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	24 sept.	25 sept.
Banque Nationale	545.— d	545.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	775.— d	775.—
La Neuchâteloise as. g.	1620.— d	1620.— d
Appareillage Gardy	243.— d	250.— o
Câbl. élect. Cortaillod	8900.—	8900.—
Câbl. et tréf. Cossonay	2925.— d	2925.— d
Chaux et cim. Suis. r.	510.— d	4250.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1725.—	1700.— d
Ciment Portland	4250.— d	4250.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	2600.—	2625.—
Suchard Hol. S.A. «B»	14800.—	d 14800.— d
Tramways Neuchâtel	400.— d	400.— d
Sté navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
Obligations		
Etat Neuch. 2½ 1932	97.50	97.50
Etat de Ntel 4¾ 1965	98.75 d	98.75 d
Etat Neuch. 3% 1959	97.50 d	97.50 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	98.75 d	98.75 d
Com. Neuch. 3% 1951	93.50 d	93.50 d
Chx-de-Fds 5 % 1966	99.25	99.25 o
Le Locle 3½ 1947	99.50 d	99.75 d
Châtelot 3¼ 1951	98.50 d	98.50 d
Elec. Neuch. 3% 1951	95.— d	95.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	93.— d	93.— d
Paillard S.A. 3½ 1960	93.50 d	93.50 d
Tabacs N.-Ser 4% 1962	92.— d	92.— d
Raf. Cressier 5 ¾ 1966	101.75 d	101.75 d

Cours des billets de banque

du 25 septembre 1968

	Achat	Vente
France	85.—	88.—
Italie	—.68	—.70 ½
Allemagne	107.—	109.50
Espagne	6.—	6.30
U. S. A.	4.27	4.33
Angleterre	10.15	10.45
Belgique	8.25	8.55
Hollande	117.50	120.—
Autriche	16.50	16.85

Marché libre de l'or

Pièces suisses	50.50	53.50
Pièces françaises	50.—	54.—
Pièces anglaises	46.—	49.—
Pièces américaines	240.—	255.—
Lingots	5525.—	5675.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Indice suisse des actions

GROUPES	13 sept.	20 sept.
Industries	966,8	980,5
Banques	655,0	669,5
Sociétés financières	318,5	321,1
Sociétés d'assurances	711,5	728,2
Entreprises diverses	326,0	329,6
Indice total	711,8	723,4
Emprunts de la Confédération		
Valeur boursière en pour cent de la valeur nominale	96,74	96,79
Rendement (d'après l'échéance)	4,35	4,34

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU JEUDI 26 SEPTEMBRE

SUISSE ROMANDE

16.45 Entrez dans la ronde.
17.00 Reprise de l'émission de la TV suisse alémanique.
18.00 Vie et Métier
Les pépiniéristes.
18.30 Bulletin de nouvelles.
18.35 Rendez-vous.
18.55 Publicité.
19.00 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.05 Bob Morane : Les semeurs de foudre
Feuilleton.
19.35 Publicité.
19.40 Téléjournal.
19.55 Publicité.
20.00 Carrefour.
20.20 Publicité.
20.25 Le Point.
21.15 Concours de la Rose d'Or de montreux
Historias de la Frivolidad, émission de la TV espagnole.
22.05 Le Voleur de cabines de bain
Film de la série « Police du Port ».
22.30 Téléjournal.
22.40 Chambres fédérales.

FRANCE 1re CHAINE

12.30 Midi-magazine.
13.00 Télé-midi.
15.25 Emissions de la jeunesse.
18.25 Contact.
18.35 Courte mémoire.
18.50 Lire et comprendre.
19.20 La Maison de Toutou.
19.25 Actualités régionales.
19.40 Vive la vie
Feuilleton.
20.00 Télé-soir.
20.30 Les Shadoks.
20.35 Le grand bluff.
22.05 Acerbes à Cannes.
23.05 Télé-nuit.

FRANCE 2me CHAINE

19.40 Télé-soir.
19.55 Télésports.
20.00 Le mot le plus long.
20.30 Point contre point.
22.10 Concert.

SUISSE ALÉMANIQUE

16.45, le cinq à six des jeunes. 18.15, télévision scolaire. 18.44, fin de journée, publicité. 18.55, téléjournal, l'antenne, publicité.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Le point (Suisse, 20 h 25) : L'actualité politique. Les auteurs ne manquent jamais de sujets.
Le Grand Bluff (France, 20 h 35) : Pour ceux qui préfèrent le cinéma. Avec Eddie Constantine.
La Rose d'Or (Suisse, 21 h 15) : Pour les curieux : l'émission qui a gagné cette année.

J.-C. L.

19.25, du lait pour la chambre 4, publicité. 20 h, téléjournal, publicité. 20.20, un programme sur demande. 21 h, émission médicale. 22 h, téléjournal.

ALLEMAGNE

16.40, téléjournal. 16.45, pour les enfants. 18 h, téléjournal. 18.05, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, des Teppich des Grauens. 21.45, l'héritage culturel de la Prusse. 22.30, téléjournal, commentaires, météo. 22.50, reportage sportif.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 6.30 et 7.45, roulez sur l'or. 7.15, miroir-première. 7.25, le bonjour de Colette Jean. 8 h et 9 h, informations. 9.05, les souris dansent. 10 h et 11 h, informations. 11.05, crescendo. 12 h, informations. 12.05, au carillon de midi. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, 10, 20, 50, 100. 12.45, informations, ce matin dans le monde. 12.55, Chère Elise. 13.05, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, Le Paysan parvenu. 17 h, informations. 17.05, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.35, la revue de presse. 18.45, sports. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, signes particuliers. 20 h, magazine 68. 20.20, micro sur scène. 21.10, les grandes figures oubliées de l'histoire suisse. 21.40, la Suisse au prix Italia 1955 : Les paroles restent... documentaire de Paul Vallotton et Roger Nordmann. 22.30, informations. 22.35, médecine. 23 h, araignée du soir. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jeunesse-club. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, programme musical léger. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15, disques. 20.30, l'univers poétique de Paul Gilson. 21.15, silence, on tourne. 22 h, chasseurs de sons. 22.30, Europe-jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.10, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, kaléidoscope parisien. 10.05, jeunes interprètes. 10.10, musique champêtre. 11.05, l'orchestre de la radio. 12 h, Emile Stern et ses rythmes. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, roman à épisodes. 14.30, ensemble alpestre, direction M. David. 15.05, l'album aux disques d'E. Moser.

16.05, Les pionniers de la radio. 16.30, orchestre récréatif de Beromunster et solistes. 17 h, émission en romanche. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, météo, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, informations, actualités. 20 h, Grand concert du jeudi. 21.30, il y a trente ans Hitler envahissait la Tchécoslovaquie. 22.15, informations, commentaires. 22.25, Strictly jazz.

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** exposition Roumanie.
Tour de Diesse : exposition peintures et dessins de Haringen.
Galerie Karine : exposition Istvan Os.
T.P.N. : 19 h et 21 heures, Le cinématographe de papa. 3me programme.
Galerie Numaga, Auvernier : exposition de Franz Beer.

CINÉMAS. — **Palace :** 15 h et 20 h 30, Peyrol le Boucanier. 16 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, La Bataille de San-Sébastian. 16 ans.
Rex : 15 h et 20 h 30, **Belle de jour. 18 ans.**
Studio : 15 h et 20 h 30, Le Messager du diable. 18 ans.
Bio : 18 h 40, Morgan, fou à lier. 16 ans. 20 h 45, Marius. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Syndicat du meurtre. 18 ans.

Danse et attractions :
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

Dancing :
Le Corsaire de 20 h à 2 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : Nagel, avenue du 1er-Mars. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.
En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No. 17. Service des urgences médicales de midi à minuit.

PESEUX

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte,** 20 h 30: La Religieuse.

COLOMBIER

CINÉMA. — **Lux,** 20 h 15 : A tout cœur à Tokio pour O.S.S. 117.

SAINT-BLAISE

CINÉMA. — **Royal,** 20 h 30 : Il Buono brutto e il cattivo.

la ROTONDE BAR DANCING

LES RUSSES, LES AMÉRICAINS ET LE MOYEN-ORIENT

Le Vatican vient de publier un communiqué où il est dit que M. Jacob Herzog, directeur général à la présidence du conseil d'Israël a manifesté le désir de prendre contact avec le Saint-Siège et qu'il a été reçu par le souverain pontife.

Le Saint-Siège s'intéresse vivement à la situation en Terre sainte. D'ailleurs, dans toutes les chancelleries diplomatiques, on trouve que la situation du Moyen-Orient est inquiétante. On ne craint pas une guerre mondiale, mais un ou des conflits armés qui pourraient mener vers elle.

Les Arabes ont été réarmés par l'URSS mieux qu'avant 1967. De plus, ils se sentent soutenus par toute la puissance russe. Aussi ne sont-ils pas disposés à l'établissement d'une coexistence pacifique avec Israël.

Israël, de son côté, n'accepterait point de restituer tous les territoires conquis durant la guerre de six jours.

On est dans l'impasse créée en réalité par les superpuissances. Cela s'explique. Rien ne freine Moscou. Sa flotte en Méditerranée — où il n'y en avait pas avant 1967 — devient de plus en plus nombreuse. En outre, le Kremlin dispose aujourd'hui de plusieurs bases aéronavales que les Arabes lui ont volontiers cédées et qu'il n'avait pas auparavant. De longue date, la Russie aspire à mettre la main sur les pétroles moyen-orientaux surtout pour en priver le monde libre. Elle se rapproche de son but.

Le Kremlin a fait entrer en Europe centro-orientale plus de 250,000 hommes de troupe parfaitement armés et a déséquilibré ainsi le rapport des forces dans ce secteur du globe.

Et, en vérité, l'Occident n'a rien fait pour décourager cette périlleuse « poussée ». Les manœuvres germaniques et les manœuvres navales de l'OTAN, ni les déclarations de Washington ne suffisent.

Le fait est que Washington n'a jamais dit ouvertement qu'il s'opposerait aux tanks russes guidés par des Arabes qui rouleraient en Israël. Il n'a jamais déclaré non plus qu'il ne permettrait point un retour en arrière, c'est-à-dire aux frontières israélo-arabes du début de 1967.

Et pourtant, ce sont ces frontières mal tracées qui ont permis et provoqué l'éclatement de la guerre de six jours. Dans ce sens, Israël n'a même pas le droit de les accepter à nouveau, car ce serait pratiquement le retour aux conditions de guerre.

Ces quelques notes prouvent que la paix au Moyen-Orient est en réalité entre les mains des Américains. Si Washington affirmait avec fermeté qu'il faut non pas parloter, et discuter, mais tracer des frontières judéo-arabes réellement défendables et qu'une attaque arabe — plus exactement arabo-russe — se heurterait à la force formidable des Etats-Unis, la situation changerait.

Or, il n'y a aucun doute, les Soviétiques ne veulent point affronter cette force. S'ils étaient suffisamment persuadés de la volonté des Yankees, au Moyen-Orient, ils cesseraient d'exciter, voire de soutenir les tendances belliqueuses des Arabes.

Telles que les choses sont aujourd'hui, la poussée effrontée des Russes et le silence prudent des Américains accroissent la tension au Moyen-Orient.

M.-I. CORY

NOUVEAU dans les kiosques

Le dur métier de parents

Le conflit des générations risque de devenir tragique. Quels sont les responsables alors que de nouvelles possibilités sont offertes ? Lisez « Sélection » d'octobre, vous y trouverez les trois conditions nécessaires à une bonne entente et de nombreux conseils pour préparer vos enfants à la vie. Achetez dès aujourd'hui votre « Sélection » d'octobre.

Sélection du Reader's Digest

critique TV

Un manque d'images

LE 5 A 6 DES JEUNES (Suisse romande). — Depuis la reprise, le service jeunesse de la télévision romande s'est vu attribuer de précieuses minutes d'antenne supplémentaires. Cependant, après avoir visionné l'émission diffusée hier, l'on pourrait croire qu'une augmentation des crédits et des possibilités de réalisation n'a pas accompagné cette largesse horaire des programmateurs. Il semble bien d'ailleurs qu'elle n'ait été dictée uniquement que par les nécessités du nouvel horaire. Si les aventures du « Baron de Montflacon » amusent chacun, nous doutons que les deux séquences « instructives » aient véritablement retenu l'attention des jeunes téléspectateurs. Si « la randonnée en territoire O.M.S. » satisfait, dans son idée au principe élémentaire d'une saine télévision pour jeunes, il n'en est pas de même de sa conception visuelle. Les jeunes son sensibles à l'image et, plus que tout autre catégorie de téléspectateurs, ils sont réfractaires aux émissions axées uniquement sur les mots. Tout ce qui a été dit de l'organisation mondiale de la santé donnait un sens à un sigle international. Mais, qu'en restera-t-il ? On considère généralement de ce qui a été saisi par les sens et plus facilement retenu. Pourquoi le service jeunesse n'a-t-il pas plutôt cherché à démontrer le travail et l'utilité de l'O.M.S. au travers d'images ? D'autre part, il semble que l'on ait oublié que les jeunes n'apprécient pas le manque de naturel. Les jeunes enquêteurs ne sont pas parvenus à créer l'illusion. Leurs questions sont celles des auteurs. La séquence consacrée au serpent fut meilleure puisque les téléspectateurs ont eu la possibilité d'en observer quelques espèces. Malheureusement, là aussi, ils auraient été satisfaits de découvrir visuellement les régions traversées par le chasseur de serpents. Il a été beaucoup question de biotope, mais cette notion n'a pas dépassé le stade du mot. Enfin, il serait souhaitable que la présentatrice paraisse au plus vite naturelle, car son attitude actuelle va à l'encontre de sa mission.

CARREFOUR SPÉCIAL (Suisse romande). — Les journalistes des actualités romandes nous ont présenté le troisième volet de leur série consacrée à l'école Marie-Madeleine Brumagne a donné la parole aux écoliers. Leurs idées sont encore vagues, mais leurs spontanéité enchante. En fin de soirée, la série s'est terminée par un entretien avec des parents. A propos de l'école romande, les Neuchâtelois regretteront les comparaisons à sens unique...

ONZE HEURES SONNAIENT (Suisse romande). — Le service des films de la TV romande nous gâte. Après l'excellent film d'Orson Welles, il nous a offert une des œuvres marquantes, bien que peu connue de l'école néo-réaliste italienne. Partant d'un fait divers, l'écroulement d'un escalier pris d'assaut par des jeunes femmes en quête d'un hypothétique emploi, le réalisateur est parvenu à nous rendre, au travers d'une foule d'observations, une époque, une atmosphère. Une soirée enrichissante et agréable.

J.-Cl. Leuba

INCROYABLE MAIS VRAI!

Un robot-psychiatre

Le docteur Louis West, de l'Université d'Oklahoma, a inventé le « robot-psychiatre ». Constatant que souvent les malades aiment entendre leur propre conversation préalablement enregistrée par un magnétophone, ce spécialiste américain a eu l'idée de construire un système d'enregistrement automatique des patients. Le « robot-psychiatre » possède un répertoire de questions qu'il pose au patient. Les réponses de celui-ci sont intégralement enregistrées. Si le malade cesse de parler pendant deux minutes, l'appareil l'encourage à reprendre sa confession. De même si les confidences du patient deviennent inaudibles, le robot conseille de parler plus fort. On attend les résultats de plusieurs mois d'expérimentation de cette technique, avant de se lancer dans une fabrication en série de « robots-psychiatres ».

La sécurité des aérosols

Le Conseil britannique de la Sécurité a été le premier organisme européen à se préoccuper du problème de la sécurité des aérosols ; mais d'autres institutions vont l'imiter, car de nombreux accidents obligent maintenant à prendre des mesures. On a éliminé à peu près les risques d'explosions qui furent nombreux dans les débuts des aérosols ; il reste les dangers de certains mélanges d'aérosols divers pouvant constituer un nouveau produit hautement toxique, ainsi que cela s'est vu pour des produits de beauté féminine. Les médecins ont observé des cas très nets d'allergies rapidement apparues, à la suite de l'usage régulier d'aérosols de laque pour la chevelure. Ces allergies sont la plupart du temps respiratoire. En 1970, on estime que les pays d'Europe occidentale consommeront environ un milliard 200 millions d'aérosols.

SUPERMAN

DONALD DUCK

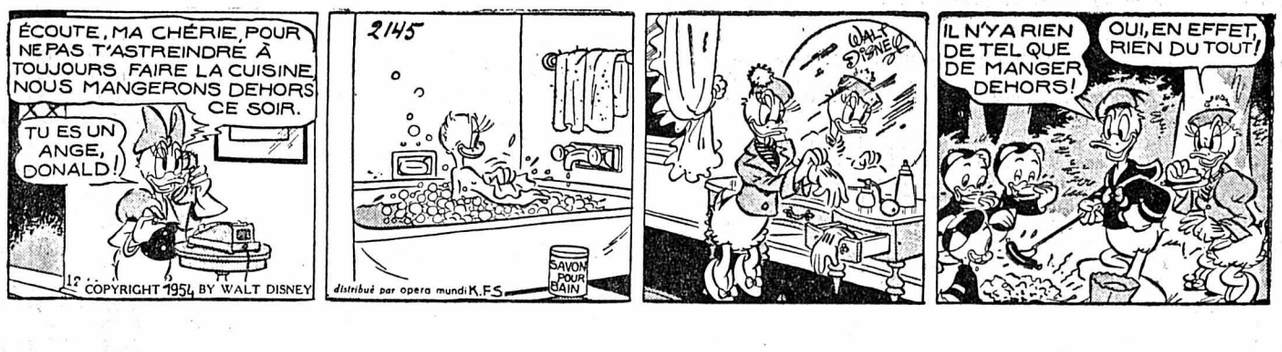

C 1966, Copyright by Cosmopress, Genève

FERDINAND

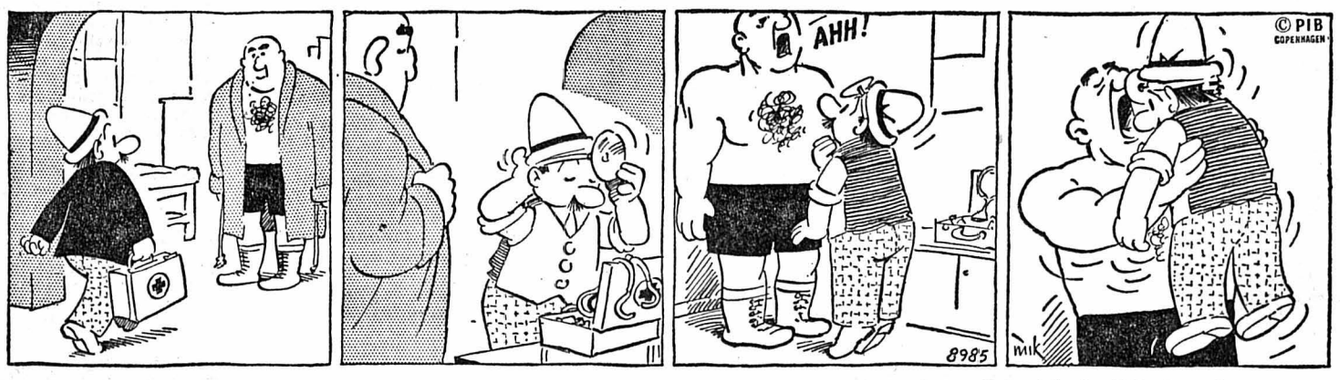

Copyright by P.O. Box, Copenhague

ARCADES

Ø 5 78 78

HÉROÏSME + HUMOUR + GÉNÉROSITÉ
= ACTION ENDIABLÉE!

Tous les soir
20h30

JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI
15 heures

LA BATAILLE DE SAN SEBASTIAN

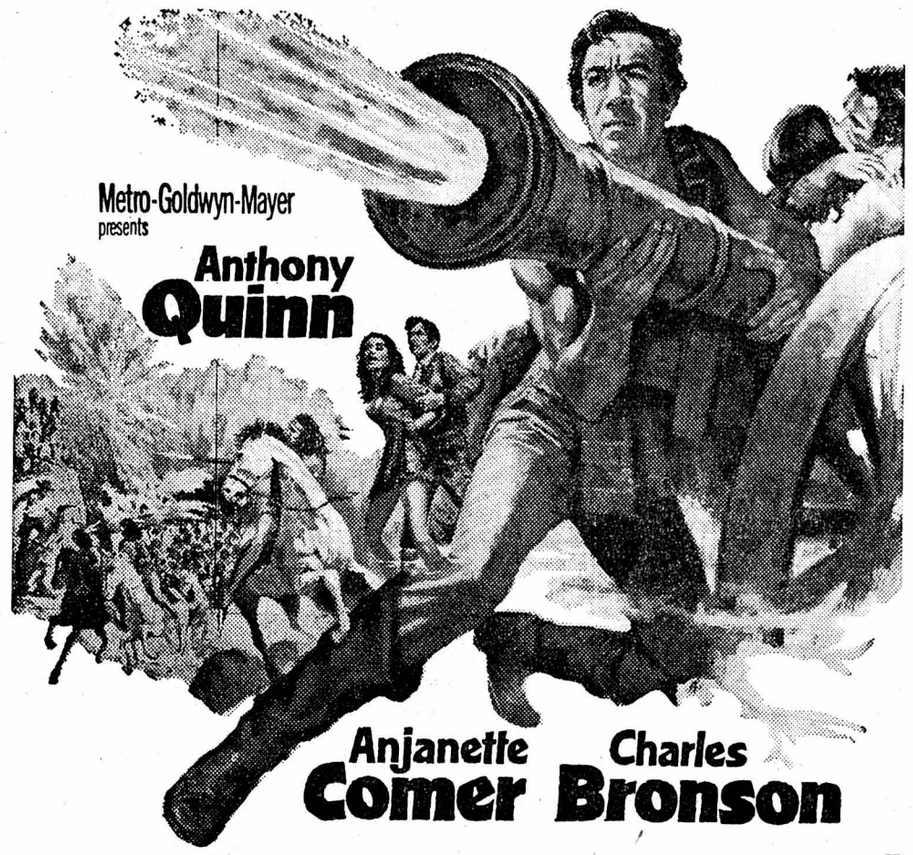

APRÈS ZORBA, LA STRADA, VIVA ZAPATA **ANTHONY QUINN** TRIOMPHE DANS UN RÔLE À LA MESURE DE SON TALENT

16 ans

UNE SUPERPRODUCTION TOURNÉE DANS LES MERVEILLEUX DÉCORS DU MEXIQUE

Un film
d'Henri Verneuil

ARCADES
SAMEDI et DIMANCHE à 17h30

PROLONGATION

LES GRANDES MANŒUVRES

DU FILM DE RENÉ CLAIR

GÉRARD PHILIPE - MICHÈLE MORGAN

16 ANS

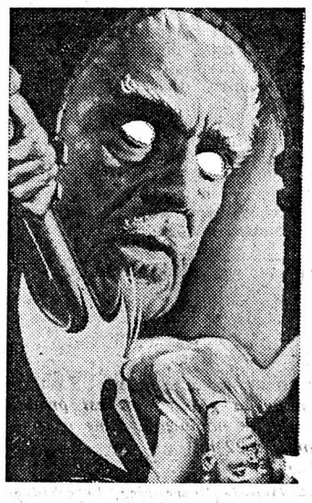

BORIS KARLOFF

, LE ROI DE L'ÉPOUVANTE NOUS REVIENT DANS

LE MESSAGER DU DIABLE

UN FILM QUI COMBLERA LES AMATEURS DU GENRE

STUDIO

Ø 5 30 00

Tous les soirs
20h30
JEUDI, SAMEDI,
DIMANCHE, MERCREDI
15 h

avec **NICK ADAMS**
SUZAN FARMER

A DÉCONSEILLER AUX PERSONNES IMPRESSIONNABLES

18 ans

STUDIO
SAMEDI ET DIMANCHE à 17h30

JOURS DE FOLIE

(LIFETIME OF COMEDY)

(version originale sous-titrée)

avec
LAUREL et HARDY
CHARLIE CHAPLIN
BUSTER KEATON
HAROLD LLOYD
DANNY KAYE

7 ans

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

Armes : Infanterie, sans lance-mines.

Régions :
Les Pradières - Mont-Racine (carte au 1 : 50,000, vallon de Saint-Imier, feuille No 232).

Dates :

lundi	30.9.68 de 0900 à 2200
mardi	1.10.68 de 0700 à 2200
mercredi	2.10.68 de 0700 à 2200
Jeudi	3.10.68 de 0700 à 2200
vendredi	4.10.68 de 0700 à 2200

Zones dangereuses :
Limitées par les régions les Petites-Pradières - pt 1430 - crête jusqu'au Mont-Racine - la Motte - lisières forêts est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs : (038) 7 10 60

Mise en garde :

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposées en triangle.
3. PROJECTILES NON ÉCLATÉS :
— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
— Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés.
4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommage dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés :
Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15.
Office de coordination de la place de tir
des Pradières, cp Gardes-Fortifications 2
2006 Neuchâtel

Le commandant de troupe :
Tél. (038) 7 10 60
Lieu et date :
Neuchâtel,
le 5 septembre 1968

Désir de satisfaction...
... conduit chez **RINO**

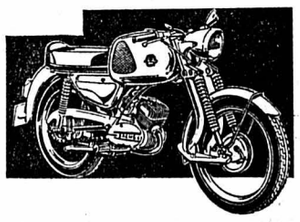

Un choix incomparable de véhicules à 2 roues est à votre disposition, chez

RINO DEL FABBRO
Ecluse 31 — Tél. 4 39 55 — NEUCHATEL
Atelier spécialisé : Vente - Réparations - Entretien

Si, par hasard, vous avez besoin

d'argent

...mais vous ne savez pas encore quand ni combien

Pas de problème:
Comme client de la Banque Rohner, vous êtes, vous aussi, au bénéfice de notre nouvelle Carte de Crédit. A n'importe lequel de nos guichets, vous pouvez ainsi retirer le montant qui vous est nécessaire, sans perdre une minute. C'est une raison de plus pour être notre client. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner & Cie S.A.
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230330
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonez sous No 071 233922 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom: _____

Rue: _____

Localité: II / 344

Aujourd'hui aux **Halles**
Le pot-au-feu du jeudi (aussi sur assiette à 5 fr.)

Maculature
en vente au bureau du journal

BIG BEN BAR
VINGT marques de BIÈRES
VINGT marques de WHISKY

POUR SATISFAIRE TOUTES LES PERSONNES QUI N'ONT PAS PU VOIR OU REVOIR **PROLONGATION**

MARIUS 16 ans
FANNY 16 ans
CÉSAR 16 ans

bio

L'UNIQUE... LA VRAIE... L'IRREMPLAÇABLE TRILOGIE LES CHEFS-D'ŒUVRE N'ONT PAS D'ÂGE!

Jeudi - Vendredi	20 h 45	Dimanche	20 h 30	Mardi	20 h 45
Samedi	14 h 45 - 20 h 30	Lundi	15 h - 20 h 45	Mercredi	15 h - 20 h 45

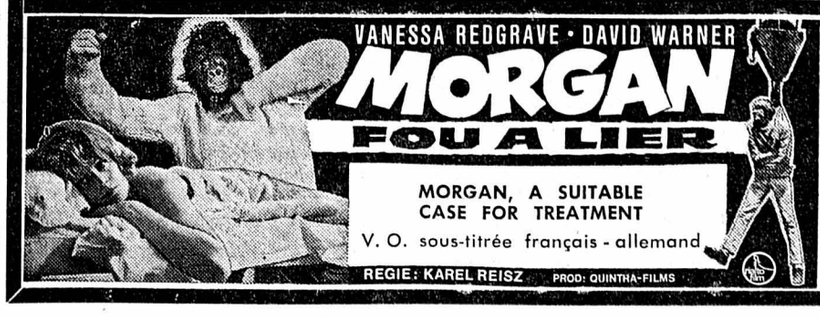

Jeudi - Vendredi - Lundi
Mardi - Mercredi 18 h 40

LE FILM BRITANNIQUE
« DANS LE VENT »
SATIRIQUE-AMER-TENDRE-BURLESQUE
ÉLOGES UNANIMES DE LA CRITIQUE

16 ANS

Actualité suisse et romande

Quand les députés retombent sur le plancher des vaches...

National : et revoilà l'aménagement du territoire !

De notre correspondant de Berne :

Les événements de la politique internationale dont se sont abondamment entretenus, mardi, les conseillers nationaux, ne doivent pas faire oublier les problèmes spécifiquement suisses. Après les envolées oratoires de la veille, les députés se sont donc retrouvés mercredi matin les deux pieds sur le plancher des vaches, puisqu'il s'agissait précisément de produits laitiers.

Comme il en a le pouvoir, le Conseil fédéral a, par un arrêté pris en juin dernier, majoré les suppléments de prix perçus sur les crèmes et poudres de crème importées. Il s'agit par là de réduire la différence considérable entre le prix des produits indigènes et celui des produits étrangers, compte tenu du prix de base du lait payé au producteur suisse.

Les Chambres doivent toutefois approuver cette mesure et décider qu'elle restera en vigueur.

TOUT LE MONDE D'ACCORD SAUF LES INDÉPENDANTS

Tout le monde est d'accord, sauf le groupe des indépendants qui, par la voix de M. Gehrig, de Genève, dénonce cette nouvelle atteinte aux intérêts des consommateurs — qui sont surtout en l'occurrence les fabricants de chocolat.

Mais l'assemblée ne tient pas pour convaincants les arguments présentés par M. Gherig, élu à Genève, et approuve l'arrêté par 72 voix contre 14.

Il s'agit ensuite de faire un sort à trois « postulats ». Les deux premiers déposés par M. Stich, socialiste soleurois, inquiet de la médiocre qualité de nos fromages qui demande au Conseil fédéral, d'abord s'il ne serait pas indiqué de différencier plus fortement le prix du lait payé au producteur selon la qualité de ce lait, ensuite s'il ne conviendrait pas d'entreprendre des essais de grande envergure pour déterminer dans quelle mesure les méthodes modernes d'affouragement et de fumure influent sur la qualité du lait, conséquemment du fromage.

M. Schaffner met d'autant plus d'empressement à prendre en considération les vœux de M. Stich que le Conseil fédéral et l'administration déplorent aussi la baisse de qualité d'un produit qui a contribué au renom de notre pays. D'ailleurs, des spécialistes font déjà des recherches pour rendre à nos emmenthal leur lustre d'antan.

Un « postulat » de M. Schuetz, qui voudrait voir étendre au beurre de table les mesures prises pour favoriser l'écoulement du beurre de cuisine est moins favorablement accueilli. Toutefois, le Conseil fédéral veut bien examiner la question. C'est l'occasion pour M. Schaffner d'annoncer qu'en 1969, les dépenses de la Confédération pour l'écoulement des produits laitiers atteindront 350 millions.

QUERELLES BYZANTINES OU SOUCI DE CLARTÉ ?

Sur quoi, le Conseil national retrouve le projet d'article constitutionnel sur l'aménagement du territoire. Les deux Chambres ne sont pas encore parvenues à se mettre d'accord sur un texte qui permette de délimiter nettement les pouvoirs de la Confédération et ceux des cantons.

Pour les uns, la Confédération ne devrait pas intervenir directement dans un domaine qui touche d'une part au droit de propriété, d'autre part à la souveraineté des cantons. Qu'elle se contente d'un rôle de coordination et d'« animation ». Pour les autres, les nouvelles dispositions n'auront de sens que si elles assurent vraiment un « aménagement national » et une politique capable d'embrasser des ensembles débordant les étroites frontières cantonales.

Entre les deux conceptions — la plus « centralisatrice » étant, ce qui peut sembler paradoxal, défendue par le Conseil des Etats — on va de compromis en compromis qui se traduisent par des formules de plus en plus emberlificotées. « Tortiller, détortiller, rentortiller », tel semble être le thème de ce lassant exercice.

Quelle byzantine de juristes tatillons, disent les uns. Non, répond M. Jaccottet, libéral vaudois, mais souci de clarté. On ne pourra édifier une bonne loi d'exécution que sur une base constitutionnelle solide et qui écarte les multiples difficultés d'interprétation.

C'est pourquoi, contre l'avis de la majorité de la commission, il propose de maintenir le texte voté par le Conseil national en mars dernier.

On s'affaira (et on s'enferra) tant sur ces questions de principe, selon les uns, de nuances, selon les autres, qu'à la fin de matinée, M. von Moos n'avait pas encore eu l'occasion de jeter dans le débat les vives clartés de la pensée gouvernementale.

G. P.

Le projet repart pour une nouvelle navette

Le débat sur le plan d'aménagement national se poursuit donc l'après-midi. Plusieurs députés socialistes s'efforcent de convaincre l'assemblée que ni la première décision du Conseil national, ni la proposition transactionnelle de la majorité de la commission, ne peuvent répondre aux exigences d'un véritable plan d'aménagement, surtout si l'on veut tenir compte de l'évolution démographique. Déjà, le texte approuvé par le Conseil des Etats ne tardera pas à se révéler trop étroit. Or, un article constitutionnel devrait avoir d'emblée une valeur durable. Si des développements difficilement prévisibles encore exigent des adaptations, c'est à la loi d'exécution qu'il faudra les apporter.

LA VRAIE QUESTION

La question qui se pose aujourd'hui est celle-ci : veut-on, oui ou non, un plan d'aménagement « national — si oui, alors il faut donner à la Confédération les pouvoirs nécessaires.

Cette thèse est soutenue également par un représentant de l'Alliance des indépendants, et conclut que le plus simple et le plus sage serait de se rallier enfin au texte voté par les représentants des cantons.

Quant à M. Schwarzenbach, l'élu des xénophobes zuricois, il jette un élément nouveau dans la discussion en demandant au Conseil fédéral de fixer, dans la planification, la proportion des étrangers autorisés à « occuper » le territoire.

Au nom du Conseil fédéral, M. von Moos demande à l'assemblée de se rallier à la décision des Etats. Certes, le texte voté par la Chambre fédérative donne à la Confédération des pouvoirs relativement étendus, notamment celui de légiférer d'une manière générale sur « l'occupation du territoire ». Faut-il redouter qu'elle aille trop loin dans ce domaine Mais il appartiendra au parlement lui-même de fixer ces règles générales, donc d'en déterminer la portée. De plus, la loi d'exécution sera soumise au référendum et il y a là une soupape de sûreté contre une éventuelle soif de puissance.

A M. Schwarzenbach, le chef du département de justice et police répond qu'il aura l'occasion de se prononcer sur les problèmes à la foi de l'aménagement du territoire et de la population étrangère lorsqu'il s'occupera d'un « postulat » qui demande précisément une étude sur ce sujet.

LA VICTOIRE D'UN NÉBULEUX COMPROMIS

On vote. Un premier scrutin est fatal à la proposition Jaccottet (maintien de la décision du Conseil national) qui succombe par 60 voix contre 74. Le scrutin définitif donne 74 voix au texte de la majorité de la commission, conre 67 à la minorité (adhésion au Conseil des Etats).

Voici donc ce qui résulte de ces longs débats :

« La Confédération peut établir, par la voie législative, des dispositions générales pour des plans de zones destinées à l'utilisation du sol dans l'intérêt du pays.

» Les cantons appliquent ces dispositions et fixent les zones sous la surveillance de la Confédération. La Confédération encourage les cantons et collabore avec eux. Elle édicte des lignes directrices sur l'aménagement du territoire et soutient les cantons dans leur réalisation. »

On admirera la netteté de ce critère que doit être « l'intérêt du pays » et l'on se demandera sans doute longtemps encore quels seront la valeur et le pouvoir de ces « lignes directrices ».

On voudrait rendre inopérante la disposition constitutionnelle qu'on ne s'y prendrait pas mieux.

Et voilà le projet qui repart pour une nouvelle navette. Si tout va bien, la décision définitive nous sera offerte pour Noël.

Sur quoi, l'assemblée déclare caduque et classée l'initiative du canton de Bâle-Campagne demandant des mesures pour lutter contre la spéculation foncière, et cela malgré une dernière tentative de sauvetage de M. Waldner, socialiste, conseiller national du demi-canton directement intéressé.

G. P.

Une décision qui n'arrange rien

Johnson coupe la route de certains fromages suisses

De notre correspondant de Berne :

On l'annonçait hier, le président des Etats-Unis a décidé de réduire sensiblement les importations de fromage bon marché.

Nos exportations seront donc touchées également, encore que dans une mesure relativement modeste, puisque les restrictions ne s'appliqueront qu'aux fromages dont le prix est inférieur à 47 cents (environ 2 fr.) la livre. Or les fromages suisses de première qualité sont exportés au prix de 75, voire 77 cents.

Mais, il y a aussi d'autres sortes. Ainsi, pour les douze mois écoulés, sur les quelque 34,000 tonnes d'Emmenthal exportées, figuraient un peu plus de 2000 tonnes classées dans la catégorie « C » et 3750 tonnes environ de fromage à fondre. Pour le gruyère, la quantité de fromage à fondre vendue à l'étranger est minime.

DIFFICULTÉS

Or, les Etats- Unis étaient jusqu'ici notre principal client pour cette sorte de fromage. On comptait même sur ce marché pour absorber une partie au moins des quantités de fromage à fondre que nous ne pouvons plus livrer aux pays de la C.E.E. Depuis janvier, la Suisse avait placé en Amérique 300 tonnes de fromage à fondre chaque mois, or le contingent qui lui est accordé n'est plus que de 30 tonnes jusqu'à la fin de l'année.

Voilà donc de nouvelles difficultés pour le placement sur le marché suisse, mais aussi, on voudrait l'espérer, un stimulant pour améliorer la qualité.

Quoi qu'il en soit, on ne constate pas encore d'émotion au Palais fédéral. Ainsi, hier matin, M. Schaffner qui devait précisément répondre à un député, auteur d'un « postulat » sur les mesures nécessaires en vue d'améliorer la qualité du lait et du fromage, n'a fait aucune allusion à la décision de la Maison-Blanche.

G. P.

La Suisse adhère à une convention européenne

STRASBOURG (AP). — M. Daniel Gagnebin, représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe, a signé l'accord européen sur l'instruction et la formation des infirmières. Cette convention a déjà été ratifiée par le Danemark et la Grande-Bretagne.

Remerciements de l'Union des sociétés hongroises

ZOUG (ATS). — Dans une lettre ouverte, l'Union des sociétés hongroises en Suisse exprime au Conseil fédéral et au Conseil national « les remerciements les plus vifs » pour l'attitude franche et courageuse qui s'est dégagée du débat de politique étrangère au Palais fédéral, et a été repris par la presse et la radio.

VALAIS

Distribution de poires gratuites

(c) Les Valaisans ont encore cette semaine plus de 500 vagons de poires sur les bras soit plus de 5 millions de kilos. Il s'agit surtout de « williams » et de « louise bonnes ». Les frigos sont archipleins et les possibilités de distillation pratiquement épuisées. Diverses actions ont été entreprises.

C'est ainsi que cette Valaisanne en costume est partie à Berne avec... cinq tonnes de poires soit 400 plateaux qu'elle a distribués dans la ville fédérale gratuitement avec une équipe de camarades en costume également et d'étudiants de son canton. Un geste qui a été mieux apprécié que celui des tracteurs bloquant la route du Simplon à Martigny lors de la mévente des abricots et certainement tout aussi efficace !

(Manuel France)

A la frontière italienne 250 kg de café dans les chambres à air du camion

(c) Une nouvelle affaire de contrebande vient d'être éventée à la frontière Valais-Italie entre Brigue et Domodossola. Un douanier italien fit démonter toutes les roues arrières d'un train routier italien qui arrivait de Suisse. On a découvert plus de 250 kilos de café dans les chambres à air du poids lourd. Le chauffeur a été immédiatement arrêté et le véhicule mis sous séquestre.

Vernayaz : circulation rétablie dans les deux sens

(c) Vers 16 h la police cantonale faisait savoir que la circulation était redevenue normale dans la traversée de Vernayaz. Les deux sens ont été rétablis.

Début du festival de Martigny

(c) Mercredi a débuté à Martigny le septième Festival du film. C'est sur les « Histoires extraordinaires » d'Edgar Poe, une réalisation de Vadim, Malle et Fellini que ce festival a débuté. Ce film était donné en grande première suisse.

Auparavant, la presse et diverses personnalités conviées par MM. Raphy Darbellay et Emile Fellay, les pionniers de ce Festival, ont pu assister en avant-première suisse à la projection du film tchécoslovaque « Au feu les pompiers ».

Notons que plusieurs films seront projetés en première suisse au cours de ce festival qui se terminera le dimanche 6 octobre. Ce festival est organisé dans le cadre du comptoir de Martigny. Chaque soir un nouveau grand film est projeté en deux séances nocturnes, l'une à 20 h et la seconde à 22 h.

Tchécoslovaquie: les Etats approuvent l'attitude du Conseil fédéral

Une attention particulière doit être vouée à la mise au point urgente de notre défense totale !

BERNE (ATS). — La majeure partie de la séance de mercredi a été consacrée au débat sur l'agression soviétique contre la Tchécoslovaquie : il s'y est répété l'interpellation du vice-président du Conseil et la réponse du président de la Confédération, puis, fait nouveau, la lecture par le doyen du conseil d'une déclaration commune des députés sur les événements en Tchécoslovaquie.

Au préalable, le Conseil des Etats a liquidé deux demandes de subsides pour des corrections de torrents en Obwald accordées après amples discussions aux taux supérieurs de 70 % proposés par la commission, alors que le Conseil fédéral avait fixé 65 % pour l'un des projets. Par 38 voix et 31 voix sans opposition, les deux arrêtés sont votés. Puis M. Barrelet (rad-NE) rapporte sur un projet d'achat de terrain à Lancy près de Genève, devant permettre la construction de logements par une coopérative de fonctionnaires de la Confédération. Le crédit de 3 millions est accordé par 33 voix sans opposition, après que M. Graf (agrarien - SH) eut démontré les avantages du projet qui permettra la construction de 150 logements à des prix vraiment favorables.

M. SPUHLER RÉPOND

Comme la veille au Conseil national, il appartient au vice-président du Conseil des Etats, M. Clavadetscher (rad - LU) de développer l'interpellation par laquelle il interroge le Conseil fédéral sur ses vues concernant les conséquences de l'agression soviétique sur la situation politique internationale et sur les mesures qu'il compte prendre dorénavant en matière de politique étrangère. M. Willy Spuhler, président de la Confédération, y répond par la lecture des déclarations identiques faites la veille devant la Chambre basse : la politique de détente internationale a subi un coup terrible. Le Conseil fédéral continuera comme par le passé sa politique de neutralité, en se distançant de la querelle des grands afin de sauvegarder le bien le plus précieux : l'indépendance du pays, seule garantie pour assurer à chacun et au peuple tout entier la liberté. Il convient d'intensifier les efforts en vue de parfaire notre défense globale, sans mésestimer les possibilités de la résistance passive ancrée dans la population. Le Conseil fédéral ne songe pas, en revanche, à modifier les lignes essentielles de notre politique étrangère traditionnelle. (Applaudissements nourris.)

SATISFACTION

M. Clavadetscher se déclare entièrement satisfait, puis M. Lusser (CCS - ZG) en sa qualité de doyen d'âge du Conseil des Etats, et au nom de tous les députés, lit en allemand une déclaration commune selon laquelle le Conseil des Etats a pris connaissance avec satisfaction des déclarations du président de la Confédération au nom du gouvernement, et il approuve son attitude au sujet de l'agression de la Tchécoslovaquie par les cinq pays du Pacte de Varsovie.

En identité avec le Conseil fédéral et le peuple suisse, le Conseil des Etats maintient en principe sa conviction que la neutralité, pierre angulaire de notre politique, ne doit nullement exclure une prise de position critique à l'égard d'événements extérieurs tels que l'entrée en Tchécoslovaquie de troupes du Pacte de Varsovie. Dans ce sens, M. Lusser est intervenu à Lima, lors de la récente réunion de la conférence interparlementaire en présence de représentants de 65 Etats, en qualité de porte-parole de la conférence des présidents de groupes et du bureau du Conseil des Etats, pour prononcer une condamnation sévère de la brutale agression en Tchécoslovaquie souveraine. M. Rohner, conseiller aux Etats saint-gallois, a parlé mardi lors du débat au Conseil de l'Europe à Strasbourg et a notifié au nom de la délégation suisse, sa réprobation unanime.

RUPTURE INOPPORTUNE

Le Conseil des Etats assure le peuple tchécoslovaque, qui par son attitude ferme défend les droits humains les plus élémentaires et son autonomie nationale, de toute sa sympathie et constate que seul un retrait sans délai des troupes d'occupation peut rétablir la souveraineté tchèque.

Avec le gouvernement suisse, le Conseil des Etats est d'avis qu'une rupture des relations diplomatiques avec les cinq pays du Pacte de Varsovie serait inopportune dans les circonstances présentes. Le Conseil des Etats s'attend en revanche qu'une attention particulière soit vouée à la mise au point urgente de notre défense totale, et que l'on tienne compte à l'avenir également des impératifs de la coopération européenne. Enfin, le Conseil des Etats remercie le Conseil fédéral des mesures immédiates prises et approuve notamment l'aide rapide et d'envergure aux réfugiés.

SUISSE ALÉMANIQUE

Schaffhouse : pas de candidat socialiste à la présidence de la ville

SCHAFFHOUSE (ATS). — Le parti socialiste de la ville de Schaffhouse a décidé à une forte majorité de ne pas participer à l'élection du président de la ville qui aura lieu le 3 novembre prochain. M. Walter Bringolf, président en exercice, a remis sa démission pour la fin de 1968. Pour sa succession, le parti radical-démocratique présente comme candidat, M. F. Schwank, actuellement vice-président de la ville. Le parti socialiste revendique deux sièges au conseil de ville (exécutif) et a désigné pour cela M. Werner Zaugg, actuellement directeur de l'assistance publique, et M. Kurt Reiniger, secrétaire communal adjoint.

GENÈVE

40me anniversaire de la Fédération des syndicats patronaux à Genève

GENÈVE (ATS). — Notre pays, et tout particulièrement la Suisse francophone, aurait tout à perdre à laisser se développer des rivalités ou des oppositions entre nos différentes régions linguistiques. C'est à l'intérieur de notre régime fédéraliste et grâce à lui que nos problèmes doivent et peuvent se régler sur un pied de parfaite égalité. L'exemple de la Tchécoslovaquie vient de révéler qu'un petit pays dont les citoyens sont de race et de langue différentes peut aussi bien, si ce n'est mieux qu'un Etat unitaire, témoigner de sa cohésion et donner la preuve de sa volonté d'union nationale face aux menaces de l'extérieur, a affirmé, mercredi, le secrétaire général de la Fédération genevoise des syndicats patronaux, M. Renaud Barde, à l'occasion du 40me anniversaire de cette organisation, comptant aujourd'hui quatre-vingts associations professionnelles réunissant 4500 entreprises et 2500 membres individuels.

Après avoir souligné la bonne tenue de notre économie et la nécessité de rester compétitif pour un pays qui tire de ses exportations l'essentiel de ses ressources, M. Barde a notamment exprimé le point de vue de la fédération sur l'accroissement des pouvoirs à la Banque nationale et le problème universitaire.

Le salut des autorités

Apportant le salut des autorités, M. François Peyrot, président du Conseil d'Etat genevois, a notamment souligné que la collectivité tirait le plus grand profit d'une coopération étroite entre l'Etat et les particuliers, comme entre les représentants des patrons et des ouvriers. De son côté, M. François Daudin, président de la F.S.P., a déclaré, en particulier, que la fédération, favorable au dialogue, admettait aussi bien pour les autres que pour elle-même le droit d'une saine critique, mais dans un esprit constructif.

La cérémonie s'est déroulée dans l'auditorium du Centre interprofessionnel (CIP) de Genève, édifié sur l'initiative de la F.S.P., et inauguré officiellement à cette même occasion.

CONFÉDÉRATION

Une Suissesse remise en liberté au Nigeria

LAGOS (UPI). — Une Suissesse, Mme Lucienne Virginie de Compiglione, âgée de 57 ans, emprisonnée au Nigeria, a été remise en liberté et expulsée du territoire nigérien, annonce-t-on officiellement mercredi à Lagos. Cette personne avait été condamnée au mois de mai à deux ans d'emprisonnement pour avoir introduit illégalement des devises nigériennes dans le pays. Son mari, qui a été également condamné pour le même délit, continue à purger sa peine.

Mme Compiglione a été libérée préalablement en raison de son état de santé. Depuis son arrestation au mois de décembre 1967, sur l'aéroport de Kano, près de Lagos, elle était fréquemment malade. Le couple avait été accusé de contrebande de 20,000 anciennes coupures nigériennes. L'introduction de livres nigériennes au Nigeria avait été prohibée en raison du conflit avec le Biafra.

Dévalorisation minime en Suisse

ZURICH (UPI). — La Suisse est un des pays où la dévaluation de la monnaie a été la moins marquée ces dernières années. Une comparaison internationale de l'évolution des prix à la consommation jusqu'à la moitié de l'année 1968 le montre clairement dans l'organe de la société pour le développement de l'économie suisse. Trois pays seulement — la République fédérale d'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas — ont accusé, à fin juin 1968, par rapport à fin juin 1967, un taux de renchérissement de la vie inférieur à celui de la Suisse : Allemagne 1,1 %, Italie 1,4 % et Pays-Bas 1,8 %. Le taux de la Suisse était de 1,8 %. Venaient ensuite la Suède avec 1,9 %, la Norvège 2,6 %, la Belgique 2,8 %, l'Autriche 3,1 %, le Canada 3,9 %, les Etats-Unis 4,2 %, la France 4,5 %, la Grande-Bretagne 4,6 %, le Japon 5,1 %, la Finlande 9,9 % et le Danemark 11 %.

Faut-il remettre des grenades anti-chars à nos soldats ?

BERNE (ATS). — Le conseiller national E. Freiburghaus, du parti des paysans, artisans et bourgeois, a demandé l'avis du Conseil fédéral, dans une question écrite, sur la requête de la société suisse des sous-officiers. Les sous-officiers ont proposé que des grenades anti-chars soient remises à nos soldats, en vue d'un renforcement et d'une adaptation de notre défense. Pour éviter les accidents, ces grenades seraient remises aux sociétés de tir qui les entreposeraient, en cas d'alerte, une distribution rapide d'armes défensives efficaces à un grand nombre de militaires.

Femmes suisses à Strasbourg

STRASBOURG (ATS). — Lors d'une assemblée de l'union des femmes européennes dans la salle du conseil de l'Europe, à Strasbourg, une déléguée de la Suisse, Mme K. Feldges-Oeri, d'Oberbipp, s'est prononcée contre la signature de la convention européenne des droits de l'homme par la Suisse, parce que celle-ci ignore encore le droit de vote et d'éligibilité de la femme.

La déléguée, qui appartenait à un groupe d'une vingtaine de Suissesses, a souligné qu'une ratification de cette convention par la Suisse aurait pour conséquence possible le blocage du suffrage féminin sur le plan fédéral.

Cette assemblée réunissait des représentantes de la France, de l'Allemagne fédérale, de l'Italie, de l'Autriche, du Luxembourg et de la Suisse.

TESSIN

CONSÉQUENCE D'UN DÉBOISEMENT INCONSIDÉRÉ

Désastre sans précédent il y a 100 ans au Tessin

LOCARNO (ATS). — Le 28 septembre 1868, un désastre sans précédent s'abattait sur le Tessin. Vers une heure du matin, une énorme masse d'eau dévalait vers la plaine, ravageant tout sur son passage et charriant des tonnes de terre, de pierres, d'arbres arrachés.

LE DRAME

Des villages entiers furent submergés, des éboulements se produisirent augmentant le nombre des victimes, et les deux villes de Bellinzone et de Locarno furent inondées (A Locarno, l'eau monta jusqu'à la hauteur du premier étage des maisons de la Piazza Grande). Le nombre des morts atteignait 54 et les dégâts furent évalués à sept millions de francs. Le village de Bodio eut à déplorer vingt victimes, et à Corzonesco, un éboulement causa également la mort d'une vingtaine de personnes. On signala d'autres victimes à Pollegio, Giornico dans la Léventine, à Acquarossa, Semione, Ponte Valentino dans le val Blenio, à Brione, Verzasca, Cerentino dans le Vallemaggia, etc.

On connaît aujourd'hui la cause de ce cataclysme : le déboisement. Le bois tessinois étant fort recherché et très bien payé en Italie, on déboisa inconsidérablement. Et l'année 1868 accusa une masse de précipitations inconnue jusqu'alors. Tous les cours d'eau grossirent : une masse d'eau descendit des montagnes et submergea la plaine.

Le Tessin eut à subir, au cours de son histoire, des nombreuses inondations. La première fut celle de 1177 lors de laquelle le niveau du lac Majeur monta de 10 m 80. D'autres suivirent: notamment en 1640, 1705, 1755, 1777, et d'autres encore. La dernière en date a été celle de 1942.

★ Le ministre des mines et de l'énergie polonais, M. Jan Mitrega, a fait une visite de courtoisie au chef du département des transports et communications et de l'énergie, M. Roger Bonvin.

★ L'Association suisse de la presse radicale-démocratique, réunie mercredi à Berne, a entendu un exposé du conseiller fédéral Nello Celio sur les problèmes financiers et fiscaux de la Confédération. L'orateur a rappelé que le nouveau régime financier était la tâche la plus importante du département dont il a pris récemment la direction.

★ Le ministre des finances mexicain, M. Antonio Ortiz Mena, qui se trouve actuellement dans notre pays afin de signer un accord relatif à un emprunt avec les banques suisses, a été reçu mercredi par le conseiller fédéral Schaffner, chef du département de l'économie publique. Un déjeuner a été offert en l'honneur de M. Antonio Ortiz Mena à la maison de Watteville.

Gros incendie à Mendrisio

MENDRISIO (ATS). — Vers 2 heures du matin, mercredi, un incendie s'est déclaré dans l'agence de machines agricoles de Mendrisio. Le bâtiment est complètement détruit. La chaleur a provoqué l'explosion d'une pompe de distribution d'essence. Les dégâts se chiffrent à environ 600,000 francs. On ne connaît pas encore les causes du sinistre. La police a ouvert une enquête.

Un garçon met le feu à un appartement

(c) Avec toute l'inconscience de son âge le jeune Dominique Bocquet, âgé de 3 ans, a voulu allumer une bougie, à l'insu de sa mère. Il la laissa choir et le feu fut communiqué rapidement à tout l'appartement de M. Jean-Claude Bocquet, maçon, à Vernier. Le logis, qui comporte trois pièces, fut complètement détruit. Mme Bocquet eut à peine le temps de fuir en emportant son petit garçon. Les dommages dépassent 20,000 francs.

Le Prix de l'horlogerie et de la bijouterie de la ville de Genève

GENÈVE (ATS). — Mercredi après-midi a eu lieu à la villa du parc la Grange, à Genève, la séance de proclamation des résultats du prix de la ville de Genève de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie et de l'émaillerie pour l'année 1968.

Dans la matinée avait d'autre part eu lieu la réunion du jury de ce prix pour le choix des pièces primées, ce jury étant nommé par le conseil administratif de la ville de Genève et comprenant des personnalités choisies tant dans le monde de l'horlogerie que dans celui des amateurs d'arts.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

M. Caetano aurait été désigné comme successeur de Salazar

LISBONNE (AP). — Le président Americo Thomaz aurait désigné, hier, M. Marcello Caetano, 62 ans, professeur de droit, comme successeur de M. Salazar à la tête du gouvernement portugais, apprend-on de source digne de foi. Cette désignation mettrait fin officiellement au règne de quarante ans de M. Salazar.

Selon certaines sources, c'est vers le milieu de l'après-midi, au palais présidentiel, que le président Thomaz a proposé la direction du gouvernement à M. Caetano, qui aurait accepté.

Quant à M. Salazar, le bulletin de santé publié hier soir note une certaine amélioration en ce qui concerne le pouls et la température.

Incendie à l'exposition israélienne de Buenos-Aires

BUENOS-AIRES (AFP). — On attribue à un acte de sabotage un incendie provoqué par une explosion qui a détruit hier matin le local où devait être inauguré le 5 octobre l'exposition « Israël 1968 », organisée à Buenos-Aires par l'ambassade d'Israël.

Le Pentagone exige des communistes la neutralisation de la zone démilitarisée

WASHINGTON (AP). — Selon des stratèges haut placés du Pentagone, une véritable neutralisation de la zone démilitarisée est la condition absolument minimum pour que les Américains cessent leurs bombardements du Viet-nam du Nord.

Ils estiment qu'un accord doit être conclu selon lequel ni l'une ni l'autre des parties en présence n'ouvriront le feu de part et d'autre de la zone et ne masseront des troupes et du matériel près de la zone qui sépare les deux Viet-nams.

« Si nous arrêtions les bombardements sans cela, je ne crois pas que nous pourrions tenir la région », a déclaré un général.

Un autre responsable du secrétariat à la défense a déclaré pour sa part qu'il ne serait pas totalement opposé à une cessation des bombardements si cela impliquait un véritable geste de réciprocité de la part des Nord-Vietnamiens et une étape précise vers la fin de la guerre.

Les stratèges savent qu'il faudrait des mois pour vérifier si les Nord-Vietnamiens respectent un accord interdisant les infiltrations, mais ils estiment qu'il serait très facile de détecter les violations éventuelles de la part de Hanoï d'un accord sur la neutralisation de la zone tampon.

Cette zone large de neuf kilomètres et demi, est le fruit de la conférence de Genève de 1954 sur l'Indochine, mais elle n'est démilitarisée que de nom depuis plusieurs années.

IMPASSE A PARIS

Dans son intervention à la 23me séance des pourparlers américano-nord vietnamiens, M. Harriman, a déclaré que la paix au Viet-nam « sera impossible », tant que Hanoï se refusera à rechercher un règlement politique.

« Le Viet-nam du Nord est pleinement responsable de la guerre et il doit, en conséquence, assumer la responsabilité de rétablir la paix », a déclaré M. Harriman qui a demandé aux Nords-Vietnamiens de coopérer à un règlement permettant aux Sud-Vietnamiens « de décider de leur avenir de leur propre manière, sans forces extérieures et sans violence ».

M. Harriman a rejeté sur « l'attitude négative » de Hanoï l'impasse actuelle des pourparlers.

POUR JUIN

Par contre, M. Laird, représentant républicain du Wisconsin, a déclaré que, les effectifs américains au Viet-nam étaient susceptibles de diminuer de 90,000 hommes en juin prochain, quelque soit le président élu en novembre.

M. Laird a accusé le vice-président Humphrey de prétendre être le seul à pouvoir procéder à une réduction des effectifs. Personne, a-t-il dit, ne devrait considérer cette diminution comme un résultat des négociations de paix ou de la campagne présidentielle.

M. Laird a refusé de révéler ses sources d'information précisant seulement qu'il ne s'agissait pas de renseignements confidentiels. « C'est une estimation qui je crois verra le jour en son temps », a-t-il ajouté, qualifiant de dangereux et de confus les propos du vice-président Humphrey sur ce sujet.

Le Biafra se prépare à une guérilla qui pourrait durer de 3 à 7 années

ULI (BIAFRA) (ATS-AFP). — « La chute de toutes les villes du Biafra était à prévoir. Elle était même prévue aux plus hauts échelons, depuis le mois de janvier, et nous avons pris nos précautions en conséquence, car nous sommes des réalistes », a déclaré à l'AFP le colonel Rolf Steiner, chef des commandos biafrais, dans une interview.

« Nous n'assistons pas en ce moment à la fin de la guerre, mais à la fin du stade « guerre classique » du conflit, qui va être suivi du stade guérilla, pour lequel nous sommes prêts. Pourquoi croyez-vous que la brigade des commandos qui est sans doute la meilleure unité de l'armée, n'est pas en combat alors que les Nigériens sont en train de pousser sur tous les fronts comme ils ne l'avaient jamais faits », a ajouté le colonel.

ILS SE LASSERONT

Le colonel Steiner (ancien légionnaire d'origine allemande) ne cache pas son impatience de se lancer dans la guérilla. Interrogé sur les conséquences de la chute éventuelle d'Umuahia, la dernière grande ville aux mains des Biafrais, le colonel a répondu : « Du point de vue des souffrances de la population civile, évidemment, c'est une éventualité qui m'inquiète. Mais du point de vue purement militaire cela me tarde, car nous ne sommes pas faits pour la guerre que nous menons maintenant. Nous faisons tuer chaque jour de bons soldats, et pour rien, puisque nous sommes obligés de perdre du terrain. Il n'y a pas de miracles dans une guerre et puisque qu'aucun pays ne nous aide massivement comme la Grande-Bretagne et la Russie aident les Nigériens, il vaut mieux en finir le plus vite possible. Sur ce plan-là, il n'y a donc que le sort des civils qui m'inquiète ».

Le colonel Steiner interviewé dans un campement de brousse, près d'un camp d'entraînement, tenait sur ses genoux, Feli, son fils adoptif, un petit orphelin de deux ans, ramassé lors de la reprise d'un village par les commandos pendant la bataille d'Aba.

SEPT ANS

Selon lui, la guérilla qu'il prépare sera longue. « Je prévois que le conflit sous cette nouvelle forme durera entre quatre et sept ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que les puissances étrangères qui soutiennent le Nigeria, abandonnent de guerre lasse. Aucune nation au monde, même l'Angleterre, ne peut supporter de telles dépenses indéfiniment : elle se lassera la première et la Russie aussi, car ici, nous ne capitulerons jamais. En outre, je peux vous garantir que jamais les compagnies pétrolières qui ont misé sur le Nigeria, ne sortiront un baril de pétrole de ce pays. »

Une nouvelle épuration semble devoir frapper les journalistes tchèques

PRAGUE (AP). — Des signes de friction continuent de se manifester entre Prague et Moscou tandis que les Tchécoslovaques attendent impatiemment le retrait promis de la majeure partie des 500,000 hommes des forces d'intervention, qui se trouvent dans le pays.

Il y a quatre jours, M. Cernik, président du conseil, avait annoncé qu'un retrait partiel progressif commencerait d'ici quelques jours, mais rien, pratiquement, n'indique que ce retrait ait commencé.

Selon les milieux tchécoslovaques, une rencontre à un haut échelon, avec les dirigeants soviétiques à Moscou est encore nécessaire pour ratifier le plan d'évacuation, encore que les Russes aient accepté le principe de ne laisser sur place que sept divisions soit une centaine de milliers d'hommes.

LES JOURNALISTES

En dehors de cete rencontre, le commencement effectif de l'évacuation dépendrait, déclare-t-on, de l'accord des dirigeants de Prague à l'éviction de certaines personnalités et d'un resserrement du contrôle sur la presse. Dans certains milieux, on déclare aussi que les Soviétiques se montrent réticents à discuter avec M. Dubcek qu'ils ont essayé d'éliminer dans les premières heures de l'occupation.

Cependant, la nouvelle commission de la presse et de l'information, créée en réponse aux exigences soviétiques concernant un renforcement du contrôle sur la presse, a défendu les journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision qui, après l'intervention, sont entrés dans la clandestinité pour continuer à donner des nouvelles. La commission a fait savoir qu'elle considérait que ces journalistes avaient accompli leurs devoirs, depuis les endroits provisoires de travail où ils se trouvaient.

Cette prise de position donne toutefois à entendre que les soviétiques souhaiteraient des sanctions contre ces journalistes.

D'autre part, en dépit de l'accord de Moscou du 26 août, qui prévoyait qu'il serait mis fin aux polémiques, la station « radio-Moldau », une station du bloc soviétique émettant en tchèque, a continué de se faire entendre. Elle s'en prend aux « contre-révolutionnaires » tchécoslovaques et emprunte de nombreuses citations à « Neues Deutschland » l'organe du P.C. est-allemand.

RADIO ET TV : LIMOGEAGES

Les directeurs de la radio-télévision tchécoslovaque, MM. Zdenek Hejzlar et Jiri Pelikan, ont été déchargés de leurs fonctions par décision du gouvernement.

La nouvelle a été annoncée par la radio tchécoslovaque dans un communiqué spécial diffusé à l'issue du bulletin d'informations dans la soirée, qui ne fait toutefois aucune mention de leurs successeurs.

MM. Hejzlar et Pelikan étaient d'ardents partisans du processus de libération engagé dans l'équipe de M. Dubcek avant l'intervention militaire soviétique.

A L'ONU

De son côté, M. Zdenek Cernik, nouveau représentant de la Tchécoslovaquie à l'ONU, a répété, au cours d'un entretien avec les journalistes, que son gouvernement s'opposerait à toute tentative de porter d'une manière quelconque « la prétendue question tchécoslovaque » devant l'assemblée générale.

Les artistes russes rappelés à l'ordre

MOSCOU (AP). — Les artistes russes qui tiennent actuellement un congrès à Moscou, ont été mis en garde par M. Konovalov, secrétaire de leur fédération, contre toute déviation du « réalisme socialiste », inspirée du mouvement de libéralisation en Tchécoslovaquie.

« L'histoire, a-t-il dit, montre que les forces hostiles au progrès social déclenchent habituellement leur offensive contre les gains socialistes dans les domaines de la littérature et des arts. Les actions des forces contre-révolutionnaires en Tchécoslovaquie en sont la preuve. C'est pourquoi, une offensive décisive est à l'ordre du jour sur l'ensemble du front idéologique ».

Kiesinger n'écarte pas la possibilité d'une attaque classique venant de l'Est

BONN (AFP - ATS). — Le chancelier Kiesinger a centré la déclaration qu'il a faite mercredi après-midi à l'ouverture du débat de politique étrangère sur les thèmes qui constitueront l'essentiel des conversations au sommet qu'il aura vendredi et samedi à Bonn, avec le général De Gaulle : les problèmes européens et les relations Est - Ouest.

« Le moment nous paraît venu, a affirmé le chef du gouvernement fédéral, de faire un nouvel effort pour que les peuples de l'Europe occidentale surmontent la dangereuse stagnation qui paralyse depuis un certain temps l'œuvre de l'unification européenne. »

Le chancelier a précisé qu'il s'agit essentiellement de trois problèmes : la fusion des communautés, l'élargissement du Marché commun et le travail à faire en vue d'une Europe politique au sujet des relations Est - Ouest.

M. Kiesinger a souligné que la R.F.A. n'a jamais fait la moindre tentative pour porter la zizanie dans le camp des pays de l'Est. Le simple fait que la suppression définitive de la division de l'Allemagne ne peut être obtenue que dans une négociation pacifique avec l'URSS est suffisant pour éliminer une pareille intention.

Le chancelier a estimé que les événements de Tchécoslovaquie nécessitent une vigilance accrue. L'équilibre nucléaire entre les supergrands a réduit le danger d'une grande guerre atomique, a estimé M. Kiesinger, mais il a aussi pour conséquence de ne pas rendre absolument impossible une agression faite par un adversaire avec des armes conventionnelles.

Le chef du gouvernement fédéral a souligné que l'occupation de la Tchécoslovaquie par l'URSS avait modifié dans un sens défavorable pour l'OTAN, la situation militaire. 20 divisions soviétiques sont stationnées en Tchécoslovaquie, dont un grand nombre à proximité de la frontière de la R.F.A. et en face d'un territoire de l'Allemagne fédérale relativement faiblement protégé par les forces de l'OTAN.

Si les troupes du Pacte de Varsovie restent en permanence en Tchécoslovaquie, il sera nécessaire de tirer des conclusions de cet état de fait. D'une manière générale, d'ailleurs, les partenaires de l'OTAN ne pourront renoncer à un renforcement de l'efficacité de leur défense, si la situation ne s'améliore pas.

Consultations des trois alliés occidentaux

LONDRES (ATS-AFP). — Le porte-parole du Foreign office a confirmé que la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis procèdent actuellement à des consultations au sujet d'une protestation tripartie éventuelle auprès de l'URSS contre la participation des troupes est-allemandes à l'intervention militaire en Tchécoslovaquie. Il a toutefois ajouté qu'il ne désirait pas « préjuger du résultat de ces discussions ».

L'objet d'une telle protestation, précise-t-on dans les milieux informés, serait de contrecarrer les accusations soviétiques contre la renaissance du militarisme en Allemagne occidentale en faisant valoir que le renouveau du militarisme s'est manifesté de façon flagrante en Allemagne de l'Est par la participation des forces est-allemandes à l'invasion de la Tchécoslovaquie.

De nombreux Juifs quittent la Pologne

VARSOVIE (ATS-DPA). — La campagne antisioniste s'intensifie sensiblement en Pologne depuis quelque temps. Après avoir été suspendue à la demande de M. Gomulka, chef du parti communiste, elle a repris au moment de l'occupation de la Tchécoslovaquie. Depuis lors, de nombreux juifs — surtout des intellectuels — ont quitté la Pologne ou s'apprêtent à le faire.

Leur départ est généralement accepté sans difficulté par les autorités polonaises. Mais, en obtenant leurs papiers pour Israël, ces émigrants perdent automatiquement la nationalité polonaise et leur passeport leur est retiré.

50 MILLIONS DE FRANÇAIS, OUI MAIS...

Quand les statistiques prennent leurs désirs pour des réalités

La France a bien cinquante millions d'habitants et peut-être même davantage, mais elle ne les avait pas lorsque, sur la foi des calculs de l'Institut national de la statistique, on comblait de cadeaux une petite fille qui naissait il y a environ un an et que les statisticiens avaient désignée au tirage au sort comme la cinquante millionième Française.

Le grand recensement national du printemps dernier en effet, toutes additions terminées, donnait un chiffre de 49,700,000 habitants, soit 600,000 personnes de moins que les prévisions officielles. On avait perdu un demi-million de Français.

Au conseil des ministres, M. Ortoli, ministre des finances de qui dépend l'institut de la statistique, et M. Marcellin ont fait leur autocritique : ils s'étaient trompés, mais ont assuré au général De Gaulle que, depuis le printemps, la France comptait bien ses cinquante millions d'habitants et même davantage.

Ils ont sans doute raison, les statisticiens avaient anticipé : peut-être n'avaient-ils pas tenu compte dans leurs calculs de la « pilule » et aussi, il faut bien le dire, ce recensement du printemps n'avait pas été fait très sérieusement.

Les spécialistes de l'INSEE avaient également sous-estimé un facteur économique d'ailleurs difficile à contrôler : l'exode d'un grand nombre de travailleurs étrangers en raison de la récession ou bien parce qu'ils étaient attirés ailleurs par de meilleures conditions de travail.

Jean DANÈS

Notre téléphone de Paris

L'affaire Ben Bella : « silence et oubli »

GENÈVE (ATS). — Il y a trois ans et trois mois, le président de la République algérienne, M. Ahmed Ben Bella, était arrêté ainsi que plusieurs de ses collaborateurs. Depuis lors, les autorités algériennes ont appliqué à son endroit une « politique du silence et de l'oubli », plutôt que d'engager contre lui, si elles l'estimaient justifiée, une procédure judiciaire avec, en conclusion, un jugement public, a déclaré en substance, mercredi, à Genève, M. Hervé Bourges, au nom du « comité pour la défense du président A. Ben Bella et des victimes de la répression en Algérie.

Me Madeleine Latue-Veron, du barreau de Paris et Me Alain Farina, du barreau de Genève, ont évoqué les démarches en faveur de M. Ben Bella. Me Farina a rappelé en particulier qu'avec Me Gilbert Baechtold, du barreau de Lausanne, ils avaient été désignés comme défenseurs du président Ben Bella et de sa famille, aux côtés de Me Lafue-Veron, empêchée de se rendre en Algérie pour des raisons de sécurité. Cette désignation, décidée par le « comité », a été provoquée par l'arrestation de M. Mohammed Ben Bella, neveu du président, a précisé, Me Farina.

Les deux avocats suisses ont demandé aux autorités algériennes, le 4 septembre, de pouvoir consulter le dossier et voir leurs clients, Ils n'ont pas encore reçu de réponse.

Antennes déployées pour « Explorateur 38 »

WASHINGTON (ATS-AFP). — Sur un signal transmis de Greenbelt dans le Maryland, le satellite américain « Explorateur 38 » a déployé un peu plus ses quatre antennes jusqu'à ce que chacune d'elles atteigne une longueur de 182 mètres.

Ces antennes décrivent désormais un gigantesque « X » pour capter l'énergie radioélectrique de l'espace.

Ce satellite avait été lancé le 4 juillet. Ses antennes avaient été déployées peu après jusqu'à atteindre un longueur de 138 mètres.

Elles le seront ultérieurement jusqu'à leur longueur totale de 228 mètres.

SUITE

LES IDÉES ET LES FAITS

Orientation et sélection

Encore faudrait-il revaloriser le baccalauréat. Or, c'est le contraire qui s'est produit en France depuis quelques années, à telle enseigne que de bons esprits comme M. Raymond Aron et M. Pierre Gaxotte, dans le « Figaro », pouvaient en déplorer le niveau extrêmement bas par rapport à celui des autres pays.

La conséquence, c'est que malgré l'orientation qu'on nous promet en cours de route, à l'échelon secondaire, beaucoup trop d'éléments indésirables pénètrent à l'Université, incapables de suivre cours, séminaires et examens, qui ne trouveront pas par la suite les débouchés souhaitables dans la vie professionnelle et l'activité nationale et formeront une classe d'aigris préjudiciable au pays. Il nous reste à examiner le troisième volet du triptyque : la politisation de l'Université.

René BRAICHET

Rapprochement entre Paris et Jérusalem ?

ROME (AP). — Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Abba Eban, a déclaré qu'il s'apprête à présenter aux Nations unies un plan de paix détaillé sur le Moyen-Orient, mais il attend peu de résultats de la nouvelle session de l'assemblée générale en ce qui concerne un règlement.

M. Abba Eban se rend également en France, afin d'y prendre les premiers contacts officiels depuis la guerre israélo-arabe de l'an passé et d'y discuter « du renforcement des liens entre Paris et Jérusalem ».

En carte...

DELHI (ATS-AFP). — Pour sauver les 13,000 têtes de bétail, que la sécheresse de la province semi-désertique du Rajasthan menacé de mort, la société de protection des vaches de la ville de Jaisalmer a décidé de distribuer des cartes de rationnement à leur intention.

La religion hindoue, en effet, protège les vaches, qui se sont réfugiées dans les grands centres, où l'eau et le fourrage sont encore disponibles.

Les tableaux volés à Grenoble n'étaient que des reproductions

GRENOBLE (AFP). — Le propriétaire de la galerie « Le Dauphin », à Grenoble où avaient été dérobées durant la nuit du 17 au 18 septembre dernier, huit aquarelles signées de Salvador Dali, a avoué mercredi à la police qu'il ne s'agissait que de reproductions. Les experts officiels n'avaient pas encore été désignés.

Plusieurs spécialistes grenoblois, très connus des milieux artistiques de la ville, avaient toutefois affirmé ces jours derniers que ces aquarelles n'étaient que « d'habiles et excellentes reproductions ».

Avisée de ces faits, la direction de la galerie avait cependant confirmé «qu'il s'agissait d'œuvres originales ».

Nouvelles grèves en Grande-Bretagne

LONDRES (ATS-AFP). — Après une brève période d'accalmie, les grèves reprennent dans l'industrie automobile britannique, menaçant à nouveau le secteur particulièrement sensible des exportations de voitures.

Cent ouvriers de l'usine « Gerling » de Cumbran (Monmouthshire), qui avaient au début du mois gravement perturbé l'ensemble de l'industrie automobile par une grève de 18 jours, ont de nouveau cessé le travail mardi.

Toujours dans l'industrie automobile, 4000 ouvriers de l'usine Ford de Dagenham (banlieue de Londres) ont décidé de refuser les heures supplémentaires. Ils protestent contre le chômage forcé et non rénuméré résultant de grèves partielles, telles que celle affectant les usines « Gerling ». Ils réclament le paiement intégral des heures ainsi perdues.

Enfin dans un domaine tout différent, les cent mille policiers de Grande-Bretagne réclament une augmentation de salaires de 10 %. On croit savoir, de source informée, que les autorités compétentes n'ont donné aucune réponse ferme aux « bobbies » mais ont fait savoir que leurs représentants seraient reçus dans un mois.

SUITE

Drame familial

La police de sûreté, en fin de soirée, a communiqué quelques précisions relatives à l'horrible tragédie du quartier des Eaux-Vives.

Le meurtrier, Georges Bussy, âgé d'une quarantaine d'années, était à demi manchot. Il avait un avant-bras amputé. Ressortissant français, Georges Bussy, qui était employé de maison, s'entendait fort mal avec sa femme Josette, 37 ans, née Mieulet, et avec les deux enfants de celle-ci, un garçonnet de 7 ans et une jeune fille de 17 ans.

LA FEMME S'EST DÉFENDUE FAROUCHEMENT

Un officier de police a déclaré :

« Le spectacle était insoutenable. L'enquête démontre que Mme Bussy s'est farouchement défendue contre son mari. Une véritable bataille a eu lieu dans l'appartement, en pleine nuit. Il est d'autant plus étonnant que le bruit de ce carnage et les cris d'angoisse des victimes n'aient été perçus par personne ».

La famille Bussy ne possédait aucune parenté en Suisse. Tous ses membres étaient originaires de France, du département du Lot-et-Garonne.

AVEC UN CRAN D'ARRÊT...

La famille Bussy était souvent divisée par de violentes disputes. Georges Bussy se révélait acariâtre, du fait de son infirmité dont il faisait un complexe. Les enfants, terrorisés, étaient les témoins angoissés de ces scènes. C'est avec un couteau à cran d'arrêt que Georges Bussy s'est livré à cet horrible massacre.

La police genevoise a annoncé qu'on a trouvé dans le logement du couple, à côté des corps, une lettre dans laquelle le meurtrier se plaint des difficultés conjugales dans lesquelles il vivait avec sa femme qu'il avait épousée le 10 mars dernier.

Mardi, Josette Bussy s'était encore rendue au poste de police pour se plaindre de son mari. Hier matin, lorsque les policiers voulurent passer chez le couple, personne n'ouvrit la porte. Un agent retourna durant l'après-midi, et ne recevant toujours pas de réponse après avoir sonné, il s'introduisit par une fenêtre présageant un drame et découvrit les quatre cadavres.

R.T.

La duchesse rouge espagnole risque 3 mois de prison

MADRID (AP). — Le ministère public a requis trois mois de prison et une amende de 1795 francs contre Luisa Isabel Alvarez de Toledo y Mauragn, duchesse de Medinasidonia, accusée d'avoir outragé le système judiciaire espagnol dans un livre qu'elle a fait paraître à Paris — « La Heulga » (La grève).

Son avocat a nié l'accusation et a réclamé l'acquittement de sa cliente.

La duchesse, 31 ans, qui appartient à l'une des familles les plus nobles d'Espagne, a déjà eu maille à partir à plusieurs reprises avec le régime franquiste.

En octobre 1967, elle a été condamnée à un an de prison et à une amende de 830 francs pouravoir patronné une manifestation illégale.

Le 17 janvier 1967, à l'occasion du premier anniversaire de l'accident de Palomares, elle avait pris la tête d'une manifestation d'habitants de la région.

L'affaire des tracts de Moscou

MOSCOU (AP). — Miss Vicky Rovere, 24 ans, la jeune Américaine qui a été arrêtée dans le centre de Moscou, alors qu'avec un Britannique, elle distribuait des tracts appelant les Soviétiques à protester, « par tous les moyens pacifiques à votre disposition », contre l'intervention en Tchécoslovaquie, a été conduite à l'aérodrome de Cheremetrievo, afin d'être expulsée d'Union soviétique.

Selon l'ambassade des Etats-Unis, les autorités soviétiques ont pris une mesure d'expulsion à l'encontre de la jeune fille parce qu'elle « s'est livrée à une activité inadmissible ».

Son compagnon britannique, André Papworth, 24 ans, aurait également fait l'objet d'une mesure d'expulsion, mais notification n'en avait pas encore été donnée à son ambassade.

Par ailleurs, quatre jeunes Danois qui distribuaient des tracts protestant contre l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du Pacte de Varsovie, ont été arrêtés dans le centre de la capitale polonaise.

SUITE

Situation à Mexico

Une autre fusillade a opposé étudiants et policiers devant une autre école professionnelle proche du palais présidentiel. Lorsque les journalistes sont arrivés sur place, les policiers venaient de dessiner à la craie sur le sol le contour des corps de deux de leurs collègues qui venaient d'être tués.

Deux camions ont été incendiés devant l'école, mais d'autres véhicules ont été aussi la proie des flammes dans différents quartiers de la ville. C'est ainsi que les émeutiers ont mis le feu à trois autobus près d'une école professionnelle de Tlatelolco, où de violents combats s'étaient déroulés samedi.

La police, qui avait investi l'établissement, a fait refluer quelque 2500 étudiants en tirant des coups de feu en l'air et en lançant des grenades lacrymogènes.

Les habitants des immeubles du quartier ont continué de prendre fait et cause pour les étudiants, auxquels ils ont donné refuge et n'ont pas ménagé leurs injures aux forces de l'ordre.

D'autres fusillades isolées ont été signalées dans certains autres secteurs de la capitale.

Le conseil de l'Université de Mexico s'est réuni pour envisager sa démission éventuelle.

La population de la « place des Dieux » a dû subir pendant plus de septante heures le bruit constant des coups de feu et des sirènes, les pleurs et les quintes de toux provoqués par des jets continus de grenades lacrymogènes, ainsi que les dégâts divers tels que vitres brisées, murs ébréchés et autres.

« Nous ne pouvons plus dormir, disait mardi un père de famille. De plus, les grenades lacrymogènes rendent l'atmosphère irrespirable. »

Toute la journée, les étudiants pourchassés sont allés chercher refuge chez les particuliers.

« Ils ont une façon bien à eux de frapper à la porte, disait un autre locataire. Une fois entrés, ils demandent des bouteilles vides pour les jeter sur les policiers dans la rue. Parfois, on reçoit des grenades en retour. »

NOUVEAUX HEURTS A MEXICO

De nouveaux heurts se sont produits hier entre policiers et étudiants à Mexico, dans le sud-est de la ville. Selon les premières informations, il y a eu une mêlée entre le service d'ordre et les étudiants, appuyés par des adultes. Il y aurait plusieurs blessés.

La famille Kennedy cherche de l'argent !

NEW-YORK (AP). — Au moment de la mort du sénateur Robert Kennedy, les frais de sa campagne électorale avaient déjà dépassé de 17,5 millions de francs les fonds recueillis.

Son beau-frère, M. Smith, s'emploie actuellement à combler ce déficit en sollicitant des dons.

Dans l'Etat de Californie, d'autres dettes auraient été accumulées à l'occasion de la campagne du sénateur. Un dîner était prévu, pour recueillir des fonds, et le sénateur Edward Kennedy y avait été invité, mais il a été décommandé en raison de la proximité du procès de Sirhan, l'assassin présumé du disparu.

UN FAIT PAR JOUR

EN ROUMANIE

III.- L'emprise

Sur le plan administratif, Ceausescu a voulu mettre la Roumanie à l'heure de la Révolution française : il s'est trompé de siècle.

En effet, le nouveau rouleau compresseur— celui de la « roumanisation » — a abouti à ceci : la liquidation des 18 régions et des 150 cantons qui divisaient le pays. C'était la fin de toute représentativité véritable de la communauté hongroise de Transylvanie.

Les étudiants d'origine hongroise qui, eux, n'ont pas la possibilité d'envoyer des pavés à la tête des forces de l'ordre, avaient déjà dû assister à la suppression de leur seule université qui avait fusionné avec l'université roumaine de Cluj.

Plus d'autonomie, plus de communauté homogène. Sous Ceausescu, les millions de Hongrois vivant en Roumanie, ne sont plus reconnus que comme membres d'associations « socio-culturelles ».

Assez curieusement d'ailleurs, les auteurs de cette politique d'assimilation obligatoire partirent en guerre contre le nationalisme. La fin du dualisme disaient-ils portait un coup fatal « aux chauvins et nationalistes ». Souhaitons, qu'un jour, ces beaux arguments ne retombent pas sur la tête de ceux qui les ont exprimés.

Quelle est donc la situation des étudiants d'origine hongroise qui ne connaissaient que très peu le roumain ? Ils sont dirigés par un recteur, trois vice-recteurs et sept doyens de facultés, tous Roumains, 61 % des enseignants sont Roumains. Dans quelques mois, disent les observateurs, on peut penser que la seule chaire de langue et de littérature hongroise encore existante aura vécu. Ça va, ça va, doivent penser les Soviétiques.

Ceausescu, cependant a dû sentir le danger. Inlassablement, depuis quelques mois, le chef du gouvernement roumain ne manque jamais de déclarer que « les minorités hongroise, allemande et slave sont membres à part entière de la grande famille roumaine ». On l'a vu déposer des fleurs sur la tombe de Petofi, un poète hongrois, victime jadis des troupes tsaristes. Personne n'a encore supprimé la rue Petofi, ni la rue Kossuth auquel les Roumains reprochent cependant d'avoir eu dans le passé « une attitude arrogante » vis-à-vis de leur pays.

Malgré cela, un fait demeure : partout en Transylvanie hongroise, la « roumanisation » gagne du terrain. Partout, les écoles où l'on enseigne exclusivement le roumain accentuent leur emprise. L'étude du roumain est imposée dès la primaire à la communauté hongroise et même là où la communauté hongroise est en évidente majorité. L'étude de la langue magyare est délibérement négligée. Les statistiques, révèlent qu'à l'institut polytechnique de Brasov situé dans une région où les Hongrois représentent 22 % de la population, il n'y a que deux ou trois étudiants par an pour « oser » demander à rédiger leurs épreuves dans leur langue maternelle.

La « roumanisation » de la Transylvanie ? Quelques chiffres précisent ses progrès. 53 % de Roumains en 1910, 65 % aujourd'hui. Conséquence de l'éclatement administratrif décidé par Bucarest, de ce découpage de la province dont nous parlions hier, les Hongrois qui de tout temps, avaient été majoritaires dans la région de Cluj, ne représentent plus que le tiers de la population. A Tirgu-Mures, on a imposé une section hongroise dans un théâtre jusque-là exclusivement hongrois.

Les Roumains repoussent ces reproches, et disent que ce sont les Hongrois qui jadis, voulurent « magyariser » les Roumains. Vielles polémiques, vieux conflits qui remontent à la Première Guerre mondiale et demeurent comme on le voit, dangereusement vivants.

Pourquoi s'étonner dès lors, si les Roumains de Transylvanie reprochent aux Hongrois de parler une langue « bizarre » et si, en retour, les commerçants hongrois de Tirgu-Mures disent aux touristes de Bucarest qu'ils ne connaissent pas un seul mot de roumain.

L. GRANGER

(à suivre)